EUGÈNE GRISELLE

Sermons choisis de Bourdaloue

PARIS
G. Beauchesne & Cie

Sermons choisis de Bourdaloue

MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

Bourdaloue, *Histoire critique de sa Prédication* d'après les témoignages contemporains, deux in-8 de XXXVI-1054 p. (*Couronné par l'Académie française*). . . . . 15 fr. »»

Bourdaloue, *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, préface de Henri CHÉROT, in-8 . . . 4 fr. »»

Le Plagiat dans la prédication ancienne, in-8 . 1 fr. 50

Les « Mélanges » de Bourdaloue, in-8 . . . . 1 fr. »»

Les Phases du sermon de Bourdaloue pour le Jour des Morts, in-8 . . . . . 1 fr. »»

Les Sermons de Bourdaloue sur l'amour de Dieu, in-8 . . . . . 1 fr. 50

Sermon inédit de Bourdaloue pour la fête de l'Annonciation, in-8. . . . . 1 fr. »»

Sermon inédit de Bourdaloue sur la Passion de Notre-Seigneur, in-8 . . . . . 1 fr. »»

Sermon inédit de Bourdaloue sur la Préparation à la mort, in-8 . . . . . 1 fr. »»

Un Discours inédit de Bourdaloue, Vêture de Mlle d'Elbeuf, in-8. . . . . 1 fr. »»

Un nouveau Texte inédit de Bourdaloue : *Le sermon sur la Prudence du monde*, in-8. . . . . 1 fr. »»

Deux Sermons de Bourdaloue sur le Royaume de Dieu, in-8 . . . . . 1 fr. 50

REVUE BOURDALOUE

Trimestrielle

Un an. France . . 5 fr. | Un an. Étranger . . 6 fr.

Bossuet abbé de St-Lucien-lès-Beauvais, in-8 . 2 fr. 50

Episodes de la campagne antiquiétiste : *L'Aventure de l'abbé Bossuet à Rome*, in-8. . . . . 2 fr. 50

Le Quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet, in-8, 126 p. . . . . 2 fr. 50

Lettres de Bossuet révisées sur les Manuscrits autographes, in-8. . . . . 1 fr. 50

Un Fragment inédit de Ledieu sur l'éducation du Dauphin, in-8 . . . . . 1 fr. »»

Fénelon inédit : *Un projet de Communauté*, in 8. 1 fr. »»

Vient de Paraître :

NOUVEAUX SERMONS INÉDITS (de Bourdaloue)

Publiés d'après le Ms. d'Abbeville

1 volume in-8 carré de XXVIII-435 p. . . . . 6 fr. »»

Œuvres complètes de Bourdaloue, dernière édition revue avec soin, précédées de la vie de l'auteur, par Mme la comtesse DE PRINGY, et enrichies de l'analyse de tous les sermons, 6 vol. in-8 . . . . . 12 fr. »»

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

EUGÈNE GRISELLE
Docteur ès lettres
Lauréat de l'Académie Française

Sermons choisis de Bourdaloue

PROVIDENCE — MÉDISANCE
PENSÉE DE LA MORT

ÉDITION CRITIQUE D'APRÈS LES COPIES CONTEMPORAINES
(Mss. d'Abbeville, Montausier, Phelipeaux)

ALMA COLLEGE
252
LIBRARY
B666
Alma, California

PRIVATA
ALMA COLLEGE

PARIS
Gabriel BEAUCHESNE & Cie, Editeurs
ANCIENNE LIBRAIRIE DELHOMME ET BRIGUET
117, Rue de Rennes, 117
—
1904
Tous droits réservés.
DÉPOT A LYON : *3, Avenue de l'Archevêché*

9149 Concim V216

INTRODUCTION

Les trois sermons sur la *Pensée de la mort*, la *Providence*, et la *Médisance* devaient paraître accompagnés d'une annotation historique et philologique commentant dans le détail les particularités du texte de l'édition de 1707, tel que l'a publié le P. Bretonneau. Toutefois il eût suffi de compléter et rectifier à ce point de vue le travail du regretté M. Ad. Hatzfeld, puisque ces trois textes se rencontrent dans ses *Sermons choisis de Bourdaloue* édités en 1884 à la librairie Delagrave [1]. Mais

(1) L'édition publiée à la même librairie Delagrave en 1894, dans la *Petite Bibliothèque des grands écrivains : Notice, analyse, extraits, les Sermons de Bourdaloue*, par Jacques Porcher, n'offre rien à prendre sur nos trois sermons. — Je n'avais pas rencontré cette édition, non plus que celle de M. Hatzfeld, lorsque j'ai publié ma *Bibliographie de Bourdaloue*. L'édition Hatzfeld est recommandable, bien que l'annotation se méprenne souvent sur le sens des mots. (Il y faut rectifier cependant le titre de la p. XXVIII. Le P. Martineau n'était pas confesseur de Bourdaloue et du duc de Bourgogne, mais, comme le dit la notice de Bretonneau citée à la p. XXVII, « confesseur de monseigneur le duc de Bourgogne et supérieur de la maison professe ». En qualité de supérieur de Bourdaloue, il n'était pas à coup sûr son confesseur.)

La notice de l'édition Porcher, pour la partie biographique surtout, est loin de mériter le même éloge, et fourmille d'erreurs. Ainsi la phrase : « Son père était conseiller au présidial et avait sa sœur mariée à un Chamillart, p. 5. » C'est la sœur du prédicateur, Anne, née en 1634, deux ans après lui, qui épousa en 1653 un Chamillart Villate,

d'autres éléments et des « faits nouveaux » ont entraîné des obligations de nature toute différente, c'est à dire la nécessité de faire connaître, parallèlement aux sermons revus et retouchés par l'édition officielle, le texte plus sincère, et plus vivant aussi, des sermons tels qu'ils furent prononcés. Cet élément, qui ouvre jour à une série indéfinie de remarques d'ordre littéraire et historique, ne peut être négligé ; il ne peut davantage ni ne doit, quel que soit l'intérêt de la « question Bourdaloue » ainsi renouvelée, faire rentrer dans l'ombre l'aspect ancien et officiel de l'étude du texte classique. Aussi leur place a été laissée aux sermons, revus sur l'édition princeps (revision qui, on

oncle du ministre. Le tableau des études de Bourdaloue n'est pas heureux : « Il lit avec passion l'Ecriture et les Pères : comme l'avait fait Bossuet, il s'en nourrit et s'en pénètre. » (Ce rapprochement est au moins contestable et appelle des distinctions). « Puis il aborde les docteurs du Moyen Age, saint Bernard, saint François d'Assise (*sic*), saint Thomas... » — Saint François d'Assise, qui doit être bien surpris de se voir compté parmi les docteurs, usurpe sans doute la place de son disciple et biographe saint Bonaventure. Mais on s'explique par là qu'en plus d'un endroit l'auteur de la notice paraisse peu familier avec le sujet qu'il traite. La connaissance *approfondie* de l'histoire ecclésiastique qu'il vante dans Bourdaloue étonne un peu. Bref, on surprend partout quelque inexpérience du milieu dont parle l'éditeur. « Il (Bourdaloue) n'avait pas d'ambition : il ne voulut pas être évêque, il n'entra pas à l'Académie, *il ne brigua aucun grade dans son ordre.* » Le prétendu voyage de Bourdaloue à la Flèche, d'où il aurait été « rappelé » (p. 10), montre que la notice de Bretonneau a été mal comprise. Quant au dernier sermon de vêture de Bourdaloue, il n'est pas « du 11 mai 1704, *deux* jours avant sa mort », mais du 1er mai (*douze* jours avant le mardi de la Pentecôte). — Cette incompétence dépare l'œuvre, conçue cependant avec une grande sympathie. Inutile de faire remarquer que les détails donnés sur l'édition Bretonneau, présentée comme une pure « impression des manuscrits déjà tout prêts » (p. 12), sont une grave méprise. Il est étrange que M. Porcher ait pu écrire avec tant d'assurance : « Tous les autres discours, autres que les deux oraisons funèbres, restèrent manuscrits, mais furent revus et corrigés par l'auteur lui-même. »

le verra [1], n'a pas été superflue) [2]. Mais comme la préparation des explications de ce texte peut facilement être suppléée par ailleurs, nous avons voulu surtout mettre sous les yeux des travailleurs chacun des sermons sous les formes inédites et multiples dont l'orateur les a revêtus, lorsque, à plusieurs reprises, il les « répéta » suivant une habitude bien connue de son public. De ces divers discours il conservait, semble-t-il, imperturbablement le canevas immuable, et, par contre, « improvisait » la forme, si ce terme pouvait convenir à une sorte de récitation de phrases à peu près sues par cœur [3].

Sans reprendre ni résumer ici l'histoire de la prédication ancienne que permettront de reconstituer les « copies » recueillies au pied de la chaire [4], il importe de tenir compte, au point de vue des trois sermons qui

(1) Voy. plus bas, p. 5^2, 6^2, $7^{2,3}$, 12^1, 22^3, 23^1, 28^3, 29^1, 31^5, 32^7, 33^2, 110^5, 113^2, 119^1, 120^1, 121^1, 216^3, 218^2, 219^2, 221^1, 223^5, 225^1, 229^3 et $237^{1,3}$.

(2) Pour l'orthographe de Bourdaloue, bien qu'il ne soit pas impossible peut-être de la retrouver malgré l'absence des manuscrits originaux, et de la reconstituer à l'aide des lettres autographes découvertes jusqu'ici, il a paru à la fois plus sûr et plus utile de s'en tenir à la manière adoptée dans la collection des grands écrivains. On l'a donc rajeunie, sauf pour les formes des imparfaits anciens où la diphtongue *oi* est conservée. L'orthographe de l'édition princeps, qu'elle soit de Bretonneau ou des imprimeurs, est trop arbitraire pour qu'on se conforme utilement à ses archaïsmes et à sa ponctuation. Celle des copistes est fantaisiste et sans rapport avec celle de Bourdaloue. Plusieurs notes de l'édition classique de M. Hatzfeld, ont été citées parfois lorsqu'il y avait lieu de n'y rien changer, et les extraits tirés de cette édition et cités en note sont suivis de l'initiale (H).

(3) Cf. p. 267^2 et 290^3.

(4) Voyez sur l'industrie des copistes et la valeur de leurs transcriptions le premier livre (p. 11 à 117) de mon *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, Paris, Lecène, 1902, 2 vol. in-8 de 1054 p.— Lire aussi sur la « Question Bourdaloue » l'Introduction du second volume de M. F. Castets, reproduite dans la *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 193 à 210.

nous occupent, des documents fournis par les transcriptions contemporaines [1]. Des souvenirs écrits d'auditeurs sont, en tout état de la question, des témoignages de valeur. Pour ne les point traiter en quantité négligeable, voici quelques indications sommaires sur les recueils mis à contribution pour nos trois sermons : le manuscrit d'Abbeville, le second volume du carême copié pour le duc de Montausier (ms. M) et le tome III de la collection comprenant quatre forts volumes in-quarto de copies de sermons ayant appartenu au prêtre Jean Phelipeaux, chanoine et trésorier de l'église de Meaux, au service de Bossuet et directeur des études théologiques de son neveu. On trouvera ailleurs une nomenclature des principaux recueils comprenant des sermons de Bourdaloue qu'il a été jusqu'ici possible d'identifier [2].

(1) Les leçons que nous ont conservées les copies du temps sont dignes d'être étudiées, et en elles-mêmes, et par comparaison avec la rédaction, due peut être aux retouches de Bretonneau. Moins *écrites*, au sens littéraire de ce mot, elles sont pourtant d'un style plus vrai, qui sent davantage la chaire, et dont la saveur propre prouve que le sermon était *dit*, tel que le scribe l'a saisi au vol. Des comparaisons instructives sont à faire à cette occasion entre des passages à peu près parallèles. L'annotation nous permettra des rapprochements et des remarques qui nous aideront à mieux saisir la manière de Bourdaloue, et à suivre, pour ainsi parler, l'évolution de sa pensée, comme on a pu le faire pour divers passages de Bossuet, répétés dans ses sermons ou ses oraisons funèbres, avec des différences de forme très intéressantes. Il reste cependant une infériorité dans l'intérêt de cette étude appliquée à Bourdaloue. Faute de dates permettant de comparer chronologiquement les diverses reprises ou redites dont l'époque ne nous est point connue, on ne peut suivre, comme pour Bossuet, la marche et le progrès d'une pensée qui se mûrit en quelque sorte et se précise. Toutefois, même privée de cet élément, la série des développements inédits qu'il nous est donné de mettre en regard du texte connu, présente un profit littéraire qu'il faut se garder de négliger. Elle nous met en contact avec la réalité, nous montrant la prédication prise sur le vif.

(2) *Hist. crit.*, p. XXVII à XXXVI.

I. — Le manuscrit A, recueil factice de trente sermons reliés et annotés avant l'année 1707, est un volume in-quarto de 274 folios, couverture basane, sans aucun luxe, et ne payant guère de mine. C'est néanmoins un des plus précieux manuscrits anciens pour la question des sermons de Bourdaloue [1]. Seize des sermons qu'il renferme ont paru pour le Centenaire de Bourdaloue (13 mai 1904) sous le titre *Nouveaux Sermons inédits*. Paris, Beauchesne, in-8 de XXVIII-435 p. Deux ont été publiés au numéro du 1er avril de la *Revue Bourdaloue*. Deux déjà : le *Sermon sur la préparation à la mort* et le *Sermon de vêture* de Mlle d'Elbeuf, avaient été donnés dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques* en 1898 et 1900 (tirés à part. Paris, Beauchesne). Ce précieux recueil, entré on ne sait quand ni comment à la Bibliothèque d'Abbeville, y est coté au n° 25 des manuscrits.

Nous y trouvons ; 1° le *Sermon sur la Providence*, conforme, à quelques variantes près, au texte livré par le manuscrit P.

2° Deux fois le *Sermon sur la médisance*, sans autre divergence notable que l'exorde, le sermon ayant été donné, à des années différentes bien entendu, sous deux évangiles distincts et appliqué à des jours liturgiques différents.

Le *Sermon sur la Pensée de la mort* ne s'y rencontre pas, mais il faut y lire le *Sermon sur la Préparation à la mort*.

II. — Le manuscrit M ou mieux *les* manuscrits Montausier, reliés aux armes de cet ami de Bossuet et de Bourdaloue, formaient une collection de trois volumes in-quarto. L'Avent signalé à une vente célèbre en 1851, celle de M. de Chateaugiron, n'a plus reparu depuis, malgré des appels réitérés qu'a bien voulu renouveler récemment M. le docteur Rouland dans les *Archives de la société des Collectionneurs d'Ex-libris* [2]. Le tome I du carême (du mercredi des cendres au vendredi de la troisième semaine (vol. de 389 p.) appartenait à la bibliothèque Sainte-Hé-

(1) Voy. *Nouv. Serm. inédits*, p. XVIII à XXVIII.
(2) Voy. *Revue Bourdaloue*, 1er oct. 1903, p. 586 et *Archives*, fév. 1904, p. 19.

lène de Lyon. Le second tome (non folioté), le seul qui nous intéresse ici, repose à la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice où il nous a été donné de le consulter à loisir, grâce à l'amabilité bien connue de M. Eugène Levesque, directeur de la *Revue Bossuet*.

Il contient pour nous le *Sermon sur la Providence*, différant totalement, quant à la forme, de la leçon fournie par le ms. A. et à peu près semblable, malgré les variantes intéressantes, au texte fourni par l'édition clandestine de 1692. Pour le *Sermon sur la médisance*, il se rapproche sensiblement des deux textes A.

III. — Les recueils Phelipeaux auxquels nous devons la majeure partie des inédits déjà publiés (voyez notre *Bibliographie* de Bourdaloue ; la *Revue Bourdaloue* du 1er janvier 1902, p. 17 et 50, et *Sermons inédits*, p. 5, 23, 201, 259, etc.) forment quatre volumes in-quarto compacts, du fonds français de la Bibliothèque nationale, 22945-22948. Si le tome II ne contient guère que des Sermons de Giroust, chacun des autres nous offre abondamment des sermons de Bourdaloue. M. Ferdinand Castets, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier, a signalé et prouvé l'importance de cette collection, sur laquelle nous nous sommes trouvés en aimable concurrence [1]. Le tome III (22947) nous présente nos trois sermons du programme, et les deux premiers sous des formes nouvelles et spéciales, tellement divergentes des textes offerts par les autres copies contemporaines, que nous avons été contraint de les éditer séparément. L'établissement de variantes en notes eût été matériellement impossible.

Pour le *Sermon sur la Pensée de la mort*, dont nous avons fait paraître dès 1901 une édition critique [2], en

(1) F. Castets, Bourdaloue, *La vie et la prédication d'un religieux au* XVIIe *siècle*, t. II, p 5 à 17 et *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 195.

(2) Édition critique du *Sermon sur la Pensée de la Mort*, Paris, Lecène, 1901, in-12 de 85 pages.

faveur des candidats à la licence ès lettres de l'Université de Lille, nous nous bornons à reproduire intégralement, à la suite du texte de l'édition Bretonneau, le manuscrit Phelipeaux dont notre édition avait fourni de larges extraits. Ce texte du ms. P. a paru aux deux premiers numéros de la *Revue Bourdaloue*. Nous renvoyons au reste pour une foule de développements parallèles et de comparaisons suggestives à cette Revue où a été publiée toute la série des sermons sur la mort, d'après les copies retrouvées jusqu'à présent. (Voy. *Sermon sur la pensée de la mort*, 1er janv. et avril 1902, p. 11-47, et 81-97 : *Sermon sur la mort*, 1er juillet 1903, p. 437-465, *Deux sermons sur la Mort*, 1er oct. 1904, p. 511-553 ; *Sermon sur la Cérémonie des cendres*, 1er janv. 1904, p. 3-89).

Les sermons *sur la Providence* et *sur la Médisance*, à cause de la richesse surabondante des textes à fournir, ont dû être sobrement traités quant à l'annotation[1]. Celle-ci consistera surtout à relever les variantes intéressantes que présentent les différentes sources auxquelles nous avons puisé ces textes inédits.

Parmi ces sources contemporaines de Bourdaloue, signalons l'édition de 1692, désavouée, et pour des raisons autres que l'inauthenticité, soit par Bourdaloue,

(1) On a eu recours surtout pour l'annotation philologique au *Dictionnaire* de Furetière, éd. de 1729 et à la 1re édition du *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. On connaît la belle réimpresson de cette édition du *Dictionnaire*, entreprise et menée à bonne fin par M. Paul Dupont, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille (Lille, Danel, 1901, 2 vol. in-4°). Cette phototypie réduite de l'ancien in-folio devenu rare et d'ailleurs peu commode, est un vrai service rendu aux travailleurs pour la connaissance de la langue du XVIIe siècle. On ne saurait trop recommander l'usage de ce *Dictionnaire* dans l'explication des auteurs.

soit, plus énergiquement encore, par son éditeur. J'en ai dit ailleurs[1] les défauts sans en rien dissimuler, mais ces taches ne doivent pas faire oublier le réel service que nous peuvent rendre ces impressions, rarissimes aujourd'hui, qui ont en somme la valeur des copies dont elles dépendaient, copies encore à découvrir peut-être ou déjà disparues et détruites. Il est à remarquer que la collection Montausier se trouve presque partout en accord avec l'édition subreptice[2]. On se sera servi apparemment pour imprimer des éditions pseudo-Cramoisy, de familles de manuscrits analogues aux sténographies que Montausier avait fait transcrire pour constituer le carême complet dont nous avons pu consulter les deux volumes[3].

De cette riche variété de textes différents d'un même sermon, fort malaisée à expliquer par l'inégale habileté des tachygraphes, et obligeant à conclure aux multiples répétitions ou redites d'un canevas uniforme, découlent nombre de conséquences historiques ou littéraires[4]. D'application délicate, mêlées d'hypothèses, de points obscurs ou douteux, ces conclusions obligent cependant à envisager sous un aspect assez nouveau la phy-

(1) *Histoire critique de la Prédication Bourdaloue*, p. 120, note. d.

(2) Chacun des manuscrits, dans l'indication des variantes, est désigné par son initiale A. M. P., etc., l'édition subreptice par ES. Les références des Pères convient à la collection de *Patrologie* grecque ou latine de Migne, avec l'abréviation M. suivie du tome et de la colonne.

(3) Sur cette série d'éditions clandestines, parues sous le nom de Frick, de Foppens, et même de la veuve Mabre-Cramoisy, voyez *Bibliographies critiques, Bourdaloue*, p. 3, et *Revue Bourdaloue*, 1er oct., p. 583. Lauras, t. I, p. 110 et suiv., F. Castets, t. II, p. 17 et *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 199 et suiv.

(4) Voy. *Sermons inédits*, 1901, préface de H. Chérot et l'introduction des *Nouveaux sermons inédits*, p. v à xviii.

sionomie non seulement de Bourdaloue lui-même, mais de l'éloquence de la chaire à son époque. La conception du sermon rigide, compassé, liné, littérairement écrit et composé, sur laquelle a vécu, il le faut avouer, la critique littéraire des deux derniers siècles, se trouve singulièrement remise en question. Il est permis de se demander si les ouvrages oratoires d'après lesquels avait été écrite l'histoire de la chaire du XVII^e^ siècle, n'ont pas égaré ou déformé pour le moins l'état de l'opinion. Ce sont là des questions posées, nullement résolues. Néanmoins, à défaut d'affirmations précises, d'ailleurs prématurées et n'offrant pas de chance sérieuse d'avancer la solution, nous préférons apporter des faits, à savoir les textes des auditeurs, dût leur état un peu trouble, paraître compliquer le problème. Mieux vaut une recherche inquiète à la poursuite de l'inconnu qui se dérobe, que la sécurité trompeuse laissant l'esprit en repos dans une erreur acquise, consacrée par une longue prescription. Les formes nouvelles et plus vivantes, sous lesquelles se présentent les sermons mis à l'étude n'auraient-elles que l'avantage de soulever des points d'interrogation, placés, de façon concrète et précise, sur des sermons dignes d'être-étudiés, ce serait déjà la peine de les mettre au jour. On y trouvera un résultat plus positif, celui de constater, d'après des pièces véritablement contemporaines, nullement retouchées pour les besoins d'une cause ni en vue de la postérité, le ton même et la manière de la prédication d'autrefois. Ce que gagnaient ou prétendaient gagner en correction, en régularité de phrase, parfois en justesse d'expression, ou souvent en

noblesse contestable, les discours refaits et équilibrés que les prédicatenrs revoyaient pour l'impression, paraîtra sans doute à plusieurs un bénéfice trop chèrement acheté. En tout cas l'histoire de notre littérature retrouve là des documents qui lui manquaient pour savoir au vrai *comment on prêchait au grand siècle*[1], et quel était au juste le style de Bourdaloue. Qu'on le juge défectueux, inférieur à celui de l'édition revue et redressée, peu importe. A qui sait mettre en ligne de compte ce que devaient ajouter l'action et le débit oratoire non conservés par les scribes, et non compensés par les soins intelligents de l'éditeur, apparaîtra du moins en un relief plus sincère la parole vivante du prédicateur, quelque chose de son accent, en un mot, un écho exact du dscours prononcé, et des paroles mêmes tombées du haut de la chaire.

(1) Voy. l'article publié sous ce titre dans la *Revue hebdomadaire*, 9 avril 1904, n° 19, p. 188 à 207.

SERMON SUR LA PROVIDENCE

POUR LE DIMANCHE DE LA QUATRIÈME SEMAINE DU CARÊME

Cum sublevasset oculos Iesus et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dicit ad Philippum : Unde ememus panes ut manducent hi ? Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus [1].

Jésus-Christ, levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venoit à lui, dit à Philippe : D'où pourrons-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Or, il disoit ceci pour l'éprouver : car il savoit bien ce qu'il alloit faire (En saint Jean, chap. vi).

Sire [2],

Si ce qu'a dit saint Augustin est vrai, que les miracles

(1) *Io.* 6, 5-6. Cum sublevasset ergo oculos... *dixit* ad Philippum. — On voit que le premier éditeur ne revisa pas toujours les textes de l'Ecriture. L'édition de 1716 répète cette faute qu'a corrigée l'édition Hatzfeld.

(2) Cette apostrophe, qui permet de conclure que le sermon sur la Providence fut prêché devant le roi et à quelqu'un des cinq carêmes donnés par Bourdaloue dans la chaire royale, n'apprend en rien la date du sermon. Aussi faut-il s'étonner que M. Hatzfeld écrive avec tant d'assurance, dans la notice placée en tête de ce discours : « Comme

sont la voix de Dieu [1] et qu'autant de fois qu'il fait paroître ces signes visibles de sa toute-puissance, son intention est de nous parler, de nous instruire et de nous découvrir quelque importante vérité, il est aisé de reconnoître ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre par ce grand miracle de la multiplication des pains. Car que voyons-nous dans ce miracle, et que nous représente notre évangile? Tout un peuple qui s'abandonne à la conduite [2] de Jésus-Christ ; des milliers d'hommes qui, sans provisions [3], sans subsistance, quittent leurs maisons [4] pour le suivre ; un Dieu

tous les sermons du Carême prononcés devant le roi, il dut être prêché vers l'année 1682. » Tout ce qu'il était permis de dire (à supposer que le mot : *Sire* n'ait pas été gratuitement ajouté par le premier éditeur), c'est que le sermon n'est pas postérieur à 1682. Tout au plus, des carêmes prêchés à la cour en 1672, 1674, 1676, 1680 et 1682 pourrait-on éliminer le troisième, celui de 1676 que le roi, à cause de la guerre de Hollande, ne suivit point jusqu'au bout. J'ai dit ailleurs combien peu sûre est l'indication à tirer de ce mot *Sire*, en tête d'un sermon, lorsqu'il s'agit d'établir une date précise (*Hist. crit.*, p. 356).

(1) La note de Hatzfeld sur les mots : les miracles sont la voix de Dieu, est-elle bien exacte? Il dit : « Traduction de la parole de saint Augustin *habent linguam suam*. » En dernière analyse on le pourrait soutenir. Mais le texte de saint Augustin, « les miracles ont leur langage », bien que cette voix du miracle soit celle de Dieu, n'a pas dû amener l'expression ici commentée.

(2) Direction (H).

(3) Sans s'être pourvu des choses nécessaires (H). Cette explication n'est-elle pas contredite par l'emploi du mot tel que le fournit le manuscrit M, c'est-à-dire avec son sens actuel de nourriture et aliments emportés, puisque nous lisons dans ce texte : « sans aucune provision ni subsistance » ?

(4) « Par opposition à la solitude, au désert où ils suivent J.-C. », remarque ici Hatzfeld. C'est peut-être bien raffiner sur le contraste entre lieux habités et lieux déserts. Quitter son chez soi pour suivre un homme en apparence sans aucunes ressources, c'est bien là le côté signifiant de la démarche que le prédicateur relève de la part de la foule, et cela sans songer apparemment aux antithèses que souligne le commentateur. La comparaison des diverses phrases parallèles des manuscrits aide à se moins égarer sur le sens du texte conservé par Bretonneau.

touché de compassion pour eux, un Dieu qui pourvoit lui-même à leurs besoins, un Dieu qui lui-même leur distribue ses dons libéralement, amplement, magnifiquement ; et cette nombreuse multitude enfin nourrie et rassasiée au milieu d'une solitude : tout cela ne nous prêche-t-il pas hautement [1] la providence divine et l'obligation indispensable [2] de nous reposer sur ses soins et de nous confier en elle ? *Interrogemus* (ce sont les paroles de saint Augustin) *ipsa Christi miracula : habent enim, si intelligantur, linguam suam* [3]. Interrogeons les miracles de Jésus-Christ, écoutons-les, et rendons-nous y attentifs. Car, comme Jésus-Christ est substantiellement le Verbe de Dieu, il n'y a rien dans lui qui ne parle, et ses actions mêmes ont pour nous leur langage [4] et leur expression [5].

Or, ce que nous dit en particulier le miracle de ces pains, si promptement et si abondamment multipliés, c'est qu'il y a une providence qui gouverne le monde, une providence à laquelle nous devons tous nous soumettre, non pas comme le reste des créatures, par une soumission de

(1) Au sens latin de la racine : *praedicare* ; proclamer, annoncer.

(2) Avec sa signification propre « ne comportant pas de dispense ni d'exception », ce mot est un des plus fréquemment employés par Bourdaloue et d'ailleurs par tous les orateurs de son temps. Cf. Eug. Griselle, *De munere pastorali Bossuet*, p. 204[1].

(3) *Tr. 24 in Io.*, n. 2 (M. 35, 1595).

(4) Cette phrase est un reflet du texte de saint Augustin cité dans les manuscrits A et P. : *Quia ipse Christus Verbum Dei est*, etc. (Cf. plus bas, p. 37[3]).

(5) « La vertu d'exprimer un sens » (H). N'est-ce pas expliquer comme s'il y avait : ont une expression ? Les deux manuscrits nous fournissent un sens plus simple, puisqu'on lit dans AP : « les actions de cette parole (traduction presque servile de *Factum Verbi*) sont autant de paroles et d'instructions pour nous ». La leçon M donne : « ses actions, comme ses paroles, ont un langage et une expression qui leur sont propres ».

nécessité, mais comme des créatures raisonnables, par un libre consentement de notre volonté.

Voilà, mes frères, la voix de Dieu, et ce qu'elle nous apprend. Cependant, quelque intelligible et quelque éclatante que soit cette voix, il y a encore des hommes qui ne veulent pas l'entendre [1] ; il y en a qui, pour l'avoir entendue, n'en sont pas plus dociles ni plus soumis. Et c'est pour cela que je joins à cette voix du miracle de Jésus-Christ celle de la prédication qui, fortifiée et soutenue par la grâce intérieure que le Saint-Esprit répandra dans nos cœurs, y produira, comme je l'espère, tout le fruit que j'attends de ce discours. Adressons-nous à Marie, et disons-lui : *Ave, Maria.*

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme et de faire impression sur son cœur, le devoir et l'intérêt ; le devoir, parce qu'il est raisonnable, et l'intérêt parce qu'il s'aime lui-même. Voilà les deux ressorts [2] qui le font communément [3] agir. Mais il faut, ajoute saint Augustin, que ces deux ressorts soient remués tout à la fois, pour avoir dans le cœur de l'homme un plein effet. Car le devoir, sans l'intérêt, est foible et languissant, et l'intérêt, sans le devoir, est bas et honteux. L'un et l'autre, joints ensemble, ont une vertu presque infaillible, et une efficace [4] à laquelle il est comme impossible de résister.

(1) Le sens du latin *intelligere* est de mise ici : ils ne veulent pas en comprendre la signification ; d'autres, qui l'ont saisie, refusent de s'y soumettre.

(2) Le mot est bien de l'époque et la langue philosophique du XVII^e^ siècle en faisait grand usage.

(3) Dans le train ordinaire et quotidien de la vie, habituellement.

(4) C'est notre mot actuel : *efficacité*. Le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1694, disait, au mot *efficace*, rangé parmi les dérivés du

J'entreprends aujourd'hui, chrétiens, de vous inspirer une parfaite soumission à la providence de Dieu. J'entreprends de vous représenter l'indispensable obligation que nous avons tous de nous attacher à cette providence souveraine, de nous confier en elle, de nous conformer à ses ordres et d'en faire la règle de notre vie. Or, pour vous y engager, je veux vous faire voir le désordre [1] et le malheur de l'homme, lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission : le désordre de l'homme, par rapport à son devoir, et le malheur de l'homme, par rapport à son intérêt ; son désordre inséparable de son malheur, puisqu'il en est évidemment et infailliblement la source ; son malheur inséparable de son désordre, puisque, selon les lois de Dieu, il en est, comme vous verrez, la juste punition.

En deux mots, rien de plus criminel que l'homme du siècle qui ne veut pas se soumettre à la providence, c'est la première partie ; rien de plus malheureux que l'homme du siècle qui ne veut pas se conformer à la conduite de la providence, c'est la seconde. Mais aussi, par deux conséquences toutes contraires, rien de plus sage que l'homme chrétien qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la providence ; rien de plus heureux que l'homme chrétien [2] qui fait consister tout son appui dans la foi de

verbe *faire* : « La force, la vertu de quelque cause pour faire son effet ; *l'éloquence, quand on sçait bien s'en servir est d'une grande efficace.* » Et au mot *efficacité*, alors à peine usité, et d'un emploi restreint : « Il signifie la même chose qu'*efficace* substantif, mais il est moins en usage, et il se dit principalement de la grâce : *l'efficacité de la grâce* » (t. I, p. 432, col. 2).

(1) « Le désordre moral, le péché », dit Hatzfeld. Sans doute, il s'agit de désordre moral et de péché, mais l'idée de l'orateur, comme le contexte la marque, est moins d'opposer *péché* à *malheur*, que manquement au *devoir* à faute contre l'*intérêt*, la *deordinatio* au châtiment qu'elle entraîne. Désordre a donc ici son sens de dérèglement, infraction à la loi, sans insistance sur le côté moral.

(2) L'édition Hatzfeld a passé ici deux lignes et imprime : « rien de

la providence [1]. Deux vérités édifiantes et touchantes qui vont partager ce discours.

PREMIER POINT

Pour corriger un désordre, il faut d'abord s'appliquer à le connoître, et pour le connoître, il en faut chercher et découvrir le principe. Je parle ici, chrétiens, d'un homme du monde, qui vit dans un profond oubli de Dieu, qui semble avoir secoué le joug de Dieu, qui s'est fait comme une habitude et un état de se rendre indépendant de Dieu, enfin qui, sans se déclarer néanmoins [2] ouvertement, mais par la malheureuse possession où il s'est établi d'agir selon son gré et en libertin, est devenu, si j'ose m'exprimer ainsi, un déserteur, ou, si vous voulez, un apostat [3] de la providence de Dieu : conduite la plus

plus sage que l'homme chrétien qui fait consister tout son appui. . » (p. 6). La phrase ainsi tronquée ne répond pas à la division.

(1) Il serait intéressant de citer presque partout l'annotation de l'édition Hatzfeld. A elle seule elle fait saisir le travail de généralisation de l'éditeur. Par suite de ces retouches, le sermon a besoin d'explication et de commentaires qui lui rendent quelque chose de concret et de clair ; ces qualités ne manquent pas au même degré aux rédactions contemporaines. Ainsi sur cette phrase : *fait consister tout son appui*, l'annotateur ajoute : « son appui, l'appui qu'il cherche, dont il a besoin », et aux mots la foi de la providence : « la foi qu'il a en la providence ». Ces additions étaient oiseuses, je le veux, et le texte s'entend sans ce secours. Néanmoins dans les deux textes fournis par nos manuscrits, la tentation d'expliquer des termes trop abstraits ou résumés jusqu'au péril d'obscurité ne se présenterait guère. Malgré sa brièveté relative, le texte de Bretonneau semble avoir peu gagné.

(2) Le mot *néanmoins* a été passé par Hatzfeld qui imprime : « enfin qui sans se déclarer ouvertement » (p. 7).

(3) Le mot *apostat de la providence*, qui ne se rencontre en aucun de nos textes des manuscrits, pourrait être une addition, heureuse d'ailleurs, de l'éditeur ; mais on notera que les précautions d'atténuation (*si j'ose m'exprimer ainsi*) ont leur racine dans l'un au moins des deux textes anciens, M. où on lit : « qui s'est fait, pour ainsi parler, le déserteur secret ».

déplorable, mais effet le plus commun de la dépravation du siècle. Je veux vous en faire voir le dérèglement, et voici comment je le conçois. Quiconque renonce à la providence, et veut se soustraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une ou en l'autre de ces deux manières, savoir : par un esprit d'infidélité [1], parce qu'il ne reconnoît pas cette providence et qu'il ne la croit pas ; ou par une simple révolte de cœur [2], parce qu'en la croyant même et en la supposant, il ne veut pas se soumettre à elle. Or, examinons ces deux principes, et voyons dans lequel des deux l'aveuglement de l'impie est plus grossier et plus criminel.

Si c'est par un esprit d'infidélité, et parce qu'il ne croit pas la providence, je vous demande quel désordre est comparable à celui-là, de ne pas croire ce qui est sans contestation la chose non seulement la plus croyable, mais le fondement de toutes les choses croyables ; de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus sensés par la seule lumière de la raison ; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foi nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes forcés de confesser en mille rencontres par un témoignage que nous arrachent les premiers mouvements de la nature, mais surtout de ne pas croire la plus incontestable vérité, par les raisons mêmes qui l'établissent et qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre. Or, tel est l'état du mondain qui ne veut pas [3] reconnoître la provi-

(1) Les termes : *par un esprit d'infidélité* se retrouvent dans nos deux leçons contemporaines. Le commentaire donné dans l'édition Hatzfeld : « parce qu'il a cessé de croire », force un peu la note, et semble exclure le cas de qui aurait toujours repoussé le dogme de la providence ; il s'agit d'incrédulité actuelle, survenue récemment ou ayant toujours existé, peu importe. Cf. note 3.

(2) Et non pas *de son cœur*, comme imprime Hatzfeld, p. 7.

(3) Hatzfeld imprime : « qui ne veut *plus* reconnaître », p. 8, ce qui modifie le sens. Cf. note 1.

dence. Suivons ceci de point en point et instruisons-nous.

Car le mondain s'aveugle, dit saint Chrysostome [1], dans la source même des lumières, qui est l'être de Dieu, puisque la première et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'être de Dieu, ou de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une providence. D'où il s'ensuit [2] qu'en

(1) Dans nos manuscrits, la référence indique saint Augustin et non saint Chrysostome. Des désaccords de ce genre sont-ils l'effet de lectures inexactes, ou bien plutôt, comme je l'ai plusieurs fois insinué ailleurs (Voy. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 129[1]), l'orateur en chaire n'en aurait-il pas usé très librement avec les noms des Pères qu'il invoquait. On connaît l'anecdote de Maury, le futur cardinal, prêchant à la cour, et s'apercevant qu'un passage contre les courtisans a fait fâcheuse impression. Pour se couvrir et paraître avoir cité un extrait des Pères, il se hâte d'ajouter : « Ainsi parlait saint Jean Chrysostome ». Sans recourir à des hypothèses analogues, peut-être, si le nom de l'auteur sacré à qui était emprunté le développement échappait au moment voulu à l'orateur, celui-ci ne faisait-il pas difficulté de prononcer le nom d'un autre des Pères, ce qui expliquerait les fréquentes confusions.

(2) « On dirait aujourd'hui : d'où il suit (Il) ». Mais on disait très communément et à dessein, sans aucun air de pléonasme : *s'ensuivre de*, et l'on sait combien cette formule est prodiguée par Bourdaloue. Il n'est pas impossible cependant que Bretonneau ne soit pour beaucoup dans l'emploi fréquent de ce verbe qu'il affectionnait peut-être et qu'on ne trouve point en tous cas dans le passage parallèle de nos deux manuscrits. La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* donne : « S'ensuivre, v. n. p. Suivre, estre après ; il ne se dit qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. *Le premier chapitre et tout ce qui s'ensuit.* Il signifie aussi dériver, procéder, venir de. *Un grand bien s'ensuivit de tant de maux. Le parlement cassa la procédure et tout ce qui s'en était ensuivi.* Il se dit aussi d'une conséquence qu'on tire de quelque principe. *Voyez les erreurs, les hérésies qui s'ensuivroient de cette proposition.* En ce sens on s'en sert souvent à l'impersonnel. *Il s'ensuit de là que*, etc. » Furetière ne fait guère que répéter les mêmes remarques, mais avec des exemples : « Ce verbe, dit-il, ne se conjugue jamais qu'aux troisièmes personnes, soit dans le sens propre, où il signifie suivre, être après, comme *le premier chapitre et tout ce qui s'ensuit. La belle lui fit la réponse qui s'ensuit* (B. Rab) [Bussy Rabbutin] soit dans le sens figuré, en parlant ou d'une chose qui dérive d'une autre et qui en tire son origine, ou d'une induction et d'une conséquence qu'on tire. *Le bien qui s'ensuivit de là fut... Il a appelé de cette sentence, de ce décret et de tout ce qui s'en est ensuivi. Ce prince a protesté n'être point responsable de tous les malheurs qui s'ensuivroient de la rupture. De*

renonçant à cette providence, ou bien il ne connoît plus de Dieu, affreuse impiété : ou bien il se fait un Dieu monstrueux, c'est-à-dire un Dieu qui n'a nul soin de ses créatures, un Dieu qui ne s'intéresse ni à leur conservation ni à leur perfection, un Dieu qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, puisqu'il ne peut rien être de tout cela sans providence. De là il se réduit, ajoute saint Chrysostome, à être plus que païen dans le christianisme, ou, tout chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux et de plus corrompu. Car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la providence, ou qui en aient douté, sinon celles [1] qui, par leurs abominables maximes, portoient

ce principe, il s'ensuivroit une contradiction. Dans ces deux dernières acceptions, s'ensuivre s'emploie quelquefois avec la particule *en*, comme, *de tout cela il s'en ensuivit de grands désordres. La procédure fut cassée et tout ce qui s'en étoit ensuivi.* Ce qu'il y a encore plus à remarquer sur ce verbe, c'est qu'il s'emploie très souvent à l'impersonnel, comme, *de ce que vous dites, il s'ensuit que... Il s'ensuit de là que...* Il n'est guère en usage dans sa première signification, hors de la première phrase qu'on a rapportée. (Regn.) [Regnier]. Ce mot vient du latin *insequi.* » (*Dictionnaire de Furetière*, éd. de 1725). Voy. dans Littré les divers exemples cités, parmi lesquels : Retz, *Mémoires.* « On ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi » ; Mairet : « La guérison qui s'en est ensuivie » ; Molière : « Quels inconvénients *auroient* pu s'en ensuivre » (*Amphitr.* 2, 3) ; Pascal : « D'où il s'ensuit qu'on peut en sûreté de conscience... » (*Réponse à la Réfutation de la 12e Prov.*) ; Bossuet : Il s'en est ensuivi un changement épouvantable (*Serm. sur les Démons*). — Les remarques historiques et l'assimilation de ce verbe au mot *s'enfuir* redressent l'erreur qui a fait traiter ce mot comme s'il était un composé factice de *en* et de *suivre.* Littré signale la phrase de Bernardin de Saint-Pierre : *la perte de sa mère qui s'en était suivie,* comme une faute contre la langue.

(1) « Bourdaloue, dit ici M. Hatzfeld, fait allusion à la secte d'Epicure pour qui le souverain bien consistait dans le plaisir. » Ceci est si vrai que dans le ms. M et l'édition subreptice nous lisons au singulier : « sinon celle qui par un libertinage déclaré s'est attachée... » On rencontre dans Salvien, *De Gubernatione Dei* (l. 1, c. 1) un développement qui a peut-être inspiré Bourdaloue. Après avoir invoqué le témoignage des

les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés, celles pour qui il étoit à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtiment, ni récompense, ni providence, ni justice.

Ce n'est pas assez ; comme le mérite de la foi est de nous faire espérer contre l'espérance même : *Contra spem in spem* [1], le crime du mondain sur le sujet de la providence [2] est de se rendre incrédule et insensé contre sa raison même. Car enfin, le mondain lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'apercevoir, une providence à laquelle il ne pense pas. Comment cela ? Je m'explique [3]. Il croit qu'un Etat ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil [4] d'un prince ;

anciens philosophes en faveur de la Providence. Salvien ajoute : « Et sane invenire aliquos qui ab istorum iudicio discrepaverint, praeter Epicureorum vel quorumdam Epicurizantium deliramenta, non possum : qui sicut voluptatem cum virtute, sic Deum cum incuria ac torpore iunxerunt ; ut appareat eos qui ita sentiunt, sicut sensum Epicureorum atque sententiam ita etiam vitia sectari » (M. 63, 30 B).

(1) *Rom.* 4, 18 : « Qui contra spem in spem credidit. » Il s'agit d'Abraham n'hésitant pas à immoler son fils unique sur qui seul reposaient pourtant les promesses divines d'une postérité innombrable. — On ne voit pas ce que vient faire ici, dans l'annotation de M. Hatzfeld, la définition de la foi : *Est autem fides sperandarum substantia rerum*, etc., qu'il emprunte au ch. xi de l'épître aux Hébreux. A défaut d'une concordance qui lui eût fourni les mots allégués par Bourdaloue, il avait dans l'édition Bretonneau l'indication marginale du chapitre de l'épître aux Romains, sans le verset, il est vrai, qu'il ne s'est du reste pas toujours donné la peine d'ajouter dans les diverses occasions.

(2) « On dirait aujourd'hui au sujet de » (H). C'est contestable, car il y a une nuance de sens. C'est plutôt l'équivalent de la phrase, « sur cette question, sur ce sujet de la providence ».

(3) Sur cette expression : *je m'explique*, donnée par l'abbé Trublet, comme un « exemple » de la brièveté de Bourdaloue, et presque une hardiesse ou une création, voy. *Sermon sur la Pensée de la mort*, édit. critique. Paris, 1901, p. 24, note 16.

(4) Ce mot semble bien signifier ici, avec son sens latin de *consilium*, presque synonyme de *sagesse* : par la prudence, et non : « les vues », comme explique M. Hatzfeld. C'est au même sens que l'on dit, dans

il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie [1] d'un père de famille ; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote : et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un esprit, une intelligence qui y préside. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier ; et il veut que, sans providence, sans prudence, sans intelligence, par un pur effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières et contredire sa raison ?

Ajoutez les preuves sensibles et personnelles que le mondain, sans sortir hors de lui-même, trouve dans lui-même, mais sur lesquelles son obstination l'aveugle et l'endurcit. Car il n'y a point d'homme qui, repassant dans son esprit les années de sa vie et rappelant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains événements heureux ou malheureux, mais extraordinaires et singuliers, qui l'ont surpris et frappé, et qui sont autant de signes visibles d'une providence. Or, si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup plus encore l'est-il de ceux qui font quelque figure dans le monde [2], de ceux qui ont part aux intrigues du

l'énumération des dons du Saint-Esprit : « spiritus consilii » ; l'esprit ou le don d'intelligence et de conseil. Cf. *Is.* 11, 2 ; *requiescet super eum spiritus consilii et fortitudinis.*

(1) Sage administration de la maison (H). Le texte de M porte : « qu'une maison ne peut subsister sans la conduite d'un père de famille... »

(2) Il est fâcheux d'avoir à contester presque partout les explications données dans l'édition Hatzfeld, mais c'est encore ici le cas. La note :

monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce et dans le secret du monde [1], et plus enfin de ceux qui vivent dans le centre du monde qui est la cour [2]. Car qu'est-ce que le monde, disoit Cassiodore [3], sinon le grand théâtre et la grande école de la providence, où, pour peu qu'on fasse de réflexion, l'on apprend à tous moments qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieures à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées [4], qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et

qui attirent l'attention, pour traduire : *font quelque figure*, fausse le sens. Il suffisait de se reporter à la langue de l'époque. On lit dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* : « *Figure* signifie aussi l'état bon ou mauvais où une personne est dans le monde à l'égard de ses affaires, de son crédit, etc. *Cet homme fait une fort bonne figure à la cour ; il y fait une méchante figure.* On dit absolument *faire figure*, pour dire, estre dans une situation considérable. »

(1) Et non pas comme a mis M. Hatzfeld, omettant de nouveau deux mots : « qui entrent plus avant dans le secret du monde, p. 10. »

(2) Sur le lieu commun classique de la description de la cour, comme foyer de toutes les intrigues, voy. *Sermon sur la Pensée de la mort*, p. 35, note 16.

(3) «Cassiodore (Magnus Aurelius), né à Squillace en Calabre, vers 470, mourut plus que nonagénaire vers 564. Il fut préfet, secrétaire d'Etat, chancelier sous Théodoric, roi d'Italie, enfin, sénateur et consul de Rome. Il écrivit une *Chronique* et une *Histoire des Goths*, dont nous n'avons plus que l'abrégé fait par Jornandès. Puis, quittant le monde, il se retira dans un monastère de la Calabre. Il forma une Bibliothèque et composa de bons livres, surtout celui de *Institutione divinarum lectionum*, et d'autres ouvrages d'un style moral et sententieux. Ils ont été recueillis par dom J. Garet, et publiés à Rouen en 1679, en 2 vol. in-fol. » — De cette notice que j'emprunte à la *Table et Notice des Pères et autres auteurs cités par Bourdaloue*, par J. B. M. Gence (éd. Lebel, 1812, t. XVI, p. 394, je retiens surtout la date de la publication des œuvres de Cassiodore (Cf. Migne, t. 69 et 70). Peut-être explique-t-elle le nombre relativement considérable d'emprunts faits par Bourdaloue. Cassiodore est cité plus de sept fois dans les sermons. Voir le relevé dans la table de Gence, *l. c.* On n'y rencontre pas néanmoins le passage invoqué ici.

(4) « Décide souverainement » (H). Est-ce tout à fait cela ? L'Académie (1re édition du *Dictionnaire*), explique : « On dit : ordonner de

qui vivifie [1], qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses ?

Il n'y a donc point d'hommes dans le monde qui, selon les règles ordinaires, dussent croire d'une foi plus ferme la providence, que ceux qui se piquent d'avoir la science du monde et d'être les sages du monde. Mais par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point qui soient communément plus infidèles touchant la providence et qui semblent plus la méconnoître. Et comme il n'y aura jamais d'homme sur la terre et qu'il n'y en a jamais eu à qui il eût été moins pardonnable de former quelque doute sur la providence qu'au patriarche Joseph, après les miracles éclatants que Dieu avoit opérés dans sa personne, aussi ces prétendus sages du monde sont-ils plus coupables, en rejetant la providence, de refuser à Dieu l'hommage d'un attribut dans la connoissance duquel Dieu prend plaisir, pour ainsi dire, à les élever.

Leur aveuglement va encore plus loin et il consiste en ce qu'ils ne veulent pas rendre librement et chrétiennement à la providence un aveu qu'ils lui rendent souvent par nécessité, ou plutôt par emportement de chagrin et de désespoir. Car, prenez garde, chrétiens : ce mondain qui oublie Dieu et la providence tandis qu'il est dans la prospérité et que tout lui succède [2] selon ses désirs, est le

quelque chose, pour dire : en disposer. *Vous n'avez qu'à ordonner de toutes choses comme il vous plaira.* » — C'est donc moins l'idée de décision sans appel et souveraine que celle de disposition et agencement qui ressort ici.

(1) Allusion à ces passages de la Bible : *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat* (I *Reg.* 2, 6-7, et : *Ego occidam et ego vivere faciam... Deut.* 32, 39).

(2) Bossuet, *Hist. univ.*, l. IX : « Tout lui succédait » ; Molière, *Dép. amour.* III, 1. :

Quelque chose de bon nous pourra succéder (H).

« Succéder signifie aussi *réussir*. Tout ce qu'il entreprend lui succède,

premier à murmurer contre cette même providence et contre Dieu, quand il lui survient une disgrâce qu'il n'avoit pas prévue. Comme si c'étoit un soulagement pour lui d'avoir à qui s'en prendre dans son malheur, il en accuse Dieu, et, par la plus étrange contradiction, il l'attribue à cette providence même qu'il nioit par une fière et orgueilleuse impiété. Or, qu'y a-t-il de plus bizarre que de ne vouloir pas reconnoître une providence pour lui obéir, et pour se conformer à elle, et d'en reconnoître une pour l'outrager ?

Voici quelque chose encore de plus surprenant. C'est que souvent le libertin veut douter de la providence par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement la providence et qui seules devroient suffire pour la lui persuader. Car sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la providence d'un Dieu ? Sur ce qu'il voit le monde rempli de désordre. Et c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein, sont-ils des désordres, et pourquoi lui paroissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre ? Or, qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la providence ? Il se fait donc une difficulté de cela même qui résout la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devoit affermir sa foi. Mais s'il y avoit, dit-il, une providence, arriveroit-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés ? Et moi, je réponds : mais de ce que les hommes eux-mêmes en sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique de la providence, qui ne

tout lui succède à souhait. » (*Dict. de l'Académie*, éd. de 1694, t. II, p 510, col. 2). Cf. Vaugelas, *Remarques*, éd. de 1697, t. II, p 863 ; ses observations portent sur l'emploi de l'auxiliaire *avoir* : « Il faut dire : *cette affaire lui a bien succédé*, et non pas *lui est bien succédée*. »

permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles passent et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses ? Si les hommes ne se scandalisoient plus de rien, c'est alors qu'on pourroit peut-être douter qu'il y eût une providence, et que peut-être l'impie pourroit dire dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu. Mais tandis qu'on [1] se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, tandis qu'on abhorre l'impiété, tandis que la haine publique s'élève contre l'iniquité, la providence est à couvert [2] et rien de tout cela ne prévaut contre elle. Or, on se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une providence. Il est vrai, on commettra dans le monde des crimes honteux, des perfidies noires, des trahisons lâches. Mais ces crimes ne seront honteux, que parce qu'il y a une providence qui y attache un caractère de honte et qui nous le fait voir ; ces perfidies ne seront détestées comme perfidies, que parce qu'il y a une providence qui fait aimer la bonne foi ; ces trahisons ne seront réputées lâches, que parce qu'il y a une providence qui met en crédit l'honneur et la probité. On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera ; mais ces désaveux, ces remords, cette confusion seront, dans ces actions-là même, autant d'arguments [3] en faveur de la

(1) Au sens de *tant que, aussi longtemps que ; donec*. Cf. *Sermon sur la Pensée de la mort*, p. 39, n. 32 et plus bas, p. 31, ligne 3.

(2) Ne court aucun risque, est sauve (H).

(3) « Autant d'arguments tirés de ces actions mêmes » (H). Voilà qui modifie encore, et gratuitement, la pensée de Bourdaloue. *Argument*, synonyme de *preuve*, est appliqué ici explicitement par l'orateur aux actions elles-mêmes qui sont des démonstrations de la providence. L'explication insinue au contraire qu'en raisonnant et argumentant, on peut tirer de ces actions des preuves. Ce serait presque le contraire de la pensée qui nomme preuves vivantes de la providence les scandales mêmes objectés par les incrédules.

providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie ne tireroit-il pas, si on ne les désavouoit plus, si l'on ne s'en cachoit plus, si l'on n'en rougissoit plus ! Voilà le désordre de celui qui renonce à la providence par un esprit d'incrédulité.

Mais supposons qu'il le fasse sans préjudice de sa foi et par une simple révolte de cœur. Autre désordre encore moins soutenable, de croire une providence qui préside au gouvernement du monde et de ne vouloir pas se soumettre à elle, de ne vouloir pas se régler par elle, ni agir de concert avec elle, d'être assez téméraire, ou plutôt assez insensé, non seulement pour affecter de s'en rendre indépendant, mais pour prétendre arriver malgré elle aux fins qu'on se propose, et venir à bout de ses entreprises par d'autres moyens que ceux qu'elle a marqués. Tel est néanmoins le désordre [1] où conduit insensiblement l'esprit du monde.

En croyant même une providence, on vit dans le monde comme si l'on ne la croyoit pas. Car on croit une providence (appliquez-vous, mon cher auditeur, et reconnoissez-vous ici), on croit une providence, et toutefois on agit dans les affaires du monde avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressements, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succès, avec le même abattement dans les afflictions, avec la même présomption

(1) L'édition de 1716 (Rigaud, in-12, t. II, du *Carême*, p. 314), qui est une réimpression, avec justification et pagination identique à celle de 1708, présente cette faute : *Telle est néanmoins le désordre...* qui ne se trouvait point dans les exemplaires précédents. Ce sont là de minutieuses remarques comme en faisait Rochebilière sur les diverses éditions anciennes qu'il connaissait si bien. C'est par là qu'on arrive à constater combien facilement les imprimeurs d'autrefois remettaient à la composition un ouvrage, sans y faire aucun changement de pagination ou autre, sauf les erreurs, inévitables dans une nouvelle impression.

dans les entreprises, que si cette providence étoit un nom vide et qu'elle ne décidât de rien ni n'eût part à rien. En effet, si la foi de la providence entroit dans la conduite de notre vie autant qu'elle y devroit entrer, c'est-à-dire si nous ne perdions jamais cette providence de vue et si chacun de nous ne se regardoit que comme un sujet né pour exécuter ses ordres, dès là [1] il n'y auroit rien dans nous que de raisonnable : nous ne serions ni passionnés, ni emportés, ni vains, ni inquiets, ni fiers, ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes : soumis à cette providence, nous aurions dans le monde des intérêts sans attachements, des prétentions sans ambition, des avantages sans orgueil ; nous n'abuserions ni des biens ni des maux, et nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentiments et de désirs qui, selon la maxime de saint Paul, nous rendroit modestes dans la prospérité et patients dans l'adversité [2]. Pourquoi ? Parce que tout cela est essentiellement renfermé dans ce que j'appelle la subordination ou la soumission d'une âme fidèle à la providence de Dieu. Mais parce que l'esprit du monde qui prédomine en nous, nous fait abandonner cette providence, par une suite inévitable, nous tombons en mille désordres. Nous recevons de Dieu des bienfaits sans les reconnoître [3] et des châtiments sans en profiter [4]. Ce qui devroit nous convertir nous endurcit, et ce qui devroit

(1) Sur cette sorte d'équivalent de *dès lors*, si fréquemment employé par Bourdaloue, voy. la *Revue Bourdaloue* du 1er janv. 1903, p. 87. On lit au *Dictionnaire de l'Académie*, 1re, éd., t. I p. 622, col. 1 : « Dès là, adv. Sans autre chose, sans rien dire davantage, puisque cela est ainsi. *Vous croyez que je vous suis obligé, dès là vous vous êtes trompé, dès là je vis bien que je passerois pour dupe.* »

(2) Est-ce une allusion au passage de l'Epître aux Philippiens (4, 12) « scio et humiliari, scio et abundare (ubique et in omnibus institutus sum) et satiari et esurire, et abundare et penuriam pati » ?

(3) « Sans en être reconnaissants » (H).

(4) « En nous résignant à la volonté de Dieu » (H).

nous sanctifier nous irrite et nous désespère. Nous nous élevons où il faudait nous humilier et nous nous troublons où il faudrait bénir Dieu et nous consoler. Des succès d'autrui, nous nous faisons par envie de honteux chagrins, et des chagrins d'autrui, de malignes joies. Il n'y a pas un mouvement de notre cœur qui ne soit, pour ainsi parler, hors de sa place ; et cela, parce que ce n'est plus du premier mobile [1], je veux dire de la foi d'une providence, que nous recevons l'impression. Or, dès là, Seigneur, comment ne serions-nous pas de toutes vos créatures les plus criminelles, puisqu'en nous retirant d'une conduite aussi sainte et aussi droite que la vôtre, il ne nous reste plus que des voies trompeuses et détournées, où nous faisons autant de chutes que de pas ?

Prenez garde, chrétiens, et pour bien comprendre la vérité que je vous prêche, remarquez que cet homme du siècle qui se détache de la providence, pour ne plus dépendre d'elle, ne le fait, ou que pour vivre au hasard et pour suivre en aveugle le cours de la fortune, dont le torrent entraîne toutes les âmes foibles, ou que pour se gouverner selon les vues de la prudence humaine [2], dont les sages du monde prennent le parti. Or, je soutiens que l'un et l'autre sont pour Dieu l'outrage le plus sensible, et il n'y a personne de vous qui n'en doive convenir avec moi. Car de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, et d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des païens, qui, comme l'observe saint Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les événements du monde, aimèrent mieux se faire une divinité bizarre, qu'ils appelèrent Fortune,

(1) « Allusion au premier mobile du monde dans la philosophie d'Aristote » (H).

(2) Voyez le *Sermon sur la Prudence du monde*. *Revue d'hist. litt. de la France*, 15 juillet 1903.

jusqu'à [1] lui ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans leurs besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'apaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grâces quand ils supposoient qu'elle leur étoit favorable ? Idolâtrie dont les sages mêmes du paganisme ne pouvoient supporter l'abus. Quelle indignité, disoit un d'entre eux, de voir aujourd'hui la Fortune adorée partout, invoquée partout et, au mépris des dieux mêmes, révérée partout comme la divinité du monde ! *Quid enim est quod nunc toto orbe, locisque omnibus Fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur* [2] ?

Et n'est-ce pas aussi, chrétiens, ce que Dieu reprochoit aux Israélites, quand il leur disoit par la bouche d'Isaïe : *Et vos, qui dereliquistis Dominum, et obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunae mensam, et libatis super eam, numerabo vos in gladio* [3]. Pour vous qui avez méprisé mon culte, vous qui dressez un autel à la Fortune, et qui, par une apostasie secrète, lui faites dans le fond de vos cœurs des sacrifices, sachez que ma justice vengeresse ne vous épargnera pas. Or, ce sacrilège n'a pas seulement été le crime des Juifs et des païens : on le voit encore au milieu du christianisme, surtout à la cour ; et c'en est un des plus grands scandales. Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que moi : l'idole de la cour, c'est la Fortune ; c'est à la cour qu'on l'adore ; c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut ; c'est à la cour qu'on règle par elle ses amitiés, ses respects [4], ses services, ses com-

(1) Ils en firent une divinité, au point de lui ériger des temples (H).

(2) Pline, II, VII : « Quelle indignité de voir que partout dans l'univers on invoque la Fortune, on ne pense qu'à elle, on ne nomme qu'elle, on n'adore qu'elle » (H).

(3) *Is.* 65, 11.

(4) Qui l'on doit respecter, et jusqu'à quel point (H).

plaisances, jusques à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous ; ses vices nous deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Oserai-je le dire ? Qu'un démon sorti de l'enfer se trouvât dans un haut degré d'élévation et de faveur, on lui offriroit de l'encens. Mais que ce même homme qu'on idolâtroit, vienne à déchoir, et qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on. Tous ses faux adorateurs disparoissent, et sont les premiers à l'oublier : pourquoi ? parce que cette idole de la Fortune qu'on respectoit en lui ne subsiste plus. Je sais qu'en tout cela l'on se regarde soi-même ; mais c'est justement le désordre de se regarder et de se rechercher ailleurs soi-même qu'en Dieu et dans sa providence. Il n'y a pas jusques aux gens de bien et aux spirituels, qui ne se laissent surprendre à l'éclat d'une fortune mondaine, et qui n'aient quelque part à cette idolâtrie. Non pas, après tout, qu'il soit absolument défendu de se servir de ceux qui sont en crédit, pourvu qu'on les considère comme les ministres de la providence ; mais alors on ne s'appuie sur eux que selon les vues de Dieu ; et l'on ne les emploie pas, ainsi que nous le voyons tous les jours, pour opprimer l'un, pour supplanter l'autre, pour soutenir l'injustice et pour faire triompher l'iniquité.

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la providence pour se conduire selon la prudence humaine, devroit être exposé à moins de désordres ; mais c'est en quoi nous nous trompons. Dans ces partisans de la fortune, il y a plus de témérité ; mais dans ces sages du monde, il y a plus d'orgueil. Or, rien n'offense plus Dieu que l'orgueil ; et n'est-ce pas ici qu'il paroît évidemment ? Car quel orgueil, qu'un homme faisant fond sur soi-même, s'assurant de soi-même, ne comptant que sur soi-même, se croie suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même,

et pour avoir droit ensuite de s'applaudir [1] à soi-même de ses avantages, jusques à dire intérieurement, comme ces impies dans l'Ecriture : *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit haec omnia* [2] : C'est moi qui me suis fait ce que je suis ; c'est par mon industrie et par mon travail que je suis parvenu là : l'établissement de ma maison, le succès de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains, et non de la main du Seigneur ! Quel orgueil que, n'ayant pas assez de lumières pour nous passer, en mille conjonctures, du conseil des hommes, nous pensions en avoir pour n'être pas obligés de consulter Dieu ? Et afin de réduire cette vérité à quelque espèce particulière, quel désordre, par exemple, qu'un père suivant les seules maximes de la sagesse mondaine s'estime capable de disposer souverainement de ses enfants, de déterminer leur vocation, de les engager en tels emplois [3], de leur procurer tels bénéfices [4], de leur faire prendre telle ou telle route, sans examiner si ce sont les voies de Dieu ? A quoi s'expose-t-il par là, et quelles en sont pour lui, aussi bien que pour ses enfants, les affreuses conséquences ; puisque tout cela, et pour ses enfants et pour lui-même, a de si étroites liaisons avec le salut ! Car enfin, du moment que l'homme entreprend de se gouverner indépendamment de Dieu, il se charge devant Dieu de toutes les suites [5]. Si elles sont malheureuses, il en prend sur lui le crime ;

(1) « Cf. Corneille, *Nicomède*, IX, v.

« Et lorsqu'à nos desseins elle a feint d'applaudir ».

Cf. aussi Bossuet, *Panég. de saint Bernard* : « Tout lui rit, tout lui applaudit » (H).

(2) *Deut.*, 32, 27.

(3) Voyez, sur cette insistance de Bourdaloue à choisir ce genre d'exemples, plus bas, p 224 et 611.

(4) Sur les abus relatifs aux bénéfices ecclésiastiques, voyez les *Nouveaux sermons inédits*, p. 35.

(5) De toutes les conséquences (H).

et comme la prudence humaine, même la plus raffinée, est sujette à mille erreurs, qui peut dire combien de dettes il accumule les unes sur les autres, dont il faudra rendre compte un jour au souverain juge? Quand j'ai recours à Dieu, c'est-à-dire quand, après avoir mûrement délibéré selon l'esprit de ma religion, tâché de bonne foi à connoître [1] l'ordre de Dieu, je viens à décider et à conclure, je puis alors avoir cette confiance, ou que je conclus sûrement, ou que, si je manque, Dieu suppléera à mon défaut [2]; que, si je m'égare, Dieu aura d'autres voies pour me redresser, et qu'il ne m'imputera pas mon égarement. Pourquoi? Parce qu'autant qu'il étoit en moi, j'ai suivi les règles de la prudence chrétienne, en le priant de m'éclairer, et usant des moyens qu'il m'a donnés pour m'instruire de sa volonté. Mais quand je veux moi-même me conduire, je dois répondre de moi-même et en répondre à un Dieu jaloux de ses droits, et qui, offensé de mon orgueil, n'est pas dans la disposition de me faire grâce. De là [3], en quels abîmes vais-je me précipiter? Car, pour demeurer toujours dans le même exemple, qu'un père dispose de ses enfants selon les idées de cette damnable politique du monde qui lui sert de règle, qu'arrive-t-il? Vous le savez, pour en élever un, il sacrifie tous les autres; par prédilection pour ceux-ci, il ne fait à ceux-là nulle justice; il destine à l'Eglise ceux qui pouvoient faire leur devoir dans le monde et il engage dans le monde ceux qui pouvoient utilement servir l'Eglise; et parce qu'il est néanmoins vrai que leur destinée temporelle a un enchaînement presque infaillible avec leur prédestination éternelle [4], en pensant les

(1) Sur l'emploi de mot *tâcher à*, voyez les exemples cités par Littré qui réfute la distinction de sens entre *tâcher à* et *tâcher de*.

(2) A ce que je ne puis faire (II).

(3) Hatzfeld imprime à tort : « *Dès là*, en quels abîmes », p. 21.

(4) Voyez dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 33 à 47, le sermon *sur le devoir des Pères envers leurs enfants*.

établir tous, il les damne tous, et lui-même se damne avec eux et pour eux. S'il s'étoit, en père chrétien, adressé à Dieu, il se fût préservé de tous ces désordres ; mais il n'en a voulu croire que lui-même, et n'en croyant que lui-même, il s'est perdu, il a perdu ses enfants, et [1] s'est rendu devant Dieu personnellement responsable de leur perte et de la sienne.

Voilà pourquoi le plus sage des hommes, Salomon, faisoit à Dieu cette excellente prière : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit, et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te* [2]. Donnez-moi, Seigneur, cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle travaille avec moi, et que, sans me tromper jamais, elle m'apprenne comment je dois agir, et ce qui vous est agréable. Prière, mes chers auditeurs, que nous devons faire, chacun dans notre condition, tous les jours de notre vie, prière que Dieu écoutera, parce que ce sera un hommage que nous rendrons à sa providence ; prière qui fera descendre sur nous les plus abondantes bénédictions du ciel, parce qu'en honorant Dieu, elle engagera [3] Dieu à s'intéresser [4] pour nous. Sans cela, sans cette soumission à la providence de notre Dieu, nous ne serons pas seulement les plus criminels, mais les plus malheureux de tous les hommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECOND POINT

C'est un sentiment de saint Augustin qui ne peut être contesté, et qui me paroît aussi propre à nous imprimer

(1) Et non pas comme dans Hatzfeld : il a perdu ses enfants, il s'est...
(2) *Sap.* 9, 4.
(3) Elle fera à Dieu comme une sorte d'engagement, d'obligation (H).
(4) Entrer dans nos intérêts. Cf. Corn. *Polyeucte*, I, IV :
« Je sens déjà mon cœur qui pour lui s'intéresse » (H).

une haute idée de Dieu qu'à nous donner une connoissance parfaite de nous-mêmes ; savoir, que Dieu ne seroit pas Dieu, si, hors de lui, nous pouvions trouver un bonheur solide ; et que la preuve la plus convaincante et la plus sensible qu'il est notre dernière fin et notre souveraine béatitude, est qu'en nous éloignant de lui par le péché, nous devenons malheureux : *Iussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus poena sit ipsi sibi* [1]. Vous l'avez ordonné, Seigneur, disoit ce grand homme faisant à Dieu l'humble confession de ses misères et les déplorant, vous l'avez ainsi ordonné, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se dérègle, et qui veut sortir des bornes de la sujétion et de la dépendance en se séparant de vous, trouve sa peine dans lui-même. Or, c'est là justement, chrétiens, la seconde proposition que j'ai avancée ; et c'est assez de l'avoir conçue [2], pour en être persuadé : le plus grand malheur de l'homme est de se détacher de Dieu, et de vouloir se soustraire aux lois de sa providence. Pourquoi cela ? En voici les raisons. C'est qu'en renonçant à cette providence adorable, l'homme demeure, ou sans conduite, ou abandonné à sa propre conduite, source infaillible de tous les maux ; c'est qu'en quittant Dieu, il oblige Dieu pareillement à le quitter, et à retirer de lui cette protection paternelle, qui fait, selon l'Ecriture, toute la félicité des justes sur la terre ; c'est qu'il se prive par là de la plus douce, ou plutôt de l'unique consolation qu'il peut avoir en certaines adversités, où la foi seule de la providence le pourroit soutenir ; enfin, c'est que ne voulant pas dépendre de Dieu par une soumission libre et volontaire, il en dépend malgré lui par une sou-

(1) Aug. *Conf.* l. 1, c. 12. *Iussisti enim et sic est ut poena sua sibi sit omnis inordinatus animus* (M 32, 670). Cf. *Sermons inédits*, p. 349[1].

(2) « Qu'elle soit née dans notre esprit (H) ». C'est encore un contresens. L'orateur veut dire : c'est assez de l'avoir *comprise*. Cf. p. 36[4]

mission forcée, et que, refusant de se captiver sous une loi d'amour, il ne peut éviter d'être assujéti aux lois les plus dures d'une rigoureuse justice : quatre raisons qui demanderoient autant de discours [1] pour être traitées dans toute leur étendue et toute leur force, mais dont l'exposition simple et courte suffira pour vous convaincre et pour vous toucher.

Imaginez-vous donc d'abord, disoit saint Chrysostome, un vaisseau en pleine mer, battu des vents et des tempêtes, bien équipé néanmoins et bien pourvu de tout le reste, mais qui n'a ni pilote ni gouvernail : tel est l'homme dans le cours du monde, quand il n'a plus Dieu pour règle de sa conduite. Au défaut de la providence, sur quoi peut-il faire fond et à quoi peut-il s'attacher? S'il trouvoit hors de cette providence quelque chose de stable qui l'arrêtât et qui le fixât, son état peut-être seroit moins à plaindre ; mais il faut qu'il convienne avec moi qu'en renonçant à la providence, et en secouant le joug de Dieu, il ne lui reste que l'un ou l'autre de ces deux partis, je veux dire, ou de mettre son appui dans les hommes, ou d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même. Or, des deux côtés, sa condition est également déplorable : et quoi qu'il fasse, il est inévitablement et incontestablement malheureux. Car d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même, qu'y a-t-il, à le bien prendre, de plus terrible [2] ? et pour peu que l'homme se connoisse, est-il rien qui soit plus capable de le désoler et de le consterner? Si je me trouvois seul et sans guide dans une solitude affreuse, exposé à tous les risques d'un égarement sans retour, je serois dans des frayeurs mortelles. Si, dans une

(1) Sur cette formule fréquente chez Bourdaloue, Voy. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 257[3] et plus bas, p. 64, ligne 14.

(2) Cf. Pascal, XII. « C'est en vain, ô hommes ! que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à tant de misères, etc. (H).

pressante maladie, je me voyois abandonné, n'ayant que moi-même pour veiller sur moi, je n'oserois plus compter sur ma guérison. Si dans une affaire capitale, où il s'agiroit pour moi non seulement de ma fortune, mais de ma vie, tout autre conseil que le mien me manquoit, je me croirois perdu et sans espérance. Comment donc au milieu du monde, de tant d'écueils et de pièges qui m'environnent, de tant de périls qui me menacent, de tant d'ennemis qui me poursuivent, de tant d'occasions où je puis périr, sans autre secours que moi-même, pourrai-je vivre en paix, et n'être pas dans de continuelles alarmes ? Aussi, chrétiens, ce qui fait tous les jours le malheur de l'homme, c'est l'homme même, obstiné à ne vouloir dépendre que de lui-même. Ce qui rend l'homme malheureux, ce n'est point ce qui est hors de lui, ni ce qui est au-dessus de lui, ni ce qui paroît même plus déclaré contre lui ; mais il est lui-même la source de ces peines [1], parce qu'il veut être lui-même la règle de ses actions. Et il faut par nécessité que cela soit ainsi ; car comme, selon l'Ecriture, les pensées des hommes sont incertaines, confuses, timides, surtout à l'égard de ce qui les touche, *Cogitationes mortalium timidae* [2], si l'homme, réduit à lui-même, ne suit que ses propres vues, dès lors le voilà dans l'inquiétude, dans l'irrésolution, dans le trouble, ne pouvant plus s'assurer de rien, obligé à se défier de tout, livré à ses caprices, à ses inégalités, à ses inconstances, esclave d'une imagination qui le joue, sujet aux altérations d'un tempérament qui le domine. Comme il est rempli de passions, et de passions toutes contraires, il doit s'attendre à en être

(1) Cf. Pascal, IV : « Ainsi l'homme est si malheureux qu'il s'ennuierait même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa complexion » (H).

(2) *Sap.* 9, 14. Voyez ce texte invoqué et développé dans le *sermon sur la Pensée de la mort*, p. 50.

déchiré ; et s'il se renferme dans lui-même, dès lors le voilà, selon les différentes situations, accablé de tristesse, saisi de crainte, envenimé de haine, infatué [1] d'amour, dévoré d'une ambition démesurée, desséché des plus malignes envies, transporté de colère, outré de douleur, trouvant en lui-même non pas un supplice, mais un enfer [2].

Je sais, chrétiens, qu'il a une raison supérieure à tout cela, dont il peut et dont il doit s'aider ; mais si, d'une part, elle lui est de quelque secours, que ne lui fait-elle pas souffrir de l'autre ? A quoi lui sert, dit saint Augustin, cette raison non soumise à Dieu et bornée à ses foibles lumières, sinon à le rendre encore plus malheureux, à lui découvrir des biens auxquels il ne peut parvenir, à lui représenter des maux qu'il ne sauroit éviter, à exciter en lui des désirs qu'il ne contente jamais, à lui causer des repentirs qui le tourmentent toujours, à lui donner du dégoût pour ce qu'il a, à lui faire sentir la privation de ce qu'il n'a pas, à lui faire apercevoir dans le monde mille injustices qui le désespèrent et mille indignités qui le révoltent ? Il raisonne sur tout, mais ses raisonnements l'affligent ; il prévoit tout, mais ses prévoyances le tuent ; il affecte [3] d'être prudent et sage, mais n'est-ce pas de cette prudence même et de cette vaine sagesse que naissent ses amertumes et ses chagrins ? S'il se laissoit conduire à Dieu, la seule vue d'une providence occupée à veiller sur lui fixeroit ses pensées, borneroit sa cupidité, adouciroit ses passions, fortifieroit sa raison, et, dans ce calme de toutes les puissances de son âme, il seroit heureux ; mais

(1) Rendre fou par l'amour. C'est le sens propre du mot. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 191[2].

(2) Ce paragraphe est à comparer avec les deux mss. parallèles où les expressions plus fortes, ne sont pas moins justes.

(3) Il prétend être prudent (H).

parce qu'il veut l'être sans Dieu et par lui-même, il ne trouve hors de Dieu et dans lui-même que misère et affliction d'esprit.

Que fera-t-il donc ? Convaincu de son insuffisance et ne voulant pas s'attacher à Dieu, mettra-t-il sa confiance dans les hommes ? Ah ! mes chers auditeurs, autre misère encore plus grande ! Car, dit le Saint-Esprit, malheur à celui qui s'appuie sur l'homme et sur un bras de chair : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* [1] ! Et en effet, sans parler du reste, à quelle servitude cet état n'engage-t-il pas ? quelle bassesse, en secouant le joug de Dieu, de s'imposer le joug de l'homme ; c'est-à-dire de ne plus vivre qu'au gré de l'homme, de ne plus subsister que par son crédit, de n'avoir plus d'autres volontés que les siennes, de ne plus faire que ce qui lui plaît, d'être obligé sans cesse à le prévenir, à le ménager, à le flatter ; d'être toujours en peine si l'on est dans ses bonnes grâces ou si l'on n'y est pas, s'il est content ou s'il ne l'est pas ! Est-il un esclavage plus ennuyeux et plus fatigant ? Mais dépendre de Dieu, dont je suis sûr que la providence ne me peut manquer, voilà ce qui fait ma félicité et ce qui faisoit celle de saint Paul, quand il disoit : *Scio cui credidi* [2] : Je sais à qui j'ai confié mon dépôt. Au contraire, quand je pense qu'au défaut de Dieu, sur qui je ne veux pas me reposer, je confie ce dépôt, c'est-à-dire ma destinée et mon sort, à des hommes volages, à des hommes [3] intéressés, à des hommes amateurs d'eux-mêmes, qui ne me considèrent [4] que pour eux-mêmes, et qui compteront pour rien [5] de m'abandon-

(1) *Jer.* 17, 5.
(2) 2 *Tim.* 1, 12.
(3) Hatzfeld a laissé tomber cette répétition et il donne : « à des hommes volages, intéressés, à des hommes. ».
(4) Qui n'ont de considération pour moi (H).
(5) Qui ne feront nulle difficulté de m'abandonner (H).

ner dès que je commencerai de leur être à charge ou que je cesserai de leur être utile ; ah ! chrétiens, pour peu que j'aie de sentiment, il faut que j'avoue qu'il n'est rien de comparable à mon malheur. Et certes, dit saint Chrysostome, si cette providence aimable d'un Dieu pouvoit être suppléée à notre égard par la protection des hommes, ce seroit surtout par celle des princes, que nous regardons comme les dieux de la terre, ou par celle de leurs ministres et de leurs favoris, qui nous semblent tout-puissants dans le monde. Or, ce sont justement là ceux sur qui l'Ecriture nous avertit de ne pas établir notre espérance, à moins que nous ne voulions bâtir sur un fondement ruineux : *Nolite confidere in principibus.* Et afin que l'expérience nous rendît sensible ce point de foi, ce sont ceux dont la faveur opiniâtrement recherchée et inutilement entretenue, par une juste punition de Dieu, fait tous les jours plus de misérables, plus d'hommes trompés, délaissés, sacrifiés, et par conséquent plus de témoins de cette grande vérité, que dans les enfants des hommes, je dis même selon le monde, il n'y a point de salut [1] : *In filiis hominum, in quibus non est salus* [2].

Cependant, chrétiens, voici le comble de l'aveuglement du siècle. Quelque persuadé que l'on soit d'une vérité dont on a tant de preuves, et qu'il nous est si important de bien comprendre, on s'obstine à la combattre, et l'on aime mieux être malheureux en dépendant de la créature, que d'être heureux en s'assujétissant au Créateur. Malgré les rigoureuses épreuves [3] qu'on fait tous les jours de l'indifférence, de la dureté, de l'insensibilité de ces fausses divinités de la terre, par une espèce d'enchantement, on

(1) Hatzfeld supprime l'adjectif et donne : « témoins de cette vérité... »
(2) *Ps.* 145, 2-3.
(3) Expériences (H).

consent plutôt à souffrir et à gémir en comptant sur elles, qu'à jouir de la liberté par une sainte confiance en Dieu. Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans et à ces esclaves du monde, ce qui se passe en eux ; et voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une perpétuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent dans le cours même de leurs prospérités ? Mais quand, après bien des intrigues, leur politique [1] vient à échouer, et que, par une disgrâce imprévue qui les déconcerte et qui dérange tous leurs desseins, ils se voient oubliés, négligés, méprisés ; ah ! mes frères, s'écrie saint Augustin, c'est alors qu'ils rendent un hommage solennel à cette providence dont ils n'ont pas voulu dépendre. Et c'est alors même aussi que Dieu a son tour, et que, par une espèce d'insulte que lui permet sa justice, et qui ne blesse en rien sa miséricorde, il croit avoir droit de leur répondre, avec ces paroles du Deutéronome : *Ubi sunt dii eorum in quibus habebant fiduciam ? Surgant, et opitulentur vobis* [2]. Où sont ces dieux dont vous vous teniez sûrs, et qui devoient vous maintenir ? ces dieux dont la protection vous rendoit si fiers, où sont-ils ? *Surgant, et in necessitate vos protegant* [3]. Qu'ils paroissent maintenant, et qu'ils viennent vous secourir ! C'étoient vos dieux, et vous faisiez plus de fond sur eux que sur moi : eh bien, adressez-vous donc à eux dans l'extrémité où vous êtes ; et puisque vous les avez servis comme des divinités, qu'ils vous tirent de l'abîme, et qu'ils vous relèvent ! *Surgant, et opitulentur vobis !*

De là, chrétiens, quelle consolation pour un homme ainsi abandonné de Dieu, après qu'il a lui-même aban-

(1) Tout leur plan de conduite (H).
(2) *Deut.* 32, 37.
(3) *Ibid.* 38.

donné Dieu ? Quelle consolation, dis-je, surtout en certains états de la vie, où la foi seule d'une providence nous peut soutenir ? Car tandis que [1] cette foi m'éclaire, et que je suis bien persuadé de ce principe, qu'il y a un Dieu, dispensateur des biens et des maux, en sorte qu'il ne m'arrive rien que par son ordre, et que pour mon salut et pour sa gloire, j'ai dans moi un soutien contre tous les accidents. Quelque indocile, quelque révolté même que je sois selon les sentiments naturels, je ne laisse pas au moins, dans la partie supérieure de mon âme, et suivant les vues que me donne la foi, de me dire à moi-même : J'ai tort de murmurer et de me plaindre : Dieu l'a ainsi ordonné ; et puisque c'est sa volonté, je dois m'y soumettre. Or, en me condamnant de la sorte, je me console, et cette pensée me fortifie ; quoique je ne la goûte pas peut-être d'abord, il suffit que je l'approuve, et que j'y puisse revenir quand il me plaira, pour qu'elle me soit une ressource toujours présente dans ma douleur. Mais quand j'ai une fois effacé de mon esprit cette idée de la providence, s'il me survient une affliction de la nature de celles où la raison de l'homme est à bout, et qui ne peuvent recevoir de la part du monde aucun soulagement, où en suis-je, et que me reste-t-il, sinon de boire tout le calice [2], et de le boire tout pur, comme les pécheurs, sans tempérament [3] et sans mélange ? *Verumtamen fæx eius non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ* [4]. Or, dans le cours de la vie et des révolutions qui y sont si ordinaires, il n'est rien de plus commun [5]

(1) Cf. plus haut, p. 151.

(2) Allusion au calice de la fureur divine dont parle le psalmiste *Ps.* 74,9. Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1903, p. 264.

(3) Sans adoucissement (Hz. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 762.

(4) *Ps.*, 74, 9.

(5) Hatzfeld imprime : « Il n'est rien plus commun ». C'est la langue du temps, mais ce n'est pas le texte de la première édition.

que ces sortes d'états ; et Dieu le permet, chrétiens, pour nous convaincre encore plus sensiblement de la nécessité où nous sommes de nous attacher à sa providence ; et pour nous faire voir la différence de ceux qui se confient en elle, et de ceux qui refusent de marcher dans ses voies. Car de là vient qu'un juste affligé [1], persécuté, et, si vous voulez, opprimé, demeure tranquille, possède son âme dans la patience [2] et, dans une paix qui, selon l'Apôtre, surpasse tout sentiment humain [3], tire de ses propres maux sa consolation. Pourquoi ? Parce qu'il envisage dans l'univers une providence à qui il se fait un plaisir de se conformer. *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est* [4]. C'est le Seigneur qui m'avoit donné ces biens, c'est lui-même qui m'en a dépouillé : que son nom soit à jamais béni ! Au lieu que l'impie, frappé du coup qui l'atterre, fait, pour ainsi dire, le personnage [5] d'un réprouvé, blasphémant contre le ciel, trouvant tout odieux sur la terre, accusant ses amis, plein de fureur contre ses ennemis, se désespérant, et dans son désespoir n'ayant pas même, non plus que ce riche de l'enfer [6], une goutte d'eau, c'est-à-dire d'onction et de consolation. Pourquoi ? Parce que c'étoit dans le sein de la Providence qu'il la pouvoit puiser, et que cette source est tarie [7] pour lui. Ce qui faisoit dire à saint Chrysostome que quiconque combat la providence combat son bonheur, parce que le grand bonheur de l'homme est de croire

(1) Affligé a son sens latin *profligatus*, accablé d'épreuves.
(2) Cf. *Mat.* 12, 5 : In patientia vestra possidebitis animas vestras.
(3) (*Philip.* 4, 7) : Pax Christi quae exsuperat omnem sensum.
(4) *Iob.* 1, 21.
(5) Joue le rôle (H).
(6) Cf. *Luc.* ch. 16.
(7) Hatzfeld insère ici le mot *déjà* qui fait contre-sens dans la phrase, et donne, p. 32, ligne 7 : « que cette source est déjà tarie pour lui. »

une providence dans le monde, et de lui être soumis.

Que dis-je, chrétiens, et le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la providence ? Oui, il y est, et malgré lui il y sera ; mais c'est cela même qui achève son malheur. Car de deux sortes de providences que Dieu exerce sur les hommes, l'une de sévérité et l'autre de bonté, l'une de justice et l'autre de miséricorde, au même temps qu'il se soustrait à cette providence favorable en qui il devoit chercher son repos, il se trouve livré à cette providence rigoureuse qui le poursuit pour lui faire sentir son empire le plus dominant. Comme si Dieu lui disoit : Tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là : car je les ai substituées l'une à l'autre par une loi éternelle et irrévocable ; et dans l'étendue que je leur ai donnée, rien ne peut être hors de leur ressort. La providence de mon amour n'a pu t'engager [1] ; ce sera donc désormais la providence de ma justice qui te contiendra, qui te réprimera, qui, par des vengeances, tantôt secrètes, tantôt éclatantes, se fera sentir à toi ; qui tantôt par des humiliations, tantôt par des afflictions, tantôt par des prospérités dont tu seras enivré, tantôt par des adversités dont tu seras accablé [2], tantôt par des douceurs, qui t'empoisonneront le cœur, tantôt par des amertumes qui t'aigriront, qui te soulèveront et ne te corrigeront pas, te réduira malgré toi dans la dépendance. Et voilà comment Dieu tant de fois en a usé envers certains pécheurs de marque [3]. Voilà comment il a

(1) Notez cette acception du mot *engager* : indiquant soumission volontaire.

(2) Plusieurs lignes ont été passées dans l'édition Hatzfeld qui imprime : « Qui par des vengeances, tantôt par des douceurs », lacune étrange qui ôte le sens de la phrase et eût dû être remarquée.

(3) Nous rencontrons ailleurs dans le même sens l'expression *pécheur de remarque*. Cf. *Nouveaux Serm. inéd.*, p. 177[1].

traité un Pharaon, un Nabuchodonosor, un Antiochus, et bien d'autres. Ils n'ont pas voulu le reconnoître comme père; ils ont été forcés à le reconnoître comme juge. Ils n'ont pas voulu servir à glorifier sa providence aimable et bienfaisante ; ils ont servi à glorifier sa providence souveraine et toute-puissante. *Ponam te in exemplum* [1]. Je ferai un exemple de toi, disait-il par son prophète à un libertin ; et c'est ce qu'il a fait et ce qu'il fait encore du peuple juif. Miracle subsistant de la providence d'un Dieu irrité [2] ; miracle qui seul peut convaincre les esprits les plus incrédules qu'il y a un premier maître et un Dieu dans le monde, devant lequel toute créature doit s'humilier, et à qui il est juste que tout homme mortel obéisse. Si donc, mes frères, nous avons quelque égard à [3] notre devoir ou à notre intérêt, soumettons-nous à lui et à sa providence. Soumettons-lui toutes nos entreprises ; et sans négliger les moyens raisonnables qu'il nous permet d'employer pour les faire réussir, sans y épargner nos soins, du reste, reposons-nous tranquillement et absolument sur lui du succès. Bénissons-le également et dans les biens et dans les maux : dans les biens, en les recevant avec reconnoissance ; dans les maux, en les supportant avec patience. Demandons-lui sans cesse que sa volonté s'accomplisse en nous, qu'elle s'accomplisse sur la terre et qu'elle s'accomplisse dans le ciel [4] : sur la terre, où il veut nous sanctifier, et dans le ciel, où il veut nous couronner. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(1) *Nahum.* 3, 6.

(2) V. Pascal. *Pensées*, XVIII, 2 : « C'est un peuple tout entier qui l'annonce (J.-C.) et qui subsiste depuis quatre mille années, pour rendre encore témoignage, etc. » (H).

(3) *Avoir égard* à, prendre en considération (H).

(4) *Mat.* 5, 27 : « Fiat voluntas tua sicut in coelo et in terra. »

SERMON SUR LA PROVIDENCE

D'APRÈS LE MANUSCRIT PHELIPEAUX

Avec variantes du manuscrit d'Abbeville.

NOTICE

Sans fondre en un seul les deux textes qui semblent d'ailleurs répondre à deux prédications distinctes, j'ai cru devoir faire passer de temps en temps dans le texte du manuscrit P des leçons tirées du manuscrit A, soit pour remplacer des mots inexacts, soit pour combler des lacunes ou profiter de variantes plus heureuses ou plus complètes. Les notes avertissent d'ailleurs toujours de ces emprunts. Le sermon, dans le manuscrit A, où il est le 15e du recueil, occupe les folios 132 à 141, sous le titre : *De la providence, pour le 4e dimanche du Carême.* La main de l'anonyme qui a collectionné, et parfois annoté les Trente sermons du volume d'Abbeville, a inscrit, outre l'attribution : *Bourdaloue* : « Imprimé dans le second tome des *Sermons du Père Bourdaloue*, page 163 ». (Il s'agit de l'édition subreptice de 1692) et « Voyez le 2e Volume des *Essais de Sermons*, page 304 ». Au tome III des manuscrits Phelipeaux, le sermon est intitulé : *Dominica 4a quadragesimæ. Discours de la Providence* (de la page 684 à la page 707). — Sur les *Essais de Sermons* de l'abbé de Bretteville, parus dès 1685, contenant des abrégés de sermons empruntés par l'ancien jésuite à son illustre confrère, voyez *Bibliographies critiques*, *Bourdaloue*, p. 4. Ces larcins de l'abbé de Bretteville, omettant à dessein, comme l'avoue candidement une des préfaces, de nommer les prédicateurs auxquels il « emprunte », ont fait

dire que Bourdaloue s'était servi des *Essais* de Bretteville. Cf. *Hist. crit.*, p. 128. Cf. *Nouveaux sermons inédits*, Introduction.

Cum sublevasset ergo oculos Iesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : unde ememus panes ut manducent hi. Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

JOAN., 6° [1].

Jésus-Christ levant les yeux et voyant une foule incroyable de peuple qui l'avait suivi jusque dans le désert, il s'adressa à Philippe et lui demanda où il pourroit acheter assez de pain pour rassasier tout ce peuple. Or, il disoit cela pour éprouver sa foi, car il savoit bien ce qu'il devoit faire [2].

S'il est vrai ce que dit saint Augustin que les miracles soient la voix de Dieu et que [c'est] par ces signes extraordinaires que paroissent ses desseins et ses intentions, il ne faut pas beaucoup raisonner pour nous faire connoître ce que Jésus-Christ nous a voulu signifier par le miracle qu'il fait aujourd'hui [3] dans le désert. Puisque ce miracle est la voix de cet homme-Dieu, cette voix est si claire et si intelligible qu'il n'est pas presque possible de ne la pas concevoir [4], pour peu qu'on ait d'intelligence et de bon sens. Car que nous peut représenter autre chose un peuple qui s'abandonne tout à fait sous la conduite de Jésus-Christ, sinon l'abandon général que nous devons faire de tout ce que nous possédons entre les mains de la

(1) *Io.* 6, 5 6, Cf. plus haut p. 14.

(2) P : et vidisset quia magna multitudo venit ad eum, dicit Philippo.... tentans eum, sciebat enim quid esset facturus. — Jésus-Christ levant les yeux et voyant une foule incroyable de monde... où il pourroit acheter du pain pour rassasier tout ce peuple. Or, il disoit tout cela... — Le texte du ms. A, adopté ici, est plus conforme à la vulgate.

(3) A : le miracle qu'il a fait aujourd'hui ..

(4) C'est bien le sens de *comprendre*. Cf. plus haut, p. 24[2].

providence? [1] Que nous peut, dis-je, représenter autre chose un peuple qui quitte ses biens et ses commodités [2] pour suivre un homme dans lequel il n'y avoit en apparence [3] que de la misère et de la pauvreté, un peuple qui quitte ses maisons et ses richesses pour suivre cet homme dans un désert [4], un Dieu qui s'applique à soulager la faim d'une troupe [5] qui l'a suivi, un Dieu qui s'inquiète de la peine qu'elle a à souffrir la faim, un Dieu qui se met en peine de trouver de quoi la rassasier [6], un Dieu qui distribue ses dons, mais librement, mais sans intérêt, mais libéralement et avec même quelque espèce de prodigalité, des pauvres rassasiés au milieu de la solitude, des millions d'hommes [7] contents de cinq pains, tout cela, dis-je, nous représente si bien la providence et nous dépeint si naturellement le soin que Dieu a de gouverner et de conserver le monde et l'entière confiance que nous devons avoir en cette providence qu'il faudroit être aveugle pour ne la pas voir [8]. *Interrogemus*, dit saint Augustin, *ipsa miracula quid nobis loquantur de Christo ; habent enim, si intelligantur, linguam suam* [9]. Interrogeons les miracles de Jésus-Christ et, entre tous ces miracles, demandons [10] principalement à celui-ci ce qu'il nous représente, et nous verrons, pour

(1) A : entre les mains de la divine providence...

(2) A : qui quitte ses biens et *ses conduites*...

(3) A : dans lequel il ne voyoit d'apparence que de la misère...

(4) A : pour suivre cet homme dans le désert...

(5) C'est bien le mot du temps pour désigner la foule, le dérivé direct de *turba*. Voy. dans le *Panégyrique de saint André* de Bossuet, publié d'après le manuscrit. *Études*, 5 mai 1898, et dans les *Sermons choisis* de l'abbé Ch. Urbain, p. 391. « Déjà les troupes se pressent pour écouter sa parole. »

(6) A : la peine qu'elle a à souffrir ; un Dieu qui se met de quoi la rassasier...

(7) A : des milliers d'hommes contents de cinq pains...

(8) A : que Dieu a de gouverner et de conserver le monde et l'entière confiance que nous devons à cette providence, qu'il faut être tout à fait aveugle...

(9) *Tr. 24 in Io.* n. 2 (M. 35, 1595). Cf. p. 34.

(10) P : linguam suam. Interrogez les miracles de Jésus-Christ et entre tous ces miracles, demandons...

peu que nous lui donnions d'attention [1], s'il n'a pas une voix qui nous crie sans cesse et qui établit cette divine providence. Car, comme Jésus-Christ est lui-même [2] la parole éternelle et essentielle de son Père, aussi, continue saint Augustin, les actions de cette parole sont autant de paroles [3] et d'instructions pour nous. *Quia ipse Christus Verbum Dei [est], etiam factum Verbi verbum nobis est* [4]. Or, voici [5] ce que cette parole muette du miracle de la multiplication des pains nous veut dire aujourd'hui. Elle nous apprend qu'il y a une providence, que nous devons nous y soumettre tous, non pas nécessairement et malgré nous comme le reste des créatures, mais librement, et sans contrainte, sans esclavage [6], et avec une confiance filiale. Cependant il y a des gens assez stupides pour n'écouter pas cette voix, et même d'assez insensibles pour négliger de l'entendre, d'autres lesquels, s'ils l'écoutent et s'ils y donnent quelque attention, ne la comprennent ni ne la pénètrent pas, d'autres enfin [7] lesquels, s'ils l'écoutent et s'ils la pénètrent, ne veulent pas en être convaincus.

Voilà pourquoi, chrétiens, je vais tâcher de joindre à la voix de ce miracle la voix de l'Évangile et de la prédication, et j'espère que ces deux voix jointes ensemble [auront sur vos esprits tout l'effet qu'on en peut souhaiter, c'est-à-dire qu'elles les convaincront et] de l'existence de la providence [8] et de la soumission qu'on lui doit. Mais comme cela ne se peut faire sans un secours particulier de la grâce, deman-

(1) A : pour peu que nous lui donnions attention.
(2) A : et comme Jésus-Christ est la parole...
(3) P : sont autant de *miracles* et d'instructions...
(4) Saint Augustin, *ibid.* « Nam quia ipse Christus ..»
(5) A : Or voilà ce que ..
(6) A : librement, sans contrainte et avec une confiance...
(7) A : assez insensibles pour ne vouloir pas l'entendre, il y en a d'autres, lesquels, s'ils l'écoutent et s'ils y donnent quelque attention, ne la comprennent pas et ne la pénètrent pas ; il y en a d'autres enfin, lesquels ..
(8) A : et de toute l'existence de la providence... P : auront sur

dons auparavant son secours et pour eux et pour nous ; ce sera par l'entremise de Marie, à qui nous dirons *Ave* [1].

Deux choses, chrétiens, ont de coutume de déterminer [2] l'homme et de faire impression sur son cœur, le devoir et l'intérêt ; le devoir, parce qu'il est raisonnable, et l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même [3]. Voilà, dit saint Augustin, les deux grands ressorts qui font remuer l'homme dans [4] toutes ses actions. Mais il faut qu'ils soient toujours unis ensemble ; car le devoir, sans l'intérêt, est foible et languissant ; l'intérêt, sans le devoir, a quelque chose de bas et de rampant ; mais le devoir et l'intérêt, joints et unis ensemble, ont une force à laquelle il n'est pas presque possible de résister.

Il s'agit aujourd'hui, chrétiens, de montrer à l'homme comment il faut [5] s'attacher et se soumettre à la providence. C'est tout le dessein que je me suis proposé dans ce discours. Or, pour cela [6], je prends l'homme par ce qu'il a de plus sensible, et je peux même dire par son foible [7], puisque je le prends et par la considération de son devoir et par la considération de son intérêt : par la considération de son devoir, [8] en lui faisant voir le désordre où il se commet quand il abandonne cette providence et qu'il cesse de s'y attacher, par la considération de son intérêt, en lui faisant connoître les malheurs qu'il

leur esprit l'effet qu'on peut souhaiter, c'est à-dire qu'ils les convaincront de l'existence...

(1) A : Son secours et pour elle et pour nous ; ce sera par l'entremise de Marie : Deux choses...

(2) A : ont coutume de déterminer...

(3) A : parce qu'il s'aime *soi-même*..

(4) A : qui le font remuer dans toutes...

(5) A : montrer à l'homme *comme* il faut...

(6) A : à la divine providence. Or, pour cela...

(7) A : et je *puis* dire même par son foible...

(8) A : puisque je le prends et par la considération de son devoir en lui faisant voir ..

attire sur lui-même quand il néglige de s'appuyer et de se confier sur la providence [1]. Concevez bien, je vous prie, cette pensée, puisqu'elle fait tout le sujet et tout le fondement de ce discours [2]. Ainsi, rien de plus criminel que l'homme qui se veut gouverner lui-même indépendamment de la providence : c'est ma première partie ; rien de plus malheureux que l'homme, quand il a secoué le joug de la providence : c'est ma seconde partie. Dans ma première, je reprendrai et condamnerai les libertins qui se révoltent contre elle en quittant ce gouvernement ; dans ma seconde [3] j'animerai les justes à demeurer sous

(1) P : de se confier sur la divine providence.

(2) A : fait le fondement de tout ce discours.

(3) A : je prendrai et je condamnerai les libertins contre elle. Dans la seconde... P : Pour donner une idée de la façon dont Bretteville résumait Bourdaloue, je cite la première page de son « Sixième dessein » :

Unde ememus panes ut manducent hi ? Joan. 6.

D'où pourrons-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce monde ? Jean, 6.

Les miracles, selon le grand saint Augustin, ont esté faits par le Fils de Dieu, non seulement pour confirmer la Foy, mais encore pour nostre instruction particulière ; de sorte qu'il n'y a point de miracle qui ne soit une leçon pour nous : *Christi miracula habent vim loquendi, si intelligantur.* Le prodige de la multiplication des pains est non seulement une preuve de la puissance de Dieu et de la Divinité, mais il nous apprend encore à mettre toute notre confiance en sa providence qui a soin de nous et qui feroit plûtost des miracles que de nous laisser périr. L'unique secret pour estre heureux est de se remettre de toutes choses sur cette divine providence.

Deux choses ont accoutumé de toucher le cœur de l'homme, le devoir et l'intérest : le devoir commence et l'intérêt achève. Quand le devoir et l'intérêt sont joints ensemble, il n'y a rien dont on ne vienne à bout : ce sont aussi ces deux mesmes choses qui nous doivent engager à avoir une parfaite confiance en la divine providence : nostre devoir nous y oblige et il y va de nostre intérest. Je prends l'homme raisonnable par les endroits les plus sensibles. Premièrement son devoir l'oblige à croire à une providence. Secondement il est de son intérest de s'y soumettre*. Rien de plus malheureux qu'un homme qui se prive des grâces et des secours de la providence.

(*) Il manque sans doute ici une phrase répondant à la première des deux parties annoncées : « Rien de plus coupable qu'un homme qui refuse de croire à la providence. »

ses lois, et dans l'une et dans l'autre je vous ferai comprendre à tous l'importance qu'il y a de s'y soumettre, de s'y attacher et de s'y appuyer. C'est tout le sujet de ce discours [1].

PREMIER POINT

Pour bien comprendre le désordre qui arrive à un homme qui a cessé de se laisser gouverner par la providence, il en faut examiner la cause, l'origine et le sujet [2]. Je parle donc ici d'un homme du siècle, je parle d'un libertin qui s'est fait le déserteur secret de la providence, c'est-à-dire qui, sans apporter d'autre raison plus positive ni plus ouverte de sa désertion que la conduite extérieure de sa vie [3], fait néanmoins assez connoître à tout le monde qu'il n'en veut pas suivre les lois. Je veux vous en faire voir le caractère, et le désordre [4] où cette désertion de la providence, quoique secrète, l'engage, et voici comme je m'y prends. Quiconque s'émancipe des lois de la providence [5], ou bien [c'est] par un esprit d'infidélité, ou bien par un esprit d'orgueil et de superbe ; par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne veut pas croire qu'il y ait une providence ; par un esprit d'orgueil et de rébellion, parce que, s'il croit cette providence, il ne veut pas néanmoins s'y soumettre [6], son orgueil ne lui per-

(1) A : de s'y soumettre, de s'y appuyer et de s'y attacher C'est...

(2) Sur le sens du mot *sujet* au XVII^e siècle, voyez de nombreux exemples dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 294[2].

(3) A : plus positive de sa désertion que la mauvaise conduite de sa vie...

(4) A : Je veux vous faire voir le caractère et le désordre ou cette...

(5) A : s'émancipe de la providence...

(6) A : parce qu'il ne veut pas croire une providence, par un esprit d'orgueil et de rébellion, parce qu'il croit cette providence, et ne veut pas s'y soumettre...

mettant pas d'en souffrir la domination. Or, de quelque esprit que l'homme soit poussé, quand il se révolte contre la providence, soit infidélité, soit orgueil [1], qui lui inspire cette désertion, je soutiens qu'il s'engage par là dans des désordres effroyables, et en voici la preuve. Si c'est par esprit d'infidélité [2], quel plus grand désordre que de ne pas croire ce qui est le fondement, je ne dis pas de toute la religion, je ne dis pas de tout le christianisme [3], mais même de tout le monde et de toute sa politique, que de ne pas croire, ce que les païens non seulement ont cru au milieu des ténèbres de l'idolâtrie [4], mais même ont prétendu faire voir par des démonstrations évidentes et sensibles, que de ne pas croire ce que nous sentons et ce que nous éprouvons à tous moments au milieu de nous-mêmes, mais par dessus tout, que de ne pas croire une chose que tant de raisons appuient, que tant d'expériences confirment, et tant de preuves convainquent [5], et cela fondé sur des raisons si foibles et si ridicules qu'elles se détruisent et s'épuisent par elles-mêmes [6]. Ils s'aveuglent, dit saint Augustin, dans la source même des lumières. Car qu'y a-t-il de plus essentiel dans Dieu [7] que sa providence? Et ne pas croire de providence dans Dieu, ne vaudroit-il pas autant ne croire point du tout de Dieu [8]? Un

(1) A : Or, de quel esprit que l'homme soit poussé quand il se révolte contre la providence, soit d'infidélité, soit d'orgueil...

(2) A : si c'est par un esprit...

(3) A : religion ni de tout le christianisme...

(4) A : que de ne pas croire ce que les païens ont cru au milieu des ténèbres du paganisme...

(5) A : mais par-dessus tout que de ne pas croire ce que tant de raisons appuient, que tant d'expériences confirment, que tant de preuves persuadent...

(6) A : et si ridicules qu'elles se détruisent par elles-mêmes...

(7) A : Car qu'y a-t-il dans Dieu de plus essentiel que sa providence?...

(8) A : ne croire point de Dieu du tout ..

Dieu sans providence, c'est un Dieu sans sagesse, un Dieu sans bonté, un Dieu sans justice, un Dieu sans puissance, et n'est-ce pas ce que fait le libertin? Il se fait un Dieu chimérique, un Dieu qui abandonne ses créatures, un Dieu qui, après les avoir faites, n'y songe plus, un Dieu oisif et fainéant [1], un Dieu qui n'est ni sage, ni bon, ni juste, qui n'a ni prévoyance, ni soin, ni prudence [2], ni bonté, ni miséricorde. Et par là, dit saint Augustin, il [se réduit à être plus que] [3] païen au milieu du christianisme, puisque, entre toutes les sectes païennes, à peine en trouve-t-on [4] quelqu'une qui n'ait reconnu quelque providence dans les divinités qu'elle adoroit, à moins qu'elle n'eût été de ces sectes sensuelles et impies qui, ne voulant point absolument reconnoître de Dieu, de peur de reconnoître en lui le juge et le censeur de leurs crimes, ne reconnoissoient point par conséquent de providence, puisqu'elle en est l'attribut le plus essentiel et le plus inséparable, comme nous avons dit [5]. N'est-ce pas là déjà un désordre effroyable? Mais ce n'est pas tout. Comme le mérite de l'espérance, selon saint Paul, consiste à espérer contre toute apparence d'espérer [6], *contra spem in spem* [7], le crime de celui-ci est de ne croire pas contre [toute sorte de lumière], contre toute sorte d'expériences [8], et contre tout ce qui est le plus capable de convaincre l'esprit [9] le

(1) A : un Dieu oisif, fainéant...
(2) A : ni soin, ni providence...
(3) P : il *le* réduit à être presque païen au milieu...
(4) A : puisque entre toutes les sectes païennes on trouve-t-on...
(5) A : l'attribut le plus essentiel. N'est-ce pas là déjà...
(6) A : contre toute espérance. *Contra*...
(7) *Rom.* 4, 18 : « Qui (Abraham) contra spem in spem credidit. » Voy. plus haut, p. 10[1].
(8) P : de ne croire pas contre toutes sortes d'expériences et contre tout ce qui...
(9) A : de convaincre un esprit le plus...

plus opiniâtre et le plus aveugle. Car enfin il demeure d'accord qu'un Etat ne peut être bien gouverné s'il n'y a une souveraine sagesse qui sache en conduire sagement [1] toutes les affaires ou en manier [2] adroitement les plus grands esprits, qui sache mettre tous les peuples dans la paix et dans l'union entre eux, qui sache les y maintenir, en un mot, à moins qu'il n'y ait un roi. [Il demeure d'accord qu'une famille ne peut être bien réglée, à moins qu'il n'y ait une première règle qui la conduise, c'est-à-dire, à moins qu'il n'y ait un chef et un père de famille]. Il avoue [3] enfin qu'un vaisseau ne peut être bien conduit et que l'on n'en doit espérer que la perte et le naufrage, s'il n'y a dedans un pilote savant et expert dans l'art de la marine, qui en manie le gouvernail, et quand il voit ce vaisseau bien conduit [4] [cette famille bien réglée], ce royaume bien gouverné, il conclut qu'il faut nécessairement qu'il y ait un savant pilote dans ce vaisseau, [un sage père dans cette famille] [5], un roi bien avisé dans ce royaume. Et cependant il ne veut pas conclure la même chose pour tout le monde qu'il voit [gouverné] d'une manière incomparablement et plus juste et plus admirable. N'est-ce pas là, dit saint Augustin, combattre contre ses propres lumières et attaquer ouvertement le bon sens?

(1) A : une suprême sagesse qui ne sache en conduire justement...

(2) P : toutes les affaires et en manier adroitement...

(3) A : dans la paix entre eux et les y maintenir, en un mot à moins qu'il n'y ait un roi. Il avoue qu'un vaisseau ne peut être bien conduit et qu'on n'en peut espérer que le naufrage s'il n'a dedans... — Le minime détail de la comparaison de la famille bien réglée, d'après la manière dont il est agencé dans ce texte P et y reparaît à diverses places, toujours absent de notre ms. A, prouve que l'omission n'est pas le fait de l'auditeur distrait, ni d'un copiste oubliant quelques mots dans sa transcription. Il y a plutôt là l'indice d'une reprise du sermon avec introduction de cet élément par l'orateur lui-même. 1 Cf. p. 556

(4) A : ce vaisseau bien conduit, ce royaume bien gouverné...

(5) A : un savant pilote dans ce vaisseau, un roi...

Ajoutez à cela [1] les preuves qu'il a dans lui-même, et sans aller chercher ailleurs des preuves que dans sa propre personne, convainquons-le par sa propre expérience [2]. Car il n'y a point d'homme [au monde] [3], s'il considère un peu attentivement le tableau de sa vie passée, qui ne doive s'arrêter à certains points sensibles qui se représentent même si vivement à la mémoire [4] qu'on ne peut presque pas s'empêcher de s'en ressouvenir, qui ne doive [5], dis-je, s'arrêter à de certaines circonstances, à de certaines [6] conjonctures d'affaires, à certains hasards trouvés à l'heure qu'on y pensoit le moins, à certains périls éminents et pressants évités [7], à certaines conditions offertes, à certains emplois embrassés; il n'y en a point, encore un coup, qui, repassant un peu attentivement sur tout cela, ne soit convaincu [8], par la vue des succès différents de toutes ces choses, qu'il faut qu'il y ait quelque sagesse suprême qui les conduise, et qui ne se sente [9] quasi comme malgré lui obligé de les attribuer à la providence et lui en rendre compte]. Et si cela est vrai pour chacun en particulier[10], il [11] est encore plus véritable pour tous ceux qui

(1) A : combattre ses propres lumières et choquer ouvertement le bon sens. Ajoutons à cela...

(2) A : les preuves qu'il a de sa propre personne, convainquons-le par sa propre expérience...

(3) P : Car il n'y a point d'homme, s'il considère...

(4) A : à *sa* mémoire...

(5) A : de s'en souvenir, qui ne doit, dis-je...

(6) A : s'arrêter à certaines conjectures d'affaires ..

(7) P : à de certaines *conjectures* d'affaires, à certains hasards... à certains périls éminents et pressants *essuyés*. — A : à certains périls éminents et *puissants* évités...

(8) A : encore un coup, qui, considérant attentivement tout cela, ne soit convaincu...

(9) P : et qu'*il* ne se sente...

(10) P : obligé d'en rendre compte à la providence. Et si cela vrai pour tout le monde, il est...

(11) Sur cet emploi de *il* au neutre impersonnel p. 46[5] et cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 123[1].

sont engagés dans les intrigues et dans les affaires du monde. Car, qu'est-ce que le monde, dit Cassiodore [1], sinon la grande école de la providence [2], où l'on apprend, par la propre expérience qu'on a de ses changements, de ses vicissitudes [et] de ses inconstances [3], les secrets et la conduite admirable de la divine providence ?

Il n'y a donc point de personnes qui dussent être plus convaincus [4] de la providence que les politiques du monde qui étudient sans cesse dans cette grande école. Il est vrai [5], et néanmoins, nous voyons que ce sont ceux-là mêmes qui sont les plus ignorants [6]. D'où vient cela, dit saint Augustin ? De ce qu'ils [ne s'étudient pas comme il faut] à se tirer de l'aveuglement [7] volontaire où ils se plongent et où leurs propres lumières les jettent. N'est-ce pas là encore un grand désordre ? Car, comme c'eût été un grand crime, dit saint Augustin, au patriarche Joseph, de nier la providence de Dieu, après en avoir éprouvé tant d'effets dans sa propre personne [8] et dans les différents changements de sa fortune, aussi est-ce un crime effroyable pour ces gens du monde de nier une providence dont ils ont tous les jours devant les yeux tant d'effets et tant d'ouvrages.

Mais je dis bien plus. Son désordre ne se borne pas là :

(1) Cf. p. 12 3.

(2) A : sinon la grande eschelle (*sic*) de la Providence...

(3) P : de ses vicissitudes, de ses inconstances.

(4) A : qui doivent être plus convaincus... Cet accord fait au masculin, c'est-à-dire avec l'idée, n'est point une anomalie : de nombreux exemples confirment cet emploi du mot personne. Cf. *Sermons inédits*, p. 35, lignes 29, 52, etc.

(5) Il est vrai, c'est-à-dire : cela est vrai ; il en est ainsi... Cf. p. 45 11

(6) A : qui sont ignorants...

(7) P : de ce qu'ils n'étudient pas comme il faut, se répond-il à lui-même de l'aveuglement .. Les mots : *à se tirer*, ont été omis.

(8) A : de nier la providence après en avoir tant éprouvé d'effets *en* sa propre personne et dans...

il se porte jusqu'à la contradiction, en ce qu'il ne veut pas rendre un aveu que la providence lui arrache à la fin malgré qu'il en ait. Car prenez garde que le libertin qui est le premier à décréditer [1] et à nier la providence [2], quand les choses lui réussissent, est le premier à l'accuser quand la fortune lui est contraire. Car, soit qu'il lui arrive quelque maladie, soit qu'il lui vienne quelque infortune, soit qu'il soit attaqué par quelques ennemis, soit qu'il ne réussisse pas dans quelques entreprises [3], soit qu'il souffre quelque renversement de fortune, soit qu'il soit privé d'une partie de ses biens, soit qu'il soit enfin attaqué de quelque autre malheur, n'accuse-t-il pas tout aussitôt la providence? Or, quel désordre et quel renversement est-ce là, dit saint Augustin, de reconnoître une providence pour l'accuser de ses mauvais succès et de n'en reconnoître [4] pas pour la remercier de ses bienfaits, de reconnoître une providence quand il est question de se plaindre, et de la nier quand il lui faut rendre grâces?

Mais ce qui est de plus étonnant, c'est la foiblesse des raisons sur lesquelles ces maximes sont fondées [5]. Car sur quoi fondent-ils leur prétendue désertion? Sur les désordres dont le monde est rempli. Et c'est ce qui devroit davantage les convaincre [6]. Car s'il y a des désordres dans le monde, c'est donc une marque qu'il y a de l'ordre et que cet ordre est un ordre souverain, duquel, quand on s'en retire ou quand on s'en éloigne, on tombe dans le

(1) Le mot *décréditer* était d'un emploi constant alors : *discréditer* est plus récent.

(2) A : est dans le premier à nier et à décréditer la providence...

(3) A : dans quelque entreprise, soit enfin qu'il soit attaqué de quelque autre malheur, n'accuse-t-il...

(4) A : et de n'en connoître pas...

(5) A : sur qui leurs maximes sont...

(6) P : ce qui devroit les convaincre. Car s'il y a...

désordre. S'il y a du [dérèglement] dans une famille [1], dans une communauté, n'est-ce pas une marque qu'il y a une règle sur laquelle elle est réglée, et dont la prévarication seule fait [2] le dérèglement ? Ainsi, s'il y a de l'inconstance, des changements, de la vicissitude dans le monde [n'est-ce pas] ce qui [3] nous doit convaincre qu'il faut qu'il y ait une souveraine constance, toujours immobile en elle-même et toujours fixe, de laquelle on ne peut pas se détourner sans être sujet à l'inconstance. Or, qu'est-ce que cette souveraine constance, qu'est-ce que cet ordre souverain, cette règle absolue, sinon ce que nous appelons providence [4] ?

Ils ont de la peine à accorder comment la providence peut souffrir la prospérité des méchants et les afflictions des justes. Et c'est de là que tous les sages de l'antiquité, que tous les Pères [5] de l'Eglise et que tous les plus grands génies ont conclu qu'il falloit nécessairement qu'il y eût une providence qui fût au-dessus de tout pour disposer ainsi de tout. C'est de là qu'ils ont reconnu la nécessité d'un jugement universel, outre le particulier, pour découvrir aux yeux des hommes les raisons que cette divine providence a d'en user ainsi [6]. C'est de là qu'ils ont démontré qu'il falloit [nécessairement] qu'il [7] y eût une autre vie après celle-ci, où la vertu, après avoir été

(1) P : s'il y a du *désordre* dans une famille...

(2) A : dont la prévarication fait le dérèglement...

(3) A : Ainsi s'il y a de l'inconstance et de la vicissitude dans le monde et n'est-ce pas (*sic*). — P : dans le monde, ce n'est pas ce qui...

(4) A : cet ordre souverain, cette règle absolue, cette souveraine, sinon ce qu'on appelle providence.

(5) A : de l'antiquité, tous les *saints* de l'Eglise ont conclu qu'il... — C'est probablement une faute de lecture des deux initiales majuscules PP, sans doute confondues avec SS, et traduites par le copiste.

(6) A : cette divine providence a eu d'en user...

(7) P : qu'il falloit qu'il eût une autre vie...

persécutée [un temps ici-bas, seroit récompensée éternellement dans le ciel [1]]. Et n'est-il pas étonnant, chrétiens, que ce qui a servi à fortifier l'esprit de ces grands hommes soit ce qui donne plus de sujet à notre libertinage de juger mal de cette divine providence ?

Mais, ajoutent-ils, n'est-ce pas une chose indigne de la providence de voir dans le monde tant de scandales, tant de crimes, tant de perfidies, tant de trahisons, tant de malices, tant d'impiétés, tant de folies, tant d'extravagances, et néanmoins n'y donner aucun ordre, et néanmoins les permettre, comme si elle étoit aveugle, et néanmoins affecter de ne les pas voir [2] ?

Voilà ce qui inquiète l'esprit du libertin. Mais, bien loin, dit saint Augustin, que cela le dût inquiéter, c'est ce [qui] devroit le faire revenir de son erreur, [s'il étoit raisonnable [3]. Bien loin que la permission de ces scandales, de ces crimes, de ces perfidies, fasse tort à l'idée que je me dois former de la grandeur, de la sagesse et de la justice de la providence, c'est ce qui doit l'affermir et la fortifier. Vous vous plaignez qu'il y ait des scandales, et moi, je vous dis qu'il faut qu'il y ait des scandales : *necesse est esse scandala* [4]. Si on ne se scandalisoit pas de toutes les démarches et de toutes les impiétés des libertins, il y auroit pour lors raison de dire qu'il n'y auroit point de providence, puisqu'elle permettroit ce mal sans en témoigner le moindre mécontentement, mais tandis que [5] le li-

(1) P : après avoir été persécutée pour un temps seroit bienheureuse pendant l'éternité et n'est il...

(2) A : tant de trahisons et de malices, tant d'impiétés, et néanmoins n'y donner aucun ordre, et les permettre comme si elle étoit aveugle et affecter de ne les pas voir.

(3) A : c'est ce qui devroit le faire revenir de son erreur. Il y a des crimes dans le monde... — Notons cette grave lacune du manuscrit A, marquée dans le texte par les crochets.

(4) *Mat.* 18, 7 : « Necesse est enim ut veniant scandala. »

(5) Sur *tandis que*, voyez plus haut, p. 151.

bertin demeurera dans le désordre et qu'on s'en scandalisera, c'est une preuve manifeste que la providence ne permet pas ce mal si absolument, puisqu'elle se sert de la bouche de tout le monde pour le condamner, et qu'ainsi, si elle ne le punit pas aussitôt qu'il semble au libertin qu'elle le devroit, c'est un secret et un mystère qui fait encore voir la grandeur et la sagesse de la providence et qu'il n'est pas permis de vouloir trop pénétrer]. — Il y a des crimes, dans le monde, dites-vous. — Je le veux, mais ces crimes ne sont crimes que parce qu'il y a une souveraine justice qui condamne tout le mal, c'est-à-dire tout ce qui s'éloigne de la grande règle qu'elle a établie. — Il y a des perfidies dans le monde. — D'accord. Mais ces perfidies ne sont perfidies que parce qu'il y a une souveraine bonté qui désapprouve tout ce qui se fait contre la bonne foi. — Il y a des trahisons dans le monde. — Il est vrai ; mais ces trahisons ne sont trahisons que parce qu'il y a une souveraine droiture qui ne permet rien qui ne soit dans la rectitude et dans la simplicité. — Il y a des folies et des extravagances dans le monde. — Je l'avoue, mais ces folies et ces extravagances ne sont folies que parce qu'il y a une souveraine sagesse qui rend ridicule tout ce qui se fait contre le bon sens. Or, cette souveraine bonté, cette souveraine justice, cette souveraine sagesse, qu'est-ce autre chose, sinon ce que nous appelons providence, et par conséquent toutes ces raisons peuvent-elles servir d'un fondement solide aux esprits un peu raisonnables [1] ?

Voilà néanmoins les désordres où l'homme s'abandonne [2] quand il agit par un esprit d'infidélité. Que s'il le fait par une simple révolte de son cœur et par un secret

(1) A : à un esprit un peu raisonnable...
(2) A : où *un* homme s'abandonne...

orgueil de sa volonté [1] qui ne veut pas s'abaisser sous les lois de la divine providence, quel autre désordre [2] est-ce là, chrétiens, de voir et de connoître [3] une providence et ne s'y attacher pas, d'être convaincu de sa puissance et de sa justice et ne s'y soumettre pas [4], d'être persuadé de la sagesse de sa conduite et de la bonté qu'elle a pour toutes ses créatures [5] et vivre toujours néanmoins avec la même impatience pour les maux présents, la même inquiétude pour l'avenir, le même embarras pour tout ce qui se présente et avec le même empressement pour toutes les choses du monde, et néanmoins se défier de sa conduite, ne s'attendre pas à ses promesses, se moquer de sa puissance, travailler à s'avancer [6] sans la consulter et vouloir même parvenir à ses fins malgré elle ! Car voilà à peu près les degrés de cette révolte marqués par saint Grégoire. Cependant voilà la conduite du monde. Qu'on croie une providence ou que l'on n'en croie pas [7], on vit comme s'il n'y en avoit pas. Car on croit une providence à la vérité, mais on vit toujours avec les mêmes inquiétudes pour l'avenir, les mêmes impatiences pour le présent, les mêmes murmures pour le passé, avec le même oubli des bienfaits de cette providence, avec le même endurcissement pour ses châtiments, avec la même négligence [8] pour la consulter dans ses entreprises, avec le même

(1) A : secret orgueil de son esprit...

(2) A : sous les lois de cette divine providence. Quel ordre est-ce là, chrétiens...

(3) A : et de reconnaître une providence et de ne s'y...

(4) A : et ne s'y soumettre pas.

(5) P : persuadé de sa sagesse, de sa conduite et de la bonté qu'elle a pour toutes les créatures...

(6) P : travailler *et* s'avancer.

(7) A : Qu'on croie une providence et qu'on n'en croie pas...

(8) A : pour ses châtiments et la même négligence... — P : pour *les* châtiments...

mépris de son secours, avec la même [1] présomption de sa suffisance.

Or, quel est le plus injurieux, dit Salvian, à la providence, de la croire et de ne s'y soumettre pas ou de ne la croire point du tout? Pour moi, disoit ce grand homme, je crois que c'est bien la même chose. [Et néanmoins], c'est comme tout le monde vit [2] au milieu d'un christianisme éclairé, et d'un christianisme qui reconnoit l'existence et la nécessité de cette providence [3]. Car enfin, si nous considérions toujours cette providence, si nous nous attachions toujours à ses conseils, si nous suivions ses règles, si nous nous soumettions à ses ordres, si nous suivions en tout et partout [4] ses sentiments, il n'y auroit pas dans nous ni tant de désordres, ni tant de vices, ni tant d'inquiétudes. Nous ne serions pas si passionnés pour les biens de ce monde, ni si empressés de les acquérir [5], ni si difficiles à en faire des largesses. Nous ne serions pas ni si superbes dans les bons succès, ni si doubles dans nos entreprises, ni si traîtres, ni si avares, ni si envieux, ni si ambitieux. Nous aurions des intérêts [6] sans ambition, des richesses sans attaches, des honneurs sans inquiétudes, des biens sans appréhension de les perdre ; nous aurions de la joie [7] au milieu de l'affliction [8], de la consolation au

(1) A : secours, et la même présomption...

(2) P : que c'est bien la même chose. C'est comme tout le monde vit...

(3) A : la nécessité de la providence....

(4) A : si nous considérions tous cette providence, si nous nous soumettions à ses ordres, et si nous suivions en tout et partout...

(5) A : pour les biens du monde ni si empressés *pour* les acquérir..

(6) A : des largesses. Nous ne serions pas ni si superbes, ni si doubles, ni si traîtres, ni si avares, ni si envieux. Nous aurions des intérêts...

(7) P : des biens sans appréhension ; nous aurions de la joie...

(8) A : au milieu des afflictions, de la consolation...

milieu des traverses, du plaisir, au milieu des douleurs [1], de la douceur dans l'amertume. Nous serions riches dans la pauvreté, glorieux dans les humiliations, contents dans les souffrances, parce que tout cela est renfermé dans la subordination à la providence et dans la soumission aveugle qu'on lui doit.

Mais parce que nous nous retirons de cette règle souveraine, mais parce que, par notre révolte, nous nous éloignons de cet ordre admirable qu'elle a établi [2] en toutes choses, nous tombons dans la confusion et le désordre ; nous recevons des biens sans les connoître, nous souffrons des châtiments sans en profiter, nous avons des richesses sans nous en servir [3], des honneurs sans savoir ce que c'est ; des plus grands sujets d'inquiétude nous en faisons des sujets de contentement, des objets les plus aimables [4] nous en faisons des sujets de notre aversion, des objets les plus effroyables [5] nous en faisons ceux de notre amour : en un mot, il n'y a pas une affection dans notre cœur qui ne soit hors de sa place, ni pas un de ses mouvements qui ne soit déréglé. Pourquoi ? Parce que tout cela est contre [6] les ordres d'une souveraine règle et d'une souveraine sagesse [7], sans laquelle rien ne peut être bien réglé. Ah ! mon Dieu, comment tout cela pourroit-il être bien réglé, puisque hors de vous [8]

(1) A : au milieu des traverses, de la douceur dans...

(2) A : ...souveraine et que, par notre révolte, nous nous éloignons de cet ordre admirable qu'elle établit.

(3) A : sans nous en soucier.

(4) A : des biens les plus aimables...

(5) A : des biens les plus effroyables...

(6) A : qui ne soit hors de sa place. Pourquoi ? Parce que tout cela est *dans* les ordres...

(7) P : contre les ordres d'une souveraine règle, d'une souveraine sagesse...

(8) A : puisque hors de *là* toutes...

toutes mes démarches sont autant d'égarements, tous mes desseins autant d'extravagances, tous mes pas autant de naufrages, [toutes] mes intentions autant d'injustices [1], toutes mes actions [2] autant de dérèglements, n'y ayant [rien] hors de vous, mon Dieu, ni de votre divine providence qui ne me soit [3] un funeste écueil où il faut nécessairement [que je me brise et] que je me perde [4], ou bien que je m'attache toujours à vous.

Car enfin, prenez garde qu'un libertin qui ne veut pas se laisser conduire par la providence [5] ne peut être conduit que par deux autres voies : ou bien il vit selon le hasard et ce qu'il appelle fortune et destin [6], ou bien il vit selon les règles de la [prudence] humaine [7]. Or, je prétends que tout cela ne se peut faire sans une prévarication et un désordre effroyable, et, par conséquent, rien de si criminel que l'homme qui ne se soumet pas à la providence [8], soit qu'il le fasse par un esprit [d'infidélité, soit qu'il le fasse par un esprit] de révolte, comme je vais tâcher de vous faire voir [9].

Suivre ce hasard, cette fortune, ce destin et se soumettre à sa conduite, n'est-ce pas se rendre esclave et misérable, n'est-ce pas [10] se faire une tyrannie et un

(1) A : hors de vous toutes mes démarches sont autant d'égarements, tous mes pas autant de chute, tous ses desseins autant d'extravagances.

(2) A : d'injustices, toutes mes *raisons* autant de dérèglements... — Ce doit être une faute de transcription de l'abréviation *a ns* pour *actions*, si voisine de *raons* pour *raisons*.

(3) P : n'y ayant, mon Dieu, hors de vous ni de votre providence qui ne soit un...

(4) P : un funeste écueil où il faut que je me perde, ou bien...

(5) A : qui ne veut pas se conduire par la divine providence.

(6) A : et ce qu'il appelle fortune ou destin ..

(7) P : les règles de la providence humaine. .

(8) A : ne se soumet pas à la divine providence...

(9) P : qui se soumet pas à la providence, soit qu'il le fasse par un esprit de révolte comme je vais tâcher de vous faire voir.

(10) A : à vous le faire voir. Pour suivre ce hasard, cette fortune, ce

tourment à plaisir ? N'est-ce pas se faire une divinité [au milieu du christianisme] [1] et de laquelle, comme injuste, aveugle, inconstante et bizarre [2] qu'elle est, on ne peut attendre que du malheur et de la misère ? N'est-ce pas se faire une divinité comme celle que les païens s'étoient faite autrefois à Rome, et cela jusqu'à lui dresser des autels, à lui bâtir des temples, jusqu'à l'adorer, à lui recommander le succès de leurs affaires, à la consulter [3] en toutes choses, à l'apaiser par des sacrifices quand ils croyoient qu'elle étoit en colère, abus que leurs sages [4] mêmes ont reconnu et condamné. [*Quid est*, dit un d'eux, tout étonné de la folie et de la préoccupation du peuple, *quod nunc orbe toto fortuna colitur* [5] ? Qu'y a-t-il donc dans cette divinité qui puisse attirer les adorations de tout le monde, comme elle fait ? Est-ce son inconstance, sa bizarrerie, sa perfidie, sa lâcheté ? Car voilà les plus douces qualités qu'on lui puisse attribuer]. Et n'est-ce pas contre ces malheureux [6] qui [se] sacrifient [7] et qui s'attachent à la fortune que Dieu fulminoit autrefois dans le prophète Isaïe tant de malédic-

destin, et pour se soumettre à sa conduite, n'est-ce pas là se rendre...

(1) P : n'est-ce pas se faire une divinité de laquelle, comme injuste...

(2) A : inconstante et bigearre... — Sur cette orthographe archaïque, voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 136[2].

(3) A : jusqu'à lui dresser des autels, jusqu'à l'adorer, à la consulter en toutes choses...

(4) A : abus que les sages mêmes ont reconnu...

(5) Ce texte de Pline, II, 7, donné, du reste, sous ce nom par Bretonneau, est attribué dans le ms. M. à *Minutius Felix*., cf. p. 92.

(6) A : ont reconnu et condamné. Et n'est-ce pas contre ces malheureux... — Cette lacune assez considérable du ms. A marquée par les crochets, ainsi que plusieurs autres du même genre par lesquelles ne semble point rompue la suite des idées, pourrait bien n'être pas la conséquence d'omissions du copiste, mais la preuve que le sermon a été presque identiquement prêché à deux reprises, mais un jour, plus longuement. Cf. p. 44 [3].

(7) P : ces malheureux qui sacrifient et qui s'attachent...

tions? *Et vos qui reliquistis Dominum, qui obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis fortunae mensam et libatis super eam* [1]. Et vous, mondains, leur dit-il, qui m'abandonnez pour suivre une aveugle, vous qui m'oubliez [2] pour donner tous vos soins à une bizarre, vous qui vous oubliez vous-mêmes jusqu'à ce point que de négliger un culte et un service dans lequel il n'y auroit pour vous que du plaisir [3] et de l'honneur, pour vous rendre les esclaves d'une cruelle et d'une perfide, et dont les plus grandes caresses ne surpassent jamais la rigueur des menaces et des maux qu'elle fait : *qui obliti estis montem sanctum meum*, vous, en un mot [4], qui dressez des autels à la fortune : *qui ponitis fortunae mensam*, qui lui faites sans cesse des sacrifices de vos vies, de vos biens, de vos soins, de votre honneur [5] et de tout ce que [vous] possédez, *et libatis super eam*, qui mettez tout votre appui en elle, qui vous confiez du tout [6] en elle, qui ne consultez qu'elle dans toutes vos entreprises : *qui ponitis*, etc. [7], sachez que votre impiété n'aura pas le succès que vous en attendez. Car vous en attendez des plaisirs, et elle [8] ne vous donnera que de la douleur et de la tristesse [9], au lieu que mes serviteurs seront dans la joie et dans les plaisirs : *Ecce servi mei comedent et vos esurietis* [10]. Ma

(1) *Is.* 65, 11. Cf. plus haut... 193

(2) P : pour suivre une aveugle, vous qui m'oubliez...

(3) A : où il n'y auroit pour vous que du déplaisir...

(4) A : pour vous rendre les esclaves d'une perfide et d'une cruelle, vous en un mot...

(5) P : de vos biens, de votre bonheur...

(6) *Du tout* : c'est-à-dire entièrement, absolument.

(7) P : qui vous vous confiez du tout sur elle... A : dans toutes vos entreprises et sachez que votre impiété...

(8) A : le succès que vous en attendez des plaisirs et elle...

(9) A : ne vous donnera que de la tristesse et de la douleur...

(10) *Is.* 65, 13.

providence donnera à mes serviteurs tout ce qui leur est nécessaire et les rendra contents au milieu de la pauvreté, et votre divinité vous fera périr de faim et de soif au milieu de vos richesses, [parce que c'est une insatiable qui ne se contente jamais : *Ecce servi mei bibent, et vos sitietis* [1]. Je comblerai les miens d'honneur et vous serez couverts de confusion et de honte : *Ecce servi mei laetabuntur et vos confundemini* [2]. Enfin mes serviteurs chanteront à jamais dans le ciel avec un cœur pénétré de joie et de consolation : *Ecce servi mei cantabunt prae exultatione cordis* [3], et vous, vous crierez, vous hurlerez, et dans toute la contrition d'un cœur enragé [4] et désespéré, quand vous ferez réflexion à la folie que vous avez eue de vous confier à une perfide qui s'est moquée de vous : *Et vos clamabitis prae dolore cordis et prae contritione spiritus ululabitis* [5].] Voilà [6] de quelle manière Dieu condamne ceux qui s'appuient trop sur la fortune. Et cependant ce sacrilège et cette idolâtrie, n'est pas seulement [7] dans l'esprit des libertins : il règne dans toutes les conditions, il règne jusque dans le sanctuaire et jusque sur les autels [8], puisque l'expérience nous fait voir tous les jours qu'on ne mesure ses amitiés, ses complaisances et ses devoirs que selon les degrés de cette for-

(1) *Is.* 65, 13

(2) *Ibid.* 14.

(3) *Ibid. Ecce servi mei laudabunt prae...*

(4) Sur ces sortes de mots *enragé, furieux*, etc., qui sont si bien dans la langue de Bourdaloue, voyez *Sermons inédits*, p. 19[2], et *Nouveaux Sermons inédits*, p. 80[3].

(5) *Is.* 65, 14.

(6) A : et de soif au milieu de vos richesses. Voilà de quelle manière. — Notez cette nouvelle lacune de A, la troisième de quelque importance que nous rencontrons dans ce sermon.

(7) A : ceux qui s'appuient trop sur la fortune... et cependant ce sacrifice n'est pas seulement...

(8) P : et jusques dans les autels...

tune [1]. Qu'un homme soit dans la fortune et dans la prospérité, qu'il soit élevé dans quelque rang considérable, dès là, on le regarde comme une petite divinité [2], dès là ses volontés deviennent des commandements, ses paroles des oracles, et ses vices mêmes et ses plus grands défauts [3] passent pour des vertus et des perfections. Mais renversons la médaille [4] ; comme il n'y a rien, dit un philosophe de si inconstant [5], que la fortune et qu'elle fait périr en un jour ceux qu'elle avoit pris plaisir d'élever et de caresser un moment auparavant, supposons, comme il n'arrive que trop souvent, qu'il vienne à cet homme des revers terribles de fortune et qu'il soit privé de ses honneurs, de ses emplois, de ses charges et surtout de ses biens et de ses richesses [6], et nous verrons s'il ne sera pas privé en même temps de ses flatteurs, de ses amis

(1) A : nous fait voir tous les jours ces amitiés, ces complaisances, ces devoirs, qui, selon les degrés de fortune, s'augmentent et se font paroitre.

(2) Sur l'emploi fréquent de ce mot *petit* : v. *Sermons inédits*, p. 321[1], 324[2].

(3) A : des oracles, ses vices et même ses plus grands défauts passent pour des...

(4) Cette expression *renversons la médaille* se rencontre dans un autre sermon de Bourdaloue, non pas dans l'édition épurée par Bretonneau, mais dans une des précieuses copies contemporaines conservées aux recueils Philippeaux. Cf. *Les Phases du sermon pour le jour desmorts*, Lille, 1900, p. 4[1]. « Mais que font les hérétiques ! Ils tournent la médaille. Son caractère familier indique bien celui de la prédication du temps, ce dont on ne se douterait guère, à lire les sermonnaires tels qu'on les avait édités. Le seul épargné relativement avait été Bossuet, grâce à la conscience d'érudit de Déforis, et pour avoir eu la chance de n'être pas imprimé par les soins d'un neveu comme Massillon et de n'avoir pas eu comme premier éditeur le futur cardinal Maury. Aussi a-t-il bénéficié de mainte remarque littéraire, lui faisant un mérite personnel de plus d'une expression appartenant à la langue courante de la chaire. Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er juillet 1902, p. 190[1].

(5) A : comme il n'y a rien de si inconstant...

(6) A : des revers terribles de fortune, qu'il soit privé de ses honneurs, de ses emplois et de ses richesses et nous verrons...

et de ses adorateurs [1]. On le regardera comme le rebut et le dernier des hommes ; ceux qui avoient couronné ses vices sont les premiers [2] à le condamner et à peine lui rendra-t-on les devoirs que la charité chrétienne nous commande de rendre à nos frères. Pourquoi ? Parce qu'on ne voit plus en lui ce nom de fortune, parce que comme on ne le regardoit qu'avec des yeux de sang et de chair [3], on cesse de le regarder du moment que cet éclat qui les flattoit et les attiroit a cessé. Non pas que l'on ne puisse et même on ne soit obligé [4] d'honorer ceux qui sont dans l'élévation, parce que pour lors [5] on ne les considère plus que comme des instruments dont la providence se sert pour maintenir l'ordre qu'elle a établi dans l'univers. Mais, chrétiens, peut-on dire que ces idolâtres de la faveur [6], que ces adorateurs de la fortune des grands, que ces esclaves de la grandeur et de l'éclat les regardent de cette manière ? S'ils ne les regardoient que comme des instruments [de la providence, s'en serviroient-ils comme des instruments] de leur ambition et de leur intérêt [7][8], Se serviroient-ils de leur puissance pour autoriser leurs vices et leurs impiétés ? Les abandonneroient-ils au moment qu'ils n'en peuvent plus rien espérer ? Et est-ce pour cela dit saint Augustin, que Dieu a établi les dignités dans le monde ? Est-ce pour contenter la passion déréglée d'un

(1) A : en même temps de ses amis et de ses adorateurs.
(2) B : vices seront les premiers...
(3) A : qu'avec des yeux de chair et de sang...
(4) A : non pas que l'on ne puisse et que l'on ne soit obligé même...
(5) A : puisque pour lors on ne les considère ,.
(6) A : idolâtres de la fortune, que ces adorateurs...
(7) Lacune de P comblée à l'aide du ms. A.
(8) A : des instruments de leur *condition* et de leurs intérêts... P : S'ils ne les regardoient que comme des instruments de leur ambition...

homme ? Est-ce pour satisfaire son ambition [1] ? est-ce pour assouvir son avarice ? Voilà néanmoins, chrétiens, les abus que l'on fait des dignités même les plus sacrées, et les désordres de ceux qui s'appuient sur la faveur et la fortune [2]. Il semble que ceux qui vivent sous les lois de la prudence humaine [3] devroient être moins condamnables. Mais c'est ce qui nous trompe. J'avoue qu'il y a plus d'aveuglement et de témérité dans ceux dont nous venons de parler ; mais aussi il faut avouer que dans ces sages ici il y a plus d'orgueil et de présomption. Car quel orgueil n'est-ce pas de dire comme cet homme dont il est parlé dans Isaïe [4] : *In fortitudine manus meae feci haec et in sapientia mea intellexi et non Dominus fecit* [5] ; c'est moi qui ai fait tout cela et Dieu n'y a aucune part : c'est moi qui ait conduit tout cela ; c'est par l'intelligence et la connoissance que j'ai des choses que je réussis si bien dans tout ce que j'entreprends : *In sapientia mea intellexi* ! [6] Quel orgueil, ou plutôt quelle obstination, que, n'ayant pas assez de lumières en de certaines occasions pour se conduire, il aime néanmoins mieux [7] demander avis aux hommes qui sont trompeurs, qu'à Dieu qui est infaillible dans ses promesses ! Quel orgueil qu'un homme se détermine de régler sa famille par lui-même, qu'il détermine à ses enfants leurs emplois et les états de vie qu'ils doivent embrasser, comme si cela dépendoit absolument de lui et

(1) A : satisfaire à son ambition...
(2) A : s'appuient sur la fortune en leur faveur...
(3) A : de la providence humaine...
(4) A : comme cet homme dont parle Isaïe...
(5) *Is.* 10, 13 : » ... *feci* ; *et in*...
(6) A : et Dieu n'y a eu aucune part. C'est par la connoissance que j'ai des choses que je réussis si bien dans tout ce que j'entreprends : *In sapientia mea feci haec.* Quel orgueil...
(7) A : que n'ayant pas assez de lumières en certaines occasions pour se conduire, il aime mieux néanmoins demander...

comme s'il étoit le maître absolu de leur liberté ! Quelle suite de réprobation cet orgueil ne doit-il pas attirer sur lui ! Car dès là, il se rend garant de tous les mauvais succès qui arrivent si ses enfants viennent à s'acquitter mal des emplois où il les a poussés mal à propos et contre les ordres de Dieu. Il est incroyable à combien de désordres il s'engage par ce moyen ! [1] Au lieu que quand je me soumets à la providence, je ne peux jamais manquer. S'il me survient quelque affaire difficile, épineuse et embrouillée, je peux avoir recours à elle pour m'aider et m'éclaircir [2].

Que si, après l'avoir consultée [3], il paroît que je m'égare, je ne m'en inquiète point, parce que je sais qu'étant très bonne, très juste et très puissante, elle veut tout ce qu'il me faut [et sait tout ce qu'il m'est nécessaire]. Ainsi je ne m'inquiète point : je ne crains pas de manquer ni de conseil pour me conduire, ni de moyen pour exécuter, ni de force pour venir à bout de mes entreprises.

Mais quand j'entreprends de me conduire moi-même, [c'est à moi à me conduire moi-même, et si j'entreprends de conduire mes enfants, c'est à moi d'en répondre] [4]. Voilà pourquoi Salomon, cet homme si sage, cet homme si éclairé,

(1) Cette idée des responsabilités assumées par les parents qui imposent leur choix à leurs enfants et décident de leur vocation, est chère à Bourdaloue ou plutôt, frappé de l'abus régnant, il n'omet aucune occasion de le combattre et de le dénoncer. Voyez notamment dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 22-48, celui du premier Dimanche après l'Epiphanie, consacré à ce sujet des vocations forcées. Cf. plus haut, p. 21. et plus bas, p 94[5]

(2) A : survient quelque affaire difficile, je peux avoir recours à elle pour m'éclaircir. Que si, après...

(3) P : Que si après *les* avoir consultez, il paroist...

(4) A : je ne m'en inquiète point, puisque je sais... P : et très puissante, elle veut tout ce qu'il faut. Ainsi je ne crains point de manquer ni de conseils pour me conduire, ni pour exécuter, ni de forces pour venir à bout de mes entreprises. Mais quand j'entreprends de me conduire moi-même, c'est de moi de répondre de mes enfants. — Ainsi le texte de P. qui sera tout à l'heure, et est d'ordinaire plus complet, est ici défectueux.

cet homme si puissant, ne demandoit autre chose [1] à Dieu que la participation de cette sagesse infinie et de cette providence admirable avec laquelle il gouverne tout [2] : *Da mihi scientiam assistricem.* Donnez-moi, disoit-il à Dieu, cette sagesse avec laquelle vous gouvernez toutes choses. Puisque vous avez mis le gouvernement d'un royaume entre mes mains [3], donnez-moi cette sagesse qui m'apprenne à manier tant de volontés, à conduire tant d'esprits, en un mot, donnez-moi cette sagesse qui m'apprenne à me soumettre à votre divine providence [4], [*scientiam assistricem* ; donnez-moi cette sagesse afin que je sois le ministre de votre providence, que j'en sois le substitut et l'instrument, le ministre pour agir conformément à ses ordres ; le substitut pour la représenter dans ma personne ; l'instrument pour en répandre les influences et les bontés sur tous mes sujets]. Voilà, chrétiens, ce qu'un homme, et un homme chrétien, devroit dire sans cesse, voilà les sentiments qu'on devroit avoir. Car enfin, plus vous êtes élevés, plus vous êtes puissants, plus vous êtes éclairés, plus vous devez vous soumettre aux lois de cette divine providence, puisque vous avez alors plus besoin de son secours que jamais. Sans cela non seulement vous êtes des prévaricateurs, non seulement vous altérez vos devoirs, mais vous attirez [5] encore sur vous le dernier des malheurs. C'est ma seconde partie.

(1) A : Voilà pourquoi Salomon ne demandoit autre chose...

(2) A : avec laquelle il gouvernoit. Puisque... — Cette leçon n'est pas en rigueur invraisemblable Ne serait-elle pas toutefois plus probablement la suite d'une faute de lecture des mots : *gouverne tt.* Cette abréviation du mot *tout* a fort bien pu créer la confusion.

(3) P : puisque vous m'avez mis le gouvernement d'un royaume entre mes mains...

(4) A : me soumettre à votre divine providence. Voilà, chrétiens, ce qu'un homme. — J'ai de nouveau mis entre crochets le passage absent de A.

(5) A : vous avez plus besoin alors de son secours que jamais. Sans cela vous êtes non seulement des prévaricateurs et des rebelles, mais vous attirez...

SECOND POINT

C'est un principe de saint Augustin qui ne peut être contesté, quand il dit que Dieu ne seroit plus Dieu si nous pouvions faire un véritable bonheur hors de lui. C'est l'expérience funeste que j'en ai eue tant de fois, mon Dieu, lui disoit-il dans l'ardeur de ses méditations, qui me fait reconnoître [1] cette grande vérité : *Iussisti, Domine, ut omnis animus inordinatus*, etc. [2]. Vous l'avez ordonné, Seigneur, et cet ordre [s'est accompli cent fois en moi-même et] s'accomplit encore tous les jours dans les pécheurs [3] que tout esprit qui sortira hors de vous ou qui se retirera [4] de la soumission qu'il doit à votre divine providence, ne peut espérer qu'un malheur continuel et une amertume sans aucun mélange de douceur. *Iussisti, Domine*, etc. Or, c'est proprement [5] ce dérèglement que je combats dans cette seconde partie, puisque sortir de Dieu, ce n'est rien autre chose que d'abandonner la conduite de la divine providence [6], et il suffiroit presque de l'avoir ainsi conçu pour faire voir clairement les malheurs qu'il attire sur lui en abandonnant la divine providence. Mais je vous en prie, appliquez-vous aux raisons que je vais vous en apporter.

(1) A : que j'en ai eu tant de fois, lui disoit-il dans l'ardeur de ses méditations, qui me fait connoître...

(2) *Animus poena sit sibi*. Ce texte est invoqué à plus d'une reprise par Bourdaloue. Cf. plus haut, p. 24. — A : *Iussisti, Domine*. Vous l'avez ordonné...

(3) P : et cet ordre s'est accompli encore tous les jours dans les pécheurs...

(4) A : les pécheurs, que tout esprit qui se retirera de la soumission...

(5) A : de douceur. Or, c'est proprement...

(6) P : que d'abandonner la conduite de sa providence...

Je dis donc [1] qu'un homme qui se refuse aux lois de la providence s'expose dans le dernier des malheurs [2] : parce qu'il faut que cet homme ou bien demeure sans conduite, ou bien il faut qu'il soit exposé à une fausse providence qui ne le peut conduire que dans le précipice; parce que, renonçant à la providence, il se prive [3] de la plus douce consolation qu'un homme puisse avoir dans les misères de cette vie, parce qu'en quittant Dieu, il oblige Dieu à le quitter [4] et à retirer de lui tous ses secours, toutes ses grâces et toutes ses lumières qui lui servoient tant avant cet abandonnement ; enfin, parce qu'en [5] ne voulant pas se soumettre volontairement à la suavité de la providence, il oblige Dieu de le soumettre malgré lui à la rigueur de sa justice ; quatre raisons qui mériteroient des discours entiers, [6] mais dont je tâcherai néanmoins de proportionner l'éclaircissement au peu de temps qui me reste.

Car, pour commencer [7], par la première imaginez-vous, dit Salvian, un vaisseau en pleine mer, bien équipé à la vérité, bien calfeutré et fourni de tout ce qu'il faut pour faire une bonne [8] et heureuse navigation, mais qui, parmi tout cela, n'a point de pilote ni de gouverneur [9]. Voilà l'image d'un homme qui a secoué le joug de la providence. Car que fera-t-il ? Ne sera-t-il pas le jouet de la fortune et du monde, comme ce vaisseau le seroit

(1) A : qu'il s'attire sur lui en abandonnant la divine providence. Je dis donc qu'un homme...

(2) A : s'expose au dernier des malheurs, puisqu'il faut que...

(3) A : dans le précipice, puisqu'en renonçant à la providence, il se prive.

(4) A : misères de cette vie, puisqu'en quittant Dieu...

(5) A : enfin, puisqu'en ne voulant pas se soumettre...

(6) Cf. plus haut, p. 251

(7) A : il oblige Dieu de le soumettre malgré lui à la rigueur de sa justice pour quatre raisons. Pour commencer...

(8) A : bien équipé à la vérité, bien fourni de tout ..

(9) A : n'a point de pilote ni de gouvernal (*sic*).

des vents et des tempêtes [1] ? Trouvera-t-il quelque chose qui le fixe et qui l'arrête [2], et ne doit-il pas attendre au contraire un funeste naufrage ? Car, puisqu'il ne veut point de la conduite de la providence, il faut qu'il se réduise ou à se conduire soi-même ou à s'abandonner à la conduite des hommes [3]. Or, de quelque côté que ce soit, je trouve qu'il n'y a point de malheurs que cet homme ne doive attendre. Car premièrement, d'être réduit à soi-même et n'avoir point d'autre conducteur que soi, et n'avoir point [4] d'autre conseil ni d'autre secours que le sien, y a-t-il rien de plus terrible [5]. Si j'étois, dit saint Augustin, confiné dans une solitude, exilé dans quelque île déserte, réduit à ne pouvoir jamais parler à personne, et par conséquent [6] à ne pouvoir jamais consulter sur les accidents qui me surviendroient, si dans une maladie dangereuse, j'étois réduit à n'avoir point d'autre médecin que moi-même, et si dans une affaire de la dernière conséquence où il irait même de ma vie, et que tout autre conseil que le mien me fût interdit [7], que ferois-je, que dirois-je, que résoudrois-je. Et cette cruelle incertitude [8] ne seroit-elle pas plus que suffisante pour me faire passer pour le plus malheureux de tous les hommes ?

En effet, ce qui fait le malheur d'un homme obtiné à

(1) A : le seroit des tempêtes et des vents...

(2) A : quelque chose qui le fixe et l'arrête...

(3) A : il faut qu'il se réduise à se conduire lui-même ou s'abandonner à la conduite des hommes...

(4) A : premièrement d'être réduit à n'avoir point d'autre conducteur que soi, à n'avoir point...

(5) A : si j'étois, dit saint Augustin, concentré dans quelque solitude, exilé dans...

(6) A : à personne, par conséquent à ne pouvoir...

(7) A : si dans une affaire importante et où il iroit même de la vie, tout autre conseil que le mien m'étoit interdit...

(8) A : Et cette *éternelle* incertitude... — N'y aurait-il pas eu faute de lecture de ce mot *cruelle*, pris pour l'abréviation de *éternelle* ?

être comme l'arbitre [1] de lui-même, ce ne sont point les menaces des puissances qui sont au-dessus de lui, ce ne sont point les révoltes de ceux qui sont au-dessous de lui [2], ce ne sont point les attaques des ennemis qui sont contre lui, c'est lui-même qui est son propre bourreau, c'est lui qui se fait à lui-même son malheur, et c'est dans son propre cœur qu'il trouve ses ennemis et les maux qui l'accablent : *Inimici eius* (*sic*) *domestici eius* [3]. Car, dès qu'il agit par ses propres lumières et par ses propres vues [4], le voilà obligé à craindre de [4] tout, à s'inquiéter de tout, à se défier de tout, à craindre de ses plus proches, à s'inquiéter des moindres accidents, à se défier de ses plus intimes amis, à se chagriner des moindres traverses, et comme il est composé de passions différentes et opposées les unes aux autres, il faut qu'il se résolve d'en être déchiré et d'en être la proie, il faut qu'il se résolve à être la victime de l'ambition, la victime de l'envie, la victime de la haine, la victime des plus cruelles passions et le but de leurs traits ; il faut qu'il se résolve d'être [5] consumé par la tristesse, rongé par les inquiétudes, bourrelé par les remords, emporté par la colère, déchiré par les désirs, gourmandé par la paresse, tyrannisé par la témérité, en un mot, à entretenir toujours dans lui-même un enfer secret et dont il ne pourra jamais espérer d'en éteindre le feu [6] ni d'arrêter les tourments, ni d'adoucir les cruautés. [Je sais qu'il a une

(1) A : à être l'arbitre de...

(2) A : les révoltes de ceux qui sont au-dessous, ce ne sont...

(3) *Mat.* 10, 36. Et inimici hominis domestici eius.

(4) A : lumières et ses propres vues, le voilà obligé à craindre tout...

(5) A : les unes aux autres, il faut qu'il se résoude (*sic*) à être la victime de l'ambition, de l'envie, de la haine, des plus cruelles passions, et le but de tous leurs traits, il faut qu'il se résoude d'être consumé par la tristesse, rongé par les inquiétudes, bourrelé par mille remords, en un mot, à entretenir toujours dans...

(6) A : jamais espérer ni d'éteindre le feu ni d'arrêter...

raison qui naturellement a droit d'être au-dessus de tout cela ; mais que lui sert cette raison, sinon à le rendre plus malheureux, sinon à lui faire des maux des choses même les meilleures et les plus capables de lui faire du bien, sinon à prolonger les maux présents, à lui représenter vivement ceux qui sont passés, à lui faire sans cesse appréhender ceux qui sont à venir ? Que lui sert cette raison, sinon à lui faire sentir l'indigence au milieu des richesses par la crainte de les perdre, sinon à lui faire goûter l'amertume au milieu des plaisirs par la réflexion vive et pénétrante de leur vanité, sinon à lui faire sentir mille inquiétudes pour l'avenir et mille chagrins pour le présent. Il prévoit tout, mais cette prévoyance ne lui sert qu'à donner des aliments à ses douleurs et à lui en produire incessamment de nouveaux sujets. Il connoît tout, mais cette connoissance ne lui sert qu'à le réduire dans une incertitude et une suspension plus cruelle que les malheurs qu'il appréhende ; cette connoissance ne lui sert qu'à l'accabler tout d'un coup de tous les maux ou qu'il souffre actuellement, ou qu'il craint de souffrir. Il affecte d'être sage, mais que lui sert cette sagesse, sinon à le faire évanouir dans ses pensées et dans ses desseins, comme dit le grand Apôtre [1], sinon à l'aveugler davantage. S'il s'attachoit à Dieu, il le fortifieroit contre ses passions et il en apaiseroit les tumultes ; il lui donneroit la force d'en vaincre les révoltes et la grâce d'en régler tous les mouvements ; il éclaireroit sa raison, il lui feroit connoître les véritables biens ; en un mot, il lui feroit connoître et expérimenter que ce n'est que dans lui qu'il peut espérer un véritable bonheur. Mais, parce qu'il cherche le bonheur où Dieu ne règne pas, il ne faut pas s'étonner s'il ne le trouve pas]. Que fera-t-il donc si, persuadé de son peu de suffisance, il est obs-

(1) *Rom.* I, 21 : Sed evanuerunt in cogitationibus suis...

tiné néanmoins [1] à ne pas se soumettre à la divine providence ? Sera-ce dans le monde qu'il mettra sa confiance, sera-ce dans le secours et dans l'appui des hommes ? Encore pis, chrétiens, puisqu'il attire sur lui par ce moyen les plus terribles malédictions que Dieu ait fulminées : *maledictus* [2], dit Dieu, *qui confidit in homine* [3] ; malheur à celui qui met sa confiance dans les hommes ! Et en effet car, sans parler du reste, quel esclavage de dépendre continuellement du caprice et de la fantaisie [4] d'un homme, d'être obligé de le caresser, de le courtiser, de le flatter [5], de le ménager, de s'inquiéter si l'on est dans ses bonnes ou dans ses mauvaises grâces [6] et d'être dans de continuelles alarmes de perdre sa faveur, et, après tous ces ménagements, toutes ces inquiétudes, toutes ces flatteries, toutes ces alarmes, avoir encore affaire à un homme qui vous trompe, qui vous rebute, qui se moque de vous [7] ! Quand il n'y auroit que cela, ne seroit-ce pas assez pour [8] décourager l'esprit du monde le plus rebelle à la providence [de la confiance qu'il met dans le secours des hommes ? Au lieu que] dépendant de Dieu, dont je connois [9] la bonté, la fidélité, la puissance, la bonté dans ses

(1) A : ni d'adoucir des cruautés. Que fera-t-il donc si, persuadé de son peu de suffisance, il est néanmoins... — Notons de nouveau que cette longue lacune du ms A, comprenant les lignes enfermées entre les crochets.

(2) A : la divine providence ? Sera-ce dans le monde qu'il trouvera sa confiance ? Sera-ce dans le secours des hommes ? Encore pis, chrétiens, puisqu'il attire sur lui les plus terribles malédictions de Dieu, *qui confidit...* — On voit que le mot *malédictions*, confondu par le copiste avec *maledictus* et non répété, a causé la lacune du ms. A.

(3) *Ier.* 17, 5 « Maledictus *homo* qui... »

(4) A : de la fantaisie et du caprice d'un homme...

(5) A : courtiser et de le flatter...

(6) A : si l'on est dans ses bonnes ou mauvaises grâces...

(7) A : qui nous trompe, qui nous rebute, qui se moque de nous...

(8) A : ne seroit-ce pas pour décourager...

(9) P : le plus rebelle à la providence de Dieu dont je connois la bonté...

libéralités, la fidélité dans ses promesses, la puissance dans l'exécution de ce qu'il promet, voilà ce qui fait mon bonheur et ma félicité. Quand je mets ma confiance en [1] Dieu, je suis assuré qu'il ne m'abandonnera pas le premier [2], et qu'à moins que je ne le quitte, il ne me quittera pas ; je suis assuré qu'il veut me secourir, je suis assuré qu'il le peut ; mais quand je mets ma confiance dans les hommes [3], ma propre expérience me fait connoître qu'ils sont si trompeurs, qu'ils sont si impuissants [4], qu'ils sont si remplis d'orgueil et de vanité, qu'il est impossible que la protection que j'en espère ne participe à toutes ces qualités.

En effet, disoit saint Jean Chrysostome, si la providence de Dieu [5] pouvoit être suppléée, ce seroit principalement par la protection des grands qui en sont les plus vives images [6]. Or, c'est justement sur ceux-là mêmes que le Saint-Esprit nous avertit de ne nous appuyer pas. *Nolite confidere in principibus et in filiis hominum, in quibus non est salus* [7]. Ne vous appuyez pas, dit Dieu, sur la protection des grands et des princes du monde. Pourquoi ? Parce que ce sont des enfants des hommes, c'est-à-dire des enfants foibles comme vous, des hommes inconstants, capricieux, bizarres [8] et sur lesquels [9] nu homme sage ne

(1) A : voilà ce qui fait mon bonheur. Quand je mets ma confiance...

(2) A : qu'il ne m'abandonnera jamais le premier et qu'à moins que je ne quitte...

(3) A : il ne me quittera pas. Quand je mets ma confiance dans les hommes...

(4) A : si trompeurs, si impuissants.

(5) A : disait saint Chrysostome... si la Providence divine.

(6) A : qui en sont les vives images. Or, c'est...

(7) *Ps.* 145, 2-3 : Nolite confidere in principibus : in filiis... Cf p. 29[1].

(8) Le ms. A écrit *bizearres*. Sur l'ancienne orthographe de ce mot *bijarre* et *bigeare*, voyez plus haut, p. 55[2].

(9) P : des enfants des hommes, c'est-à-dire des hommes foibles comme vous, capricieux, bizarres et sur lesquels...

s'aviseroit jamais de poser les fondements de sa fortune [1] et encore moins de son salut ; *et in filiis hominum*, etc. Cependant voilà la folie du monde ! On aime mieux se hasarder de périr [en s'appuyant sur des hommes si foibles que d'être assurés en s'appuyant sur Dieu ; on aime mieux être malheureux en s'appuyant sur la créature que d'être heureux] en s'appuyant sur la providence, et on aime mieux [2] attendre du côté des hommes des secours vains, foibles et que l'on reconnoît inutiles par sa propre expérience [3], que de prendre ceux qui nous sont présentés par la providence, quoiqu'on soit assuré de leur suffisance et de leur infaillibilité [4]. On aime mieux gémir sous la tyrannie d'un grand, souffrir toute sa fierté, essuyer tous ses rebuts et lui rendre mille lâches complaisances que de s'abandonner à la suavité et la douceur de la providence. Demandez à ces adorateurs des grands, à ces idolâtres de la faveur, à ces esclaves de la fortune [5], si leur vie n'est pas une continuelle disgrâce, un tissu de malheurs et de chagrins, une suite continuelle de fatigues. Demandez-leur combien de périls il leur a fallu essuyer, combien de veilles il leur a fallu passer, combien de temps il leur a fallu attendre que l'on remuât la piscine de la cour, sans avoir encore peut-être [6] parmi

(1) A : de poser le fondement de sa fortune...

(2) P : on aime mieux se hasarder de périr en s'appuyant sur la providence. — Cette lacune, qui rend inintelligible cette partie du ms. P, ordinairement plus complet que A, est ici heureusement comblée par ce manuscrit.

(3) A : et on aime mieux attendre du côté des hommes des secours *moins* foibles... — Ce non sens paraît résulter d'une faute de copie du mot *vains*.

(4) A : de leur suffisance et de leur fidélité.....

(5) A : essuyer ses rebuts et lui rendre mille lâches complaisances que de s'abandonner à la douceur de la providence. Demandez à ces adorateurs des grands, à ces idolâtres de la fortune, si leur vie...

(6) P : demandez-leur combien de périls il a fallu essuyer, combien

tout cela pu trouver personne qui ait pu les y jeter [1].

Que s'ils ont déjà quelques degrés et quelques charges, demandez-leur, dit saint Cyprien, par combien d'ignominies, de bassesses, de lâchetés, leur a-t-il fallu acheter cette grandeur [2], combien de sortes d'arrogance et de fierté il n'a pas fallu qu'ils en aient souffert, combien de fois il n'a pas fallu qu'ils aient interrompu [3] leur sommeil et leur repos [4] pour aller attendre à la porte d'un palais qu'un grand fût levé afin de lui parler : *Quas superbas fores matutinus salutator obsedit.* Cependant ils ne se soucient point de tout cela [5] pourvu qu'ils puissent espérer la faveur de ce grand : un regard favorable les paie de toutes leurs peines ; une parole qui ne signifie quelquefois rien les contente. Tant il est vrai que leur ambition [6] les aveugle et les rend insensibles pour leur propre bien. Mais après qu'ils se voient rebutés, méprisés, négligés de ces grands, comme il n'arrive que trop souvent, c'est pour lors, dit saint Augustin, qu'ils rendent hommage à la

de veilles il a fallu passer, combien de temps il a fallu attendre qu'on remuât la piscine de la cour, sans avoir peut être encore parmi tout cela...

(1) L'allusion au malade de la piscine (*Jo.* 5, 5 et suiv.) n'étonne pas de Bourdaloue qui a fait venir ce récit de la piscine probatique comme exorde d'un *Sermon sur la Prédestination* au sujet duquel il l'applique de façon un peu contrainte. Voy. *Nouveaux Sermons*, p. 152 et suiv.

(2) P : Que s'ils ont déjà quelques degrés ou quelques charges, demandez-leur, dit saint Cyprien, par combien d'ignominies, de bassesses et de lâchetés leur a-t-il fallu...

(3) A : acheter cette grandeur, combien de fois a-t-il fallu qu'ils aient interrompu leur sommeil et le repos...

(4) P : combien de fois il n'a pas fallu qu'il ait interrompu son sommeil et son repos...

(5) P : cependant il ne se *souvient* pas de tout cela. — Le mot *souvient* semble bien la suite d'une faute de lecture au lieu de *soucient*, appelé par le sens... Notez ce sens de *ne pas se soucier* ; c'est-à-dire compter pour rien. Cf. *Nouveaux Sermons*, p. 186[3].

(6) A : que leur condition les aveugle...

providence, c'est pour lors que Dieu, par une espèce d'insulte, leur dit [1], comme à ces Israélites de l'Exode : *Ubi sunt dii eorum in quibus habebant fiduciam ?* [2] Hé bien ! Où sont-ils ces dieux à qui vous avez sacrifié et votre vie et vos soins et vos biens ? [3] Qu'ils paroissent ces dieux visibles ! *Surgent et opitulentur vobis* [4] ! [C'étoient vos dieux et vous faisiez bien plus de fonds sur leur appui que sur le mien. Qu'ils vous servent maintenant : *Surgent*, et] qu'ils vous tirent de la misère [4] et de la nécessité où vous ont réduits ces grandes dépenses qu'il vous a fallu faire auprès d'eux [5]. *Et in necessitate vos protegant* [5] ! Qu'ils vous donnent les consolations nécessaires aux malheurs où vous êtes maintenant engagés.

Ah ! chrétiens : *Videte quod ego sim solus*, ajoute Dieu, *et non sit alius Deus praeter me* [6]. N'attendez pas d'eux ces consolations qu'ils ne sont pas capables de vous donner. Il n'y a que Dieu seul : *Videte*, etc, et tout autre que lui, bien loin de vous être un Dieu de consolation, ne vous sera qu'un Dieu de malheur et d'affliction [7] : *Et non sit alius Deus praeter me* [8].

Et c'est par là, chrétiens, que je tombe [9] insensiblement dans ma seconde raison qui doit vous faire connoître le

(1) A : par une espèce d'insulte, leur dira. comme.....

(2) P : *in quibus habent fiduciam... Deut.* 32, 35. Cf. plus haut, p. 30[2].

(3) A : votre vie et vos biens...

(4) A : qu'ils paroissent ces dieux visibles ; *surgent et opitulentur vobis !* Qu'ils vous tirent de la misère... — Nouvelle lacune dans le ms. A.

(5) P : où vous ont réduit les dépenses qu'il vous a fallu faire auprès d'eux...

(6) *Deut.* 32, 38.

(7) P : *videte*, etc. et que tout autre que lui, bien... — A : de consolation, ne vous sera qu'un Dieu de malheur ; *Et non sit alius Deus.* Et c'est par là ..

(8) *Deut.* 32, 39.

(9) Remarquez ces manières de parler alors usuelles. On trouve aussi : C'est par là que je *descends* à ma seconde raison. Cf. *Nouveaux Sermons*, p. 245[2]. « Ceci m'engage dans la seconde partie. »

malheur [1] d'un homme qui ne veut point reconnoître de providence, et qui consiste dans un désespoir absolu qu'il en puisse jamais être aidé ni secouru, et par conséquent dans la privation de toutes sortes de consolation [2]. Car tandis que [3] je crois qu'il y a un Dieu, que ce Dieu a une providence, qu'il gouverne toutes choses avec autant de sagesse que de justice et de bonté [4] et que tout ce qui me peut arriver d'heureux ou de fâcheux n'arrive que par les ordres de cette providence, quelque fâché que je sois du mauvais succès qui me survient, quelque mortifié et inquiété que j'en sois [5], je me dis à moi-même : J'ai tort de me plaindre de ces accidents, puisqu'ils me viennent par l'ordre de Dieu qui est trop sage et trop bon pour m'envoyer des choses qui ne me servissent de rien, et, me condamnant ainsi moi-même, je me console. Mais quand une fois j'ai effacé cette divine providence de mon esprit, s'il me survient une calamité [6] de la nature de celles où la raison ne peut rien, je suis le plus malheureux du monde, je ne trouve plus aucune consolation et il faut que je me résolve à boire le fiel tout pur et à en boire toute la lie, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus grossier et de plus mortifiant, de plus amer, de plus dégoûtant, de plus pénible dans ce calice [7] qui m'est

(1) P : doit vous faire reconnoître le malheur...

(2) A : et par conséquent dans la privation de toute consolation. Car tandis...

(3) Cf. plus haut, p. 151 et plus bas, 887.

(4) P : a une providence qui gouverne... A : qu'*il* gouverne toutes choses avec autant de sagesse que de bonté...

(5) A : n'arrive que par les ordres de cette divine providence, quelque fâché que je sois des mauvais succès qui me surviennent, quelque mortifié et quelque inquiété que j'en sois...

(6) A : s'il me survient une adversité de la nature de celles...

(7) A : à boire ce fiel tout pur, à en boire toute la lie, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus grossier et de plus mortifiant, de plus dégoûtant et de plus pénible qu'il y a dans ce calice...

présenté. *Bibent omnes peccatores terrae ; verumtamen faex eius non est exinanita*[1].

Mais un juste qui a toujours en vue la providence divine, il ne se peut pas qu'il ne soit consolé. S'il boit quelque amertume, comme il est nécessaire qu'il en boive quelquefois, cette amertume lui devient douce par cette seule considération. De là vient [2] qu'il se soutient et qu'il s'élève au dessus de tout, et, dans cette élévation, il demeure tranquille, parce qu'il y a une providence dans laquelle il se confie ; ce qui lui fait dire avec le [3] saint homme Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sit nomen Domini benedictum* [4]. Rien ne se fait au monde, dit-il, sans un ordre particulier de la providence. Si j'ai des biens, c'est par son ordre ; si j'en suis privé, c'est elle qui l'ordonne pour mon plus grand bien. Qu'ai-je donc à faire de m'inquiéter et de me forger à moi-même de nouvelles fortunes [5] ? Voilà comme un juste se console facilement au lieu qu'un pécheur affligé est contraint [6] de faire le personnage d'un réprouvé, de vivre dans des rages, des ardeurs, des emportements et dans des désespoirs continuels [7], [d'être réduit comme un riche malheureux de l'évangile, à n'avoir pas une seule goutte d'onction pour adoucir ses douleurs ou pour arrêter son désespoir], ce qui faisoit dire à Platon [8], tout païen et tout infidèle qu'il

(1) *Ps.* 74, 9. Verumtamen faex eius non est exinanita, bibent omnes peccatores terrae. Cf. p. 313.

(2) P : cette seule considération. Car de là vient qu'il se...

(3) A : ce qui lui fait dire avec Job : *Dominus*...

(4) *Iob.* 1, 21 : *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit* : sit... Cf. 324.

(5) A : à faire de m'inquiéter ? Voilà comme...

(6) P : au lieu qu'un pécheur est affligé et contraint...

(7) A : dans vivre dans des rages et des désespoirs continuels... — Sur les expressions *enragé*, *furieux*, etc. Cf. plus haut, p. 574.

(8) Sur *Platon* cité par Bourdaloue, cf. *Sermons inédits*, p. 1581.

étoit [1], qu'un homme qui combattoit contre la providence combattoit contre son propre bonheur, puisqu'il se privoit de la plus douce consolation qu'on puisse avoir contre les maux et contre les traverses [2] qui sont si fréquentes dans la vie.

Mais achevons. C'est ainsi qu'un pécheur qui néglige de se soumettre à la providence se prive de toute consolation, et par cette privation fatale, s'expose aux plus cruels malheurs.

Que seroit-ce donc, chrétiens, si, outre tout ceci, je vous faisois encore entendre la voix des Ecritures [3] et des prophètes fulminant toutes sortes de malédictions, même dès cette vie, contre ces malheureux, lesquels, quittant la providence, l'obligent et la contraignent en quelque manière [4] à les abandonner de son côté. Car ne t'imagine pas, dit Dieu, que je souffre toutes [5] tes insolences et tes révoltes. J'ai une conduite et à une douceur [6] paternelle ; je joins le soin de te conserver dans ton état. A la fin, tu me contraindras d'en faire l'instrument de ma justice, et au lieu que je m'intéressois avant ta révolte pour tout ce qui te touchoit, je me déferai de ce zèle que j'avois pour tes intérêts, je t'abandonnerai à tous les malheurs, je ne me mettrai plus en peine de toi, en un mot : *auferetur zelus meus a te* [7].

Voulez-vous quelque chose de plus terrible que cette menace ? Après cela, on ne doit donc plus considérer le libertin que comme un malheureux dénué de tout

(1) A : Platon, tout païen qu'il étoit...
(2) A : contre les maux et les traverses...
(3) P : si outre ceci, je vous faisois entendre la voix et des Ecritures et des...
(4) A : contraignent en quelque façon à les abandonner...
(5) A : que je souffre toujours tes insolences...
(6) P : Si à une conduite et une douceur...
(7) *Ez.* 16, 42.

secours et entièrement abandonné de la providence [1].

Je me trompe, chrétiens, il n'en est pas encore abandonné ; il est encore soumis à ses lois [2]. Mais, comme il y a une providence douce et une providence rigoureuse, une providence d'amour et une providence de sévérité, une providence de miséricorde et une providence de justice, ce n'est plus à la providence douce qu'il est soumis, c'est à la providence sévère et rigoureuse, comme si Dieu lui disoit : La providence de mon amour n'a pas eu la force de te retenir dans ton devoir et dans la soumission que tu me dois ; la providence de ma justice t'y retiendra malgré toi et par des coups que la prudence humaine ne pourra prévoir ni éviter. Je te contraindrai de lui rendre les honneurs que tu lui dois [3]. Tantôt des calamités qui t'accableront, tantôt des tristesses qui te consumeront [4], tantôt des prospérités qui t'aveugleront, tantôt des nécessités qui te mortifieront, tantôt des joies qui t'emporteront, tantôt des besoins qui te désespéreront, [tantôt des richesses qui t'enfleront, tantôt des maladies qui te détruiront, des infirmités qui t'affoibliront, des passions qui te déchireront, des remords qui te bourelleront, des terreurs qui t'agiteront,] mais [5] par dessus tout une mort qui ne sera la fin de toutes ces peines [5] tem-

(1) P : abandonné à la providence. Je me trompe, chrétiens, il n'est pas encore abandonné,..

(2) Les deux manuscrits donnent une leçon que contredit le sens général de la phrase : « il n'est pas encore soumis à ses lois. » — La négation n'est compatible qu'avec le mot *soustrait*. Il peut à la rigueur avoir été mal lu. Toutefois l'expression *soustrait à la providence* serait bien impropre et ne cadre pas avec la thèse.

(3) P : et par des causes que toute la prudence humaine ne pourra ni prévoir ni éviter. Je te contraindrai de lui rendre les hommages que tu lui dois...

(4) P : qui te consommeront... — Sur la confusion fréquente des deux expressions, *consommer* et *consumer*, voy. *Revue Bourdaloue*, 1er janvier 1904, p. 62[1] et 73[3] et *Nouveaux sermons inédits*, p. 77[1] et 214[1].

(5) P : qui te désespéreront, mais par-dessus tout une mort qui ne

porelles que pour t'en faire commencer d'autres dans l'enfer qui ne finiront jamais ; tout cela, dis-je, te forcera à te soumettre malgré toi aux lois rigoureuses de ma providence, puisque tu n'as pas voulu te soumettre ni à son amour, ni à sa douceur, ni à sa suavité.

C'est ainsi, chrétiens, qu'il en agit avec les Pharaons, les Saüls, les Antiochus, les Juliens Apostats [1], et c'est ainsi qu'il en use tous les jours contre un nombre presque infini de libertins [2]. En voilà trop, chrétiens, pour nous convaincre de la nécessité qu'il y a de se soumettre [3] à la providence, soit que vous consultiez votre foi, soit que vous ayez égard à ce que vous dit votre raison, soit que vous consultiez votre expérience, soit que vous envisagiez votre devoir ou votre intérêt [4], tout vous y engage. Vous avez dans le monde des familles à gouverner, des enfants à pourvoir, des amis à conserver, des biens à ménager [5], des charges à exercer, des emplois à remplir, des dignités à soutenir. En tout cela, dit saint Paul, considérez-vous comme des ministres et des instruments de la providence [6], et par une subordination et une soumission aveugle à ses lois, tâchez de ne rien faire sans la consulter, de ne rien entreprendre

sera la fin de toutes peines..... Nouvelle lacune de A marquée entre les crochets.

(1) Voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 211, l'emploi de cet exemple de Julien l'apostat dans le *Sermon sur l'Impénitence finale*.

(2) A : et c'est ainsi, chrétiens, qu'il en a agi avec les Pharaons, les Saül, les Antiochus, les Juliens Apostats ; c'est ainsi qu'il en use tous les jours contre un nombre infini de libertins...

(3) P . de la nécessité de se soumettre à la providence...

(4) A : envisagiez votre devoir et votre intérêt.....

(5) Voyez *Nouveaux Sermons*, p. 138[1].

(6) A : En tout donc, dit saint Paul... — P : comme les ministres et les instruments...

sans lui demander son secours et ses grâces. Ce sera le moyen de les attirer sur vous dès cette vie, et pour l'autre une gloire qui ne finira jamais et [1] que je vous souhaite. *Amen.*

(1) A : qui ne finira jamais, que je vous souhaite. *Amen.*

SERMON SUR LA PROVIDENCE

D'APRÈS LE MANUSCRIT MONTAUSIER

Avec variantes de l'édition de 1692 (ES.)

Cum sublevasset oculos Iesus et vidisset qui multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : unde ememus panes ut manducent hi ? Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

Io. 6. 5 [1].

S'il est vrai ce que dit saint Augustin, que les miracles sont la voix de Dieu, et qu'autant de fois qu'il fait paroître ces signes extraordinaires de sa puissance, son intention [2] est de nous parler, de nous instruire, de s'expliquer et de nous découvrir ce qu'il exige de notre piété : *Deus, cum mirabilia operatur, loquitur*, il ne faut pas raisonner beaucoup pour reconnoître d'abord ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre [3] par le mi-

(1) *Io.* 6. 12. Cf. p. 11. Le ms. M ne donne pas la traduction du texte. La voici d'après l'édition subreptice : « Jésus ayant levé les yeux, et ayant vu qu'une grande quantité de peuple venoit à lui, dit à Philippe : D'où achèterons-nous du pain pour faire manger tout ce monde ? Mais il disoit cela pour voir ce qu'il diroit, car il savoit bien ce qu'il devoit faire. »

(2) ES : autant de fois qu'il les fait paroître, son intention...

(3) ES : de nous parler, de nous instruire, et de nous faire entendre

racle rapporté dans l'évangile de ce jour, puisque la voix de cet homme-Dieu est si éclatante, si distincte et si intelligible, qu'il est comme impossible de n'en pas comprendre la signification. Car qu'est-ce que nous représente aujourd'hui l'Évangile ? Un peuple qui s'abandonne à la conduite d'un Dieu, des milliers d'hommes, suivant Jésus-Christ, et quittant leurs maisons sans aucune provision ni subsistance [1], un Dieu touché de compassion de voir tant de misérables, un Dieu [s'appliquant avec tout le zèle de sa charité] à pourvoir à leurs besoins [2], un Dieu distribuant ses dons libéralement, amplement, magnifiquement, des pauvres [3] nourris au milieu d'une solitude, des pains multipliés pour les rassasier, voilà ce que l'évangile nous représente, et tous ces miracles joints ensemble nous prêchent si visiblement la vérité d'une providence, que je croirois m'éloigner de son esprit et manquer à mon ministère, si je m'arrêtois à quelque autre sujet. *Interrogemus ipsa miracula quid nobis loquantur de Christo : habent enim si bene interrogantur, etiam* [4] *vocem suam.* Interrogeons, dit saint Augustin, les miracles que Jésus-Christ a opérés, pour savoir ce qu'ils nous disent, car comme Jésus-Christ est la parole substan-

nos obligations et nos devoirs. Il ne faut pas raisonner beaucoup pour comprendre d'abord ce que le Sauveur du monde...

(1) ES : dans l'évangile de ce jour dont il n'y a aucune circonstance qui ne renferme un sens d'une admirable édification. Car qu'est-ce que nous y voyons, sinon un peuple qui s'abandonne à la conduite d'un Dieu, des milliers d'hommes qui suivent Jésus-Christ, et quittant (*sic*) leurs maisons, sans provision ni subsistance...

(2) Le ms. M porte : « Un Dieu s'acquittant avec tant de zèle de sa charité à pourvoir à leurs besoins. » C'est peut-être à tort que je corrige, en m'inspirant des autres leçons, car ce texte n'a rien d'invraisemblable. On lit dans ES : « de tant de misérables, pourvoyant avec tout le zèle de sa charité à leurs besoins... »

(3) ES : à leurs besoins et distribuant ses dons libéralement, amplement et magnifiquement. Or, qu'est-ce que tout cela nous dit...

(4) M : si bene interrogantur *et jam* vocem...

tielle et le Verbe de Dieu, il n'y a rien dans lui qui ne parle, et ses actions, comme ses paroles, ont un langage et une expression qui leur est propre.

Or, voici ce que le miracle de la multiplication des pains nous dit. Il nous dit qu'il y a une providence [1] qui gouverne le monde, et sous la conduite de laquelle il est juste que nous nous rangions, dépendant d'elle, non pas comme le reste des créatures destituées de raison, par une nécessité indispensable, mais comme raisonnables par le choix de notre volonté.

Cependant il se trouve des hommes dans le monde qui ne veulent pas entendre cette voix, d'autres, qui, après l'avoir entendue, n'en comprennent pas le mystère, et d'autres qui, en le comprenant, n'en sont pas pour cela persuadés. C'est pourquoi je joins à cette voix du miracle la voix de la prédication, dans l'espérance que j'ai que toute foible qu'elle soit dans ma bouche, étant fortifiée [2] par la grâce que Dieu lui communiquera, elle produira dans vos [3] cœurs tout l'effet que je prétends. C'est ici une des grandes matières de la religion, il s'agit de savoir si Dieu pense à nous, s'il y a une providence qui règne [4] sur nous, et ensuite quel fond nous devons faire sur elle. Pour tirer de ce mystère toutes ces instructions si nécessaires, demandons l'assistance du Saint-Esprit, en disant à la Sainte Vierge : *Ave*, etc. [5].

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme et de faire impression sur son cœur, le

(1) ES : Or qu'est-ce que tout cela nous dit, sinon qu'il y a...
(2) ES : dans l'espérance que j'ai qu'étant fortifiée...
(3) ES : dans *nos* cœurs...
(4) ES : qui veille sur nous...
(5) ES : de ce mystère toutes les instructions nécessaires, demandons l'assistance du Saint-Esprit : *Ave, Maria*, etc.

devoir et l'intérêt : le devoir, parce qu'il est raisonnable, l'intérêt, parce qu'il s'aime soi-même. Ce sont là les deux ressorts qui ont coutume de le faire agir ; mais il faut, ajoute [1] saint Augustin, que ces deux ressorts se remuent tout à la fois pour produire dans le cœur de l'homme un plein et entier effet. Le devoir, sans l'intérêt, est d'ordinaire [2] foible et languissant, et l'intérêt, sans le devoir, a quelque chose de bas et de honteux ; mais l'un et l'autre joints ensemble ont une vertu efficace à laquelle il est presque impossible de résister. Il s'agit, chrétiens, de représenter aujourd'hui à l'homme l'obligation qu'il a de se soumettre à la conduite de la providence comme l'arbitre souveraine de sa vie, de la prendre pour la règle de ses actions, de s'attacher à elle, de la consulter et de ne rien faire que dépendamment d'elle. Or, pour cela, je prends l'homme par ces deux motifs capables de le toucher, par la considération de son devoir et par la considération de son intérêt : par la considération de son devoir, en lui montrant le désordre qu'il commet quand, dans la conduite de sa vie, il secoue le joug de la providence, pour vivre dans l'indépendance de Dieu, dans son intérêt [3], en lui montrant le malheur dans lequel il tombe après avoir secoué le joug de la providence ; il est privé [4] par sa faute de la protection de Dieu. Concevez bien ma pensée. Rien de plus criminel que l'homme qui ne veut pas s'assujétir à l'empire de la providence, voilà mon premier point ; rien de plus malheureux que l'homme quand il n'a plus de part [5] aux grâces et aux

(1) ES : mais il faut, dit saint Augustin...
(2) ES : est pour l'ordinaire...
(3) L'édition subreptice donne ici ce texte fautif : « pour vivre dans l'indépendance de Dieu, pour vivre dans son intérêt... »
(4) ES : de la providence, *qu'*il est privé...
(5) ES : que l'homme qui n'a plus de part...

faveurs de la providence, voilà mon second point. Dans la première partie, je vous ferai connoître la nature de ce péché ; dans la seconde, je vous ferai voir la punition de ce péché. L'une et l'autre consoleront les justes qui vivent dans la soumission à la providence ; l'une et l'autre inviteront les pécheurs à rentrer dans l'ordre et [1] la soumission qu'ils doivent à cette providence, et toutes deux feront le partage de ce discours et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT

Pour bien comprendre un désordre, il faut en examiner les causes et les principes. Je parle, chrétiens, d'un homme du monde, qui s'est comme émancipé de la conduite de Dieu, et qui s'est fait, pour ainsi parler, le déserteur secret de la providence, sans s'en être déclaré autrement que par la suite d'une vie mondaine : ce qui est aujourd'hui le plus essentiel et le plus capital [2] de tous les désordres qui règnent parmi les hommes). Je veux vous en exprimer le caractère, et voici comme j'ai conçu la chose. Quiconque se détache de la conduite de la providence, ou il le fait par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne reconnoît pas cette providence, ou il le fait par caprice et par libertinage, parce qu'il ne veut pas se soumettre à elle. S'il le fait par un esprit d'infidélité, je vous demande quel désordre plus grand de ne pas croire ce qui est non seulement croyable, mais ce qui est le fondement de toutes les choses croyables, de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus endurcis et dont l'infidélité n'a pas été jusqu'à nier une providence, de ne pas croire ce que nous avons cent fois expérimenté dans nos personnes et

(1) ES : dans l'ordre de la soumission...
(2) ES : aujourd'hui le plus essentiel de tous les désordres...

que nous sommes forcés d'avouer dans certaines occasions où ces témoignages s'échappent comme malgré nous, de ne pas croire par le motif même qui nous oblige à croire et de douter d'une vérité qui sert à établir [1] les autres. Or, voilà l'état d'un homme du siècle qui ne reconnoît plus [2] la providence. Il s'égare, dit saint Augustin, dans les premiers principes, parce que la première connoissance qu'il doit avoir est qu'il y a un être souverain et une providence qui gouvernent le monde [3]. Ainsi, ou il efface Dieu de son esprit (ce qui est le comble de la réprobation), ou, par un horrible blasphème, il se fait un Dieu monstrueux, qui abandonne ses ouvrages, qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, parce qu'il ne le peut être sans la providence. Il se réduit, ajoute saint Augustin [4], à être plus que païen dans le christianisme, ou plutôt à prendre le parti le plus infâme dans le [paganisme] [5], puisque, de toutes les sectes païennes, pas une n'a douté de la providence, sinon celle [6] qui, par un libertinage déclaré, s'est attachée à la volupté et à la débauche. Ce n'est pas tout. Comme le mérite de la foi, comme parle [7] l'Ecriture, est de nous faire espérer contre l'espérance même, le péché d'infidélité de cet homme est de le rendre infidèle contre sa foi même. Car, sans s'en apercevoir, il a comme malgré lui une foi de la providence. Il croit, par exemple, qu'un Etat ne peut être gouverné que par la sagesse [8] d'un prince, qu'une maison ne peut subsister sans la conduite d'un père de famile, qu'un vaisseau a

(1) ES : une vérité qui *vous* oblige à établir les autres...
(2) ES : qui ne reconnoît *pas* la providence...
(3) ES : qui gouverne tout le monde...
(4) ES : Il se réduit, *dit* saint Augustin.
(5) ES : dans le christianisme.
(6) Cf. plus haut, p. 9[1].
(7) ES : de la foi, ainsi que parle...
(8) M : par la conduite d'un prince...

besoin d'un pilote pour faire heureusement sa navigation [1] ; et quand il voit ce royaume dans l'ordre, cette maison se maintenir, ce vaisseau éviter les écueils et arriver au port, il conclut sans hésiter qu'il y a une raison supérieure et un esprit qui y [président] [2], et cependant, l'aveugle qu'il est, il n'en veut pas conclure autant pour le monde entier, et il s'efforce malicieusement de se persuader que, sans une providence, ce grand univers se maintient dans cet ordre qui fait tous les jours le sujet de nos admirations [3]. Or, n'est-ce pas là s'aveugler au milieu de la lumière, combattre ses propres sentiments [4] et être le prévaricateur de sa foi [5] ?

Ajoutez à cela une preuve sensible et personnelle [6] de la providence que l'homme trouve dans soi et que son obstination lui fait éluder. Car il n'y a point d'homme qui, se représentant le tableau de la vie passée, ne doive s'arrêter à certains points fixes, c'est-à-dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls dont il

(1) ES : pour faire heureusement son voyage.....

(2) M et ES : qui y *réside*. Evidemment faute de lecture. Cf. p. 44.

(3) Il est fâcheux de ne pouvoir dater ce sermon de Bourdaloue sur la providence. Ce serait un élément pour la discussion d'une question récemment posée, celle de l'Apologétique au XVII^e^ siècle et de la méthode qu'on y suivait. Est-il aussi certain que le paraît croire M. Roger Charbonnel que la prédominance de l'argument familier de l'ordre du monde est surtout marquée par La Bruyère et Fénelon ? Bourdaloue qui se réclame d'ailleurs ici de saint Augustin, et qui a beaucoup pris à Lactance et à Salvien (cf. p. 9[1]) a bien chance d'avoir préparé et prêché son sermon de la providence antérieurement à l'influence de l'un et de l'autre. V. Roger Charbonnel, *Essai sur l'Apologétique littéraire au XVII^e^ siècle* et *Revue Bourdaloue*, 1^er^ janv. 1904, p. 145. Cf. p. 45. Comment concilier ce qui est dit de la « nouveauté originale » de cette preuve, avec la fin de la note 2 de la p. 49 ?

(4) ES : combattre ses sentiments...

(5) Cette expression, d'allure un peu insolite, se retrouve en divers autres sermons de Bourdaloue relevés par les copistes.

(6) ES : Ajoutez à cela une preuve sensible de la providence...

s'est échappé [1], à certains événements ou heureux ou malheureux, qui ont été autant de démonstrations de la providence et dont il est obligé de lui tenir compte? Cela est généralement vrai de tous les états; mais il [2] l'est singulièrement de ceux qui vivent dans le commerce du grand monde. Car, qu'est-ce que le monde, dit Cassiodore, qu'une grande école [3] de la providence, où, pour peu qu'on y étudie, on apprend qu'il y a une raison supérieure à celle des hommes, qui se plaît à renverser leurs desseins, à ruiner [4] leurs entreprises, et qui est la souveraine de toutes choses? Il n'y a point d'esprits plus convaincus de cette vérité que ceux qu'on appelle les sages du monde. Cependant [5] par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point pour l'ordinaire de plus [6] infidèles qu'eux à la providence. Pourquoi? Aveuglement horrible! Consommation de péché! Car comme ç'auroit été, par exemple, un grand péché à Joseph de douter de la providence, après les miracles singuliers qui s'étoient faits dans sa personne, dont il avoit été le témoin et le sujet, de même, les sages du monde, doutant de cette providence, sont doublement coupables, et de démentir jusques à leur propre expérience, et de refuser leur hommage à un attribut dans lequel Dieu prend comme plaisir de les élever.

Je dis plus : leur désordre va jusques à la contradiction [7], refusant de rendre librement à la providence

(1) ES : où il s'est trouvé, à certains périls dont il est échappé...

(2) *Il* impersonnel est fréquent dans la langue de Bourdaloue et de ses contemporains. Cf. *Sermons inédits*, p. 95, ligne 19, et *Nouveaux sermons inédits*, p. 123[1].

(3) ES : qu'une école de la providence... Cf. p. 125.

(4) ES : à ruiner leurs entreprises et être la souveraine arbitre de toutes choses? Il n'y a pas d'esprit...

(5) ES : les sages du monde, et cependant par un secret jugement de Dieu il n'y en a pas de plus...

(6) ES : et cependant par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point de plus...

(7) ES : va jusqu'à la contradiction...

un aveu qu'elle arrache d'eux par nécessité. Car un homme du siècle, vivant dans un profond oubli [1] de la providence tant que les choses lui réussissent, est le premier à murmurer contre elle quand elles ne lui réussissent pas ; et soit que la nature supplée au défaut de sa raison [2], ou que son infidélité soit bizarre ou inconstante, soit que ce soit un soulagement pour le libertin d'avoir quelqu'un à qui s'en prendre dans son malheur, il accuse par désespoir la même providence qu'il désavoue par orgueil. Or, quoi de plus contradictoire et de plus malicieux que de ne pas reconnoître une providence pour lui obéir, et de l'admettre en même temps pour s'irriter contre elle [3] ? C'est cependant le péché le plus ordinaire des gens qui vivent dans le grand monde.

Mais ce qui me paroît étrange est de voir, comme je viens de dire, qu'ils doutent de la providence par les raisons mêmes qui l'établissent et par les motifs qui en devroient être les plus puissantes convictions [4]. Car sur quoi le libertin fonde-t-il son doute ? Sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres. Et c'est par là, dit saint Augustin, qu'il doit conclure qu'il y a une providence [5], car pourquoi ces désordres lui paroissent-ils désordres, sinon parce qu'ils répugnent [6] à un certain ordre ? Or, quel est cet ordre, que la providence ? Il ne comprend pas [7] comment cet ordre peut s'accorder avec la prospérité des méchants et l'adversité des gens de bien, et il se trouve

(1) ES : du siècle qui vit dans...

(2) ES : et soit que la nature supplée au défaut de sa raison...

(3) ES : et l'admettre à même temps pour s'irriter contre elle...

(4) L'emploi de ce mot *conviction*, au sens d'argument démonstratif et vainqueur, est fréquent à cette époque.

(5) ES : Et c'est par là qu'il doit conclure, dit saint Augustin, qu'il... y a une providence.

(6) ES : désordres, sinon qu'ils répugnent...

(7) ES : comment la foi de la providence peut...

que c'est dans cette conduite secrète que les Pères ont adoré la providence et qu'ils se sont écriés avec saint Paul : O profondeur des trésors de Dieu ! Que vos jugements sont incompréhensibles [1] ! Or, n'est-il pas étonnant [2] que ce qui a fortifié la foi de ces grands hommes affoiblisse celle du libertin ?

Mais s'il y avoit une providence, me direz-vous, arriveroit-il dans le monde tant de choses dont les hommes sont scandalisés ? Et moi, je vous réponds [3] : De ce que les hommes en sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve de la providence ? Car d'où viennent ces scandales, d'où naissent ces murmures [4], sinon que les choses ne sont pas dans l'ordre où elles se devroient faire [5] ? Or, n'est-ce pas là de quoi il s'agit, c'est-à-dire n'est-ce pas là reconnoître une providence secrète ? Si les hommes ne se scandalisoient de rien, il n'y auroit point de Dieu, et peut-être l'impie auroit droit [6] de dire dans son cœur qu'il n'y en a point : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* [6]. Mais tandis qu'il [7] se scandalisera, la providence sera à couvert ; elle aura droit de prescription contre lui, ce scandale lui donnant toute son autorité et servant à la rendre souveraine. Or, ces scandales subsisteront toujours, parce qu'il y aura toujours une providence. Il se commettra des péchés honteux, il se fera de noires perfidies, et tout cela justifiera la providence, ces péchés n'étant honteux que parce qu'il y a une provi-

(1) ES : O profondeur des jugements de Dieu et que vos trésors sont incompréhensibles...

(2) M : Or, il n'est pas étonnant...

(3) ES : Et moi je réponds...

(4) ES : Car d'où naissent ces scandales, d'où viennent ces murmures...

(5) ES : elles devroient être.

(6) *Ps.* 13, 1 ; cf. p. 52[1].

(7) Tant que, cf. plus haut, p. 15[1] et 73[3].

dence qui y a ajouté la honte, ces perfidies n'étant noires que parce qu'il y a une providence qui met en crédit la bonne foi et qui autorise l'honneur. On commettra des actions dont on rougira, qu'on désavouera, qu'on enragera d'avoir faites [1] ; et ces hontes, ces désaveux, ces dépits seront autant d'hommages forcés qu'on rendra à la providence. Car que diroit l'impie si on ne rougissoit plus du mal, si on ne s'en cachoit plus, si on ne le désavouait plus, si on n'en appréhendoit plus le châtiment ? Quel avantage n'en tireroit-il pas contre la providence ! Il se fait donc infidèle par la chose même qui appuie sa foi, et voilà le désordre de ceux qui secouent le joug de la providence par un esprit d'infidélité.

Que s'ils le font par une simple révolte du cœur (appliquez-vous à ceci), que s'ils le font par une simple révolte du cœur, quel autre désordre de [2] reconnoître une providence qui gouverne toutes choses [3] et ne vouloir pas se fier à elle, de s'élever contre elle, de se proposer des moyens par lesquels on parvienne à ses fins [4] malgré elle, non seulement de se détacher d'elle par apostasie, mais de la combattre et de s'attaquer à elle comme à son ennemie (car voilà les degrés de ce crime marqués par saint Grégoire pape), tomber, dis-je, dans tous ces désordres, qu'y a-t-il de plus indigne ? Et cependant voilà ce qu'on appelle la vie du monde. Soit que l'on croie dans le monde une providence ou non, on en fait une égale abstraction, parce que l'on vit comme s'il n'y en avoit point, et que celui qui en est le plus persuadé dans la spéculation est le premier dans la pratique à la mécon-

(1) Cf. plus haut, p. 54[4].

(2) ES : par un esprit d'infidélité. Que s'ils le font par une simple révolte du cœur (appliquez-vous à ceci) quel autre...

(3) ES : une providence qui *gouvernera* toutes...

(4) ES : par lesquels on parvient à ses desseins...

(5) ES : tomber, dis-je, dans ces désordres.

noître et à ne la pas consulter. On croit une providence (ne perdez rien de ma pensée), on croit une providence et cependant l'on agit avec le même empressement dans ses intérêts, avec la même duplicité dans ses affaires [1], avec le même abattement dans l'adversité, avec le même chagrin dans ses défiances, avec la même chaleur dans ses entreprises [2], avec la même présomption de ses forces que si on ne la croyoit pas. Or, lequel des deux est le plus injurieux à cette perfection divine, dit Salvien [3], ou de la nier absolument, ou de vivre comme si on ne faisoit point de fond sur elle? Car si cette providence tenoit dans nous le rang [4] qu'elle y doit tenir, si nous nous considérions comme des sujets attachés à elle par des lois indispensables, si nous agissions dans cette disposition, il n'y auroit rien en nous qui ne fût réglé ; nous ne serions ni inquiets, ni téméraires, ni pusillanimes, ni fourbes ; nous aurions des soins sans embarras, des intérêts sans attachements [5], des avantages sans orgueil ; nous n'abuserions pas des biens de ce monde, nous conserverions cette sainte modération de désirs dont parloit saint Paul, qui nous feroit paroître humbles dans la prospérité. Pourquoi? Parce que tout cela est renfermé dans la soumission [6] d'une âme fidèle à la providence. Mais parce que le monde qui règne dans nous nous fait abandonner cette providence, nous tombons dans la confusion et dans le

(1) ES : et cependant on agit avec le même empressement dans les intérêts, avec la même duplicité dans *les* affaires...

(2) ES : avec le même chagrin dans les méfiances, avec la même chaleur dans les entreprises...

(3) ES : Or, lequel est le plus injurieux des deux à cette perfection divine, dit Salvian...

(4) M : tenoit dans nous le fonds qu'elle... — C'est évidemment un *lapsus calami* du copiste.

(5) ES : des intérêts sans cet attachement...

(6) ES : cela est réservé à la soumission...

désordre et nous [1] nous attribuons ce qui ne nous appartient pas. Nous recevons des grâces sans les reconnoître, nous souffrons des peines sans en profiter ; ce qui devroit nous rendre humbles entretient notre orgueil ; ce qui devroit nous fortifier nous affoiblit ; des sujets de douleur nous nous en faisons des matières de joie [2] ; d'une joie raisonnable nous nous en faisons une noire tristesse, et tout cela parce que ce premier mobile de la prudence ne nous fait plus agir [3]. Or, dès là comment ne serions-nous pas déréglés et criminels, puisque ajustant cette conduite à la nôtre [4], il ne nous reste qu'un étrange égarement où tous nos pas sont autant de chutes ? Car, prenez garde à ceci qui vous fera mieux comprendre cette vérité qu'aucune autre considération : quand un homme du siècle fait ce divorce avec la providence, il ne le fait que par l'un de ces deux motifs, ou pour vivre au hasard et pour suivre à l'aveugle ce cours de fortune qui l'emporte [5] ou pour se conduire selon les vues d'une prudence hu-

(1) ES : dans le désordre, nous nous attribuons...

(2) ES : nous en faisons une matière de joie...

(3) L'édition de 1692 donne ici : « ce premier mobile de la *pénitence* » ; ce qui est des nombreux lapsus à relever dans ces éditions si fautives (cf. *Hist. crit. de la prédication*, p. 120, note d). Mais par une coïncidence curieuse, le ms. M. portait aussi originairement cette leçon corrigée aussitôt par le copiste. S'il n'y avait par ailleurs des indices montrant que le ms. M n'est point fait sur l'édition, on aurait au premier abord tiré cette conclusion d'une rencontre qui ne semble point fortuite. Au moins faut-il y voir une parenté d'origine et une ressemblance entre notre ms. M et les copies ayant servi à établir cette édition clandestine qui n'a pas d'autre source que les transcriptions des copistes à gages.

(4) ES : puisqu'ajoutant cette conduite à la nôtre... La leçon du manuscrit *puisqu'ajustant* n'est guère plus satisfaisante. En tout cas manuscrit et édition subreptice ont rendu à l'envi inintelligible le reste de la phrase en offrant ce texte... « ... cette conduite à la nôtre, il ne nous reste qu'un étrange égarement. *Or*, tous nos pas sont autant de chutes (Car prenez garde... » — De nouveau, il faut noter la communauté de cette faute de lecture remplaçant *où* par *or*, au grand détriment du sens.

(5) ES : et suivre à l'aveugle le cours de la fortune qui l'emporte...

maine. Or, l'un et l'autre ne se peuvent faire sans désordre et sans violer toutes les lois de la conscience et de Dieu. Car de n'avoir pas d'autre règle que cette fortune à laquelle on se laisse conduire, sans parler des injures que le domaine de Dieu en souffre, n'est-ce pas dégénérer dans l'idolâtrie qui, comme remarque [1] saint Augustin, au lieu d'adorer une providence dans certains événements, aimoit mieux se faire une divinité bizarre qu'elle appeloit fortune, l'adorant et lui rendant tous les devoirs de la religion, ce qui étoit indigne, dit Minutius Félix : *Quid enim indignius quod una toto orbe fortuna commendatur, una cogitatur, una colitur* [2] ? Ne fut-ce pas le même sacrilège qui provoqua l'indignation de Dieu contre les Israélites [3] ? *Et vos qui derelinquistis Dominum, qui oblitis estis nomen sanctum meum, qui ponitis fortunae mensam et libatis super eam.* Et vous, mondains, qui m'avez lâchement abandonné (ce sont les paroles de Dieu dans Isaïe) vous qui vous êtes oubliés [4] du respect qui m'est dû, qui dressez des autels à la fortune et qui lui faites tous les jours des sacrifices, sachez que ce crime ne demeurera pas impuni et que vous périrez tous par le glaive. Or, ce sacrilège n'a pas seulement lieu parmi les Juifs, il se voit dans le christianisme, et on peut dire que, par un scandale qui a toujours régné dans le monde, le Dieu et l'idole de ce monde, c'est la fortune [5]. C'est à elle qu'on adresse ses vœux, c'est à elle qu'on a recours dans ses misères : *qui ponitis fortunae mensam ;* c'est dans ce monde où la fortune [6] trouve autant d'idolâtres qu'il y a de personnes intéressées ; c'est là où l'on sacrifie pour

(1) ES : qui comme *le* remarque...

(2) Voyez plus haut, p. 55[5].

(3) Ne fût-ce pas l'indignation de Dieu qui fut provoquée contre les Israélites par ce même sacrilège...

(4) Sur *s'oublier de* cf. *Nouveaux Sermons*, p. 223[2].

(5) ES : et on peut dire que le Dieu et l'idole du monde, c'est...

(6) ES : *fortunae mensam* ; c'est dans le monde que la fortune...

elle ses services, ses devoirs, ses engagements, ses respects. Qu'un homme soit établi dans une haute fortune, sans autre titre, on est prêt à faire toute chose pour lui : ses volontés sont des lois ; ses crimes sont honorés comme des vertus ; c'est la divinité de la terre. Mais cette fortune lui tourne-t-elle le dos ? Ces faux adorateurs sont les premiers à la méconnoître ; à peine conserve-t-on pour lui les devoirs de la charité. Pourquoi ? Parce qu'on ne regarde [1] en lui que l'idole de la fortune, qui est le plus grand outrage que l'on fait à la providence. Non pas que notre religion défende d'honorer ceux qui sont élevés, non pas qu'il ne soit permis d'user de leur protection. Car pour lors nous nous attachons à eux, dit saint Grégoire, non pas comme aux arbitres [2] de notre fortune, mais comme à des moyens que la providence nous fournit pour l'accomplissement de ses desseins. Mais est-ce ainsi qu'en usent les hommes du siècle ? S'ils ne regardoient les grands que dans cette vue, c'est-à-dire comme des instruments que Dieu leur fournit, rechercheroient-ils leur protection [3] pour des choses injustes, pour contenter leurs passions, pour satisfaire leurs vengeances, pour opprimer celui-ci [4], pour perdre et persécuter celui-là ? Est-ce pour cela que la providence a fait des hommes puissants ? Est-ce pour cela qu'elle a établi cette dépendance et cette subordination des uns [5] aux autres ? Voilà pourtant où aboutit cette grande maxime de suivre le torrent de la fortune, maxime qui entretient l'orgueil de l'homme, l'oubli et le mépris de Dieu. Car quel orgueil qu'un

(1) ES : parce qu'on ne considère en lui...
(2) ES : non pas comme aux attributs de notre fortune.
(3) ES : des instruments que la providence leur fournit...
(4) ES : pour satisfaire leur violence, pour appuyer celui-ci, pour perdre...
(5) ES : cette subordination de *vous* aux autres...

homme compte sur soi, fasse fond sur soi [1] et le fasse jusqu'à dire avec cet impie : *manus nostra excelsa et non Dominus fecit haec omnia* [2]. C'est moi qui me suis fait ce que je suis, c'est mon adresse, c'est ma vigilance qui a établi ma maison ; tout cela est l'ouvrage de mes mains [3]. Quel orgueil qu'un homme, qui ne peut se passer en mille choses du secours des autres, fasse ainsi fond sur soi [4] ! Et pour réduire cette vérité à une espèce particulière [5], quel désordre qu'un père s'estime capable de disposer de ses enfants, de leur mettre de grandes charges sur les épaules sans savoir s'ils en pourront porter le poids, sans consulter Dieu ni se régler sur les ordres de la nature. Que d'effroyables condamnations n'attire-t-il pas sur lui et sur eux ! Car quand il entreprend de se conduire selon son caprice, il est responsable de toutes les suites de sa présomption [6] et comme la prudence est sujette à mille erreurs quand l'amour-propre s'y mêle, il est épouvantable de combien de chefs cet homme se trouve chargé au jugement de Dieu [7]. Quand je me

(1) ES : quel orgueil qu'un homme fasse fond sur soi...

(2) Cf. plus haut, p. 21[2].

(3) ES : c'est la faveur, c'est la vigilance...

(4) M : quel orgueil qu'un homme, qui ne peut se passer en mille choses du secours des autres, fasse *aujourd'hui* fond... — Le mot *ainsi* a été pris par le copiste, peu au courant du sens de la phrase, pour l'abréviation ordinaire du mot *aujourd'hui*, qui est dans les copies du temps *auj.*

(5) C'est bien le moraliste Bourdaloue, désireux de ne point rester dans le vague et d'appliquer des exemples concrets, que caractérise cette phrase. Notons aussi avec quelle prédilection il revient sur ce sujet des vocations contraintes, soit dans le sermon *ex professo* du second dimanche après l'Épiphanie (*Nouveaux Sermons inédits*, p. 22 et suiv.), soit dans le *Sermon sur l'Ambition* (éd. Beauchesne, t. II, p. 242). Bourdaloue avait à cœur de réclamer contre cet abus contemporain. Cf. plus haut, p. 21 et p. 61[1].

(6) ES : n'attire-t-il pas sur soi et sur eux... il est responsable des suites de sa...

(7) ES : se trouvera chargé au *jour* de Dieu.

mets sous les ordres de la providence, quand, après avoir consulté Dieu selon les règles de ma religion, je décide quelque chose, j'ai cette confiance que si j'y ai manqué, Dieu suppléera à mes défauts et ne m'imputera pas mes égarements. Pourquoi ? Parce que j'aurai fait tout ce que j'aurai pu pour m'instruire de sa volonté ; mais quand j'agis indépendamment de sa providence, je m'engage à répondre de toutes les suites qui en arrivent. Or, il est incroyable de combien de chefs les hommes se trouvent chargés devant [1] Dieu, et, pour demeurer dans l'exemple que je viens de vous proposer, quand un père dispose de ses enfants selon les lumières de sa prudence [2] et les règles fautives de sa raison, il élève trop les uns, il abaisse trop les autres, il a trop d'indulgence pour ceux-ci et trop de sévérité pour ceux-là ; il destine à l'Eglise ceux qui étoient pour le monde, et établit dans le monde [3] ceux qui se seroient sauvés dans l'Eglise, et il est responsable de tous ces désordres. Si, avant toutes choses, il avoit consulté Dieu, Dieu ne les lui auroit pas imputés [4] ; mais, parce qu'il n'a voulu suivre que ses lumières, c'est à lui à en répondre. C'est pourquoi Salomon disoit à Dieu : Donnez-moi, Seigneur [5], cette sagesse qui est assise à vos côtés et qui préside dans vos jugements, afin qu'elle travaille avec moi en tout temps et en toute occasion : *Da mihi assistricem sedium tuarum sapientiam, ut mecum laboret omni tempore* [6]. Chrétiens, la belle prière ! Faites-la tous les jours à Dieu ; vivez dans la soumission de sa pro-

(1) ES : de combien de chefs les hommes *sont* chargés devant Dieu...
(2) ES : les lumières de sa *providence*...
(3) ES : il établit *pour* le monde...
(4) ES : Dieu ne lui auroit point imputé...
(5) ES : donnez-moi, mon Dieu, cette sagesse...
(6) ES : *assistricem sedium tuarum, ut mecum sit in omni tempore*...
Cf. p. 23[2].

vidence ; regardez-vous [1] comme les substituts et les instruments de sa providence, et d'autant plus que vous avez d'engagements dans le monde, attachez-vous d'autant plus à elle. Sans cela non seulement vous serez [2] les plus criminels, mais encore les plus malheureux de tous les hommes : c'est le sujet de mon dernier point [3].

SECOND POINT

C'est un sentiment de saint Augustin qui ne peut [4] être contesté et que j'ai toujours trouvé digne de ce grand auteur, quand il dit que Dieu ne seroit pas Dieu, si nous pouvions trouver hors de lui un bonheur solide, et que l'une des preuves convaincantes de la divinité de son être et de cette qualité qui lui convient d'être notre [5] souveraine béatitude, c'est l'expérience funeste qui nous fait connoître que nous tombons dans toutes sortes de malheurs quand nous nous détachons de lui : *Iussisti, Domine, et ita est, ut omnis inordinatus animus poena sit sibi* [6]. Ainsi l'avez-vous ordonné, Seigneur, disoit ce grand homme, confessant sa misère [7], et cet ordre que vous avez établi s'exécute, que tout esprit qui se dérègle et qui veut sortir des règles de la sujétion [8] où il est, devient lui-

(1) ES : considérez-vous comme les substituts...

(2) ES : sans cela vous serez non seulement les plus criminels...

(3) ES : de mon dernier point ; je n'en dis que deux mots. — Cette petite phrase absente, de notre ms. n'indiquerait-elle qu'il provient, lui, d'une autre prédication où l'orateur se sera senti moins forcé d'abréger. De fait, un certain nombre de développements partiels, comme on le verra, manquent dans le texte de 1692, qui sont au contraire dans notre copie répondant ainsi à un sermon plus ample.

(4) ES : de saint Augustin et qui ne peut être contesté.

(5) ES : de la divinité de son être est cette qualité qui lui convient...

(6) Cf. plus haut, p. 24[1].

(7) ES : ainsi l'avez-vous ordonné, disoit ce grand homme, confessant sa *miséricorde*...

(8) M : de la subjection...

même sa peine et son supplice. Or, ce dérèglement est proprement celui dont je vous parle [1] et que j'ai fait, consister dans un renoncement secret de la providence et il ne faut que l'avoir conçu pour être persuadé de ma seconde proposition que le plus grand malheur est celui de cet état. Pourquoi ? Parce que dans cet état, l'homme demeure sans conduite ou est abandonné à sa propre conduite, ce qui est la source de ses maux ; parce que dans cet état, l'homme renonçant à la conduite de la providence de Dieu, il se prive de la plus douce consolation qu'il pourroit avoir dans ses disgrâces ; parce que dans cet état, l'homme quittant Dieu, il oblige Dieu à le quitter et à retirer de lui cette protection spéciale qui fait la félicité des justes ; enfin parce que, ne voulant pas dépendre de Dieu par une soumission libre à l'empire de son amour, il s'assujétit aux lois les plus rigoureuses de sa justice. Imaginez-vous, disoit Salvian dans le *Traité de la Providence* [2], un vaisseau en pleine mer, battu des vents, bien équipé à la vérité, mais qui n'a ni pilote ni gouverneur : tel est [3] dans le commerce du monde un homme qui se soustrait à la conduite de Dieu [3] ; car au défaut de cette providence, à qui aura-t-il recours ? Et s'il se détache d'elle, à quoi aura-t-il recours et où trouvera-t-il quelque chose de stable ? Il ne lui restera que deux choses : ou de mettre son appui dans les hommes ou de le mettre dans soi. Or, de quelque côté qu'il se

(1) ES : dont je parle...

(2) ES : que le plus grand malheur est celui de cet état. Pourquoi. Parce que l'homme se détachant de la sorte de la providence, il faut de deux choses l'une, ou qu'il mette son appui dans soi-même, ou qu'il le mette dans les hommes. Or, dans tous les deux, il est non seulement criminel, mais misérable. Imaginez-vous, disait Salvian, dans le Traité qu'il a fait de la Providence...

(3) ES : qui n'a ni pilote, ni gouvernail, abandonné à la fureur de cet élément et à la furie de l'orage. Or, tel est, dans le commerce du monde, un homme qui se soustrait de Dieu ; car au défaut...

tourne, sa condition est toujours déplorable. Car hélas, d'être réduit à moi-même, qu'y a-t-il de plus terrible et de plus capable de m'abattre. Si je me trouvois seul au milieu d'une vaste solitude [1], exposé aux risques de mon propre égarement, si, dans une maladie considérable, je n'avois personne pour veiller à mes besoins [2] et que je me visse abandonné de tout le monde, si en une affaire où il iroit de ma ruine totale, tout autre conseil que le mien m'étoit refusé, dans quelle consternation ne serois-je pas ? Comment donc, étant au milieu du monde où les écueils sont si fréquents et les chutes si ordinaires, pourrois-je m'assurer, n'ayant point d'autre guide [3] que moi ? En effet, ce qui fait le malheur de l'homme, c'est [d'être] obstiné [4] à se gouverner soi-même. Ce n'est pas ce qui est hors de lui qui le rend malheureux, ce ne sont ni les adversités de la vie, ni les embarras du siècle, ce ne sont pas même les tentations et les persécutions du démon : il peut en faire la matière de sa vertu et le sujet de sa couronne [5]. Mais ce qui le rend malheureux, ce qui fait sa peine et son supplice, est cette volonté fière et orgueilleuse qui veut se conduire et qui refuse de se soumettre à toute

(1) ES : et s'il se détache d'elle, où trouvera-t-il quelque chose de stable ? Dans soi-même ? Quelle misère ! Qu'y a-t-il de plus terrible et de plus capable de l'abattre ? Si je me trouvois seul dans une vaste solitude...

(2) ES : dans une maladie considérable, je n'aurois personne pour *travailler* (*sic*) à mes besoins, .

(3) ES : n'ayant *pas* d'autre...

(4) ES : et M : le malheur de l'homme, c'est l'*homme* obstiné à se gouverner. — Ne faut-il pas craindre ici une faute de lecture de l'abréviation *ce*, du mot *être*, qui aurait été prise pour *hoe*, abréviation de *homme* ? J'ai cru devoir rectifier conformément à la logique, appuyée du témoignage de P. et A, et confirmée par le texte Bretonneau, p. 26, ligne 12.

(5) ES : ce n'est pas ce qui est au dehors de lui... — ES : ni les soins et les embarras du siècle... — M : peut en faire le sujet de sa vertu et la matière de sa couronne.

autre lumière qu'à celle de ses passions [1]. Car pour lors, voulant être l'arbitre de ses actions et étant intéressé dans sa propre cause, il se condamne à vivre dans de terribles irrésolutions et dans de furieuses [2] inquiétudes, ne pouvant plus s'assurer de rien, ne pouvant asseoir aucun jugement solide, n'ayant qu'une imagination blessée et sujette aux différentes alternatives de son tempérament. Pour lors, étant agité de passions contraires, il croit, il doute, il assure, il nie, il veut, il ne veut plus, l'envie le dessèche, la colère le transporte, la tristesse l'abat, l'amour le bourelle, le désespoir le fait mourir, la joie l'évapore [3], la douleur, l'ennui, le chagrin l'affligent et renversent toute l'assiette de son esprit.

Je sais qu'il a [4] une raison dont il peut se prévaloir ; mais, s'il ne s'en prévaut, à quoi sert cette raison [5], dit saint Augustin, sinon à lui découvrir [6] des biens qu'il ne peut plus posséder et lui proposer des maux [7] qu'il ne peut plus éviter [8] ? Tout autre conseil que le sien lui paroît mal fondé, il se défie de son prochain, il se dégoûte de sa conscience, il affoiblit les lumières de son esprit [9] afin d'être son propre guide. Et combien d'agitations différentes, combien de pensées qui

(1) ES : est cette volonté fière, orgueilleuse et rebelle, qui veut se conduire elle même et qui refuse de se soumettre à toute autre lumière qu'à celle que ses passions ou son entendement corrompu lui fournissent. Car pour lors...

(2) Sur ce mot, comme sur l'expression : *enrager*, voyez plus haut, p. 57[4] et 74[7].

(3) ES : il veut, il ne veut pas, l'envie le déchire, la colère le transporte, la tristesse l'abat, l'amour l'enlève, le désespoir le précipite...

(4) M : mais je sais qu'il y a une raison... — ES : Mais je sais qu'il a par dessus tout cela une raison dont il...

(5) M : mais s'il s'en prévaut...

(6) M : à quoi sert cette raison, sinon à découvrir...

(7) ES : plus posséder, à lui proposer des...

(8) M : qu'il ne peut éviter.

(9) ES : il affoiblit les raisons de son esprit...

se suivent et se détruisent [1] ; aujourd'hui prenant un parti, demain le quittant, aujourd'hui donnant dans une opinion, demain la combattant. S'il s'abandonnoit à la conduite de Dieu, s'il se soumettoit aux lumières de sa providence, qu'il y trouveroit de solidité, de consolation et de plaisir ! Il fixeroit ses pensées [2] vagues, il arrêteroit ses passions déréglées [3], il détermineroit ses irrésolutions, il adouciroit cette cupidité, il adouciroit cette raison, et dans cette soumission, il trouveroit tout son bonheur. Mais parce qu'il le cherche où il n'est pas [4], c'est-à-dire dans le faux jour de ses lumières, il n'y trouve que de l'inconstance, que de l'égarement et de l'affliction [5].

Que fera-t-il donc, persuadé de cette insuffisance de soi-même ? Mettra-t-il sa confiance dans les hommes ? Autre misère encore plus certaine, puisque c'est le Saint-Esprit lui-même qui l'a déclaré : *Maledictus qui ponit spem in homine* [6]. Car sans parler du reste, dans quel esclavage cet état ne l'engage-t-il pas ! Quelles bassesses ne lui faut-il pas commettre ? Dans quelles inquiétudes ne le jette-t-il pas ? Peut-on voir une misère plus grande que de ne subsister que par autrui, de dépendre du caprice d'autrui [7], d'être esclave de l'injustice d'autrui, et, dans l'attente d'une protection imaginaire, être obligé à

(1) ES : pensées qui se suivent et qui se détruisent...

(2) ES : S'il se laissoit conduire à Dieu, s'il s'abandonnoit aux lumières de sa providence... — M : il *fairoit* ces pensées... C'est évidemment une faute de lecture que le texte suivi par l'édition subreptice ne contenait pas.

(3) ES : ses pensées vagues, il modéreroit ses passions, il détermineroit...

(4) ES : mais parce qu'il cherche où il n'est pas...

(5) ES : que l'égarement, que l'affliction.

(6) ES : *Maledictus qui spem ponit in homine*...

(7) ES : peut-on une misère plus grande que celle de ne subsister... — M : de ne subsister que par autrui, d'être esclave...

la ménager, à la flatter [1], à s'inquiéter si on lui plaît, si on est dans ses bonnes grâces, si on la contente ? Cela seul n'est-il pas capable d'affliger une âme libre et susceptible d'honneur ? Au lieu que ce qui feroit sa félicité seroit sa dépendance et sa soumission à la providence d'un Dieu qui ne lui peut manquer. *Scio enim cui credidi*, disoit saint Paul, *et certus sum* [2]. Je sais à qui j'ai confié mon dépôt ; je sais à qui j'ai donné mon cœur et ma liberté ; ce n'est pas à des hommes volages, ce n'est pas à des hommes pleins d'amour-propre qui comptent pour rien les services qu'on leur a rendus et l'assiduité qu'on a témoignée auprès d'eux ; mais c'est à Dieu, je veux dire au meilleur de tous les maîtres, au plus zélé de tous les pères, au plus généreux de tous les rois. En effet [3], dit saint Jean Chrysostome, faisant une judicieuse réflexion sur la matière que je traite ; en effet, si cette providence pouvoit être suppléée par la protection des hommes, ce seroit par la protection des grands, par l'amitié des princes et des souverains de la terre. Or, croiriez-vous bien et pourriez-vous bien le penser, c'est sur ceux-là que le Saint-Esprit nous défend d'établir nos espérances [4] : *Nolite confidere in principibus neque in filiis hominum.* Ne vous fiez pas aux grands, ni aux enfants des hommes [5]. Et afin que l'expérience rende votre malheur

(1) ES : être obligé à le ménager, à le flatter...

(2) ES : seroit sa dépendance et la soumission à la providence d'un Dieu qui ne peut lui manquer : *Scio cui credidi*, disoit saint Paul, je sais à qui...

(3) ES : auprès d'eux ; c'est à Dieu, le meilleur de tous les maîtres, le plus généreux de tous les rois. En effet...

(4) Es : ce seroit par la protection des grands, par la protection des princes, des souverains, des divinités de la terre. Or, c'est sur ceux-là que le Saint-Esprit nous défend principalement de fonder nos espérances.

(5) ES : ne vous fiez pas aux grands et aux enfants des... M : aux grands ni aux enfants des grands et des hommes... Cf. p. 29[2].

sensible, c'est que ce sont ceux-là dont la faveur fait plus d'esclaves, dont l'impuissance ou le défaut [1] de volonté fait plus de mécontents : *Neque in filiis hominum in quibus non est salus.* Cependant, ô étrange aveuglement du siècle, ô désordre qu'on ne peut assez déplorer, on aime mieux être malheureux [2] en s'appuyant sur la créature, qu'être heureux en se confiant à Dieu, et malgré les fréquentes épreuves [3] de mille fortunes renversées, malgré le foible de ces divinités de la terre qui sont souvent des divinités dures et impitoyables, mais toujours vaines et inutiles, à peine a-t-on le courage de s'en défendre, et par un horrible enchantement, on préfère plutôt la bizarrerie, la violence et la servitude des hommes qu'à jouir [4] du repos et de la liberté des enfants de Dieu. Si vous ne m'en croyez pas, demandez-le aux rebelles de la providence, je veux dire aux idolâtres de la fortune, demandez-leur, et vous verrez s'ils n'en conviendront pas. « Suivons le grand torrent de la fortune, cherchons la faveur, l'intrigue, le crédit, rendons-nous actifs, ardents, vigilants pour faire nos affaires! » C'est ainsi qu'ils parlent dans le cours de leurs prospérités ; mais quand, après avoir fait jouer tous les ressorts de leur politique, et que, par une disgrâce qui les jette dans la confusion, ils se voient méprisés et rebutés de ceux-mêmes dont ils attendoient [5] le plus, ah ! c'est pour lors qu'ils rendent un hommage, quoique forcé, mais

(1) ES : dont l'impuissance et le défaut de volonté...

(2) ES : *in quibus non est intellectus.* Cependant, ô étrange aveuglement du siècle ; on aime mieux être malheureux... Cf. p. 29[2].

(3) Le mot *épreuve* a son sens propre d'*expérience*, de *chose éprouvée*, et non la signification dérivée et particulière de *calamité*. Cf. p. 135[1]. — ES : malgré les fréquentes épreuves de ces divinités de la terre qui sont souvent des divinités dures et impitoyables et souvent vaines et inutiles...

(4) ES : on préfère souffrir plutôt la bizarrerie, la violence et la servitude des hommes que jouir...

(5) ES : ils se voient méprisés et rebutés de ceux mêmes dont ils... M : rebutés et méprisés de ceux dont ils...

toujours véritable et solennel, à cette providence qu'ils méconnoissoient. Mais c'est aussi pour lors [1] que Dieu se venge de l'injure qu'ils ont faite à cet auguste attribut [2], et que, pour insulter à leur misère, il les renvoie à ces dieux imposteurs dans lesquels ils avoient mis leur confiance : *Ubi sunt dii eorum in quibus habebant fiduciam, de quorum victimis comedebant adipes et bibebant vinum libaminum ; surgant et opitulentur vobis et in necessitate vos protegant* [3] ! Où sont ces divinités ridicules sur lesquelles vous vous appuyiez, où sont ces dieux de chair dont vous mangiez les victimes [4] qui leur étoient offertes ? Intéressez-les dans vos disgrâces [5], obligez-les à vous secourir, dites-leur qu'ils viennent pour vous défendre ! Mais comme ils sont incapables de vous rendre aucun secours [6], c'est ce qui vous fera malheureux, après avoir été criminels. Il ne tient cependant qu'à vous de vous exempter de ce crime et de ce malheur [7], et pour cet effet, dites avec saint Paul qu'il est juste de vous humilier sous la main toute puissante de Dieu, qu'il vaut mieux que sa volonté se fasse en vous par votre soumission [8], que malgré vous par votre rébellion. Aussi, pour me servir des termes mêmes de saint Paul [9], agissons tous, non comme des esclaves forcés, mais comme des ministres fidèles et zélés de la providence ; par notre patience dans les afflictions, par notre

(1) ES : c'est pour lors qu'ils rendent hommage, mais un hommage solennel à cette providence. C'est aussi pour lors...

(2) M : cet auguste attribut et pour insulter à leur misère...

(3) Cf. p. 30[2].

(4) M : où sont ces dieux dont vous mangiez les victimes...

(5) ES : intéressez-les à votre disgrâce...

(6) ES : ils sont incapables de vous rendre jamais ces secours...

(7) ES : il ne tient qu'à vous cependant de vous exempter et de ce crime et de ce malheur.

(8) ES : que sa volonté se fasse par votre soumission...

(9) ES : pour me servir des termes du même apôtre...

conformité [1] entière à ses ordres et à ses décrets : *Exhibeamus nos metipsos sicut Dei ministros in multa patientia* [2]. Ce sera le moyen [3] de nous rendre heureux en cette vie par la paix d'une sainte et véritable résignation, pour achever notre bonheur dans le centre d'une paix éternelle que nous attendons dans la gloire [4]. *Amen*.

(1) ES : dans les afflictions et par une conformité...
(2) *Rom*, 539.
(3) ES : Ce sera le meilleur moyen de nous rendre...
(4) Comparée à la fin du ms. P (p. 72 et suiv.) cette péroraison de M et de Es est notablement écourtée.

SERMON SUR LA MÉDISANCE

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

NOTICE

Le sermon *sur la Médisance*, placé par l'édition officielle, au onzième dimanche après la Pentecôte (t. III, p. 417-435, *ed. princeps*, in-8, t. II des *Dimanches*, p. 461-503)[1] a été certainement prêché par Bourdaloue durant ses carêmes à la cour et à la ville, témoins les manuscrits du temps qui l'assignent, avec des exordes appropriés, soit au cinquième dimanche du carême (ms. A et M) soit au lundi ou au mercredi de la semaine de la Passion (ms. A et édition subreptice (au lundi) ms. P (au mercredi). A cause de la différence des exordes portant l'un sur l'évangile du dimanche de la Passion, l'autre sur celui du lendemain, le collectionneur qui a constitué le manuscrit d'Abbeville composé de sermons copiés, d'ailleurs, par diverses mains, ne s'est pas aperçu qu'il renfermait dans son recueil deux fois le même sermon. Nous donnons à part l'exorde de ce sermon appliqué au lundi, avec les légères variantes tirées de l'édition subreptice. Vient d'abord comme plus haut le texte officiel de l'édition Bretonneau ; en second lieu, celui des manuscrits A et M, conformes, sauf différences peu profondes, aux leçons de l'édition subreptice ; puis le ms. P. La lettre A *sine addito* indique le sermon du manuscrit d'Abbeville inscrit au dimanche de la Passion ; A^2 désigne le texte présenté dans ce même recueil à la date liturgique du lundi de la Passion. ES figure, comme plus haut, l'édition de 1692 et M les va-

(1) Voyez aussi dans l'*Essai d'Avent* (t. I, pp. 384-387, au jeudi de la troisième semaine), et dans les *Exhortations pour le Carême sur la Passion de Jésus-Christ* (t. IV, pp. 204-219), la 5e *sur les Témoignages rendus contre Jésus-Christ.*

riantes empruntées au manuscrit Montausier. Le manuscrit d'Abbeville contient notre sermon sous le numéro 19, fol. 169 à 178, et (avec la désignation du lundi de la Passion, sous le numéro 23, fol. 190 à 197 [1]). Dans M, le titre est : *Pour le cinquième dimanche de Caresme : De la Médisance.* Le ms. P porte pour titre : *Discours de la Médisance pour le mercredy après le Dimanche de la Passion* (p. 708 à 728).

Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum [2].

On lui amena un homme qui étoit sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir (En saint Marc, chap. VII).

Voici, chrétiens, une chose bien étrange que nous représente notre évangile. Dans un moment [3] le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet et lui donne l'usage de la parole : *Solutum est vinculum linguae eius et loquebatur recte* [4] : mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne et leur fermer la bouche ; malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre : *Quanto autem eis praecipiebat, tanto magis plus praedicabant* [5]. C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler : l'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux foiblesses d'autrui et d'un empire absolu sur soi-même, au lieu que l'autre en mille rencontres n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion

(1) L'attribution *Bourdaloue* est le fait de l'annotateur ainsi que cette addition : « Ce sermon se trouve imprimé dans le 2e volume des *Essais de Sermons*, page 557. Mais il n'y est qu'en abrégé ».

(2) *Marc*, 7, 32.

(3) En un instant, en un clin d'œil.

(4) *Marc.* 7, 35.

(5) *Ibid.*, 36.

maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parloit au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ et qui publie le miracle qu'il venoit d'opérer à leurs yeux : mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion ; on parle pour en railler [1], pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtemps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse [2] et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte Epouse, qui est Marie : *Ave.*

Si nous connoissions parfaitement nos maux, et si nous avions soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudroit rien davantage pour nous en guérir et cette réflexion seule en pourroit être le remède infaillible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que par une négligence très dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel, savoir : du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus

(1) Ne raillons point ici de la magistrature (Racine, *Plaideurs*, II, XIII) (H).

(2) Au sens latin d'*injuria*, injustice.

étroits et les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même [1] et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté et ce qui peut nous attirer la haine des hommes ; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile et ce qui l'expose à un péril plus certain. Mais par une conduite tout opposée, la médisance est de tous les péchés celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà encore une fois ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein : point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux, vous le verrez dans la première partie ; en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses, je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

PREMIER POINT

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi [2] ; c'est la morale du Saint-Esprit même, qui

(1) Sans la grâce, sans secours surnaturel et abstraction faite de la religion chrétienne.

(2) Voyez plus bas, la leçon A « détachée des principes de la foi...» et la leçon P « détachée de la morale du Saint-Esprit ».

dans le livre de l'Ecclésiastique et dans les Proverbes [1], s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérions, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre ; et c'est ce que saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard.

S'il est votre ennemi, dès là [2] c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué, que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage ; que si cet homme étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit ; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre foiblesse.

Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas ?), quelle lâcheté de trahir ainsi la

(1) Nous verrons les leçons A et P. invoquer l'une l'Ecclésiastique, p. 144[2], l'autre les Proverbes, p. 173[1]. L'éditeur a concilié en unissant les deux.

(2) Voy. p. 17[1].

loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur ; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles ; de le flatter d'une part, et de l'outrager de l'autre ? [1] Or, il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité [2], et qui n'épargneroient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire.

Mais je veux, conclut saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent, n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles ? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? [3] N'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre ? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance ? [4] Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche [5] qu'un tel procédé.

(1) Cf. Molière (Misanthrope, II, VII).

Vous n'en épargnez point et chacun a son tour,
Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre
Qu'on ne vous voie en hâte aller à sa rencontre, etc. (H).

(2) « Au sens de mauvaise foi. » (H). — Cette explication est contestable. Ne faut-il pas comprendre *infidélité* avec la nuance qu'on donne à l'adjectif *infidèle* : ami infidèle, qui trahit son ami.

(3) « Pourquoi vous en prenez-vous à lui ? (H). Cette explication peut être bonne, mais il est à craindre qu'elle ne précise trop. Il suffirait sans doute de traduire, pourquoi vous occupez-vous de lui ? Cette interprétation est confirmée par le texte du ms P. « Pourquoi vous en mettez-vous en peine ? Que vous mettez en peine de ses affaires ? » Entreprendre quelqu'un n'est pas nécessairement l'*attaquer*, bien que, dans l'espèce, de la part du médisant, s'occuper de quelqu'un et le dénigrer soit tout un.

(4) Ellipse très forte : à lui rendre un mauvais office (H). J'avoue ici ne pas comprendre le commentaire ainsi donné et ne point apercevoir l'ellipse signalée par l'annotateur. La phrase semble signifier seulement : Qu'a-t-il fait pour attirer *contre lui* le venin, etc.

(5) L'édition Hatzfeld donne : *rien plus lâche* au lieu de *rien* de *plus*

Mais reconnoissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit attaque l'honneur d'autrui ; c'est en quoi consiste l'essence de ce péché. Mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer ? D'une sorte d'armes qui de tout temps ont passé pour avoir quelque chose de honteux, je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit ; car dans les termes de l'Ecriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittae* [1]. C'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus* [2]. Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes, et qui les fabriqua ? Le démon, répond saint Augustin, lorsque voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent ; ce qui ne lui réussit que trop bien. D'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Evangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde il fut homicide. *Ille homicida erat ab initio* [3]. Or, il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue ; *Non ferro armatus, sed lingua, ad hominem venit* [4].

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyoit-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenoient de lui et contre lui.

lâche, latinisme fréquent dans la langue du XVII^e^ siècle. Mais il est absent de l'édition princeps et provient d'une erreur, comme plus haut, p. 31[4].

(1) *Ps.* 56, 5.
(2) *Ibid.*
(3) *Io.* 8, 44.
(4) Cf. p. 149 et 175.

Venite et percutiamus eum lingua [1] : Allons, disoient ces hommes de sang [2], s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ dont ce prophète étoit la figure, allons et déclarons-lui une guerre ouverte ; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée ; déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela, comment ? Par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum lingua.* Car voilà, chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale : ils parlent, ils déclament [3], ils invectivent, ils calomnient, et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup ? Celui où on est moins en état de s'en défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front ; il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il [4] nous verra, il ne lui échappera pas une parole ; qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, et qu'il se croit en sûreté ; c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera, Or, quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir [5] de répondre ? C'est néanmoins

(1) *Jer.* 18, 18.

(2) Homme sanguinaire ; c'est l'expression biblique : *vir sanguinis.*

(3) Le mot *déclamer* (s'élever contre) parler fortement, est tout à fait dans la langue de la chaire au XVII^e^ siècle et ne se prend pas toujours en mauvaise part.

(4) Au sens de *tant que :* voyez p. 151.

(5) Parce qu'il ne peut répondre...

ce que font tous les médisants ; et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès là [1] en devient complice, que dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et que selon saint Grégoire Pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler, que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela, mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant : car comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or, c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité, qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance, c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité. De sorte que si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique ; *Mandavit illis unicuique de proximo suo* [2]. Le médisant est lâche ; il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs, sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Am-

(1) Cf. plus haut, p. 17[1].

(2) *Eccli.* 17, 12, c'est-à-dire Ecclésiastique, et non pas *Eccl.* qui est l'abréviation d'Ecclésiaste, comme porte, d'après Bretonneau, l'édition Hatzfeld. Cf. p. 120[1].

broise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre ? Par trois autres lâchetés encore plus indignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret : secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable ; et en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique [1]. Si la médisance étoit réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y auroit-il des médisants dans le monde. Pourquoi ? Parce qu'il y auroit fort peu de gens qui pussent ou qui voulussent essuyer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente ; avec cela, on médit librement et impunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse [2], quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit* [3] ? Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostome, que cela même les rend méprisables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance, qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice ; c'est lui dire, soyez plus sage et plus charitable que moi ; je suis un médisant, ne le soyez pas ; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David qui fut un prince si

(1) Cf. p. 103 et 206.

(2) Notez cette référence inexacte que nous rencontrons également dans A et dans ES p. 151. Car ce n'est pas au Livre de la Sagesse, mais dans l'Ecclésiaste que se trouve le texte cité. Le ms. P est donc préférable, car on y lit... « Peut-on mieux reprendre cette adresse malicieuse que l'a dépeinte le Saint-Esprit dans l'Ecclésiaste. »

(3) *Eccl.* 10, 11.

éclairé, n'avoit point tant d'horreur, à ce qu'il paroît, de la médisance que du secret de la médisance. J'avois pitié, disoit-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisoit éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces; mais si j'en voyois quelqu'un qui inspirât [1] secrètement le poison de sa malignité, je me sentois animé de zèle et d'indignation, et il me sembloit qu'il étoit de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar* [2].

Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde ? Pourquoi emploie-t elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours ? Ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela ? Le prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinnabat dolos* [3]. Votre bouche étoit remplie de malice; mais votre langue savoit parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir : car quand vous aviez des médisances à faire, c'étoit avec tant d'agrément, que l'on se sentoit même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Quoique ce fussent communément des

(1) « Insinuât » explique ici l'édition Hatzfeld. Il est certain que c'est un terme plus approprié ainsi que le serait aussi le mot *instillât*, à la métaphore du poison versé plutôt que *soufflé*. Les textes A. M. et ES. n'ont rien de voisin de cette expression et on lit dans P : « qui sous couleur de vous confier un secret, vous faisaient part de leur venin. »

(2) *Ps.* 100, 5.

(3) *Ps.* 79, 19.

mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissoient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or, en quelle vue[1] le médisant agit-il ainsi ? Ah ! mes frères, répond saint Chrysostome, parce qu'autrement la médisance n'auroit pas le front de se montrer ni de paroître : étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'auroit pour elle que du mépris, si elle se faisoit voir dans son naturel ; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin. Ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné : car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché ce que saint Augustin disoit des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connoître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus qui est le zèle de la gloire de Dieu, c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu : il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit ; cela s'établit comme un principe.

(1) « On dirait aujourd'hui : dans quelle vue » (H). L'expression est donc à noter. Comme on dit : *en vue* de par une expression adverbiale, on pouvait autrefois ajouter un qualificatif au mot *vue*. — Cf. dans A. et ES : A quelle fin tout cela, et dans P : A quoi bon tout cela, c'est-à-dire : Où tout cela tend il ?

Là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous [1], et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne, et tout cela encore une fois pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela [2] ; elle ne suffiroit pas pour rectifier une équivoque, mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu [3].

Ah ! chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révéloit ici toutes nos pensées comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues en rabaissant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes ? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnoître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu ? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre

(1) « Allusion fameuse aux *Provinciales* de Pascal, qui imputaient à l'ordre des jésuites les erreurs de quelques casuistes, qui même n'étaient pas tous jésuites. Voici ce qu'en dit Voltaire lui-même (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII. « On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains, mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait » (H).

(2) L'ironie est d'autant plus mordante que l'allusion est ici moins voilée. « C'est ici, dit M. Hatzfeld dans l'introduction où il analyse le sermon de Bourdaloue, que se place le passage fameux où Bourdaloue dénonce en quelques lignes sévères et mesurées sans prononcer un nom, l'injuste procédé de l'auteur des *Lettres provinciales*, et retourne contre Pascal l'arme qu'il avait employée contre les jésuites en leur imputant l'artifice de la direction d'intention. » (Hatzfeld, p. 337.)

(3) Voyez IX[e] Provinciale (H).

gloire qui me conduisoit, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étois proposé que votre gloire, je n'aurois pas eu dans mon zèle tant d'aigreur, je n'aurois pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain, je ne me serois pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité ; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'étoit l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurois pas tant exagéré les choses, je n'y aurois rien ajouté de moi-même, je n'aurois pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables ; car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurois laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Evangile, je m'en serois éclairci entre eux et moi [1] ; je n'en aurois point fait de confidences indiscrètes ; je ne l'aurois point déclaré à des personnes incapables d'y remédier et capables de s'en scandaliser ; je n'en aurois point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serois pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamnois. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, et l'avouer à ma confusion ; ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper ; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre ; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir

(1) « Dans un entretien particulier » (H). — C'est bien le sens en effet, mais il y a plus. L'allusion aux paroles évangéliques à l'endroit où il est parlé des règles de la correction fraternelle, est évidente ici. Cf. *Mat.* 18, 15 : Si autem peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum *inter te et ipsum solum*. On y trouve en outre une idée que Bourdaloue emploie ailleurs sous des formes variées, par exemple « de vous à moi » et « entre vous » dans les *Pensées* (voyez *Les Mélanges de Bourdaloue*, p. 7. Cf. plus bas, p. 152[2].

que moi ; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci ; c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là [1] ; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions ; et de tout ceci je conclus toujours qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'étoit un des plus odieux ? Et à qui ? A Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui, par là même, doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles* [2] ; aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor* [3]. Et je ne m'en étonne pas : car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé, dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt, et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits ? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière où l'on décide souverainement du mérite des hommes, où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit,

(1) Hatzfeld imprime : aux dépens de celui-là.

(2) *Rom.* 1, 30. Si M. Hatzfeld, qui a omis de citer la référence, avait recouru au chapitre indiqué en marge par Bretonneau, la lecture du verset lui aurait fait remarquer combien superficielles sont ces applications bibliques de Bourdaloue. Détachée du contexte, la phrase paraît une sentence déclarant que les détracteurs sont odieux au ciel. Dans l'énumération des crimes des gentils ce sont au même titre deux des nombreux griefs énumérés à la charge des impies que décrit saint Paul : « Repletos omni iniquitate, malitia, fornicatione, avaritia, . susurrones, detractores, Deo odibiles, contumeliosos, superbos, etc... ». (*Rom.* 3, 29, 30) ; ce qui modifie le sens assez profondément.

(3) *Prov.* 24, 9.

où l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver, où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion.

C'est pour cela que l'Ecriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate homo linguosus* [1]. En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits ; dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis ; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union ; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs ; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît ; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus*. Combien de familles divisées par une seule médisance ! Combien d'amitiés rompues par une raillerie ! Combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets ? Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées [2] ? N'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison ? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines [3] ? Est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante qu'on ne croit pas selon le faux honneur du monde pouvoir laisser impunie ? Ne serions-nous pas surpris si, dans la suite de l'histoire, on nous faisoit voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre

(1) *Eccli.* 9, 25 : Terribilis est in civitate sua homo... — Hatzfeld a complété et rectifié ce texte dans son édition, modifiant ainsi Bretonneau, mais gardant l'indication inexacte de celui ci : *Eccles.* pour *Eccli.* Cf. p. 1132.

(2) Cf. ms. A. Qu'est-ce qui fait tous les jours des querelles secrètes que l'on réduit au point d'honneur ?

(3) Sur les allusions aux lois contre le duel, cf. *Hist. crit.* p. 505.

principe que celui-là ; on armoit de toutes parts, on versoit le sang des hommes, on désoloit les provinces. Et de quoi s'agissoit-il ? D'un mot peut-être qui comme une étincelle excitoit le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque, pour se répandre, et même autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des [1] libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses [2] ? Les siècles entiers suffiroient-ils pour fermer ces plaies ? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours ? Or Dieu qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela, sans avoir en horreur le médisant ? Vous-mêmes à qui je parle, chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a fait de vous ; je veux dire, de tous les chagrins [3] que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez vous pu supporter ce qu'on a dit de vous ? Quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paroître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés ? Or ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous auroit épargées, si l'on n'avoit jamais mal parlé de vous, et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les ren-

(1) Et non pas dans *les*, comme on lit dans Hatzfeld.

(2) Sur les satires et les ouvrages des poètes, voy. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 327[6] et plus bas, p. 157[1].

(3) Ce mot avait un sens plus fort au XVII[e] siècle, Cf. Racine, *Britannicus* I, 1.

Les chagrins qu'il nous cause (H).

contres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue, Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux ; tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature[1].

Mais on se plaît à l'entendre, et quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah ! chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer ; car saint Chrysostome ajoute fort bien, que tout est monstrueux dans ce vice et qu'il n'y a rien de naturel : on l'aime et on l'abhorre tout à la fois ; il plaît en même temps qu'il se fait haïr, et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester. Pourquoi ? Parce que, si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres, et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepteroit-il ? Avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance ? Etes-vous un homme parfait ? S'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous ? Avez-vous fait un pacte avec lui ? Et quand vous l'auriez fait, espéreriez-vous qu'il l'observât ? Le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître ? Et comment pourroit-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même ? Cependant, mes frères, reprend saint Chrysostome, voilà notre indignité et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle[2] s'attaque aux autres ; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en

(1) Sur ces épiphonèmes, voy. p. 155[3] 265[1] et 269[1].
(2) Tant que ; voy. plus haut, p. 15[1].

avons horreur ; que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons ; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle ; elle est lâche et elle est odieuse. Après cela, n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel ? Mais je me trompe ; ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce Prophète vouloit exprimer la corruption générale de toute la terre, c'étoit singulièrement ce désordre qu'il marquoit. *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* [1]. Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles : car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu, qui ne cherche plus Dieu ? Il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum* [2]. Mais dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu. Est-ce dans les excès de la débauche ? Est-ce dans les déréglements de l'ambition ? Est-ce dans les convoitises de l'avarice ? Non. En quoi donc ? Dans les libertés de la médisance : *Sepulchrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant ; venenum aspidum sub labiis eorum* [3]. Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis : c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu ; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que

(1) *Ps.* 13, 3.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

pour offenser, que pour calomnier : c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disoit ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts, et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes que j'aime mieux dire absolument : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

En effet, chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux ; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures ; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair. Mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes ; c'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants ; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge : le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point ? Non, mes frères, car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable ; c'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots, aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion, à Dieu ne plaise ; la dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice, et lui en attribuer un seul, ce seroit faire outrage à Dieu même et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion, ont leur péché propre comme les autres, et vous sa-

vez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses, péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice ; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes ; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions ; enfin péché qui perd bien des dévots et qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes frères, concluoit saint Bernard, instruisant les religieux sur la matière que je traite (écoutons-le, mes chers auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations ; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand saint), ah ! mes frères, s'écrioit-il, si cela est, c'est à dire si nous devions être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, fratres, ut quid sine causa mortificamur tota die* [1] ? Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Falloit-il nous donner tant de peine pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum* [2] ? Que ne marchions-nous dans le che-

(1) *Apologia ad Guillelmum sancti Theodorici abbatem*, cap. I, n, 1. Si hoc ita est (si dicimur gloriosissimo ordini vestro impudenter detrahere) ut quid sine causa mortificamur tota die... quid nobis prodest tanta in nostro victu parcitas et asperitas? » (M. 182, 299 B.).Cf. p. 161[2].

(2) *Ibid.* n. 2, C.

min large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation de passer de la joie à la souffrance et non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam quae ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus* [1] ? Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit, que nous tombions dans l'abîme, que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parloit saint Bernard, et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

SECOND POINT

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable l'amertume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité : *Ecce parturiit iniustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem* [2]. En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur ; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à

(1) Si ita necesse erat ut illo descenderemus, cur saltem illam, qua multi incedunt, viam scilicet latam quæ ducit ad mortem, non elegimus quatenus vel de gaudio et non de luctu... (*Ibid.* C.). Cette référence explicite indiquant l'*apologie* de saint Bernard est due au ms. P. Cf. plus bas, p. 1943.

(2) *Ps.* 7, 15.

l'égard de l'homme : et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paroisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il y a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse : pourquoi cela ? parce que, à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même : mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu et à l'homme ; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé : or il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit ; mais pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur : secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre ; enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trem-

bler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah ! chrétiens, l'étrange nécessité ! Vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir ; si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre, et vous avouez que sans cela il n'y auroit nulle espérance de salut pour vous [1]. Or ce bien dont vous lui seriez redevable, est de beaucoup au dessous de son honneur ; il seroit donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre, et qu'étant religieux [2] pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail, et je pourrois vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre foiblesse se révolteroit. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes ; mais souvenez-vous que, tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation ; ils ont les clefs du ciel entre les mains, et l'Eglise, en certains temps plus solennels, leur communique sans réserve toute sa juridiction : mais ni la juridiction de l'Eglise, ni les clefs du ciel ne vont point jusque-là, et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui et de vous attribuer le domaine [3] de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, chrétiens, parce que, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec

(1) Voyez en effet le raisonnement appliqué au *Sermon sur la Restitution* dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 384 et plus bas, p. 1658.

(2) Etant scrupuleux. (H).

(3) « La propriété légitime ». (H.)

vous ; que vous lui déguisiez les choses ou qu'il vous déguise vos obligations. Abus, qui, bien loin de vous justifier, ne serviroit qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri, ne peut être lavé de cette tâche qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt : vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte, à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera ; mais en cela même consiste le payement de la dette que vous avez contractée : car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier, et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuierez par là un peu de honte : combien vos discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée ! On rabattra de l'estime qu'on faisoit de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés ; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, aux mépris des hommes. Vous avancez une calomnie : il faudra expressement vous retracter ; vous excédez dans un récit : il faudra reconnoître sans équivoque que vous avez exagéré ; vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas : il faudra là dessus et sur tout le reste, rendre justice et faire connoître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens ; mais au moins, dit Guillaume de Paris [1], le pécheur y trouve-t-il

(1) Sur l'usage fréquent de Guillaume de Paris chez Bourdaloue, voyez le *Sermon sur la fausse prudence. Un nouveau texte inédit de Bourdaloue*, Paris, 1904, p. 13[2]. Cf. *Nouv. serm, inédits*, p. 121[1].

un avantage plein de consolation pour lui, savoir, que ce qui lui paroît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie et de l'efficace [1] de sa contrition et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu, et pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même, dire non seulement : j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai : quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah ! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour propre, qui pourroient l'affoiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là. Ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes pour peu que nous voulions les exa-

(1) Cf. plus haut, p. 44.

miner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle. Dieu qui ne se peut tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer ? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction [1], et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs, elle ne nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui. Mais dans un sujet où la charité étoit blessée, le rapport d'autrui étoit-il pour nous une caution sûre ? Falloit-il déférer à ce rapport ? Voudrions-nous que, sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit ? Un péché peut il jamais servir d'excuse à un autre péché ? Et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenseroit-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance ?

Nous prétendons que le bruit commun avoit rendu la chose publique : mais n'est-ce pas, disoit Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités ? N'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus [2]. *Nonne haec est famae condicio, ut nonnisi*

(1) Le sens du mot *induction* qui est souvent employé dans Bourdaloue pour énumération, détail minutieux, a échappé ici à Hatzfeld qui eût dû cependant être averti par le contexte dans cette parenthèse. Il écrit : « la conséquence qu'on induit d'un fait établi ». Voyez au contraire les exemples que j'ai donnés dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 212[1] et 257[1].

(2) Sur l'emploi *ad libitum* de *imposer* et en *imposer*. Voy. plus bas p. 214[2].

cum mentitur, perseveret [1] ? Cependant, poursuivoit-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune justice : *Haec tamen profertur in nos sola testis* [2]. Or il seroit bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant : nous nous figurons en être quittes devant Dieu parce que nous n'avons rien dit que de vrai ; mais pour être vrai, nous est-il permis de le révéler ? N'est ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous ? Avons-nous droit sur toutes les vérités ? Consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes fût découvert et manifesté ? Ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre ? Et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres ? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée n'a que légèrement intéressé [3] le prochain : mais en sommes-nous juges compétents ? Avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain ? Le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccuppée et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise ? Si c'étoit notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement ? Ce n'a été, dit-on, qu'une

(1) *Apolog.* c. 7. « Quid quod ea illi condicio est, ut nonnisi cum mentitur perseveret, et tamdiu vivit quamdiu non probat ». (M. 1, 309 B). On peut constater combien ces textes étaient cités de mémoire et quant au sens seulement, et voir aussi que Bretonneau ne s'est point donné la peine de les rectifier d'après les sources. Il était bien plus rapide de mettre en marge : *Tertul.*, ce qui s'est borné à reproduire en note l'édition Hatzfeld.

(2) *Ibid.* Merito igitur fama tamdiu conscia sola est scelerum christianorum. Hanc indicem adversus nos profertis .. (M. 1, 311 A).

(3) M. Hatzfeld explique « ne l'a touché que légèrement ». C'est changer le sens. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 166[1], 335[1].

raillerie : mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes ? Nous l'avons dit innocemment, mais quand on en conviendroit, en serions-nous plus à couvert ? Un honneur détruit, quoiqu'innocemment, en est-il moins détruit ? Et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés ?

Achevons, chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci, n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, répond saint Ambroise [1], l'écueil de la charité ; c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami [2] — Comme s'il vous étoit libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami ! Comme si, pour être votre ami, ce m'étoit un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit ! Comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avoit pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret ! Comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentoit pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami ! Tout cela est de saint Ambroise, et ce qu'il enseignoit, chrétiens, il le

(1) Pour le texte de saint Ambroise encore infidèlement cité, voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 335[3]. « Nam etsi amici ita alteri nostrum dicerent, ut dicta sua ad alterum pervenirent ; tamen scio plerumque ita fidem secreti esse servatam ut nec fratri committeretur. Erat enim fidele indicium », etc. *De excessu Satyri*, 1,39 (M. 16, 1302, C).

(2) « Parce qu'il est votre ami (la tournure est amphibologique) ». (H). On ne voit pas aisément l'amphibologie signalée ici. L'objection : je n'en ai parlé qu'à mon ami, est claire, et la riposte : « Comme si, pour être votre ami etc... » ne l'est pas moins.

pratiquoit. Car ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui étoit, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissoit pas d'avoir fait ce pacte avec lui qu'ils ne se communiqueroient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain ; condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine, et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune secretum* [1] : Entre lui et moi tout étoit commun : inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve étoit sur ce qui touchoit la réputation d'autrui ; ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité. *Non quo confitendi periculum vereremur, sed ut divinae caritatis tueremur fidem* [2]. La règle donc inviolable pour lui étoit, sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il auroit célé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum* [3]. En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats non seulement pernicieux, mais contagieux. Car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance ; celui-ci en a un autre duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troisième dont il ne se tient pas moins sûr ; ainsi, sous ombre de confidence, un homme est décrié dans toute

(1) *De excessu fratris sui Satyri*, lib. I, n. 39 Nam cum omnia nobis essent nostra communia, individuus spiritus, individuus affectus... solum tamen commune non erat secretum amicorum non quo conferendi periculum vereremur, sed tenendi servaremus fidem. Sane si consilio pensanda res esset, erat semper commune consilium, nec semper commune secretum. Nam etsi... Cf. p. 133[1] (M. 16, 1302, C).

(2) *Ibid.*

(3) Et hoc erat fidele indicium et extraneo non esse proditum quod non esset cum fratre collatum (*Ibid.* 1303 A.)

une ville ; et vous qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché ; c'est que, outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves [1] ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer et de quels maux elle est suivie ? Il étoit d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne, que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner [2] certains soupçons, vous avez fait connoître toute sa foiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avoit pleurée devant Dieu, elle s'en étoit préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchoit dans un bon chemin et gardoit toutes les bienséances de son sexe : mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisoit valoir son négoce, et qui contribuoit à l'avancement de ses affaires : mais parce que vous n'avez pas caché, selon les règles de la charité chrétienne, quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avoit peut-être

(1) Cf. plus haut, p. 102[3].

(2) D'en donner, de donner au sujet de sa vertu certains soupçons. (H) C'est ainsi, il est vrai, qu'il faudrait expliquer le texte, s'il était écrit de nos jours et même c'est peut être à *vertu* que se rapporte cet *en*, mais peut-être aussi est-ce à *cette jeune personne*, comme l'insinue la fin de la phrase Il ne faudrait pas oublier que dans la langue du XVII[e] siècle *en* est souvent employé où nous mettons aujourd'hui de lui ou d'elle (Cf. p. 136[1]).On ne rencontre cet exemple ni dans le ms. P, ni dans le ms. A.

pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivoient bien ensemble, et, par l'union des cœurs, entretenoient dans leur famille la paix et l'ordre : mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre ; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serois infini, si j'entreprenois de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse et où trouvera-t-il à se placer ? De quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui et que vous avez partout semés ? Quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous et qui ne servoit qu'à en inspirer[1] du mépris ? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand ; car il est vrai, grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisance simple : elles sont toutes compliquées, c'est à dire qu'on ne médit guères en présence des grands et qu'ils ne médisent point eux-mêmes, sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent, et qui toutes griéves qu'elles

(1) Voyez p. 135[2].

paroissent, sont presque sans conséquence ; mais de la part des grands et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres ; tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice, et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir ? Mais savez-vous, chrétiens, ce qui m'étonne encore plus, c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voit des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise et pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières [1] ; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux, et comme si ce n'étoit pas assez de les avoir débités de vive voix et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit [2], il se sera servi de la plume pour

(1) « Il s'agit ici de la Société de Jésus » (H).

(2) « Allusion au janséniste Arnaud (*sic*) qui avait inspiré les *Provinciates* pour décrier l'ordre des Jésuites. (H.) » L'interprétation est reçue. Cependant ne faut-il pas reconnaître une sorte de portrait général de quiconque est entré dans la polémique janséniste. Chacun des *Messieurs* de Port-Royal, au lit de mort, Nicole (Wendrock) par exemple, serait visé par ce paragraphe qui ne date pas nécessairement de la mort d'Arnauld.

les tracer sur le papier et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction, on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule, et sans hésiter, on dit : c'étoit un homme de bien, c'étoit un grand serviteur de Dieu, il est mort dans des sentiments de piété qui pénétroient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais, après tout, trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvoit et qu'elle devoit l'être, devient dès lors au jugement de Dieu et selon la doctrine la plus relâchée [1], un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paroît rien qui donne à connoître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort ; c'est un mystère pour moi incompréhensible et un secret que j'ignore.

Ah ! chrétiens, faisons mieux, et sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes ; apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée, et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que des païens même s'en édifieroient et en profiteroient : nous, éclairés des lumières de la foi, nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Eglise et qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jésus-

(1) « Il y a là une sorte d'ironie, les jansénistes ayant accusé certains jésuites de prêcher une morale relâchée » (H.).

Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres et moins équitables envers nos frères ? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu ; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant ; vous vous plaignez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles et vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice et faites en devant Dieu la résolution ! Voilà, de tous les propos que vous pouvez former et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires, car entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum.* Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue et ne lui permettant jamais de s'échapper ! Heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres ! Il conservera la grâce dans son cœur et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON SUR LA MÉDISANCE

D'APRÈS LE MANUSCRIT D'ABBEVILLE

Avec variantes du manuscrit Montausier et de l'édition subreptice.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE DU CARÊME

Nonne bene dicimus quia Samaritanus tu et daemonium habes [1] ?

Voici, messieurs, dit saint Jean Chrysostome, le plus injuste et le plus outrageant reproche qu'on puisse faire à un homme, mais en même temps [2] voici une évidente marque que la médisance qui le fait ne respecte personne, et que, quand elle s'est donné une fois la liberté de parler, rien n'est exempt de ses censures. Jésus-Christ qui avoit tant fait de miracles, prêché tant de vérités, guéri [3] tant de malades, opéré tant de conversions, n'est pas même exempt des injures que vomit cette médisance. Les Juifs le chargent d'opprobres et, afin de le couvrir de confusion, ils lui donnent les noms qui parmi eux sont les plus diffa-

(1) *Io.* 8,48 : Nonne bene dicimus nos quia....

(2) M : mais à même temps... Cette forme est très fréquente dans les copies anciennes Voy, p. 152[3]. Cf. *Nouveaux Sermons* inédits, p. 316[1].

(3) Les mss. A et M portent l'orthographe archaïque *guari*, que l'on trouve assez constamment dans les copies anciennes (Cf. *Nouveaux sermons inédits*, p. 143[1] et 316[2]). Il est superflu de rappeler le mot d'Ambroise Paré, et l'usage que fait Molière de cette forme ancienne pour donner la couleur locale au patois de ses paysans.

mants, je veux dire ceux de Samaritain et de démoniaque : *Nonne bene dicimus*, etc.

C'est à cette morale que je m'attache aujourd'hui et je m'y arrête d'autant plus volontiers que l'Eglise est maintenant occupée à célébrer le grand mystère de la Passion [du Fils de Dieu] et que l'une des plus considérables circonstances de cette Passion est la persécution que la médisance lui a faite. C'est [pourquoi] dans tous [1] les endroits où les prophètes et les évangélistes représentent le Fils de Dieu se plaignant aux hommes de leurs cruautés, il ne parle presque que de ce qu'il a souffert de leurs langues. Tantôt il se plaint qu'il les ont aiguisées contre lui : *Acuerunt linguas suas*[2] ; tantôt qu'il a souffert de sanglants outrages de leur malice : *Contumelias passus sum ab eis*[3] ; tantôt qu'ils l'ont environné et comme assiégé par des discours remplis de haine : *Et sermonibus odii circumdederunt me*. Vous diriez que le reste de ses souffrances ne le touche point, que les clous, la lance, les épines et la croix même n'a rien eu que de délicieux pour lui ; mais à l'égard des maux que la médisance lui a faits, il ne peut s'empêcher d'en parler comme étant la cause la plus prochaine de sa passion et de sa mort. C'est toi, Judas perfide, qui l'as trahi, dit saint Augustin, c'est vous, Juifs impitoyables qui l'avez fait mourir : *Christum occidistis*. Mais comment? *Gladio lin-*

(1) A : et *que l'une* dès plus considérables circonstances de cette passion est la persécution que la médisance lui a faite, c'*est que* dans tous...

(2) *Ps.* 139, 4 : Acuerunt linguas suas sicut serpentis.

(3) Ce texte et le suivant, amenés par la citation précédente du psaume 139 se rencontrent à l'office du mercredi saint : Contumelias et terrores passus sum ab eis (2e ant. des Laudes du mercredi saint). Sermonibus odii circumdederunt me (répons des matines du mercredi saint). La citation de saint Augustin qui vient ensuite est au second nocturne du jeudi. C'est encore un des nombreux exemples où l'on retrouve dans le bréviaire du jour les citations de l'Ecriture ou des Pères exploitées par le prédicateur dans son sermon.

(4) M : c'est toi, ô Judas perfide...

quae[1] ; par votre langue qui, plus pointue et plus cruelle que le fer de la lance, lui a arraché, par la calomnie, la plus belle de toutes les vies [2], de sorte que vous voyez que, dans ce temps, je ne puis choisir de discours plus propre ni plus édifiant que celui-là. Mais pour en bien parler, j'ai besoin plus que jamais des grâces du Saint-Esprit, que je lui demande, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria* [3].

Je me suis souvent étudié à connoître la nature de cette passion qui nous porte à critiquer, censurer et condamner [4] la vie d'autrui, c'est à dire du péché de la médisance, et après l'avoir sérieusement examiné, je me suis étonné de deux choses qui vous surprendront sans doute aussi bien que moi, si vous y faites un peu de réflexion : la première est que cette passion de détracter et de médire est, dans l'opinion du monde, la plus lâche et la plus odieuse, et cependant [5] elle est de toutes les passions la plus commune et la plus universelle ; la seconde, que le péché de la médisance est celui qui nous engage dans les suites les plus fâcheuses devant Dieu, et que cependant c'est celui qu'on évite le moins [6]. Voilà les deux choses qui m'ont de tout temps paru surprenantes. Car enfin pour peu de sentiment que nous ayons de l'honneur, je dis même sans la grâce et sans le christianisme [7], nous fuyons naturellement ce qui nous fait passer pour des lâches et qui est capable de nous rendre odieux devant les hommes ; et pour peu de soin que nous ayons de notre salut, nous haïssons ce qui est

(1) *In ps.* 63 ad vers, n. 4. Et vos, o Iudaei, occidistis. Unde occidistis ? Gladio linguae. (M. 36, 763).
(2) Voilà qui est bien de la langue du temps.
(3) A : que je lui demande. *Ave, Maria.*
(4) ES : à critiquer, à censurer et à condamner...
(5) ES : et que cependant elle...
(6) ES : et que cependant on évite le moins...
(7) ES : je dis même sans la grâce et le christianisme...

capable de nous engager dans un mal dont, selon toutes les apparences, il est impossible de sortir. Puis donc que la médisance produit l'un et l'autre de ces deux effets, il semble qu'elle devroit être rare et parmi ceux qui ont l'honneur en recommandation ou du moins parmi ceux qui dans le christianisme font profession d'une vie sainte et régulière. Cependant c'est, de tous les péchés, celui dont on se fait moins de scrupules, celui dont on regarde moins les conséquences et qui [1], par une suite nécessaire, est le plus général et le plus répandu dans toutes les conditions. Ces deux sujets d'étonnement m'ont de tout temps donné de la compassion pour la foiblesse et pour l'aveuglement des hommes, et pour vous l'expliquer, je me suis déterminé à vous en faire un discours particulier.

Rien de plus lâche et de plus odieux que le péché de la médisance, et cependant rien de plus commun et de plus universel : c'est mon premier étonnement et la première partie de mon discours [2]. Rien de plus dangereux pour le salut ni de plus engageant pour les conséquences que ce péché entraîne, et cependant rien de moins évité dans le christianisme : c'est mon second étonnement et la seconde partie de mon discours. Commençons par le premier [3].

PREMIER POINT

Quand je dis que la médisance est le plus lâche et le plus odieux de tous les péchés, ne vous imaginez pas que

(1) A2 : c'est celui de tous les péchés... — A présente ici une lacune, comblée par A 2 et par M. qui rendait inintelligible la phrase. On y lit : cependant les conséquences et que par suite nécessaire est le plus... »

(2) A2 : et ma première partie de ce discours. — M : et la première partie de ce discours.

(3) A2 : et la seconde partie de ce discours. Le sujet est important et demande votre attention. Quand je dis...

ce soit une morale détachée des principes de la foi [1]. C'est la doctrine du Saint-Esprit qui, dans l'Ecclésiastique [2], s'est principalement servi [3] de ces deux motifs pour en imprimer de l'horreur aux hommes. Car, comme ils sont sensibles à l'honneur et à la réputation, il les a pris par cet intérêt [4], leur faisant voir que, de quelque manière que l'on prenne ce péché, quelque couleur et quelque justification qu'on lui donne, il porte un certain caractère de lâcheté et de haine, et c'est ce que saint Chrysostome a admirablement bien prouvé [5] dans une de ses homélies, par une évidente démonstration tirée de la nature même de la chose. Appliquez-vous sérieusement à la pensée de ce grand docteur. Voici son raisonnement [6]. Ou celui duquel vous parlez mal [7], dit saint Chrysostome, est votre ennemi, ou votre ami, ou dans un état d'indifférence à votre égard, c'est à dire sans qu'il ait aucune liaison particulière avec vous [8].

Si c'est votre ennemi, dès là [9] c'est une pure vengeance et une haine maligne qui vous engage à parler ainsi. Quoi que vous disiez [10], vous passerez toujours pour une personne lâche et on aura sujet de croire que si cet homme dont vous parlez mal étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas, et que vous approuveriez peut-être la même chose que vous condamnez dans un esprit de malignité, et les sages, bien loin d'avoir du mépris pour votre

(1) M : détachée *du principe* de la foi. — C'est apparemment une faute de transcription Cf. p. 108[2].
(2) Cf. p. 109[1].
(3) Aa : s'est servi principalement de...
(4) A : il les a pris ou par cet intérêt...
(5) Aa : a admirablement prouvé...
(6) ES : voilà son raisonnement...
(7) A : duquel vous parlerez mal...
(8) A : sans aucune liaison particulière qu'il ait avec vous...
(9) ES : de là c'est une... — Cf. p. 171.
(10) M : vous engage à parler. Ainsi, quoi que vous...

ennemi [1], n'auront que de la compassion [pour lui] ou de la haine pour vous [2].

Que si c'est votre ami (car cette passion n'a du respect pour personne), quelle perfidie de trahir les devoirs de l'amitié, de traiter, en arrière, un homme de ridicule [3], pendant que vous le flattez en sa présence, de le louer devant lui et de le déchirer devant les autres! Quelle lâcheté [4] de n'épargner même ni son parent, ni son allié, ni son propre père, quand il est question de railler et de médire!

Mais je veux que celui dont il s'agit vous soit indifférent. Quelle lâcheté plus cruelle que celle-là, puisque vous n'en avez jamais reçu aucun mauvais office! Qu'a-t-il fait pour s'attirer tout le poison de votre langue et toute la malignité de votre calomnie? Voilà la lâcheté que je rencontre dans ce vice; mais vous la connoîtrez [5] encore davantage par une seconde circonstance.

C'est que la médisance attaque l'honneur d'autrui, mais avec quelles armes? Elle se sert d'une espèce d'armes qui n'a jamais passé que pour avoir quelque chose de bas, c'est à dire des armes de la langue qui, selon le Saint-Esprit, fournit et arrange les paroles de détraction : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittae* [6]. Les enfants des hommes ont des armes. Mais quelles sont-elles? Ce sont leurs dents, disons mieux, c'est leur langue qui coupe comme un couteau à deux tranchants : *Lingua eorum gladius acutus* [7]. Ils se servent de leur langue [8] comme d'un rasoir bien affilé, pour faire cette plaie secrète (c'est toujours le Saint-

(1) A2 : d'avoir du mépris pour cet ennemi...
(2) A : n'auront que de la compassion ou de la haine pour vous...
(3) A : un homme en ridicule...
(4) A : le flattez en sa présence: Quelle lâcheté...
(5) A2 et M : mais vous la reconnoîtrez...
(6) *Ps.* 56, 5 : Filii hominum dentes eorum arma et sagittae, et lingua... — Cf. p. 111[1].
(7) *Ibid.*
(8) ES ; ils se servent de cette langue...

Esprit qui parle) : *Sicut novacula acuta fecisti dolum* [1]. Mais qui leur a fourni ces armes ? C'est le démon, dit saint Augustin, qui, voulant perdre l'homme, prit [2] une langue [et s'en servit] pour le combattre [3], et c'est, dans le sentiment de ce Père, ce qui fait que, dans l'Ecriture, il est appelé homicide dès le commencement : *Ille homicida erat ab initio* [4], non pas, comme il dit, qu'il se soit servi d'épées ou d'autres armes pour tuer le monde, mais parce qu'il s'est armé de langues qui portent des blessures plus mortelles que le fer : *Non ferro armatus, sed lingua.*

Cependant, après tout, quelque succès que ces armes aient eu, le démon a eu honte de s'en servir, et se trouvant coupable d'une si grande lâcheté, il a quitté cette langue et l'a donnée [5]. A qui ? A l'homme médisant, pour s'en servir contre son ennemi et déchirer la réputation de son prochain. Admirez, je vous prie, le complot que ces langues meurtrières font même contre le Fils de Dieu, en la personne de Jérémie, et vous verrez jusques où va leur lâcheté [6]. *Venite occidamus et percutiamus* [*eum*] *lingua* [7]. Venez, se disoient-ils les uns aux autres, venez, tuons ce juste [8] et le blessons à mort. Mais comment ? *Lingua*, par notre langue, qui en viendra mieux à bout que tout autre instrument [9]. Or, n'est-il pas vrai qu'il n'y a que

(1) *Ps.* 51 4.

(2) A2 : *print* une langue... — Cette forme archaïque n'est pas rare dans les copies anciennes...

(3) A : prit une langue pour le combattre...

(4) *Io.* 8, 44.

(5) ES : il quitte cette langue et il la donne...

(6) A2 : et vous verrez leur lâcheté...

(7) *Ier.* 18, 18.

(8) A2 : Venez, leur disoit-il (*sic*) les uns aux autres, venez, tuons le juste...

(9) A2 : qui en viendra bien mieux à bout... — M : que tous les autres instruments...

des esprits bas et roturiers [1] qui soient capables de semblables sentiments ?

De plus, faites réflexion sur le temps que cherche le détracteur pour débiter sa médisance, qui est justement celui où la personne outragée est hors d'état de se défendre. Car ne croyez pas que le médisant ose attaquer son ennemi en sa présence. Tant qu'il le verra devant ses yeux, tant qu'il trouvera des gens qui prendront son parti, il ne dira mot ; mais dès le moment qu'il rencontrera une occasion, un silence, ou une absence favorable, il vomira insensiblement le poison de sa calomnie. Et c'est ici où j'aurois lieu de m'entendre sur l'obligation que l'on a non seulement de fuir [2] la compagnie des médisants, mais de leur résister en face et les empêcher de parler mal d'autrui. Quiconque, dit le Saint-Esprit, prête l'oreille à la détraction, il en est lui-même complice. Dans la pensée de saint Bernard, ce n'est pas un moindre péché d'entendre la médisance que de la faire ; et selon saint Grégoire, il y aura plus de personnes damnées pour avoir lâchement écouté les calomnies que pour les avoir [3] malicieusement débitées. C'est en cela, chrétiens, [comme disent les Pères] [4], que Dieu vous a recommandé non seulement la vie [5] et les biens de votre prochain, mais son honneur et sa réputation : *Unicuique Deus mandavit de proximo suo* [6]. Vous

(1) A2 : que les esprits... — Notez cette expression : les esprits *roturiers* qui est bien dans la note du temps. Cette idée est fréquente dans Bourdaloue ; celui des copies et des éditions subreptices, cela s'entend. Voy. *Rev. Bourdaloue*, 1er oct. 1903, p. 522, ligne 8. Cf. le passage que j'ai cité dans l'*Hist. crit. de la Prédication*, p. 157.

(2) A : que l'on a de fuir non seulement la compagnie des médisants...

(3) A2 : pour avoir lâchement écouté les calomnies que de les avoir...

(4) A : chrétiens, que Dieu vous...

(5) A : vous a non seulement recommandé la vie...

(6) *Eccli.* 17, 12 : Et mandavit illis unicuique de proximo suo. Cf. p. 1132.

devez être les tuteurs et les protecteurs de leur gloire, et si le détracteur est un homme lâche, il faut que vous soyez assez généreux pour vous opposer à lui, et que votre charité vous donne de l'animosité, du zèle et même [1] de l'indignation pour le combattre.

Mais pour vous faire voir encore [plus] [2] dans le détail la lâcheté qui est toujours inséparablement attachée à la médisance, remarquez trois choses dans un médisant, qui doivent vous en inspirer de l'horreur : premièrement, que pour [3] semer sa calomnie avec plus d'adresse, il ne s'explique jamais ouvertement, surtout dans les choses importantes ; en second lieu [4], qu'il affecte de plaire et de se rendre agréable ; en troisième lieu, qu'il se sert de mille motifs pour passer dans l'esprit des autres pour une personne honnête et consciencieuse. Je m'explique [5] : si le médisant étoit réduit à ne parler qu'en public, à peine y en auroit-il aucun, parce que peu voudroient s'exposer aux outrages, à la haine et aux vengeances [6] de leurs ennemis. Mais il en est quitte à moins de frais [7] ; il peut tuer sans être vu et ce n'est qu'en cachette et en secret qu'il parle. Pouvoit-on mieux le dépeindre que fait le Saint-Esprit dans la Sagesse, lorsqu'il le compare au serpent? *Sicut serpens mordet in silentio* [8]. Car, comme le serpent prend son temps et cherche le silence et la nuit pour piquer un malheureux qui ne s'en méfie pas, de

(1) A2 : vous donne de la générosité, du zèle...

(2) A : voir encore dans le détail...

(3) ES : de l'horreur, la première que pour...

(4) ES : la seconde qu'il affecte...

(5) Sur cette expression, *je m'explique*, donnée par Trublet comme un exemple de « brièveté », cf. plus haut, p. 103 et 114 et plus bas 206[4].

(6) M : s'exposer à la haine, aux outrages et aux vengeances....

(7) Il n'est pas inutile de signaler ces formules d'un ton familier qui ont malheureusement disparu dans l'édition : « Mais aujourd'hui on est quitte pour un peu de prudence, etc. » Cf. plus haut, p. 115, ligne 13.

(8) *Eccl.* 10, 11 : Si mordeat serpens in silentio : nihil eo minus habet qui occulte detrahit. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 240[3].

même le détracteur cherche l'obscurité en l'absence de son frère pour le perdre de réputation. Mais par là, dit saint Chrysostome, il ne voit pas qu'il se rend méprisable aux yeux des hommes et qu'il confesse hautement sa honte en se servant de [1] circonstances si indignes d'un homme qui a tant soit peu d'honneur. C'est pourquoi David disoit [2] si bien autrefois, quoiqu'il ait haï généralement tous les détracteurs, quoique sa majesté royale fût incapable de souffrir des gens si préjudiciables à l'État, cependant il avoit une aversion particulière pour ceux qui se servoient du secret et de l'absence pour médire et qu'il se croyoit spécialement obligé à les persécuter [3] et à ne leur pardonner jamais : *Detrahentem in secreto proximo suo, hunc persequebar* [4].

Ce n'est pas tout. Pourquoi pensez-vous que la médisance se rende aujourd'hui si agréable [5] dans l'entretien du monde ? Pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices pour se rendre spirituelle [6] ? Pourquoi cette souplesse, pourquoi ces signes dont elle s'enveloppe ? Pourquoi ces louanges fausses et malignes faites avec tant de restrictions et de réserves ? Pourquoi ces œillades qui parlent sans parler ? A quelles fins [7] tout cela ? *Os tuum abundavit malitia et lingua tua concinnavit dolos* [8] : c'est que la bouche du médisant [9] est toute remplie de malice et que sa langue ne

(1) Les mss. A, A2, M et ES : portent tous : en se servant *des* circonstances Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 240[3], 323[2].

(2) A2 : c'est pourquoi David dit si bien...

(3) A : les persécuter et ne leur pardonner...

(4) *Ps.* 100, 5 : Detrahentem secreto proximo... — ES porte : detrahentem secreto...

(5) A2, ES : se rende si agréable aujourd'hui...

(6) ES : d'artifices pour paroître spirituelle...

(7) A : à quels fins... — Ce n'est peut-être qu'une distraction du copiste, peut-être aussi une trace du genre masculin gardé alors à ce mot en vertu de son origine latine. — ES porte : à quelle fin...

(8) *Ps.* 69, 19 : et lingua tua concinnabat dolos.

(9) ES : la bouche d'un médisant...

s'étudie qu'aux déguisements, aux fausse tés et aux fourbes [1]. Autrement, dit saint Chrysostome, la médisance n'auroit pas le front de se produire si elle ne paroissoit déguisée ; il n'y auroit personne qui ne la poursuivît et qui ne se déclarât ouvertement contre elle, si elle se montroit avec ses traits véritables et naturels. Voilà pourquoi elle se farde. Car ce qui fait [2] encore le caractère le plus essentiel de sa lâcheté, c'est que, non seulement elle veut plaire, non seulement elle veut s'ériger en agréable, mais elle affecte encore de paroître zélée, charitable et bien intentionnée. Voilà le grand abus du monde. Mais permettez-moi [3], mes frères, que je vous en instruise [4] et que j'entre dans le détail, puisque la médisance, comme dit saint Chrysostome [5], est de la nature de ces vices qu'on ne combat jamais mieux qu'en les faisant paroître tels qu'ils sont [6].

On a trouvé dans notre siècle un moyen de médire du prochain d'autant plus pernicieux qu'on s'en défie le moins. On a inventé le secret de déchirer sa réputation, non plus par des emportements violents, non plus avec des paroles [7] pleines de chaleur et de bile, mais par des maximes [8] saintes, par des intentions louables en apparence, et par un faux zèle de la gloire de Dieu. Il faut décrier ces gens-là, dira-t-on ; il ne faut pas laisser le

(1) ES : et aux fourberies. — On sait que *fourbe*, substantif, au sens de fourberie, était fréquemment usité alors.

(2) M : Mais ce qui fait...

(3) ES : le grand abus du christianisme ; et permettez, mes frères ..

(4) Aa : Mais permettez-moi que je vous en...

(5) Dans Bretonneau (p. 116, ligne 20), c'est saint Augustin qui est invoqué ici. Cf. p. 81.

(6) ES : paraître ce qu'ils sont.

(7) A : non pas par des emportements violents, non pas avec des... paroles...

(8) ES : par des emportements violents, mais par des maximes...

vice [1] dans les ténèbres qui l'environnent [2]. L'intérêt de la gloire de Dieu demande qu'on le produise en public. Là dessus, on se fait un grand cas de conscience, et quoique souvent l'on ne sache ce que l'on dit [3], on invente, on exagère, on ne [4] rapporte les choses qu'à moitié ; on confond le général avec le particulier ; on interprète, on juge, on décide et tout cela par un principe de la gloire de Dieu : car l'abus en est venu jusque-là ! Ah ! si, à l'heure que je parle, Dieu révéloit toutes les intentions cachées que nous avons eues en nous décriant les uns [5] et les autres, ou si, dans un esprit sincère [6] de pénitence, nous voulions les reconnoître [7], quelle confession n'en ferions-nous pas ?

Non, non, mon Dieu [8], dirions-nous dans la componction de notre cœur ; ce n'est pas votre loi qui nous a portés à médire [9]. Nous sommes prévaricateurs d'avoir voulu faire servir le motif de votre gloire à nos détractions. Si c'étoit votre gloire que nous eussions eue en vue,

(1) A : il ne faut pas laisser ce vice...

(2) ES : les ténèbres qui l'enveloppent...

(3) Tous les traits de cette « réponse aux *Provinciales* » portent contre l'auteur, mais surtout cette allusion à l'érudition de fraîche date de Pascal, qui plus encore peut-être que l'esprit du parti lui a fait commettre tant de bévues qu'il eût été digne de corriger ou de rétracter. Si les répliques ne furent guère éloquentes, ni assez spirituelles pour lutter avec « les grâces des *Petites lettres* », les rectifications de textes et autres erreurs relevées méritaient bien considération. Pour avoir été documenté par Nicole et par Arnauld, le *Montalte* qui avait signé et mis en œuvre leurs pièces tronquées ou incomplètes, se serait honoré en retouchant ses pamphlets, inspirés, à l'en croire, par le seul zèle de la pure morale.

(4) A2 : quoique souvent on ne sache... — M : l'on invente, on exagère. . — ES : l'on invente, l'on exagère et on ne...

(5) A : en décriant les uns...

(6) A : dans un esprit sévère de pénitence...

(7) A2 : nous voulions le reconnoître... — A, A2 : quelle confession ne ferions-nous...

(8) ES : Non, mon Dieu, dirions...

(9) A : qui nous porte à médire...

nous n'aurions pas senti une joie secrète dans les humiliations d'autrui et nous ne nous en serions pas fait un avantage [1] à nous-mêmes. Si c'étoit votre gloire, nous n'aurions pas rapporté les choses autrement qu'elles étoient ; nous n'aurions pas avancé des soupçons comme des vérités constantes ; car votre gloire n'inspire à personne de mentir. Trouvant quelque péché à reprendre, la chose se seroit passée entre eux et nous, au lieu qu'elle a éclaté indiscrètement en public [2]. Nous n'aurions raillé du mal, nous ne l'aurions pas découvert, pouvant le cacher avec facilité, et à moins de nous aveugler volontairement, nous ne pouvons rien voir qui nous engageât à la médisance. Voilà ce que nous dirions, si nous parlions franchement et à même temps [3] nous avouerions notre foiblesse et nous conclurions que la médisance est le plus lâche de tous les crimes.

En second lieu, j'ai dit [4] que la médisance est un vice universellement odieux. Et à qui ? A Dieu et aux hommes : à Dieu qui est l'amour même et la charité [5] essentielle et par conséquent une opposition formelle à la médisance ; aux hommes, car qu'y a-t-il de plus odieux qu'une [6] langue qui n'épargne ni les grands ni les petits, ni le sacré ni le profane et dont les têtes couronnées ne peuvent pas même éviter la persécution [7] ? Qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme qui usurpe un pouvoir tyran-

(1) A : fait avantage... — A2 : pas fait d'avantage à nous-mêmes...

(2) A : éclaté *indirectement* en public... — C'est une faute de lecture évidente. — M : indiscrètement *au* public. Cf. p. 1181.

(3) Forme très fréquente dans les copies anciennes. Cf. plus haut, p. 1402.

(4) ES : le plus lâche de tous les vices. Secondement j'ai dit...

(5) M : qui est l'amour et la charité essentielle... — ES : qui donne l'amour et la charité essentielle, et par...

(6) ES : à la médisance ; et aux hommes, car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un coup de langue...

(7) A2 et M : et dont les têtes couronnées mêmes ne peuvent éviter...

nique sur la réputation de son prochain, qui s'en rend le maître et qui le déchire même [1] lorsqu'il est hors d'état de se défendre ? Or, voilà le caractère d'un médisant. D'où vient que quand l'Ecriture [2] en parle, elle nous le représente, dans le chapitre neuvième de l'Ecclésiastique, comme un homme terrible et redoutable dans le lieu où il fait son séjour : *Terribilis in civitate sua vir linguosus* [3]. En effet, donnez-moi un détracteur, et vous verrez qu'il se fait craindre partout. Il se fait craindre dans les villes ; il se fait craindre dans les communautés ; il se fait craindre chez les grands ; il se fait craindre dans les maisons particulières. Il se fait craindre dans les villes, parce qu'il y suscite les factions et les partis [4] ; il se fait craindre dans les communautés, parce qu'il y suscite des froideurs et des inimitiés [5] ; il se fait craindre dans les maisons particulières, parce qu'il y rompt l'union et la concorde, parce qu'il y inspire l'animosité et l'aversion [6]. Il se fait craindre chez les grands, parce qu'il y sème la discorde parmi les uns et les autres : *Terribilis*, etc. Jetez les yeux sur l'état d'une ville et d'une province. Ne trouverez-vous pas que les inimitiés n'y sont fomentées que par les paroles [7] de médisance ? Combien de familles brouillées par une parole dite à la légère ! Combien d'amitiés rompues par une raillerie qu'on n'a pas voulu souffrir [8] ! Combien

(1) A2 et M : qui le déchire lors même qu'il est...

(2) A2 : que quand l'Ecriture nous en parle...

(3) *Eccli.* 9, 25 : Terribilis est in civitate sua homo linguosus. Cf. p. 120[1].

(4) ES : des factions et des partis...

(5) M : y suscite les factions et les partis, les froideurs et les inimitiés...

(6) ES : et la concorde, puisqu'il y inspire l'animosité et la vertu (*sic*). C'est un des nombreux exemples des défauts grossiers laissés dans les éditions subreptices. Cf. plus bas, p. 160[2], et mon *Hist. crit. de la préd. de Bourdaloue*, p. 120, note d.

(7) ES : que par des paroles de médisance...

(8) A2 : par une parole de raillerie qu'on n'a pu souffrir...

d'alliances faussées par des discours piquants [1] ! Combien d'ordres tout entiers divisés par des paroles à double sens et qui ne se seroient jamais divisés [2], si tous avoient parlé par un principe de la charité chrétienne ! En effet, qu'est-ce qui fait tous les jours des querelles secrètes [3] que l'on réduit au point d'honneur ? Qu'est-ce qui produit de sanglants combats [4] défendus par les lois divines et humaines, sinon l'indiscrétion d'une langue médisante dont on veut se venger ? Ne seriez-vous [5] pas surpris si, dans la suite de notre histoire, vous voyiez des fleuves de sang répandu ? Et tout cela pour un mot d'une langue médisante ! Que ne fait pas la médisance, quand elle se répand dans ces satires et dans ces ouvrages de poètes [6] dont il n'y a que le démon qui ait été l'inventeur [7] ? Des siècles entiers [8] se passent dans la médisance, et après mille réconciliations, la plaie saigne encore et la cicatrice demeure toujours. Dieu qui est le protecteur de la charité et qui, comme dit saint Augustin, a établi la morale chrétienne pour la faire régner, la peut-il souffrir ? Vous-mêmes à qui je parle, vous rendrez un compte exact de tous les désordres qui auront été causés par vos détractions, je veux dire non seulement par celles que vous avez

(1) ES : par un discours piquant...

(2) A2, ES : ne se seroient jamais partagés...

(3) ES : tous les jours *les* querelles...

(4) A2 et M : qu'est-ce qui a produit de si sanglants...

(5) A2 : N'en seriez-vous pas surpris...

(6) M : dans les satires et dans les ouvrages des poètes... ES : et dans *ces* ouvrages des poètes... Cf. p. 121[2].

(7) Boileau se trouve-t-il visé dans cette allusion, sinon pour son épître de l'*Amour de Dieu* si fort admirée par Bossuet, mais qui alors n'avait peut-être pas paru, au moins pour ses satires en général ? Bossuet n'est pas tendre pour le genre satirique et dans son *Traité de la concupiscence*, il a signalé explicitement la satire des *Femmes*. Cf. Eug. Griselle. *Bossuet, abbé de Saint-Lucien les Beauvais*, p. 41[1].

(8) A. A[1], M : les siècles entiers...

faites, mais encore par celles que les autres auront faites [1]. Avec quelle impatience n'avez-vous pas supporté ce qu'on vous a dit ! Quels sentiments de vengeance n'avez-vous pas conçus ! En quelle rage cette médisance ne vous a-t-elle pas jetés ! Ce que vous voyez dans vous, considérez-le dans les autres. Voyez combien vous aimeriez cet homme s'il n'avoit pas mal parlé de vous. Considérez aussi combien vous seriez aimé, si vous n'aviez pas mal parlé de vos frères. Car quelque esprit que vous ayez, vous vous êtes privé de voir cette personne, parce que vous avez cru qu'elle avait mal parlé de vous, et réciproquement, vous avez été suspect à cette personne [2] et elle vous a eu en aversion parce qu'elle a su que vous aviez médit d'elle. Tant il est vrai que la médisance est le plus odieux de tous les péchés [3].

Mais ce qui m'étonne est de voir qu'un vice si lâche et si odieux est cependant si commun et si familier dans le monde et dans ce que nous appelons le commerce du monde. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y règne : David s'en plaignoit de son temps : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* [4]. Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés et sont devenus inutiles. Car à quoi peut être utile un homme qui ne fait aucun bien, qui n'a ni charité, ni condescendance pour son prochain ? *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* [5]. Or, répond [6] saint Au-

(1) A2 : été causés par les détractions, je veux dire non seulement pour celles que vous aurez faites, mais encore par celles... — M : par les détractions, je veux dire non seulement par celles que vous avez faites mais encore pour celles...

(2) M : Vous avez été *suspecté* à cette personne... — C'est vraisemblablement une faute de lecture.

(3) Cf. p. 122[1], et 269[1], cette forme d'épiphonème fréquente.

(4) *Ps.* 13, 3. Cf. p. 123[1].

(5) *Ibid.*

(6) A2 : Or, demande saint Augustin... — ES : Or, reprend saint Augustin...

gustin, quelle est cette contagion universelle ? En quoi [1] consiste-t-elle ? Est-ce dans les désordres de l'avarice ? Est-ce dans les emportements de l'ambition [2] ? Est-ce dans l'excès [3] de l'impureté ? Non, c'est dans les désordres de la médisance : *Sepulchrum patens est guttur eorum ; linguis suis dolose agebant* [4]. Voilà ce qui fait [5] cette corruption générale. C'est que les hommes se sont servi de leurs langues pour blesser l'honneur de leur prochain ; c'est qu'ils ont porté sur leurs lèvres un certain venin qui a blessé [6] tout le genre humain et contre lequel personne ne se peut presque garantir.

En effet, quoique tous les autres péchés fassent aujourd'hui un progrès infini dans le christianisme, encore y a-t-il des conditions qui s'en défendent, soit par l'aversion naturelle qu'ils en ont [7], soit par la grâce de leur vocation [8]. L'avarice, par exemple, ne trouve pas presque d'étendue dans les maisons religieuses [9], l'ambition à peine se rencontre-t-elle dans les conditions médiocres [10], et

(1) A2, M et ES : cette contagion universelle et en quoi consiste-t-elle...

(2) ES : est-ce dans le désordre de l'avarice ? Est-ce dans les empressements de l'ambition ?

(3) A2, M et ES : dans les excès de...

(4) *Ps.* 13, 3.

(5) A2, M et ES : voilà ce qui a fait...

(6) A2, M et ES : qui a infecté tout le genre humain...

(7) A : qu'ils ont...

(8) ES : de leur vocation ou autrement...

(9) Il n'y a pas contradiction formelle entre cette affirmation et les plaintes de Fénelon en divers endroits, contre l'appétit de posséder qu'il reproche à certaines communautés. Ce serait plutôt la profusion et le gaspillage que visaient ses satires lorsqu'il écrivait dans son *Projet de Communauté* : « N'est-il pas honteux qu'il faille beaucoup plus à des filles qui ont tout quitté qu'à des familles plus nombreuses que la communauté, lesquelles se multiplient tous les jours et qui ont les bienséances du siècle à soutenir ? » (*Fénelon inédit*, Paris, 1903, p. 24). Voy. les rapprochements que j'ai faits entre cette phrase de Fénelon et son *Entretien sur la vie religieuse* (*Ibid*, note 1).

(10) Emporté par son sujet, comme il arrive aux orateurs, Bourdaloue

il y a une infinité de vierges et de saintes filles qui ont la dernière horreur, non seulement pour l'impureté, mais pour le moindre plaisir de la chair [1]. Vous diriez qu'il n'y a que la médisance qui exerce généralement son empire sur tous les hommes. C'est le péché des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants. Le dirai-je, et ne vous en offenserez-vous pas? Non, car je le dirai avec un zèle plein de respect, c'est le péché des prêtres comme des laïcs, c'est le péché des religieux comme des séculiers, c'est le péché des dévots comme des libertins. Je ne dis pas que la médisance soit le péché de la dévotion, à Dieu ne plaise! La dévotion est toute sainte, toute pure, et lui attribuer aucun défaut, c'est faire injure à Dieu et décrier insolemment son culte. Mais je dis que la médisance s'attache d'ordinaire aux âmes les plus saintes et les plus dévotes et que, comme les vers s'attachent aux plus beaux fruits [2], ce péché s'insinue dans les âmes qui paroissent avoir plus de religion.

Encore une fois, messieurs, ne vous scandalisez pas d'une morale si sévère. Saint Bernard, parlant autrefois à des religieux [3], leur disoit ces belles paroles : « Mes frères, si nous devions nous emporter [4], comme les hommes du siècle, à la médisance, pourquoi nous falloit-il embrasser un état où nous recevons tant de contrainte?

parle ici autrement que dans son sermon sur l'*Ambition*. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 329[6], et plus bas, p. 186[1].

([1]) A2 : une infinité de saintes filles qui ont la dernière horreur, non seulement pour l'impureté, mais pour les moindres plaisirs de la chair.

([2]) Comparaison absente de l'édition à l'endroit parallèle, mais qui s'y retrouve ailleurs, preuve qu'elle étoit familière à Bourdaloue. Cf. plus bas, p. 187[1] et *Nouveaux Sermons inédits*, p. 330[1].

([3]) A : à ses religieux... C'est le texte *des* qui est le bon. Cf. *Nouveaux sermons inédits*, p. 330[2] et plus haut, p. 125[1].

([4]) A2 : paroles : « Mais si nous devons... ES : Si nous devons nous laisser emporter...

Ut quid sine causa mortificamur tota die ? Pourquoi ces mortifications continuelles ? Pourquoi ces prières, ces disciplines et ces jeûnes ? [1] Falloit-il tant de prières pour nous perdre avec les autres, puisqu'un seul coup de notre langue est capable de nous damner comme les autres hommes, quoique nous soyons plus austères qu'eux, et que nous nous fassions plus de violence pour gagner le ciel ? *Ut quid*, etc. Qu'importe que ce soit par l'impureté ou par la médisance, par la bonne chère ou par la détraction que nous nous perdions, puisque l'un et l'autre est capable de nous damner ? C'est ainsi que saint Bernard parloit à des religieux. C'est aussi [2] de là que je tire le second sujet de mon étonnement, que la médisance, étant de tous les péchés celui dont les suites sont les plus funestes, soit pourtant celui qui est le moins évité dans le christianisme, comme vous allez voir dans mon second point [3].

SECOND POINT

Tous les péchés de la religion qui s'adressent directement à Dieu engagent la conscience de ceux qui les commettent à l'égard de Dieu ; mais ceux qui regardent le prochain et qui le choquent ou dans son honneur, ou dans sa vie, ou dans ses biens, ont cela de propre qu'ils engagent la conscience, non seulement à l'égard de Dieu, mais encore à l'égard des hommes, et quoique ce dernier engagement paroisse peu de chose en comparaison du premier, il arrive cependant qu'il entraîne avec soi [4] des conséquences incomparablement plus fâcheuses et des

(1) M : ces disciplines, ces jeûnes...
(2) M : à ses religieux, et c'est aussi de là...
(3) ES : voir dans mon dernier point.
(4) A2 : qu'il attire après soi... — M : qu'il entraîne après lui...

dommages dont les réparations sont plus difficiles à faire. Pourquoi ? Vous prévenez sans doute ma pensée : c'est que les intérêts de Dieu, comme dit saint Jean Chrysostome, peuvent être blessés, sans que les intérêts des hommes soient endommagés, et qu'au contraire jamais les intérêts des hommes ne peuvent être blessés sans que ceux de Dieu y soient compris. Ces deux intérêts sont même tellement liés [1] ensemble que jamais Dieu ne relâche des siens que ceux des hommes ne soient réparés. Or, il est plus facile de réparer [2] les intérêts de Dieu que de réparer les intérêts de Dieu et des hommes tout ensemble [3], parce que, pour réparer les intérêts de Dieu, il ne faut qu'une douleur surnaturelle de l'avoir offensé, au lieu que pour réparer ceux des hommes, non seulement il faut cette douleur, mais quelque chose de plus. Or, ce quelque chose de plus, c'est ce qui fait la plus grande difficulté. Vous allez voir les raisons de cette vérité dans la matière que je traite. Je n'ai que deux mots et je finis [4].

Tous les péchés d'injustice qui se commettent envers le prochain ou dans sa vie ou dans ses biens ou dans son honneur, sont des péchés d'une conséquence très dangereuse dans l'ordre du salut. Mais entre tous ces péchés d'injustice, il n'y en a point de plus engageant que la médisance. Pourquoi ? En premier lieu, parce qu'il [5] nous engage à une réparation plus difficile, qui est celle de la réputation. En second lieu, parce [6] qu'il nous engage de

(1) A2 : sont tellement liés...
(2) A2 et M : il est plus aisé de réparer...
(3) ES : que de réparer ceux des hommes et de Dieu tout ensemble.
(4) ES : vous allez voir cette vérité dans la matière que je traite. Je n'ai que deux mots à vous dire et je finis.
(5) ES : pourquoi ? parce qu'il nous engage...
(6) ES : réputation. Secondement, parce qu'il...

la manière la plus étroite, c'est à dire où il n'y a aucun sujet de prétexte pour s'en dispenser [1]. Enfin, parce que c'est de tous les péchés, celui où les suites sont plus embarrassantes et plus difficiles, à savoir trois caractères particuliers qui font, pour ainsi parler, l'impossibilité de la réparation [2].

Il s'agit de réparer l'honneur d'un chrétien [3]. Etrange difficulté. Vous avez ôté l'honneur à votre frère par la médisance. Il faut le réparer ! Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre, puisque, sans cela, il n'y a point de salut [4]. Or, son honneur lui est plus cher que ses biens. Par conséquent, vous êtes plus indispensablement obligé à le lui rendre [5]. Mais comment le ferez-vous ? Ne me demandez pas le moyen de satisfaire à ce devoir. Peut-être vous donnerois-je des règles [6] qui ne vous plairoient pas et qui s'accorderoient peu avec vos idées [7]. Consultez ceux que Dieu a établis pour cet effet dans son Eglise : ils vous en suggéreront les moyens. Mais souvenez-vous [8] toujours que ces hommes, quoique établis de Dieu pour vous accorder le pardon de vos fautes, ne peuvent vous les remettre, quand elles regardent le prochain, à moins que vous ne lui ayez satisfait. Je vous donne cet avis, parce qu'en cela il se peut faire que vous

(1) Aa : pour se dispenser...

(2) ES : Enfin parce que c'est celui de tous les péchés où les suites sont plus embarrassantes et plus difficiles, à savoir trois qui (*sic*) font pour ainsi dire l'impossibilité... — Nouvel exemple des lacunes et négligences qu'on rencontre dans les éditions clandestines. Cf. p. 153[6].

(3) ES : Il s'agit de réparer l'honneur chrétien...

(4) ES : il faut *la* réparer ; si vous *retenez* son bien vous vous condamnerez à le rendre ; parce que sans cela vous savez qu'il n'y a point de salut...

(5) ES : obligés de le lui rendre...

(6) Aa : peut-être que je vous donnerois des règles... — M : peut-être je vous donnerois...

(7) M : qui s'accorderoient peu à vos idées...

(8) M : les moyens. Souvenez-vous....

cherchiez peut-être [1] des confesseurs lâches et condescendants ou que vous dissimuliez votre négligence et que vous la déguisiez [2]. Mais quoi qu'il arrive, sachez que, malgré la lâcheté de ces confesseurs ou ces déguisements de votre part, l'obligation que vous avez de réparer [3] l'honneur que vous avez ôté est toujours également indispensable. Quand un ange descendroit du ciel pour vous exempter de ce devoir, il ne le faudroit pas croire. Un honneur enlevé ne peut être réparé que par un [4] autre honneur rendu, et comme, [en matière de bien, le bien enlevé doit être satisfait par un autre bien, de même [5]] en matière d'honneur, l'honneur volé ne peut être rétabli que par un autre honneur. — Mais il y a de grands affronts [6] à essuyer pour se rétracter de ce que l'on a dit ; mais il y a même de grands dangers ! — Il en a coûté de l'honneur à votre frère par vos discours injurieux, n'est-il pas juste qu'il vous en coûte [7] dans la réparation que vous lui en ferez ?

Il y a des humiliations à souffrir ! — Mais c'est en cela que consiste le payement de votre dette. — Puisque vous avez fait souffrir de la honte à autrui, n'est-il pas juste que vous en souffriez vous-même, et qu'on en rabatte [8] de

(1) A2 : parce qu'il peut se faire qu'en cela vous chercherez peut-être... M : parce qu'il peut se faire qu'en cela vous cherchiez peut-être... ES parce qu'il se peut faire qu'en cela vous cherchez...

(2) A : vous dissimuliez votre médisance et que... — A2 : votre médisance ou que vous... — ES : vous dissimulez votre médisance et que vous la déguisez...

(3) A : l'obligation de réparer...

(4) A : que par un honneur rendu...

(5) Les mots entre crochets, manquant dans le ms. A, ont été suppléés d'après A2 et M — ES contient cette phrase sauf les mots *de même*...

(6) ES : mais il y a de si grands affronts...

(7) A2 offre ici cette leçon fautive : « N'est-il pas vrai qu'il vous en a coûté par la réparation... »

(8) ES : et qu'on rabatte de...

la bonne opinion qu'on a conçue de vous, puisque vous en avez rabattu [1] de celle de votre prochain ?

Il faudra, par exemple, vous rétracter [2], vous dédire, il faudra reconnoître que les choses n'ont pas été telles que vous les aviez avancées [3], et cela au hasard de votre honneur. Voilà qui est affligeant, je l'avoue ; mais il est de commandement, et c'est pourquoi j'ai dit que le péché de la médisance étoit de tous les péchés celui qui engageoit aux choses les plus difficiles.

Ajoutez à cela qu'il y engage de la manière la plus étroite, c'est à dire moins sujette à aucun prétexte d'impossibilité, Quand il s'agit de restituer du bien volé [4], on allègue l'impossibilité. Quelquefois elle est véritable ; souvent elle est fausse. Tantôt c'est une raison, tantôt c'est un prétexte [5]. Mais quand il s'agit de réparer l'honneur volé, quelle excuse peut-on apporter ? Il ne s'agit que de rendre témoignage à la vérité. Ce témoignage ne dépend-il pas de nous ? Écoutez ceci. Nous prétendons, par exemple, n'être pas obligés de réparer [6] le tort de la médisance parce que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui. Mais falloit-il le croire ? et supposé qu'on l'eût cru, falloit-il le révéler ? Est-il croyable que le bruit public soit un titre légitime pour avancer un fait injurieux à votre prochain ? N'est-ce pas par ce bruit public [7], dit Ter-

(1) M : puisque vous en rabattez de celle...

(2) Aa : vous retrancher... (Encore une leçon fautive de ce manuscrit, si souvent cependant en heureux accord avec le texte assez bon de Montausier, accord qui est à noter puisqu'il s'agit de sermons prêchés à des jours liturgiques différents.

(3) M, ES : telles que vous les avez avancées...

(4) ES : restituer *le* bien volé...

(5) Cette opposition entre *raison* et *prétexte* est bien dans la manière de Bourdaloue, témoin sa division du sermon *sur la Communion*. Voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 724.

(6) ES : obligés à réparer...

(7) ES : par ce bruit commun...

tullien [1], qu'on avance tous les jours des extravagances qui trouvent la même créance dans les esprits que la vérité, et qui, par conséquent, demandent des réparations rigoureuses quand l'honneur de quelqu'un y est outragé? — Mais la chose étoit véritable en elle-même! [2] — Hé bien, quand elle le seroit, étoit-il permis pour cela de la révéler, et n'est-ce pas le propre de la charité chrétienne de couvrir les péchés de ses frères? — Mais nous croyions que cela n'iroit pas plus loin et que cette médisance seroit étouffée dès son origine, ou qu'elle n'intéresseroit [3] pas beaucoup la personne! — Hé! ne savez-vous pas par cent [4] expériences [5] que de tous les maux il n'y en a point qui s'insinue plus aisément, qui se glisse avec plus de plaisir, qui se perpétue [6] et qui s'enfle avec plus de facilité que la médisance.

— Nous l'avons dit innocemment.

— J'ai de la peine à le croire; mais quand même la chose seroit véritable, un honneur innocemment [7] attaqué est-il moins sujet à la réparation?

— Mais ce que j'ai dit, je l'ai dit, en secret, à une personne incapable de le révéler! — Autre écueil de la charité! Comme si on pouvoit ôter l'honneur d'une personne dans l'esprit d'un ami ou d'une confidente! Dans de pareils cas souvenez-vous de l'excellente pratique de saint Ambroise, qui, ayant un frère qu'il aimoit plus que sa vie, fit pacte avec lui qu'ils ne se révéleroient jamais aucune chose au préjudice d'un tiers. C'est dans son éloge

(1) Pour Tertullien voyez plus haut, p. 132[1].

(2) ES : Mais la chose est publique. Eh bien!...

(3) Excellent exemple de l'emploi de *intéresser* quelqu'un, au sens de nuire, porter préjudice. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 165[1], 335[1].

(4) Sur ces mots *cent* et *mille*, voyez *Sermons inédits*, p. 32[3].

(5) A : ne savez-vous pas que de tous...

(6) ES : avec plus de plaisir et qui se perpétue....

(7) ES : un honneur quoiqu'innocemment...

funèbre qu'il en fait mention [1] : *Erant nobis omnia communia ; solum de vitio proximorum non erat commune secretum* [2]. Et c'étoit, dit-il, une marque que nous n'étions pas en état de divulguer à des étrangers [3] ce que nous nous cachions et qu'un voisin ne pouvoit pas dire que mon frère lui avoit rapporté une chose qu'il m'avoit dissimulée à moi-même [4]. *Et hoc erat indicium* [5] *non esse extraneo proditum quod non erat cum fratre collatum* [6].

Voilà ce que vous devriez faire. Mais, hélas ! que vous en êtes éloignés ! On n'entend partout que vos médisances. C'est par votre langue que vous avez ruiné la fortune de ce domestique ; c'est par elle que vous avez rendu cet ecclésiastique odieux. Vous rendrez compte à Dieu de tous ces désordres, parce qu'il est juste que vous lui répondiez de toutes les suites de votre péché, suites cependant (et c'étoit ma troisième raison), qui sont extrêmement embarrassantes, soit qu'à peine les connoît-on [7], soit à cause de la difficulté presque insurmontable qu'il y a de les réparer toutes.

Après cela, n'est-il pas étrange que ce péché se commette en tous lieux, par toutes sortes de personnes et à toute heure, et à tous moments, sans peut-être y faire jamais de réflexion, sans en demander pardon à Dieu, sans lui promettre de s'en abstenir, sans concevoir aucun désir d'en faire la réparation ? Ce qui obligeoit saint Grégoire de dire que de tous les péchés, c'étoit celui qui étoit le plus dangereux au salut : *Hoc maxime vitio periclitatur genus*

(1) A : c'est dans un éloge funèbre qu'il en a fait... — J'ai adopté la leçon de ES.

(2) Voyez plus haut, p. 133[1].

(3) ES : divulguer aux étrangers...

(4) M : qu'il m'auroit dissimulée à moi-même...

(5) ES : *Et hoc erat judicium.* . — Dans A, la même faute à été corrigée par l'annotateur.

(6) Cf. plus haut, p. 134[3].

(7) ES : soit à cause qu'à peine...

humanum. Pourquoi cela ? A cause des suites et des engagements [1] de conscience indispensables [2] à l'égard des hommes et de Dieu ; à l'égard des hommes, parce qu'ils ne peuvent jamais en dispenser [3] ; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez tout ceci. Dieu a donné un pouvoir presque infini à ses ministres dans la rémission des péchés. Ils peuvent les remettre presque tous, ils peuvent changer les vœux, les dispenser, allonger ou abréger les pénitences [4], imputer telles ou telles satisfactions qu'il leur plaît. La clef du ciel leur est donnée [5] pour cet effet. Mais prenez garde que c'est pour les péchés qui n'attaquent que Dieu ; car pour ceux qui offensent le prochain [6] ou dans sa vie ou dans ses biens ou dans son honneur, il n'y a point de pénitence ou d'absolution qui puisse en dispenser aucun homme [7].

En vérité, si on faisoit réflexion à toutes ces choses, on prendroit plus garde qu'on ne fait à tant de paroles outrageuses et médisantes et on se souviendroit de cette grande parole de saint Augustin (quoiqu'il l'ait dite à l'occasion du vol) [8], que si, pouvant faire réparation d'honneur à son prochain, on ne le fait pas, quelque pénitence que l'on fasse, ce n'est qu'une pénitence feinte, et que c'est à tort que l'on croit que son péché soit remis, parce qu'il n'est jamais pardonné que l'on ne restitue l'honneur qu'on a enlevé. *Non agitur paenitentia, sed fingi-*

(1) A : à cause des suites, des engagements...
(2) Cf. plus haut, p. 32.
(3) ES : parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser...
(4) M, ES : abréger ou prolonger les pénitences...
(5) M, ES : les clefs du ciel leur sont données...
(6) ES : ceux qui attaquent le prochain...
(7) ES : il n'y a ni pénitence, ni absolution qui en puisse...
(8) Cf. p. 128[1] et *Nouveaux Sermons inédits* : Sermon *sur la Restitution*, p. 378[1].

tur, sed et si veraciter [1] *agatur non dimittitur peccatum nisi restituatur ablatum* [2].

Voilà la doctrine de saint Augustin sur laquelle nous devrions méditer tous les jours pour arrêter le cours de nos langues, pour sanctifier jusques à nos paroles [3], pour avoir le Saint-Esprit sur les lèvres, sa grâce dans le cœur, et sa gloire dans le ciel, *Amen*.

EXORDE DU SERMON « POUR LE LUNDI SAINT »

(*Ms. A*[2] *et variantes de ES* [4]).

Dixit ergo Iudas Iscariotes : Quare hoc unguentum non vaeniit trecentis denariis et datum est egenis ? Dixit autem Jesus : Sinite illam, ut in diem sepulturae meae servet illud (Joan, 12[a] c.) [5].

[Alors Judas Iscariote dit : pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, qu'on auroit donnés aux pauvres ? Mais Jésus lui dit : laïssez-la faire, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture] [6].

Voilà, chrétienne compagnie, deux jugements bien différents et bien opposés [7] sur le sujet d'une même action : celui de Judas et celui du Fils de Dieu. Judas condamne

(1) ES : sed fingitur et si veraciter...

(2) *Epist.* 113 *ad Macedonium*, c. 6, n. 20. Si enim res aliena, propter quam peccatum est, cum reddi possit, non redditur, non agitur paenitentia, sed fingitur : si autem veraciter agitur, non remittetur peccatum... (M. 33, 662).

(3) ES : jusqu'à nos paroles...

(4) Voy. p. 105.

(5) Le ms. A ne contient pas la traduction.

(6) *Io*, 12, 4-7 : Dixit ergo unus ex discipulis eius, Iudas Iscariotes, qui erat eum traditurus : Quare hoc unguentum non vaeniit trecentis denariis et datum est egenis. Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat et loculos habens, ea quae mittebantur portabat). Dixit ergo Iesus...

(7) ES : Voilà, chrétienne compagnie, deux jugements différents et bien opposés...

ce que le Fils de Dieu approuve, et le Fils de Dieu donne des éloges à ce que Judas prend la liberté de décrier [1] et de censurer. Judas condamne la Madeleine de prodigalité ; Jésus-Christ loue la grandeur de sa piété. Judas fait paraître son indignation et tâche d'animer les autres disciples contre Madeleine ; Jésus-Christ confond la malice de ce traître, corrige l'erreur de ses autres disciples, et fait l'apologie de cette heureuse pénitente [2]. En un mot, l'action la plus sainte et la plus louable, telle qu'est celle de répandre des parfums sur les pieds d'un Dieu, cette action que Jésus-Christ a voulu être publiée par tout le monde à la gloire de Madeleine, cette action que l'Evangile prêche aujourd'hui, est le sujet de la médisance la plus noire, la plus maligne, la plus indiscrète qui fût jamais. Voilà, messieurs, dit saint Chrysostome, le caractère de la médisance ; elle ne respecte personne, et quand elle s'est donné une fois la liberté de parler, rien n'est exempt de ses censures, Jésus-Christ ne l'évite pas même, et s'il descendoit encore une fois sur la terre, il en seroit persécuté. L'Église est maintenant occupée, comme vous savez, à célébrer le grand mystère de sa Passion [3] et de sa mort, mais je ne sais si vous avez fait une remarque considérable et importante à mon sujet, que dans tous les endroits où les prophètes et les évangélistes représentent le Fils de Dieu se plaignant aux hommes et leur reprochant [4] l'excès de leur cruauté, il ne parle que de ce qu'il a souffert des langues injustes et médisantes qui l'ont persécuté. Tantôt il se plaint qu'ils ont aiguisé leurs langues contre lui : *Acuerunt linguas suas*, tantôt il dit qu'il a souffert des outrages et des

(1) ES : Judas prend la hardiesse de décrier...
(2) ES : de cette heureuse pénitence.
(3) ES : à célébrer le mystère de sa passion...
(4) A2 : se plaignant aux hommes *en* leur reprochant...

affronts de leur malice : *Contumelias passus sum ab eis* ; tantôt [1] qu'ils l'ont environné et comme assiégé par des discours remplis de haine et d'aversion : *Et sermonibus odii circumdederunt me.* Vous diriez que le reste de ses souffrances ne le touche point ; vous diriez que les soufflets, les clous, la lance, les épines, et la croix même n'a rien eu que de délicieux ; mais pour les outrages et pour les médisances [2], il ne peut s'empêcher d'en parler et d'adresser sa plainte au ciel et à la terre. Pourquoi ? Parce qu'en effet ç'a été la médisance et la détraction qui a été [3] la cause prochaine de la mort de Jésus-Christ. C'est toi, ô Judas perfide, qui l'a trahi, dit saint Augustin, c'est vous, Juifs impitoyables, qui l'avez fait mourir : *Christum occidistis.* Mais comment ? *Gladio linguae.* Par votre [4] langue, qui, plus pointue et plus cruelle que le fer de la lance, lui a arraché, par la calomnie, la plus belle de toutes les vies, de sorte que vous voyez que dans ce saint temps, je ne puis choisir de discours plus propre ni plus édifiant que de vous entretenir des désordres de la médisance. C'est un péché sur lequel il est de la dernière importance de faire des réflexions sérieuses, particulièrement pour la confession et la communion pascales, et c'est une matière pour l'éclaircissement de laquelle j'ai besoin plus que jamais des grâces du Saint-Esprit que je lui demande par l'entremise de Marie : *Ave, Maria.*

(1) A2 : des outrages et des affronts, qu'ils l'ont environné...
(2) ES : mais pour les outrages et les médisances...
(3) ES : Parce que c'est en effet la médisance et la détraction qui ont été...
(4) ES : mais comment ? Par votre langue...

DISCOURS DE LA MÉDISANCE

POUR LE MERCREDI APRÈS LE DIMANCHE DE LA PASSION

(MS. PHELIPEAUX) [1]

Respondit eis Iesus : multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo ; propter quod eorum opus me lapidatis? Responderunt ei Iudæi: De bono opere non lapidamus, sed de blasphemia, et quia, cum homo tu sis, facis te Deum.

JOAN. cap. 10 [2].

Jésus-Christ dit aux Pharisiens : je vous ai fait voir plusieurs bonnes œuvres que j'ai faites au nom de mon Père ; pour laquelle de ces bonnes œuvres me lapidez-vous? Et ils répondirent : ce n'est point pour tes bonnes œuvres que nous te poursuivons, mais parce que tu blasphèmes et que, n'étant qu'un homme, tu dis néanmoins que tu es le Fils de Dieu.

Voici, chrétienne compagnie, deux sortes de jugements bien différents et bien contraires, non seulement de la même personne, mais aussi sur la même action : le témoignage que Jésus-Christ se porte à lui-même sur la bonté et

(1) Cf. plus haut, *Notice*, p. 106.

(2) *Io.* 10, 32, 33 : non lapidamus te, sed de blasphemia et quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum.

sur la sainteté de ses actions, et l'occupation [1] des pharisiens prise de ces mêmes actions. Jésus-Christ dit qu'il est égal à son Père, qu'il est uni et même un consubstantiellement avec lui : *Ego et Pater unum sumus* [2], que c'est son Père qui lui donne le pouvoir de faire ces grandes actions, que c'est lui qui les sanctifie et qu'elles sont si bien à lui, que personne ne lui en oseroit disputer le mérite : *Pater meus quod dedit mihi maius est omnibus et nemo potest rapere de manu Patris mei* [3]. Les Pharisiens, d'un autre côté, déclarent qu'il est un blasphémateur, qu'il se dit le Fils de Dieu sans raison, et que, loin d'être Dieu, il n'est qu'un homme simple : *Quia cum homo tu sis, facis te Deum* [4]. Ce qui est étonnant, c'est que les mêmes actions servent de témoignage à l'un et de prétexte aux autres. [Car ce que] [5] Jésus-Christ dit qu'il a fait par la coopération de son Père, ils prétendent que c'est le commerce qu'il a avec le démon ; ce que Jésus-Christ appelle sainteté et respect de religion, les pharisiens le taxent d'impiété. Voilà, dit saint Augustin, le caractère et le génie de la médisance [6]. Elle n'épargne personne, elle n'épargne aucune action, et il n'y a pas eu jusques à Jésus-Christ, comme vous pouvez voir, qu'elle n'ait attaqué. Elle a combattu toutes ses actions, elle a censuré tous ces miracles, elle lui a suscité mille persécutions et des persécutions si violentes qu'il y est à la fin succombé.

Si nous étions un peu raisonnables, chrétiens, en faudroit-il davantage pour nous en donner de l'horreur ? Mais puisque l'occasion est si belle, mon ministère m'oblige

(1) Le mot paraît être employé au sens de *prévention*, disposition défavorable d'une personne prête à tout interpréter en mal.
(2) *Io.* 10, 30.
(3) *Ibid.* 29 : maius omnibus est et nemo...
(4) Cf. p. 169[2].
(5) P : Parce que J. C. ..
(6) Voyez plus haut, p. 140, ligne 6.

à vous en parler plus amplement et après vous avoir expliqué le caractère et le génie de la véritable charité [1], il semble qu'il est naturel que je vous fasse connoître celui de la médisance, qui est son ennemie mortelle.

Demandons, pour ce sujet, quelques grâces au Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Si nous connoissions parfaitement nos maux, et si nous prenions soin d'en étudier la nature et les qualités, il n'en faudroit pas davantage pour les guérir et la seule réflexion qu'on y feroit seroit capable d'en détruire toutes les mauvaises qualités. Mais ce qui fait que nous n'y faisons jamais réflexion, c'est que nous avons de la peine à en vouloir reconnoître la source et les effets, la source étant toujours honteuse et les effets toujours funestes. Or, la honte et la crainte, vous le savez, sont deux motifs assez puissants pour agir sur notre esprit et l'empêcher de s'appliquer à connoître des sujets où il y a lieu de les rencontrer.

Je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un péché qui a tous ces caractères. C'est un grand mal, mais c'est un mal dont la source est honteuse ; c'est un mal dont les effets et les sujets sont terribles, et mon étonnement est [de] [2] ce que cette passion étant la plus honteuse, dans la source, de toutes les passions, elle ne laisse pas néanmoins d'être la plus générale, et d'ailleurs qu'étant la plus dangereuse pour le salut et causant de plus grands engagements que toutes les autres, on prenne néanmoins si peu de soin de l'éviter. Voilà encore un coup ce qui fait mon étonnement. Car enfin, pour peu que nous fussions raisonnables et pour peu que nous fissions réflexion à la source et aux suites de la médisance, nous éviterions avec soin de tomber dans un

(1) Bourdaloue avait donc prêché durant ce même carême sur le sujet qu'il énonce ici et rappellera encore, p. 193.

(2) P : est *ce* que cette...

péché qui nous couvre de tant de honte et qui nous attire tant d'engagements, et notre esprit nous faisant connoître la honte aussi bien que le danger qui se rencontre dans ce péché, il nous porteroit naturellement à le fuir et à l'éviter. Ainsi il semble que la médisance devroit être en horreur surtout à ceux qui en connoissent la source et les effets, et c'est néanmoins de tous les vices celui qui règne le plus universellement et pour qui on a moins d'appréhension.

Ces deux étonnements m'ont inspiré de la compassion de la misère humaine et m'ont en même temps engagé à faire mes efforts pour en arrêter la cause, vous faisant faire réflexion à la honte et aux effets du péché que vous ne commettez que parce que vous ne le connoissez pas. J'en ai conçu le dessein dans deux propositions qui vont faire tout le sujet de ce discours.

Rien de plus honteux, rien de plus lâche, rien de plus odieux que la médisance, et néanmoins rien de plus universel, rien de plus commun : c'est ma première proposition et ma première partie. Rien de plus funeste, rien de plus terrible, rien de plus engageant pour le salut que la médisance, et néanmoins rien de moins évité : c'est la seconde proposition et la dernière partie, et tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT

Quand je dis que la médisance est la plus lâche et la plus odieuse de toutes les passions, ne vous imaginez pas que ce soit une morale détachée de la morale du Saint-Esprit [1], puisqu'il n'y a rien qui ne soit confirmé dans les oracles de l'Ecriture, mais principalement dans le livre des

(1) Cf. p. 108[2].

Proverbes [1]. Comme nous sommes naturellement sensibles à l'honneur, Dieu nous a voulu [2] prendre par là pour nous donner de l'horreur de la médisance, qui n'est autorisée que par une prescription que l'amour-propre ne manque jamais de soutenir. [Car la médisance a] un certain caractère [déraisonnable] qui [fait] de l'horreur et de l'aversion [3].

Et c'est ce que le grand saint Jean Chrysostome développe admirablement bien par les circonstances de l'action qu'il termine [4] toutes à faire voir que le plus lâche de tous les péchés et par conséquent le plus honteux, c'est le péché de la médisance.

Car, pour commencer par la première, qui est la circonstance de la personne, celui-là, dit ce Père, qui est l'objet et le but des traits de notre médisance, ou bien vous le considérez comme votre ennemi, ou bien vous le regardez comme votre ami, ou bien enfin comme un indifférent.

Si vous le considérez comme votre ennemi, de là on peut facilement conjecturer et on croit même avoir droit d'être assuré que c'est la passion qui vous fait parler contre lui. Or, voulez-vous rien de plus lâche que cette passion qui fait consister toute sa vengeance et toute sa satisfaction dans des paroles, où on est en droit de croire que le mal que vous en dites n'est dans cette personne que parce qu'elle est le sujet de votre préoccupation, et [que] vous cesseriez d'en parler ainsi, si elle étoit dans votre intérêt ? Et les sages qui entendent votre médisance n'ont-

(1) Cf. plus haut, p. 109[1].

(2) P : Nous sommes naturellement sensibles à l'honneur comme Dieu, Dieu nous a ..

(3) P : ne manque jamais de soutenir à un certain caractère raisonnable qui naît de l'horreur et de l'aversion.

(4) Sur ce latinisme probable, voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 33[2].

ils pas plus de sujet de concevoir de l'indignation contre vous que du mépris contre celui de qui vous voulez parler ?

Au contraire, si vous le regardez comme votre ami, quelle plus lâche trahison se peut-on s'imaginer que de le trahir, tandis qu'il se confie le plus à votre amitié, que de le flatter d'un côté tandis que vous l'insultez de l'autre, que d'affecter de le louer tandis qu'il vous écoute, et de le déchirer quand il est éloigné ?

Enfin je veux que ce soit un indifférent. Mais si c'est un indifférent, que vous mettez-vous en peine ? Que vous mettez-vous en peine de ses affaires, puisqu'il n'est pas en peine des vôtres ?

Il semble, chrétiens, que cette circonstance de la personne fait assez connoître la lâcheté de la médisance. Mais connoissons-la encore par la seconde circonstance.

Quiconque médit, il attaque la vertu et la réputation de son prochain, mais avec quelles armes ? Avec des armes qui ont toujours passé pour les plus lâches moyens qu'un homme puisse employer pour se venger.

Car, selon l'expression figurée et métaphorique du Saint-Esprit, les armes et les flèches dont le médisant se sert pour attaquer la vertu et pour décrier l'innocence, c'est sa langue : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittae* [1]. C'est la langue qui est le glaive tranchant qui donne le coup de la mort à la réputation du prochain, *Lingua eorum gladius acutus* [2]. C'est la langue qui est la flèche qui la perce et qui la blesse, dit saint Jérôme : *Sagitta vulnerans lingua eorum.*

Mais qui est-ce qui a inventé, dit ici saint Augustin, le vice de la médisance ? Cette pensée est ingénieuse et sub-

(1) *Ps.* 56, 5. Cf. p. 111[1].
(2) *Ibid.*

tile, mais elle n'en est pas moins solide. Ç'a été, répond ce Père, le démon lui-même qui en a été l'auteur, qui s'arma contre l'innocence d'Adam d'une langue de serpent : d'où vient que saint Augustin dit qu'il fut homicide dès le commencement du monde. *Ille fuit homicida ab initio mundi* [1]. Homicide, reprend ingénieusement saint Augustin, non pas avec le fer, mais avec la langue. *Non ferro, sed lingua occidit.* Mais après tout le démon lui-même en fut confus, et se voyant armé d'une langue de serpent, il ne put pas s'empêcher d'avoir honte d'avoir eu recours à un moyen si lâche, quoiqu'il en eût éprouvé l'efficacité et la force : et ainsi il avoit de la peine à se défaire d'un moyen qui lui réussissoit si bien ; d'un autre côté, il étoit honteux et confus de sa lâcheté. Que fait-il ? Il donne cette langue à l'homme et à la femme, qui, depuis ce temps-là, s'en est toujours servi pour sa propre perte et pour la destruction de la vertu, qui étoit ce que le démon demandoit. Et voilà, dit saint Augustin, quelle est la source et l'origine de la médisance. Or, voulez-vous rien de plus honteux que cette source ? C'est ce que Jérémie nous vouloit exprimer quand il fait dire à ses ennemis : *Venite et cogitemus contra Hieremiam cogitationes et percutiemus eum lingua et attendamus adversus sermones eius* [2], Venez, disoient-ils, jetons-nous sur Jérémie, déchirons-le en morceaux [3] ; faisons périr tous ses desseins, déchirons [4] sa réputation et tout cela par le moyen de notre langue qui en sera l'instrument. *Et percutiamus eum lingua.* Car voilà les grands moyens dont les esprits fâcheux se servent pour brouiller les Etats, la langue étant capable de tout cela.

(1) *Io.* 8, 44. Cf. p. 111[3].
(2) *Ier.* 18, 18. Cf. p. 112[1].
(3) P : en mourceaux... — Cette copie offre un bon nombre de traces d'archaïsmes.
(4) P : devisons sa réputation.

De plus, faisons réflexion, je vous prie, au temps que le médisant choisit pour frapper son coup. Car ne vous imaginez pas que ce soit en présence de celui dont il veut parler. Il n'a garde d'en agir ainsi, mais il attend qu'il soit absent. Tandis qu'il le voit, il le respecte, et qu'il sache même qu'il y a quelques personnes dans la compagnie qui en pourroient soutenir le parti, il n'en faudra pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous ou bien faites en sorte que celui qu'il soupçonne s'éloigne, et vous verrez comme il vous déchirera, comme il vous examinera depuis les pieds jusqu'à la tête, comme il vous décriera, comme il vous censurera toutes vos actions, comme, en un mot, ce torrent qui avoit été arrêté par votre présence, se débordera tout d'un coup dès que la digue qui l'empêchoit sera levée par votre éloignement.

Or, y a-t-il lâcheté plus honteuse que celle-là que de prendre un homme quand il n'est pas en état de se défendre, que de l'attaquer quand on n'a plus rien à appréhender de son côté pour la punition [des choses] [1] qu'on dit contre lui ! Voilà pourtant ce que fait le médisant et voilà sur quoi est fondée l'obligation non seulement de ne pas médire, mais même de n'entendre pas médire.

On vous a dit cent fois que celui qui entend n'est pas moins coupable que celui qui médit, que, selon saint Bernard, il n'y a pas moins de désordre pour celui qui entend que celui qui médit, puisque dans l'un et dans l'autre, c'est le diable, qui anime et qui fait agir la langue de l'un et qui rend attentives les oreilles de l'autre : *Detractor et libens auditor diabolum portat in lingua sua* ; que, selon saint Grégoire, la médisance est une flèche d'autant plus dangereuse qu'elle en perce et qu'elle en

(1) P : pour la punition qu'on dit contre lui...

tire trois tout d'un coup, et qu'ainsi nous devons en empêcher tant que nous pouvons l'effet.

Mais vous me demandez en même temps sur quoi est fondée cette obligation de n'entendre point médire, et moi, je vous dis que c'est sur la lâcheté de ceux qui médisent. Car, comme Dieu prévoyoit qu'il y auroit des gens assez lâches pour parler contre des personnes qui ne pourroient pas se défendre parce qu'elles seroient absentes, il a été nécessaire qu'il ordonnât à tout le monde de fermer les oreilles à la médisance et de ne l'écouter point, de la confondre par leur silence, de la réfuter par des discours contraires et de la faire taire même avec autorité, quand on est dans un rang à la pouvoir faire cesser. Ainsi, chrétiens, vous [vous] devez tenir en quelque manière comme les tuteurs naturels de la réputation de votre prochain. Comme le médisant est lâche, il faut que vous soyez généreux ; comme il n'attaque la réputation d'autrui qu'en traître, vous devez vous en considérer comme le protecteur et le défenseur. Aussi, chrétiens, rien de plus terrible pour un médisant qu'un homme qui défend cette réputation.

Mais comment le médisant se défend-il de cet homme qui veut protéger la réputation d'autrui ? Par trois autres lâchetés les plus honteuses et les plus criminelles qu'on se puisse imaginer. C'est en ne s'expliquant qu'avec ambiguïté, et cachant son venin sous des paroles douteuses et équivoques ; c'est en affectant de plaire, c'est à dire en publiant les médisances agréablement ; c'est enfin, en se couvrant même du voile de la vertu et de l'honnêteté et sous des prétextes de zèle et de religion.

Si la détraction étoit obligée de se découvrir et de paroître toute nue en public, y en auroit-il dans le christianisme ? Je ne le crois pas, car il n'y auroit personne qui ne se jetât dessus et qui ne fît ses efforts pour la détruire.

Mais aujourd'hui on en est quitte pour un peu de prudence et pour un peu d'adresse [1] à cacher ce qu'on veut dire, pour un peu de discrétion à bien discerner ceux à qui on parle et comment on parle. Or, peut-on mieux dépeindre cette folle prudence et cette adresse malicieuse que l'a dépeinte le Saint-Esprit dans l'Ecclésiaste : *Si mordeat serpens in silentio nihil eo minus habet qui occulte detrahit* [2]. Le détracteur, dit-il, c'est un serpent qui se coule insensiblement, qui se coule sous les plus belles apparences du monde, mais qui mord en secret ou en silence. Il se rend secret et confie à condition qu'il ne le dira pas. Et qu'est-ce que d'en agir ainsi, sinon de faire paroitre évidemment qu'il a honte de ce qu'il fait ? Car prier quelqu'un de garder le silence, c'est proprement lui confesser sa honte, c'est lui dire : J'ai été médisant, mais vous, ne le soyez [pas] : j'ai dit du mal de mon prochain, mais vous, n'en dites pas ; j'ai été assez lâche pour publier ses défauts ; mais vous, ne le soyez pas. Voilà pourquoi David n'avoit point tant d'indignation contre la détraction que contre le secret de la détraction. *Detrahentem secreto, hunc persequebar* [3]. Quand je voyois, disoit ce grand prophète et ce grand roi, des gens qui médisoient de leur prochain ouvertement, je les excusois comme d'une foiblesse à laquelle la force de la passion et de la préoccupation nous fait succomber malgré nous, mais quand j'en voyois qui en médisoient secrètement, et qui, sous couleur de vous confier un secret, vous faisoient part de leur venin, c'étoit pour lors que mon zèle s'enflammoit et que je croyois qu'il étoit de mon devoir de les persécuter et de les confondre et de les faire taire : *detrahentem secreto, hunc persequebar.*

Bel exemple pour les grands du monde ! Car enfin,

(1) Cf. plus haut, p. 114 et 188[7].
(2) *Eccl.* 10, 11, Cf. plus haut, p. 114[1].
(3) *Ps.* 100, 5. Cf. plus haut, p 115[2].

s'ils ne prenoient plaisir à entendre parler d'autrui, on ne s'étudieroit pas à trouver des impostures pour les contenter ; s'ils ne témoignoient pas tant de curiosité pour savoir les actions du monde, on ne prendroit pas tant de peine à les satisfaire ; et s'ils témoignoient un peu plus de zèle [à reprouver les médisances] ou même de l'indifférence pour les entendre, ils arrêteroient plus de médisances que tous les prédicateurs. Car que ne peuvent pas les grands sur les esprits, sur les cœurs et sur les mœurs même de ceux qui sont au dessous d'eux ? Mais pourquoi, à votre avis, la médisance s'est-elle rendue si figurée, pourquoi a-t-elle affecté ces figures dans la manière de s'exprimer, ce beau langage dans les paroles, ce bel air dans les gestes, les agréments dans les discours, ces louanges prétendues pour mieux frapper son coup, ces compassions apparentes et dans le fond plus cruelles que la mort, ces mouvements étudiés, ces œillades significatives, ces coups de tête parlant dans leur silence, et une infinité d'autres adresses et d'autres subtilités ? Et à quoi bon tout cela ? *Os tuum abundavit malitia*, dit le prophète, *et lingua tua concinnabat dolos* [1]. Votre bouche est pleine de malice et votre langue a tant d'adresse qu'elle la fait recevoir à tout le monde, parce qu'elle propose ce qu'elle dit avec tant de charme, que fût-ce des mensonges, ils passeroient pour des vérités assurées.

Mais ce qui fait le comble de la lâcheté, c'est que, non contents de s'ériger en agréables, ils veulent encore passer pour honnêtes gens. Car voilà l'abus du siècle. On a trouvé le moyen de médire, non plus par emportement, mais par modération, non plus par envie, mais par effet de zèle de la gloire de Dieu, non plus par son intérêt particulier, mais par celui de la religion. Il est, dit-on,

(1) *Ps.* 79, 19. Cf p. 1153.

de la gloire de Dieu de décrier ces gens. Ce sont des gens qui pourroient corrompre les autres, si on ne les avertissoit du danger qu'il y a de les hanter. Et sur cela, on fait valoir des mensonges pour des vérités, on publie des conjectures comme des assurances, on confond le particulier avec le commun ; ce qu'un a dit, on l'attribue à tout le corps ; la doctrine d'un particulier passe pour celle de toute une communauté ; de là ses intentions mal interprétées, de là ses paroles empoisonnées, de là les murmures contre sa conduite, quoique très sainte et très bien réglée ; tout cela parce qu'on croit qu'il est nécessaire que cela se fasse pour la gloire de Dieu.

Ah ! chrétiens, que seroit-ce, si Dieu découvroit maintenant le secret de tout cela, comme il fera, au jour du jugement, aux yeux de tout le monde ! Quelle confusion cela ne vous jetteroit-il pas ! Et vous-mêmes, si, par une confession ingénue et animée d'un véritable esprit de pénitence, vous vous découvriez tous ces désordres à vous-mêmes ! Non, mon Dieu, diriez-vous, ce n'est point le zèle de votre gloire qui m'a poussé à cela, et je serois un sacrilège et un téméraire de vouloir faire servir une chose si sainte pour prétexter les moyens damnables que je prends pour contenter mon caprice, ma passion et ma préoccupation et mon emportement ! Si c'étoit votre zèle, votre gloire qui m'eût animé, je n'aurois pas conçu une si grande joie voyant que j'avois persuadé ce que je voulois. Je n'aurois pas eu de si grands transports, apprenant que ceux contre qui j'en avois avoient quelques défauts ou avoient fait quelques choses qui pouvoient donner lieu à ma censure et à ma satire. Je n'aurois pas embrassé toutes les occasions avec tant d'empressement ni avec tant d'ardeur. Si c'étoit votre zèle, je n'aurois pas ajouté à des actions indifférentes de quoi les rendre condamnables ; je n'aurois rien diminué de la bonté des actions afin de les

faire passer pour mauvaises ou du moins de nul mérite. Je n'aurois pas publié mes conjectures comme des choses assurées, ni mes mensonges comme des vérités. Car enfin le zèle de votre gloire ne demande point cela de moi. Au contraire, pouvant reprendre quelqu'un et me voyant même obligé en quelque façon de lui faire une correction fraternelle, je ne l'aurois pas faite avec tant d'ardeur ni d'emportement, tant d'animosité. J'aurois fait cette correction à la personne même, mais je n'en aurois pas publié le sujet [1]. Je l'aurois faite en secret comme votre Évangile me l'ordonne : mais je ne l'aurois pas été dire auparavant à des personnes incapables d'y remédier. Ce qui m'a engagé donc, ô mon Dieu, à médire ainsi de mon prochain, c'est la foiblesse ou plutôt la lâcheté d'une passion honteuse ; c'est une antipathie naturelle que j'ai voulu entretenir et flatter par cette médisance au lieu de travailler à la détruire et à la diminuer ; c'est une envie secrète de sa prospérité qui m'a fait ombrage et que je n'ai pas pu supporter, c'est une vengeance que j'ai voulu tirer pour des affronts fantastiques et imaginaires que j'ai prétendu qu'on m'avoit faits ; c'est une démangeaison maligne de parler de tout le monde ; c'est une passion mordante et qui ne fait que chercher les occasions de se décharger ; c'est une bile échauffée dont je n'ai pas pris soin d'arrêter les mouvements impétueux, en un mot, c'est une habitude malheureuse que j'ai contractée de ne pouvoir parler de quelqu'un et que je ne saurois éviter à moins que de me séparer de tout commerce avec les hommes, voilà le sujet de ma réforme et les motifs de ma médisance. De tout cela, chrétiens, je vous laisse à juger et à conclure quelle est la lâcheté de la médisance [2].

(1) Sur le mot *sujet*, voyez plus haut, p. 41[2]

(2) Comparez ce paragraphe avec les manuscrits et l'édition aux passages parallèles assez dissemblables, p. 118 et 151.

Mais j'ai dit en second lieu que ce vice étoit infiniment odieux. A qui ? A Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est la charité par essence et qui, par cette raison, a dans le fond de son être une opposition formelle, positive et essentielle à tout ce qui la peut détruire, tel que je vous ai dit qu'étoit le péché de la médisance. Ainsi, dit le grand Apôtre, tous les détracteurs, tous les calomniateurs, tous ceux qui, par un esprit d'orgueil et de hauteur, méprisent les autres et les veulent faire passer pour ce qu'ils ne sont pas, tous ces gens qui inventent mille malices contre le prochain, tous ces gens qui sèment de mauvais bruits, qui, sous prétexte de secret, répandent leur venin, tous ces gens-là, dis-je, sont l'objet de la haine et de l'indignation de Dieu : *Susurrones, detractores, Deo odibiles, contumeliosos, superbos, elatos, inventores malorum* [1]. Voulez-vous rien de plus positif ?

Aux hommes, car : *Abominatio hominum detractor* [2], dit le Sage, le détracteur est l'abomination des hommes. En effet qu'y a-t-il de plus odieux que l'homme qui n'épargne personne, ni amis, ni parents, ni frères, ni sœurs, ni sacré, ni profane ? Qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme de qui tout l'entretien n'est qu'à déchirer son prochain ? Qu'y a-t-il de plus odieux que d'ériger un tribunal, où sans autre forme de procès, sans appeler aucune des parties et sans aucun appel, on juge de toutes les actions des hommes, on juge la plus sainte femme pour la plus libertine, la plus orthodoxe pour une hérétique, surtout si à la prétendue souveraineté de cet injuste tribunal vous y joignez l'effronterie de soutenir ce qu'il a avancé et la publication insolente de ses arrêts et de ses faux jugements [3]. De là vient que l'Ecriture, parlant du détracteur, dit qu'il est

(1) *Rom.* 1, 30. Cf. p. 119[2].
(2) *Prov.* 24, 9.
(3) Notez ces exemples précis et originaux, absents des autres relations.

terrible : [*Terribilis*] *in civitate vir linguosus* [1] : terrible dans une ville, terrible dans une communauté, parce qu'en semant ces bruits sourds, il jette presque toujours la révolte contre les supérieurs ; terrible dans une famille, parce qu'il ne faut quelquefois qu'un mot pour troubler l'union ; terrible parmi les grands, parce qu'il abuse de leur félicité, de leur curiosité et même de leur autorité pour publier avec plus de force ses mensonges et donner plus de poids à ses inventions. Et pour preuve de ceci, voyez et remontez à la source. Combien de familles divisées, combien d'amitiés rompues, combien de communautés détruites, combien de villes révoltées, combien d'injustices commises par une seule parole dont le venin est répandu et qui a été reçue trop favorablement ! Qu'est-ce qui fait encore tous les jours les querelles entre les plus grands amis ? N'est-ce pas ce point d'honneur qu'un médisant et un faux rapporteur a dit avoir été attaqué par un adversaire, et ne seriez-vous pas surpris si je vous faisois ici le dénombrement et le détail de toutes les guerres, de tous les désordres, de toutes les révoltes, de toutes les séditions, de toutes les injustices, de toutes les violences, de tous les massacres, de toutes les boucheries, de toutes les batailles que la médisance a causées ? On lève des armées, on sacrifie des milliers d'hommes, on s'expose à mille périls, on fait des dépenses infinies, on pille des villes et des provinces entières, on détruit des forteresses, on remplit tout de feu, de carnage, de sang. Et de quoi s'agit-il ? D'un mot qui aura été dit mal à propos, qui aura été rapporté aux oreilles d'un grand ou d'un roi. Et que ne feroient donc pas ces discours empoisonnés et animés par l'éloquence malicieuse d'un orateur corrompu, ces libelles diffamatoires, ces satires, ces vers dont

(1) Cf. p. 1201.

les hommes sont les instruments et les organes, mais dont le démon est toujours l'auteur et l'inventeur ! [1] Dieu, qui est la charité par essence, peut-il souffrir tout cela ?

Vous-mêmes, rendez-en le témoignage. Combien de désordres la détraction soit passive, soit active n'a-t-elle pas causés en nous ! Voyez combien de disgrâces on auroit épargnées à cette personne et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés à vous-même si vous n'aviez point dit tout ce que vous avez dit d'elle ! Car enfin, tous les mauvais propos que vous avez faits, tous les embarras où vous vous êtes commis, tous ces désordres de conduite, tous ces revers de fortune sont d'ordinaire pour n'avoir pas su bien ménager votre langue. Voilà ce qui vous attire des ennemis, ce qui vous a fait perdre vos amis, ce qui vous a suscité l'envie des petits, la disgrâce des grands, l'horreur de vos égaux et la haine de tout le monde.

Mais cependant avec tout cela, la médisance ne laisse pas de plaire et cette [2] médisance si lâche, si honteuse si odieuse, avec toutes ses mauvaises qualités, avec tous ses effets si funestes, ne laisse pas d'être commune et généralement répandue partout. Et c'est ici le prodige et le sujet de mon étonnement. Car, comme dit saint Jean Chrysostome, il n'y a rien de si odieux, ni de si abominable et néanmoins il n'y a rien de si aimé, de si suivi et de si approuvé. On l'approuve et on la condamne ; on l'aime et on la hait, parce qu'on l'aime dans sa bouche pendant qu'on en a horreur dans la bouche des autres. Car vous autres, qui voyez et qui pratiquez le monde, vous pouvez bien juger qu'un médisant ne vous épargnera pas. Car pourquoi vous respecteroit-il plutôt que ceux dont je vous viens de parler ? Avez-vous fait un complot

(1) Voy. plus haut, p. 121[2].
(2) P : de plaire à cette médisance...

avec lui qu'il ne dira rien de vous ? Et quand même il en auroit fait un avec vous, croyez-vous qu'il vous puisse tenir sa promesse ? Cette langue dont il n'est plus le maître et qui est habituée au mal parler, cette langue qui lui démange à tous moments, cette langue qui ne se sauroit taire, cette langue qui ne peut parler sans parler mal de quelqu'un, cette langue, dis-je, pourra-t-elle lui permettre de vous tenir ce qu'il vous a promis ?

Après cela, n'est-il pas juste de conclure que, dans ce siècle, il n'y a rien de si commun que la médisance ? Mais je me suis trompé, car du temps de David, elle n'étoit pas moins généralement répandue. Le grand prophète voulant nous décrire la corruption que ce malheureux vice avoit causée dans tout son siècle : *Omnes*, dit-il, *declinaverunt et simul inutiles facti sunt* [1] ; il n'y en a pas un qui ne se soit détourné de la voie de Dieu et qui, par cette prévarication, ne se soit rendu inutile. Mais dites-nous, grand roi, lui demande saint Augustin, en quoi consistoit cette corruption si générale et si funeste ? Etoit-ce dans les désordres de l'impureté, étoit-ce dans les emportements de la colère, étoit-ce dans les soulèvements de l'orgueil, étoit-ce dans les bassesses et les indignités de l'avarice ?

Non, répond ce grand roi et ce grand prophète, mais c'est que : *Sepulchrum patens est guttur eorum et venenum aspidum sub labiis eorum* [2]. Voilà ce qui en fait la corruption : c'est que leur bouche est un sépulcre vivant et toujours ouvert pour jeter [la corruption] dans les oreilles d'autrui — car voilà le génie de la médisance d'être comme le corbeau de l'arche, ne s'attachant jamais qu'à la corruption et aux cadavres [3] ; — c'est qu'ils ont une langue de serpent qui attaque tout le monde et n'épargne

(1) *Ps.* 13, 3. Cf. p. 123[1].
(2) Cf. plus haut, p. 123[2].
(3) Notez ce trait, absent des autres rédactions. Cf. p. 193[1] et 194[1].

personne, c'est qu'il n'y a point de si belles fleurs sur qui ces mouches empestées ne répandent leur venin. Voilà ce qui fait la corruption du monde, et en effet, prenez garde que tous les vices ne sont pas de toutes sortes d'états. Car enfin il y a des états [1] qui se défendent des vains désirs de l'avarice, soit par un engagement de vœux, soit par un véritable mépris des richesses, soit par quelque autre manière. Il y a des vierges qui ne savent ce que c'est que de succomber aux attaques de l'impureté. L'ambition à peine se trouve-t-elle dans les âmes du commun [2]. Mais la médisance, elle est partout. Elle est cachée ; chez les grands, dans la cour, parmi le peuple ; le dirai-je, avec tout le respect que je dois à une condition si sainte et si sacrée, elle est dans le clergé aussi bien que dans le cloître, dans l'Eglise comme dans la Religion [3]. C'est le vice des spirituels aussi bien que des profanes, des dévots et des libertins. Mais prenez garde à ce que je dis, car je ne dis pas que la dévotion soit médisante. La dévotion est toute pure et toute lumineuse en elle-même, mais avec

(1) P : il y a dans des estats...

(2) Par une contradiction qui s'explique très naturellement suivant les influences du sujet traité, Bourdaloue dit dans son *Sermon sur l'Ambition* : « Sujet important et d'une conséquence presque infinie pour tout le monde et pour toutes les conditions. Car ne croyez pas que l'ambition soit un vice borné à ces hautes dignités qui sont au-dessus de tout le monde, qu'elle ne règne que dans les élévations qui sont hors de votre force et de vos prétentions et de laquelle on puisse dire que les sujets n'habitent que dans la maison des grands et des premiers du monde : *Ecce in domibus regum sunt*. L'ambition est un vice commun à tout le monde. Les petits aussi bien que les grands étant descendus également d'Adam ont reçu de lui cet homme fier et superbe qu'il a contracté par son péché, et par conséquent, chrétiens, soit que vous soyez dans la bassesse, soit que vous soyez dans l'élévation, soit que vous soyez grands, soit que vous soyez petits, soit que vous soyez avantagés de la fortune, soit que vous ne le soyez pas, vous devez tous vous intéresser à sa destruction. » (Ms. P. fr. 22917, p. 782 et 783). Cf. p. 156 [10].

(3) C'est à dire dans l'état ecclésiastique comme chez les religieux.

toute sa pureté, ses sujets ne laissent pas d'avoir leurs taches et il est bien difficile qu'ils soient tout à fait exempts de ce péché. Ce péché, reprend saint Augustin, qui, par une impression fatale, s'attache aux plus belles fleurs [1], péché qui fait faire naufrage au port et à la plupart des hommes et qu'il faut encore combattre après avoir vaincu tous les autres péchés, enfin qui perd et qui damne presque infailliblement tous les hommes, car il n'est pas seulement lâche et odieux, il est encore terrible pour le salut ; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagnes inséparables l'amertume et la douleur et qu'il a voulu que le ver de conscience [2] troublât la satisfaction qui s'y rencontre quelquefois : *Ecce parturiit iniustitiam, concepit dolorem, peperit iniquitatem* [3].

En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un engagement funeste, mais l'injustice, outre l'engagement commun qu'elle a avec Dieu, a encore un engagement particulier avec le prochain, et quoiqu'il soit vrai que l'injustice ne soit pas le plus horrible de tous les crimes, il a néanmoins quelque chose de plus fâcheux et de plus inquiétant pour la conscience que tous les autres. Car le droit de Dieu peut être sans l'intérêt de l'homme : Ainsi quand je pèche contre Dieu, je ne suis point engagé à rien envers l'homme ; mais l'intérêt de l'homme est inséparable de l'intérêt de Dieu, et quand je pèche contre l'homme, je suis redevable à Dieu et à l'homme tout en-

(1) Voy. plus haut, p. 157[2]
(2) Les emplois de cette expression sont fréquents chez Bourdaloue.
(3) *Ps.* 7, 15. Cf. p. 126[2].

semble, parce que, pour satisfaire à Dieu, la seule contrition suffit, mais pour satisfaire à l'homme, quelque contrition qu'on fasse paroître, quel sacrifice et quelle pénitence qu'on fasse, tout cela n'est rien, si on ne restitue ce qu'on lui a dérobé ; et si on ne répare le tort qu'on lui a fait, l'on ne peut pas dire qu'on lui ait satisfait. Toute injustice est donc de grande conséquence, puisqu'elle est si difficile à réparer, mais de toutes les injustices, je soutiens qu'il n'y en a point de si difficile [à réparer] que celle de la médisance. Pourquoi ? Pour trois raisons que je vous prie de bien concevoir. La première, parce qu'elle a pour terme la plus délicate des matières qui est la réparation de l'honneur ; la seconde raison, parce que c'est l'engagement de tous qui a le moins d'excuse et qui est le moins exposé au prétexte de l'amour-propre; [la] troisième, parce qu'enfin il n'y en a point qui cause de plus funestes effets, ni qui ait de plus grandes suites

Il faut réparer l'honneur, c'est la matière de l'expiation du péché de médisance, mais c'est la difficulté. Si vous avez dérobé l'honneur, [l'honneur] étant plus que tous les biens, vous seriez donc injuste si, après l'avoir ôté, vous n'en faisiez point restitution, aussi bien que des biens qui sont extrêmement au dessous. De savoir comment, c'est ce que je n'entreprendrai pas de vous dire ici. Peut-être vous donnerois-je des manières contre qui votre foiblesse ou plutôt votre délicatesse se révolteroient. Consultez là-dessus vos pasteurs et vos confesseurs ; ce sont eux qui en sont les juges et c'est à eux de décider des défauts particuliers [1]. Souvenez-vous seulement que ces pasteurs vous peuvent bien donner l'absolution, [mais] que toutes les absolutions du monde ne vous exempteront jamais de la

(1) Cf. *Nouv. Serm. inédits*, p. 332[3]. Voyez plus haut, p. 128, ligne 15 et 160, ligne 14.

peine due à votre injustice si vous ne faites restitution, et que l'Eglise même, quelque puissance et quelque autorité qu'elle ait, ne peut pas vous attribuer la propriété de ce qui n'est pas ni à elle ni à vous. Car il arriveroit ou bien que vous lui diriez les choses autrement qu'elles ne sont, et pour lors le sacrement seroit nul et deviendroit même sacrilège, ou bien lui ayant dit les choses avec sincérité et de foi bonne, votre confesseur qui est sage et éclairé, ou du moins qui le doit être, vous ordonneroit de faire restitution. Si vous ne le faites donc pas, autre nullité de sacrement qui n'est pas moins dangereuse que la première.

Il suffit donc en général de savoir que l'honneur ne peut être réparé que par l'honneur, comme un intérêt n'est réparé que par un autre intérêt. Il en a coûté de l'honneur à celui duquel vous avez médit, il faut donc qu'il vous en coûte aussi pour réparer cet honneur. Il vous en coûtera un peu d'humiliation, mais cela ne se peut autrement. Par là vous essuierez un peu de honte : on vous fera passer pour le rebut de tous les honnêtes gens et vous n'aurez plus cette réputation de probité et d'honnêteté que vous aviez auparavant. Mais il n'importe. Vous en avez autant fait à votre prochain : vous avez fait en sorte qu'il a passé pour un malhonnête homme, et l'ordre veut que vous passiez à votre tour pour ce que vous l'avez voulu faire passer. Vous avez avancé une calomnie ; il faudra vous rétracter. Vous avez excédé dans de certaines circonstances ; il faudra publiquement retrancher cet excès. Vous avez inventé une fausseté ; il faudra l'avouer, il faudra la désavouer et par cet aveu, la détruire. Vous avez mal interprété ses intentions et avez publié vos conjectures ; il faudra en découvrir la malice à tout le monde afin que l'on ne s'y trompe pas, et quelque odieuse que soi cette rétrac[ta]tion, c'est là néanmoins le vrai moyen de faire cette réparation. Cela est affligeant et bien répugnant

aux inclinations de la nature, mais la consolation qui se trouve ici, dit Guillaume de Paris [1], c'est que quand on se sent dans cette disposition, on peut presque s'assurer de son salut, parce que c'est la marque la plus véritable et la plus infaillible d'une contrition sincère. Vous n'avez pas voulu, mon Dieu, par des secrets de votre providence et de notre prédestination qu'il ne nous appartient pas de pénétrer, que nous connoissions absolument si nous étions dignes d'amour et de haine : *Nemo sit an odio vel amore dignus sit* [2], c'est à dire si nous avons de véritables ou de fausses contritions; vous avez voulu toujours nous laisser dans l'incertitude, afin de nous faire toujours persévérer dans la vigilance. Mais quand je vois, mon Dieu [qu]'un pécheur, après avoir médit de son prochain, s'en dédit publiquement, qu'il tâche, autant qu'il le peut, de réparer le tort qu'il a fait à la réputation, quand je vois qu'il s'expose à tous les mépris du monde et à passer pour un homme d'une probité suspecte plutôt que de laisser cet homme blessé sans réparation, ah ! c'est pour lors que je puis dire qu'il a une véritable contrition, et ainsi, mon Dieu, quelque impénétrables que soient les secrets de vos jugements et quelque cachés que je les reconnoisse, je ne puis m'empêcher de présumer que cet homme est plus digne d'amour que de haine. Cela est vrai, chrétiens, mais [qui] est-ce qui le fait ? C'est ce que je laisse à vos méditations.

Seconde raison : ajoutez à cela que cet engagement de réparer ce que la médisance a fait est le moins exposé aux prétextes et aux subterfuges artificieux de l'amour-propre. Car enfin toutes les subtilités et tous les raisonnements qu'il apporte pour nous empêcher de réparer cet honneur

(1) Cf. plus haut, p. 129[1].

(2) *Eccl.* 9, 1 : et tamen nescit homo utrum amore an odio dignus sit.

que toute médisance a dérobé à nos frères, sont autant d'impostures qui se détruisent par elles-mêmes. Car s'agit-il de restituer du bien, nous alléguons l'impossibilité où nous sommes de le restituer parce que nous ne l'avons plus ; nous alléguons l'intérêt de nos enfants que cette restitution ruineroit ; nous savons trouver mille autres prétextes qui nous exemptent de l'engagement de restituer. Mais quand il est question de restituer l'honneur, ce que nous pouvons faire sans qu'il nous en coûte rien, sans que cela fasse tort à d'autres qu'à nous-mêmes qui sommes les coupables, qu'avons-nous à dire ?

Nous nous flattons [que], parce que nous n'avons pas été les premiers auteurs de la médisance, nous ne sommes pas obligés de réparer l'honneur qu'elle a détruit. Mais voudrions nous bien qu'on en agît ainsi avec nous ? Voudrions-nous bien que, sur le rapport d'autrui, on dît quelque chose de nous, et ne serions-nous pas aussi fâchés contre ceux qui redisent ces choses que contre ceux qui en sont les premiers auteurs ? Cependant voilà ce qu'on fait tous les jours. Juste pour soi-même, injuste pour les autres : on fait sans cesse ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. Mais voici de quoi nous confondre.

Il est écrit dans le chapitre [18e][1] de la Genèse que le scandale et les crimes des villes criminelles de Sodome et de Gomorrhe avoient rempli toute la terre et que la voix de leurs crimes avoit monté si haut qu'elle étoit allée jusqu'au trône de Dieu ; *Clamor Sodomorum venit ad me* [2]. Que fait Dieu ? Condamne-t-il d'abord ces villes criminelles ? Donne-t-il d'abord la liberté à sa justice d'exercer sa vengeance ? Ecoutez, écoutez, chrétiens, ce qu'ajoute l'Ecriture ; écoutez, vous qui croyez si légèrement sur le rapport d'autrui, écoutez, malheureux échos des médi-

(1) P : dans le chapitre 1° de la...
(2) *Gen.* 18, 20, Clamor Sodomorum et Gomorrhae venit... — Cf. p. 192[1].

sances d'autrui et qui les publiez comme des vérités parce que vous les avez ouï dire, écoutez, dis-je, ce que dit Dieu : *Clamor Sodomorum venit ad me : descendam et videbo utrum opere compleverint* [1]. Il est vrai, dit Dieu, la voix des péchés de Sodome et de Gomorrhe est venue jusqu'à moi ; mais ce n'est pas encore assez pour exciter ma colère et mon indignation. Je quitterai mon trône, je descendrai du ciel, je me transporterai dans la ville, je les visiterai s'ils se sont portés effectivement jusqu'à commettre tout ce qu'on dit d'eux : *Utrum opere compleverint.*

Ah ! chrétiens, où en sommes-nous, si le sentiment des Pères est que, par ces expressions figurées, Dieu a voulu nous apprendre ce que nous devions faire, je le répète [où en sommes-nous ? Vous apprenez] [2] de mauvais bruits de votre prochain : devez-vous les croire tout aussitôt [3] sur le premier rapport ? Et pour peu que vous eussiez de christianisme, ne devriez-vous pas dire comme Dieu : *Descendam et videbo* ? Vous le savez, chrétiens, quels effets ces bruits, tout faux qu'ils sont, produisent dans le monde, quand une maudite curiosité ou une trop facile crédulité les fait passer pour véritables. Nous croyons à des hommes qui passent dans l'opinion des honnêtes pour des gens de la plus mauvaise foi et de la probité la plus suspecte. Nous voyons et nous apercevons le plus souvent qu'ils nous content des fables et nous les prenons pour des vérités. Il nous faut des histoires de la conversation de celui-ci avec celle-là, des intrigues de cet

(1) *Gen.* 18, 20, 21. : Dixit itaque Dominus ; clamor Sodomorum et Gomorrhae multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam et videbo, utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint, annon est ita ut sciam. — Ce texte est commenté par S. Grégoire le Grand (*Epist. lib. VI, epist.* 14 (M. 77, 868).

(2) J'ai conjecturé les mots mis entre crochets pour combler une lacune probable du manuscrit.

3) P : votre prochain, vous devez le croire...

autre, de la conduite scandaleuse de celle-là et, tout convaincus que nous sommes de leur infidélité, nous ne laissons pas de les rapporter comme des articles de foi.

Hé ! mon Dieu, mes chers auditeurs, n'en demeurerons-nous jamais à la règle de Dieu : *Descendam et videbo*, c'est à dire n'examinerons-nous jamais sérieusement ce qu'on nous dit, avant que de le publier ? [1] Nous prétendons être excusables parce que c'est le bruit commun. Et n'est-ce pas, dit Tertullien, ce bruit commun qui est la source des mensonges et qui ne subsiste que par les mensonges ? *Haec est enim fama ut nonnisi cum mentitur perseveret. Etenim sola profertur contra nos testis* [2].

Je dis bien plus ; nous croyons être exempts de restituer l'honneur ; nous croyons être exempts de restituer quand nous croyons ou même que nous sommes assurés que ce que nous avons dit est véritable. Mais n'est-ce pas assez que cette vérité étoit secrète pour m'empêcher de la publier ? Avons-nous droit de dire toutes sortes de vérités ? Et voudrions-nous qu'on dit de nous tout ce qui est véritable ?

Ce n'est pas tout. Nous nous faisons accroire que ce que nous disons ne blesse le prochain que fort légèrement. Mais avons-nous pesé cela dans la balance du sanctuaire [3] et dans celle de la charité dont je vous parlois dans ce même discours [4] ? Ce n'a été, dites-vous, qu'une petite raillerie. Mais ne sont-ce pas les petites étincelles qui commencent les grands embrasements et ne sont-ce

(1) A noter ce curieux développement tiré de la Genèse qui ne se rencontre en aucun de nos manuscrits ni dans l'édition. Cf. p. 185[3].

(2) Cf. plus haut, p. 132[2].

(3) Bourdaloue fait un fréquent usage de cette métaphore, surtout d'après les copies contemporaines ; mais de nombreuses traces sont restées dans l'édition.

(4) Nouvelle allusion au sermon déjà signalé, p. 171[1].

pas de petites sources qui forment de grands fleuves et de grands torrents [1] ?

— Mais nous l'avons fait innocemment et nous ne pensions pas qu'il en dût arriver tant de désordre !

— Mais en sommes-nous moins coupables ? Mais notre prochain en a-t-il reçu moins de tort ? Mais notre innocence lui a-t-elle causé un moindre déshonneur ?

Achevons d'écarter tous les prétextes de l'amour-propre. — Mais ce que j'ai dit, ce n'est qu'une confiance secrète d'amitié ! Ah ! répond saint Ambroise [2], autre écueil de la réputation d'autrui ! Comme si vous aviez droit de le dire plutôt à cet ami qu'à un autre ! Comme si cet ami n'avoit pas un autre ami auquel il croit ne pouvoir pas cacher justement ce sujet, et celui-là un autre, et cet autre-là un troisième et ainsi du reste. Car c'étoit la pratique de ce grand saint avec son cher frère. Tout étoit, disoit-il, commun entre nous, hormis le secret de nos amis, non pas que nous n'eussions toute la confiance possible les uns pour les autres, mais c'est parce que nous étions persuadés que c'est là la marque la plus infaillible d'une amitié véritablement chrétienne, et parce que notre expérience nous avoit appris à l'un et à l'autre que c'est par ce moyen que les médisances se publient ordinairement. Car cet ami a un confident dont il a éprouvé la fidélité et cet autre en a un qui ne lui est pas moins assuré et sur cela un homme se trouve décrédité [3].

Et voilà les étranges engagements où nous expose la médisance. Ah ! messieurs, dit le dévot saint Bernard dans cette excellente apologie qu'il a faite de son ordre [4], si

(1) Ces comparaisons plus imagées et plus abondantes ne se trouvent pas dans les textes parallèles. Voy. aussi, p. 125[3] et 193[1].

(2) Cf. p. 133[1].

(3) Cf. p. 47[1].

(4) Voilà aussi une référence précise qui manquait dans les autres rédactions. Cf. p. 126[1].

nous étions aussi médisants dans la religion que dans le monde, si nous ne nous faisions pas plus de difficulté de déchirer la réputation de notre prochain : *Ergo sine causa reliquimus mundum* [1], qu'avions-nous donc affaire de quitter le monde ? Pourquoi se distinguer par tant de jeûnes, de veilles et d'austérités, si nous ne voulions nous distinguer par notre silence et la retenue de notre langue ?

Appliquez-vous à cela, chrétiens, et surtout souvenez-vous de cette parole de saint Grégoire, que la plus grande victoire qu'un homme peut remporter et celle dont il doit espérer plus d'honneur et de gloire, c'est la victoire de sa langue : *Haec est maxima victoria, victoria linguae.* Et moi je vous dis que c'est par ce moyen que vous deviendrez parfaits, dans le sens de la grande sainte Thérèse [2], puisque c'est le plus sûr moyen pour entretenir et conserver la charité dans vos cœurs et pour arriver par conséquent à la gloire que je vous souhaite.

(1) Voyez plus haut, p 125[1].

(2) Noter aussi ce genre de référence à sainte Thérèse, si vague soit-elle. Il n'y en a pas trace dans les autres textes.

SERMON SUR LA PENSÉE DE LA MORT [1]

POUR LE MERCREDI DES CENDRES

NOTICE

L'exorde permettrait de dater ce sermon *sur la Pensée de la mort* si l'on ne savait que, sauf le début de circonstance il fut nécessairement repris en plus d'une occasion pour ouvrir quelqu'un des carêmes qui

(1) Le sermon de Bossuet sur la mort, prêché au Louvre en 1662, le mercredi de la quatrième semaine de carême, inviterait, par son sujet et le point de vue même adopté par l'orateur, à un rapprochement avec le discours de Bourdaloue. M. Hatzfeld, dans son excellente édition classique des sermons choisis de Bourdaloue, a esquissé cette comparaison : « Tous deux, dit il, se rencontrent en ce point, que ce n'est pas tant de la mort qu'ils parlent à leurs auditeurs, que des réflexions que le chrétien doit faire au sujet de la mort. » Mais le critique conclut, et, avec raison, sans s'étonner : « On va voir, toutefois, que les orateurs ont suivi des plans différents ». Et M. Hartzfeld montre comment Bossuet, analysant la double nature de l'homme, étudiant son corps périssable et son âme immortelle, nous fait conclure à la hauteur de notre destinée et aux devoirs qu'elle nous impose. « Bourdaloue, ajoute-t-il, développant au contraire presque uniquement ce qui se rapporte à l'existence présente, analyse la vie même de l'homme pour la régler par la pensée de la mort », lui enseignant à dompter ses passions entraînantes, à éclairer ses desseins aveugles, à diriger les actions d'une volonté flottante. » Ces sortes de rapprochements sont donc utiles lorsqu'on a la bonne pensée de les arrêter à temps, comme a fort bien fait l'éditeur des *Sermons choisis*. Soit dans la notice qui précède le sermon (p 81), soit dans l'*Introduction* même (p. xviii), M. Hatzfeld s'est borné à montrer « clairement en quoi la prédication de Bourdaloue diffère de celle de Bossuet » (p. xix). Il apporte, en effet, preuves en main, un très juste correctif au jugement vraiment étroit de Nisard. Celui-ci, après avoir nettement fait ressortir le caractère moral de la prédication de Bourdaloue, n'en conclut pas moins qu'il faut inscrire cet élément au chapitre des « pertes ». Cette conception même de Nisard consistant à établir le bilan de notre littérature, suivant un idéal en somme très subjectif, devait amener l'historien à oublier sans cesse son rôle, ou plutôt elle était le contrepied même de la notion de l'histoire et même de la critique, laquelle, avant de juger et pour juger, doit s'efforcer de connaître et de

suivirent celui de 1671 [1]. Ce carême, prêché à Notre-Dame de Paris, était le second que le prédicateur donnait depuis son arrivée dans la capitale. Conjecturons donc qu'il avait, l'année précédente, commencé sa station de la Maison professe par le sermon *sur la Cérémonie des Cendres*. Le sermon *sur la Pensée de la mort*, auquel est adapté le début sur la mort de Péréfixe, aurait été en ce cas une « nouveauté » pour l'audi-

comprendre. Qui dira donc que le savant critique ait pu comprendre Bourdaloue, lorsqu'il en abordait la lecture sous l'empire de cette idée dont M. Hatzfeld relève l'exagération : « Bossuet pouvait donner au sermon son vrai caractère, qui est d'être un enseignement de foi *avant* d'être un enseignement de morale » ? Or, la manière dont Nisard entendait, bien mal à propos, il le faut avouer, la *prédominance* de la morale sur le dogme, qu'il croit voir en Bourdaloue, le devait conduire à découvrir dans cet orateur « le commencement d'une décadence », à plus forte raison à porter contre Massillon un jugement entièrement à reviser. — L'*Introduction* de M. Hatzfeld réfute cette erreur de Nisard et sa façon inexacte de concevoir le rôle et la place du dogme dans la chaire sacrée.

(1) Sainte-Beuve consacre à ce sermon une page digne d'être citée : « Je ne crois pas, écrit-il, qu'il n'y ait rien de plus parfait dans le genre pur du sermon que ce discours qui fut fait pour le mercredi des Cendres 1672 » lisez 1671). (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, 3e édit., p. 269). Il y voit comme résumés les mérites de ce « démonstrateur chrétien qui, de ces trois choses proposées à l'orateur ancien, instruire, plaire, émouvoir, ne songe qu'à la première, méprise la seconde et est bien sûr d'arriver à la troisième par la force même de l'enseignement et la nature pénétrante de la vérité. S'il a, comme on l'a dit, quelque chose de Démosthène, c'est en cela » (*Ibid*, p. 270). Cette qualité maîtresse de Bourdaloue, indépendante des retouches qu'a pu subir son œuvre, est bien une éloquence d'un genre à part. On l'a remarqué fort justement, elle « réside tout entière dans la puissance de la volonté et dans l'énergie de la conviction, qui s'emparent invinciblement de ceux qui l'écoutent... Elle consiste... dans la marche incessante du raisonnement qui avance à chaque pas sans reprendre haleine ». (Ad. Hatzfeld. Bourdaloue, *Sermons choisis*. Introduction, p. vi). Un beau témoignage est rendu à cette puissance oratoire de la sincérité par l'auteur des *Lundis*. « En lisant ce sermon sur la pensée de la mort, poursuit-il, et à mesure que j'avançais, je sentais s'évanouir ces vagues idées d'un Dieu non chrétien, d'un Dieu *des honnêtes gens* qui se sont aujourd'hui glissées insensiblement dans toutes les âmes. Je sentais s'évanouir également ces idées naturelles, ou plutôt de naturaliste et de médecin, qui ne s'y sont pas moins glissées ; ce qui faisait dire à Pline l'ancien que, de toutes les morts, la mort subite était la plus enviable et le comble du bonheur de la vie ; ce qui a fait dire également à Buffon que « la plupart des hommes meurent sans le savoir, et que la mort n'est pas une chose si terrible que nous nous l'imaginons ; que nous la jugeons mal de loin ; que c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance, et qui disparaît lorsqu'on vient à en approcher de près ». Je sentais, au contraire, reparaître, présente et vivante, cette idée formidable de la mort au sens chrétien, idée souverainement efficace si on sait l'appliquer à toutes les misères et vanités, à toutes les

toire de ce carême. Au fond nous n'en savons rien, et Bourdaloue, dès son arrivée à Paris, ne se mettait guère en peine de ne point redire à une année de distance le même sermon [1].

Celui de la *Pensée de la mort* fut en tout cas repris en une autre occasion, sans son exorde et avec l'exorde du sermon de la cérémonie des Cendres, sur le texte *Memento homo*, comme l'autre, ainsi qu'en témoigne le recueil des sermons que l'abbé Jean Phelipeaux nous a conservés. Supposons qu'en 1671, ce fut bien le thème de la pensée de la mort qui suivit le début après lequel l'éditeur nous l'a conservé et auquel il est soudé assez naturellement; il nous est cependant impossible d'affirmer que le sermon entier, au moins sous la forme que lui a donnée l'édition avec ses retouches inévitables, a été entendu tel quel, le 11 février 1671, le jour où Bourdaloue inaugurait son carême de Notre-Dame. L'exorde au moins du discours est daté. Le sermon même, dans son développement, est indépendant des époques ou des années auxquelles il fut, nous ignorons combien de fois, choisi par l'orateur comme ouverture de ses carêmes.

La date connue explique certaines expressions du discours qu'on n'a pas toujours regardées d'assez près. Le prédicateur, parlant de l'église, « que nous vîmes, dit-il, *il n'a que trois jours*, occupée à pleurer la perte de son aimable prélat », s'exprime très exactement [2]. Il ne s'agit point des funérailles de l'évêque, qui dataient du 4 janvier, mais d'un

incertitudes de la vie ... ce fondement solide et permanent de la morale chrétienne m'apparaissait à nu, et se découvrait dans toute son étendue par l'austère exposition de Bourdaloue, et j'éprouvais que, dans le tissu serré et la continuité de son développement, il n'y a pas un instant de pause où l'on puisse respirer, tant un anneau succède à l'autre, et tant ce n'est qu'une seule et même chaine. » Il m'a souvent ôté la respiration, disait Mme de Sévigné, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir... « J'éprouvais encore que, sous la rigueur du raisonnement chez Bourdaloue, il se sent un feu, une ferveur et une passion comme chez Rousseau (pardon du choc de ces deux noms), sauf que celui-ci déclame souvent en raisonnant et qu'avec l'autre on est dans la probité pure. Je reconnaissais toute la différence qu'il y a entre le développement de Bourdaloue et celui de Massillon, ce dernier ayant plutôt un développement de luxe et d'abondance qui baigne et qui repose, et l'autre un développement de raisonnement et de nécessité qui enchaine » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 271).

(1) Par exemple celui du Vendredi saint, 4 avril 1670, qui fut *redit*, le public le sachant d'avance, le 27 mars de l'année suivante, à la même date liturgique (V. *Histoire critique*, p. 307 et 345). « Je savois, écrit le 27 mars 1671, Mme de Sévigné, qu'il devoit redire celle (la Passion) que M. de Grignan et moi entendîmes l'*an passé* aux Jésuites; et c'étoit pour cela que j'en avois envie .. » (Ed. des Grands Ecrivains, t. II, p. 132). La perspective d'une redite l'attire donc, au lieu de la détourner.

(2) Cf. p. 201[2].

service solennel, avec oraison funèbre prononcée par Fromentières, le samedi 7 février [1].

Le nom de l'archevêque dont Bourdaloue fait ici l'éloge, « M. de Péréfixe, archevesque de Paris [2] », est l'unique annotation historique que Bretonneau ait ajoutée en marge de l'édition.

(1) Et non pas le vendredi, comme j'ai dit par erreur dans mon *Histoire critique*, p. 336.

(2) Hardouin de Péréfixe de Beaumont était mort à soixante-cinq ans, dans la nuit qui précéda le 1er janvier 1671. C'était lui qui avait fait inviter Bourdaloue, d'accord avec le chapitre de Notre-Dame, après l'avoir entendu à la cour durant l'Avent de 1670. (V. mon *Histoire critique*, p. 314, note 3, au 1er novembre 1670, et pour l'invitation (26 mai 1670), p. 332) Il avait été dès 1644 précepteur de Louis XIV. (V. le beau livre de M. Lacour Gayet, l'*Education politique de Louis XIV*, pp. 16-20, 71-78, 101-107, 142-150. Paris, Hachette, 1898, in 8. (Cf. Vicomte G. d'Avenel, *Les Evêques et archevêques de Paris*. Paris, 1878, t. I, p. 329-343.) Outre l'*Institutio principis* (Paris, 1647), Péréfixe avait écrit une *Histoire du roi Henri le Grand* (1661), résumé bien fait, qui eut un succès durable. — J. J. Bel, dans son *Eloge historique du Pantalon-Phébus*, imprimé à la suite du *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines (3e éd., Amsterdam, 1728, p. 55), donne, comme exemple de phébus, certaines phrases de l'Éloge de Péréfixe prononcé devant l'Académie, d'un ton des plus prétentieux, tirées du *Recueil des Harangues*, celle-ci, par exemple : « Et comme S. Bernard appelle l'Episcopat un fardeau redoutable aux Anges, j'oseray presque dire que si un Ange descendoit du Ciel, il ne pourroit s'acquitter des obligations pastorales dans toute la rigueur et la plénitude des Canons. » (Cet éloge est de l'abbé Cassagnes), p. 131 du *Recueil des Harangues*, cité plus bas, p. 201[3]. — Abbé de Sablonceaux au diocèse de Saintes, Péréfixe appelé, le 19 juin 1648, à l'évêché de Rodez, y fut le prédécesseur immédiat du charmant biographe de saint Vincent de Paul, Louis Abély. Transféré à l'archevêché de Paris, par nomination royale du 30 juillet 1662, l'élu ne reçut ses bulles, avec le pallium, que le 24 mars 1664. Il eut à opérer des réformes qui firent plus d'un mécontent, et la question de Port-Royal lui attira beaucoup d'ennemis. Il avait invité Bossuet le 17 juin 1665 à prêcher pour l'ouverture de son premier synode un sermon peut-être retrouvé (V. mon étude *De munere pastorali Bossuet*). L'un des auditeurs, le prieur de Sainte Geneviève, Philippe Gourreau, ami de Port-Royal, exhale à plusieurs reprises sa mauvaise humeur contre l'archevêque qu'il accuse d'avoir cherché la pourpre-V. *op. cit.*, p. 22, 124, 127, note 1. Cf Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e édit, t. VII. p. 290 (à la table). Bourdaloue, on le conçoit, dans un éloge qui n'est qu'une allusion de circonstance et un compliment aux vicaires capitulaires, ne devait entrer dans aucun détail. Pour les récits de la mort de l'archevêque, les cérémonies funèbres et les divers éloges prononcés en son honneur, v. mon *Histoire critique*, pp. 334-338, et p. 409, note d.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière. *Ce sont les paroles de l'Eglise dans la cérémonie de ce jour*[1].

Il seroit difficile de ne s'en pas souvenir, chrétiens, orsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous et si sensible. Cette église où nous sommes assemblés, et que nous vîmes, il n'y a que trois jours [2], occupée à pleurer la perte de son aimable prélat et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un pasteur qu'elle avoit reçu du ciel comme un don précieux, mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit [3], ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfai-

(1) Les paroles de la Genèse (3, 19) : *Quia pulvis es et in pulverem reverteris*, qui ont servi à composer la phrase liturgique prise comme exte par Bourdaloue, sont données comme le thème du sermon *sur la Cérémonie des Cendres* dans les éditions. On conçoit, du reste, la suppression de l'idée de *Memento*, dont l'orateur, au 11 février 1671, devait tirer ses premiers mots : « Il serait difficile de ne pas nous en souvenir. » Pourtant, le sermon recueilli dans le tome III des manuscrits de Phelipeaux porte aussi ce texte complet : *Memento*, etc..., bien qu'il poursuive, comme le second sermon des Cendres : « Paroles de malédiction, etc... » V. *Histoire critique*, p. 98 et suiv., différents types de cet exorde sur les Cendres.

(2) C'est à dire à la cérémonie du service funèbre, le samedi 7 février (V. plus haut. Notice, p. 200[1]).

(3) Péréfixe, académicien et auteur, devait, dans le discours académique de Cassagnes, être loué de son « esprit » par des antithèses ridicules : « Comme Theologien, il avoit la connoissance des perfections

sant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siège le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, messieurs, qui composez ce corps vénérable [1], dont il étoit le digne chef, vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnoissons à sa place comme autant de pères et de pasteurs, vous, sous l'autorité et avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Évangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusques à son dernier soupir cet illustre mort [2], et qui redoublent d'autant plus votre

de Dieu, comme Academicien, il étoit capable d'en donner la connoissance aux autres ; comme Theologien, il ressembloit au Reservoir qui garde les eaux, comme Academicien, il ressembloit au Canal qui les distribuë ; comme Theologien, c'étoit une nuée qui renfermoit en soy la matière des pluyes ; comme Académicien, c'était une nuée qui repandoit ses pluyes favorables pour rendre les âmes fécondes en œuvres de piété et en fruits de pénitence. » *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs receptions et en d'autres occasions differentes, depuis l'establissement de l'Académie jusqu'à present.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du Roy, et de l'Académie Françoise, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or MDCLXXXXVIII, in-4. 764 p. — V. p. 114 et suiv.) — Quand on songe que ces deux manières de parler sont de la même époque, on ne peut que féliciter Péréfixe d'avoir été le sujet du court éloge de Bourdaloue ; on le plaindrait d'avoir eu ses autres panégyristes, si leurs écrits n'étaient oubliés.

(1) Le Chapitre de Notre-Dame qui, par ses vicaires capitulaires, gouvernait le diocèse pendant la vacance du siège. Le successeur de Hardouin de Péréfixe, nommé sans retard par le roi, Harlay de Champvalon, n'avait pas encore ses bulles et ne devait prendre possession que plus d'un mois après, le 18 mars. — Il faut remarquer cependant que la phrase de Bourdaloue paraît désigner le chapitre entier « sous l'autorité et avec la bénédiction de qui » il déclare monter dans cette chaire.

(2) D'après le récit de la *Gazette de France*, le chapitre assista en corps aux derniers sacrements administrés à l'archevêque. V. *Histoire critique*, p. 407, note a.

douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère.

Cependant, après nous être acquittés de ce qu'exigeoient de nous la piété et la reconnoissance, il est juste, mes chers auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes, et que, pour profiter d'une mort si chrétienne et si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Eglise, et nous [1] tirions de l'une et de l'autre une importante instruction [2]. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde ; voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets, en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous

(1) Ce « nous » qui serait aujourd'hui explétif, a été signalé avec raison dans l'édition Hatzfeld, comme une particularité de langue. Mais il en est tant de ce genre qu'il est impossible de noter tous les traits de syntaxe ancienne. Le vocabulaire de Bourdaloue, ou mieux, de son temps et de l'époque de l'édition nous arrêtera davantage.

(2) La cendre de la cérémonie du jour et celle du tombeau, ces deux « poussières », ou « poudres », dont il est question dans le texte *pulvis es*, rattachent à la pensée de la mort le souvenir du catafalque (ou comme on disait alors, *de la représentation*) et des tentures de l'église en deuil dont Bourdaloue vient d'évoquer l'image. C'est le cas de dire avec Sainte-Beuve : « Il (Bourdaloue) excelle d'ordinaire dans le choix de ses textes et dans le parti qu'il en tire pour la division morale de son sujet : mais maintes fois il est subtil ou il semble l'être dans l'interprétation qu'il donne, dans l'antithèse qu'il fait aux divers mots de ce texte ; on diroit qu'il les oppose à plaisir et qu'il en joue (comme saint Augustin), et ce n'est qu'au développement qu'on s'aperçoit de la solidité du sens en même temps que de la finesse de l'analyse. Ici l'usage qu'il fait du texte est simple, et l'avertissement sort de lui-même. S'emparant de cette poussière du jour des Cendres, il va démontrer que la pensée présente et actuelle de la mort qu'elle tend à donner à chacun est le meilleur remède, l'application la plus efficace... » (*Causeries*, t. IX, p. 269).

n'êtes que poudre et que vous retournerez en poudre [1]. Ce souvenir ne vous plaira pas, cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera ; mais en vous blessant, elle vous guérira ; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire ; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par là que je commence le cours de mes prédications [2].

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du prophète et les fîtes servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié [3]. Eloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous [4]. Ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui

(1) Poudre, l'ancien mot *poldre*, dérivé par *puldre* de *pulv[e]rem*, était sans doute un archaïsme en 1707 quand parut le *Carême*. Il est heureux qu'on l'ait maintenu. En 1671, il était bien dans la langue du temps, témoin la phrase de Bossuet, l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, prononcée le 16 novembre 1669 : « Et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui (pour Charles Ier) se réveille, tout poudre qu'il est... au nom d'un époux si cher. » — L'édition Hatzfeld note ici : *Dans la poussière. En* (*dans la*). Est-ce absolument exact, et l'idée latine de *converti*, *recerti in*, qui est au fond du texte, avertissant l'homme qu'il redeviendra poussière, permet-elle de décomposer *en* pour y voir *dans la* ? L'explication *retourner dans la pousssière* semble faible et incomplète. » Le sens est *redevenir poussière*. Cf. p. 219[4].

(2) Cette ouverture de carême, officiellement annoncée, est exprimée sous d'autres formes dans les doublets tirés de divers autres recueils. Ainsi au ms. J. (Recueil Joursanvault, *Sermon sur les cendres*), on lit : « C'est ce que j'ai dessein de vous faire voir aujourd'hui, et c'est la première vérité que je dois vous prêcher à l'entrée de ce saint temps de carême. » Pour le ms. P. voy. plus bas, p. 260[3].

(3) Allusion au récit de la vision d'Isaïe : « Et dixi : Vae mihi, quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum... et Regem Dominum exercituum vidi oculis meis. Et volavit ad me unus de seraphim, et in manu eius calculus, quem forcipe tulerat de altari. Et tetigit os meum et dixit : Ecce tetigit hoc labia tua et auferetur iniquitas tua... (6, 5-7).

(4) Le sens n'est pas seulement : tout ce qui ne vient pas de vous (Cf. II.) mais : tout ce qui n'est pas selon vos vues. Au ms. J., on lit :

sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi, comme à l'Apôtre des nations [1], non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes, mais une éloquence chrétienne qui, tirant toute sa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les âmes, de gagner les pécheurs et de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer, et comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria* [2].

« Esprit divin, animez mon cœur, purifiez ma langue, afin que je remplisse dignement ce saint emploi : éloignez de moi tout ce qui est de moi. Ne me donnez point d'autres pensées que celles qui sont capables de convertir les âmes... »

(1) Saint Paul reçut ce titre à cause de sa mission spéciale auprès des païens. *Vas electionis est mihi iste ut portet nomen meum coram gentibus*, lit-on aux Actes, 9, 15. — Il n'est pas juste de dire, comme dans la note de l'édition Hatzfeld : « Saint Paul, appelé ainsi parce qu'il voulut qu'on étendît la prédication de l'Evangile aux païens même. » — Aucun désaccord n'était possible sur ce point entre les apôtres, après la mission universelle qui leur avait été donnée. La controverse portait sur la nécessité de faire passer les païens par les pratiques de la loi de Moïse, et ce fut saint Pierre qui trancha en leur faveur, et dans le sens des avis de saint Paul et de saint Jacques. V. *Actes*, 15, 1-30.

(2) Cette invocation précédant l'*Ave Maria* se rencontre et dans le ms. Phelipeaux (où elle suit le début qui est sur la Cérémonie des Cendres, mais précède le développement sur la Pensée de la mort), et dans le manuscrit J. (*Sermon sur la Cérémonie des Cendres.*) Le commencement du ms. J. est cité plus haut, p. 204. Voici le reste : « . . de convertir les âmes. Donnez-moi des paroles, non pas selon la prudence du siècle et pour contenter l'esprit humain, mais selon la prudence du ciel et pour guérir les consciences de la maladie du péché. Portez pour cela mes auditeurs à recevoir avec fruit les lumières qu'il vous plaira

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus [1], que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort [2], et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations et à nos actions [3]. Je m'explique [4]. Nous avons dans

de m'inspirer. Et parce que je ne dois pas avoir d'autre dessein que celui de leur salut, faites qu'ils ressentent le fruit qu'ils espèrent de mon ministère. C'est la grâce que je vous demande par l'entremise de votre épouse, à qui je dis avec un ange : AVE. » — A comparer ce début avec la forme plus courte du ms. P, on voit que les redites de Bourdaloue, même reprenant des passages déjà prêchés, n'étaient point des répétitions textuelles.

(1) Sur lequel ils sont d'accord (H). — Le sens n'est-il pas surtout : *qu'ils ont admis et reconnu* ? C'est moins, semble-t-il, l'accord des philosophes païens entre eux que l'aveu fait par certains, que vise surtout cette phrase. La preuve en serait dans cet équivalant de la copie Phelipeaux : « C'est un principe que les sages même du paganisme ont compris... »

(2) L'édition Hatzfeld renvoie ici au *Phédon*, première partie. Admettons qu'on trouve là un des témoignages « des sages du paganisme. » Je croirais cependant que Bourdaloue, bien qu'il cite parfois Platon, a surtout en vue Sénèque et sa philosophie. Il le citera d'ailleurs bientôt explicitement.

(3) Après ce début, moins impersonnel que d'ordinaire, le prédicateur aborde le sujet. C'était peut-être un de ses anciens sermons composés avant son arrivée à Paris, et dont la date, par la nature même du développement choisi, est indifférente. La division signalée déjà p. 197[1] « les passions, les libérations et les actions dont se compose la trame de notre vie et que doit régler la pensée de la mort », est assez simple et naturelle, bien que présentée avec « certaines longueries d'apprêt », comme eût dit Montaigne. Elle distingue suffisamment ce sermon des points de vue différents auxquels s'est placé l'orateur dans ses autres discours sur la même matière. Exceptons toutefois le sermon *sur la Préparation à la mort*, surtout d'après la rédaction du manuscrit d'Abbeville, dont le quatrième point concorde de si près avec notre sermon que la parenté des deux œuvres est évidente.

(4) Dans les *Essais de Littérature* de l'abbé Trublet, parmi les pen-

le cours de la vie des passions à ménager [1], nous avons des conseils à prendre [2], et nous avons des devoirs à accomplir [3]. En cela, pour me servir du terme de l'Ecri-

sées intitulées *du Style*, on rencontre cette curieuse et bien minutieuse remarque : « Quand on expose à un homme d'esprit et de goût deux manières de dire une même chose, l'une plus courte et plus concise, mais irrégulière et peu usitée ; l'autre plus longue et plus étendue, mais ordinaire, et qu'on lui dit que la plus courte est la meilleure, il a quelquefois de la peine à en convenir. Ce n'est pas que le plus long ou le plus court lui soient indifférents en eux-mêmes, c'est que le court le choque comme inusité. En effet, s'il y a deux manières, toutes deux usitées, de dire la même chose, l'une plus longue, l'autre plus courte, il préférera celle-ci sans balancer. Il dira avec le *P. Bourdaloue*, *Je m'explique*, plutôt que *Je vais expliquer ma pensée*. Il arrive même presque toujours que le court abolit l'usage du long... » *Essais sur divers sujets de Littérature et de Morale*, par M. l'abbé Trublet. Paris, Briasson. M.DCC LIV., in-12, t. III, p. 385. — Trublet appuyait une théorie juste sur des exemples un peu minuscules, et il est bizarre de voir Bourdaloue cité en exemple par un puriste, éplucheur de syllabes. Cf. p. 103.

(1) *Ménager* a ici son sens primitif de *gouverner*, *régler* la dépense et le train d'une maison ; d'après son étymologie même, *mesnage*, pour *maisnage*, racine *mansionaticum*, dépense d'une maison. Cf. plus haut p. 77[3].

(2) Le manuscrit P. donne : « Nous avons des délibérations à prendre. » En effet, conseils ou délibérations a bien ici le sens de résolutions à prendre. Cf p 261[4].

(3) Cette division, familière à Bourdaloue, se retrouve, non seulement à la fin du sermon *sur la Préparation à la mort*, d'après le manuscrit d'Abbeville, mais aussi dans la copie du recueil Joursanvault, où on lit : « Voulez-vous que je vous donne un moyen infaillible ? C'est que la science de la mort est capable de régler ce qu'il peut y avoir de défectueux en vous et par conséquent de vous détacher de cette imperfection et de ces attachements mondains. Pour cet effet, remarquez, je vous prie, que la vie chrétienne consiste en trois choses : dans la conduite des affections, pour savoir ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, ce qui est permis et ce qui est défendu ; dans la conduite de vos desseins, pour savoir ce qu'il faut entreprendre ; et enfin dans la conduite de vos affaires, pour les faire dans un temps propre et non pas en un autre, c'est à dire pour corriger leur défaut et leur donner la forme et le caractère qui les rend dignes de Dieu. Or, je dis que si vous avez cette science de la mort, si vous conformez toutes ces choses sur la règle de la mort, vous pouvez dire que vous avez le grand secret de les perfectionner. Ah ! chrétiens, la belle méthode, si vous

ture, consiste tout l'homme, tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences [2] ; des conseils à prendre, en se préservant et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent [3] ; des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente.

Or, pour tout cela, chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions ; c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations [4] ; c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions ; c'est la dernière [5]. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles

voulez éviter les actions criminelles, charnelles, corrompues, scandaleuses et inutiles, ah ! ne cherchez pas d'autre méthode que celle-ci ; ne vous attachez à aucune autre pensée qu'à celle de la mort. »

(1) *Eccl.* 12, 13. Le texte complet est : *Deum time et mandata eius observa ; hoc est enim omnis homo.* L'édition Lebel renvoie ici à tort à l'*Ecclésiastique*, c. 22.

(2) Le manuscrit P., par ses variantes, éclaire et commente, souvent même remplacerait avantageusement, le texte reçu, par exemple ici : « Nous avons des passions à ménager en modérant leurs emportements et arrêtant leur fougue. » Voy p. 261.

(3) Plus étudié ici, le texte de l'édition a sur le manuscrit l'avantage d'indiquer les subdivisions qui seront ensuite développées sous ce second chef, mais le manuscrit a plus de couleur : « Nous avons des délibérations à prendre, en évitant les erreurs et les faux brillants qui nous peuvent séduire. »

(4) Prendre une décision (H). Le manuscrit P donne : « puisque c'est la règle la plus sûre pour prendre des résolutions et le moyen le plus infaillible pour fixer nos délibérations et nos conseils. »

(5) Comparer avec le Sermon sur la *Préparation à la mort* tiré du

de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre ; *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent [1], et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs ; *Memento*, souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir [2]. Tel est l'usage que nous devons faire de la

manuscrit d'Abbeville, publié dans la *Revue des sciences Ecclésiastiques*, octobre 1901.

(1) « La fatigue est le malaise causé par une trop grande dépense de forces. La lassitude est l'état de celui qui ne peut pas supporter plus longtemps l'effort (II). » Ces distinctions, pour être conformes à l'avis des dictionnaires de synonymes, n'en appuient pas moins outre mesure sur la pensée. Que ces deux verbes soient de Bourdaloue, ou de Bretonneau limant ce passage, il n'est pas sûr qu'on y ait voulu marquer ces différences. En tous cas, le manuscrit Phelipeaux n'en offre point trace. Les nuances que les lexicographes (Guizot, par exemple, 5e édit. p. 431) ont indiquées, aussi bien que celles de la note de l'édition Hatzfeld, ne concordent pas assez avec la pensée du texte définitif : « Ses exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent. » Guizot dit : « La continuation d'une même chose lasse, la peine fatigue... Etre las, c'est ne pouvoir plus agir. Etre fatigué, c'est avoir trop agi... La fatigue est toujours la suite de l'action ; elle suppose un travail rude... On se lasse d'attendre, on se fatigue à poursuivre... » — Ces différences sont-elles bien applicables ici ?

(2) Cette finale de la proposition est à comparer avec celle de la copie ancienne. Si le texte imprimé a gagné en concision, il a perdu quelque chose de la forme plus concrète, et parfois plus imagée de ce qu'on pourrait nommer l'original. On cherche vainement dans le texte de Bretonneau la figure hardie de « tous ces emportements » des passions qui se « doivent un jour briser contre la cendre du sépulcre ». Ce n'est pas un gain que cette suppression et bien d'autres encore. Voy. cependant plus bas, p. 226[5].

pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention [1].

PREMIER POINT

Pour amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connoître ; et pour les connoître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses : savoir, que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes ; qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes ; enfin, qu'elles sont injustes, dans les sentiments présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsqu'aveuglés et enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer, en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines. Il nous falloit donc, pour en réprimer les saillies et les mouvements déréglés, quelque chose qui nous en découvrît sensiblement la vanité ; qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous [2], et qui, fai-

(1) La traduction que donne ici l'édition Hatzfeld : *C'est là que vous devez porter votre attention*, paraît bien être un contresens. N'avons-nous pas ici simplement l'ancienne formule : « c'est là le sujet de ce discours », et, comme ajoutent certains sermonaires, de vos attentions. « Voulez-vous de plus grandes utilités que celles-là, lit-on au ms. P. ? Elles vont faire le partage de ce discours. »

(2) Cette phrase sur « la nécessité souveraine, bornant en nous malgré nous les passions », ne manque pas de noblesse. Mais elle n'a rien de la saveur du texte de Phelipeaux : « Il faudroit trouver quelque chose qui pût leur ôter leur vanité en les rendant saines et de bon goût à l'égard des objets qu'elles poursuivent, qui pût leur ôter leur insatiabilité, en les rendant plus modérées dans leurs désirs, qui pût enfin leur ôter leur injustice, en ne leur faisant prendre que des moyens justes et légitimes pour se satisfaire... »

sant cesser toute distinction, les réduisit au grand principe de la modestie [1], c'est à dire à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous obligeât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité [2]. Or, ce sont, mes chers auditeurs, les merveilleux effets, que produisent infailliblement, dans les âmes touchées de Dieu, le souvenir et la pensée de la mort. Ecoutez-moi, et ne perdez rien d'une instruction si édifiante [3].

Nos passions sont vaines, et pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'attachent ; cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse [4]. Car avouons-

(1) Au sens latin de *modération*, mesure gardée, *modus*. Voy. plus haut, p. 1107[2].

(2) Le texte imprimé développe, en y introduisant l'idée d'égalité native entre tous les hommes, ce que le manuscrit cité plus haut (p. 210[2]), semble réduire à la proscription des moyens injustes d'assouvir ses passions.

(3) Ces formules, qui ne procèdent pas nécessairement de la pure invention de Bretonneau, puisqu'on les rencontre parfois dans les copies de sermons recueillis au vol, ne sont pas pour alléger le discours. Toutefois Sainte-Beuve qui les signale, en donne une explication favorable à l'orateur : « Là comme toujours, dit-il, il enseigne ouvertement et sans détour. Car le propre de Bourdaloue (tant il est sûr de sa modestie et tant il s'oublie lui-même) est de se confondre totalement avec son ministère de prédicateur et d'apôtre ; il ne laisse rien aux délicatesses du siècle : « Ecoutez-moi. — Suivez-moi. — Appliquez-vous. — Comprenez ceci. — Ecoutez-en la preuve. — Appliquez-vous toujours. — Ce sont les formes ordinaires de ce démonstrateur chrétien... » (Sainte-Beuve, *Causeries*, *l. c.*, p. 270). Notons tout au moins que dans la copie ancienne, elles ne sont pas aussi fortement accusées et le raisonnement n'en vaut pas moins. Cf. p. 255[1].

(4) V. au livre de la Sagesse (13,1), l'avertissement contre l'idolâtrie : « Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei, et de his qui videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui est... » Mais ce serait plutôt au chapitre cinquième que fait allusion ici le prédicateur, car on y voit accumulées, dans le discours où les impies exhalent

le, chrétiens, quoique à notre honte : tandis que [1] les biens de la terre nous paroissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer et, en les aimant, de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions [2]. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous le défende, quelque vue [3] de

leurs regrets, les comparaisons sur la rapidité éphémère des biens d'ici-bas : « Transierunt omnia tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrens, et tanquam navis... aut tanquam avis... aut tanquam sagitta... (9-12)... Quoniam spes impii tanquam lanugo est, quae a vento tollitur ; et tanquam spuma gracilis quae a procella dispergitur... » (15). En tous cas, ni l'édition (Bourdaloue ou Bretonneau) ni la copie qui ne contient point cette phrase, ne peuvent nous renseigner sur l'endroit précis auquel songeait l'orateur.

(1) *Tandis que*, au sens de : *aussi longtemps que*, est fréquent dans la langue de Bourdaloue, ou pour mieux dire, celle de son temps. Cf. p. 151.

(2) Ce même passage se retrouve dans le manuscrit Joursanvault, au sermon *sur la Préparation à la mort*, immédiatement après les phrases déjà citées p. 207[3] : « Tandis que vous ne mesurerez pas les grandeurs du monde sur elle, elles vous paroîtront grandes, mais approchez-les de la mort, elles vous paroîtront incontinent ce qu'elles sont. Juges (ms. justes) de la terre, mesurez toutes vos actions sur toute autre chose que sur la mort, elles vous paroîtront justes, mais si vous les mesurez sur les grandes règles de la mort, elles vous sembleront injustes et indignes même de vous. Tout le reste nous trompe ; il n'y a que le tombeau et la cendre qui ne nous déguisent point, qui disent la vérité et qui ne nous flattent jamais. Que si la mort sert à régler nos affections, elle ne nous sert pas moins à régler nos desseins qui doivent toujours être conduits par cette règle. » — On le rencontre encore, comme il est naturel, au quatrième point de la rédaction d'Abbeville : « Tandis donc que vous ne mesurez les grandeurs du monde sur cette grande règle qui est la mort, elles vous paroissent grandes, mais approchez-les de la mort et elles vous paroîtront incontinent ce qu'elles sont. Juges de la terre, mesurez toutes vos actions sur toute autre chose que sur la mort, elles vous paroîtront justes, mais si vous les mesurez sur la grande règle de la mort, elles vous paroîtront injustes et indignes même de vous. Tout le reste nous trompe, messieurs, et il n'y a que le tombeau et la cendre qui ne déguisent point... »

(3) Vue de conscience ou de religion équivaut à ce qu'on nommerait aujourd'hui motif, raison ou considération de religion ou de conscience.

conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte, et préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si, pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, c'est une victoire forcée. La passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes que ces biens, dont le monde est idolâtre, sont des biens solides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu ; nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup ; nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désespérons, à mesure que ces biens nous échappent et que nous nous en voyons privés. Pourquoi ? parce que notre imagination trompée et pervertie nous les représente comme des biens réels et essentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr et immanquable est de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile ; il nous devient même comme naturel : ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise. Bien loin que nous nous empressions pour nous procurer par des voies indirectes et illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus ; et cela fondé sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paroissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressements et

nos inquiétudes. Or, d'où nous vient cette conviction salutaire ? Du souvenir de la mort, saintement méditée et envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoute saint Chrysostome [1], est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons. C'est elle qui nous le fait connoître : tout le reste nous impose [2] ; la mort seule est le miroir fidèle [3], qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie ; qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantements de l'amour du monde, et qui des ténèbres mêmes du tombeau nous fait une source de lumières, dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés. *In illa die*, dit l'Ecriture, en parlant des enfants du siècle livrés à leurs passions, *in illa die, peribunt omnes cogitationes eorum* [4]. Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront. Ce jour de la mort, que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avoit été pour eux enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avoient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avoient jamais vu. Ce qui faisoit le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris ; ce qui

(1) La copie porte ici : « Car la mort, dit saint Jérôme, est l'argument sensible et palpable... p. 265 » Si le changement de noms n'est pas le résultat d'une erreur de lecture à laquelle a pu donner lieu l'abréviation ordinaire *S. Atome*, il le faudrait peut-être attribuer à un lapsus du prédicateur. Cf. p. 229[4]. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 129[1], 165[1], 359[8].

(2) On voit que l'on disait fort bien alors : *imposer*, au sens de tromper, restreint aujourd'hui à l'expression *en imposer*. Cf. p. 131[2].

(3) La métaphore du « miroir fidèle qui montre sans déguisement... qui détruit les enchantements, etc. », est assez heureusement suppléée dans le manuscrit Phelipeaux par cette phrase : « La mort seule nous dessille les yeux et lève le charme malheureux dont l'amour-propre les avoit couverts... » Cf. p. 265.

(4) *Ps.* 145, 4.

leur donnoit tant d'admiration les remplira de confusion. En sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale, dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avoient du monde et de sa prétendue félicité s'effaceront tout à coup, et même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, et que leurs pensées périront, selon l'expression du prophète, leurs passions périront de même ; c'est à dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de se pousser [1], ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour : *in illa die,* la bagatelle, et, si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela [2]. Or, que faisons-nous quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort ? Nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment, et, sans attendre que la catastrophe et le dénouement des intrigues du monde nous développent malgré nous ce mystère de la vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car, quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort,

(1) Cette expression se rencontre dans un passage du sermon *sur la Fausse conscience*, intéressant à comparer avec ce sermon (V. plus bas, p. 216) : « C'est là (à la cour) où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où l'*entêtement de se pousser*... forment des consciences... monstrueuses. »

(2) Ici encore, les deux versions se complètent et le texte définitif est à mettre en regard de la copie. Celle-ci modifie quelque peu la pensée : ce sont les passions qui sont présentées comme les fondements des pensées et les font évanouir avec elles. Le texte de l'édition Bretonneau, par les expressions : *entêtements de se pousser*, *l'extravagance de tout cela*, etc., est bien dans la langue de Bourdaloue, moins cependant peut-être que la finale du manuscrit : « Et ainsi ils n'auront plus les élévations de l'ambition, ni les saillies de l'amour, ni les soulèvements de l'orgueil, ni les emportements de la colère, ni les débordements de joie, ni les inquiétudes de l'envie, ni les chagrins de la tristesse... » Cf. plus bas, p. 266. — Il est permis de préférer à la concision étudiée du texte publié officiellement l'exubérance de la copie, et on ne supposera pas aisément que le scribe ait mis ici du sien.

j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer ; j'en porte le même jugement que j'en porterai ; je les reconnois méprisables, comme je les reconnoîtrai ; je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai ; je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerai ; et de là [1] ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables [2] ; en un mot, je meurs à tout d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité [3].

Et voilà, mes chers auditeurs, le secret admirable, que David avoit trouvé, pour tenir ses passions en bride, et pour conserver, jusques dans le centre du monde qui est la cour [4], ce parfait détachement du monde, où il étoit

(1) Les copies renferment très fréquemment l'expression *dès là*, dans les divers sermons de Bourdaloue. Est-ce ici une transcription ou transposition littéraire de cette locution ? C'est peu probable, puisqu'on rencontre les deux expressions dans l'édition (Voyez plus haut, p. 17[1] et plus bas, p. 228[2].

(2) Tout le développement qui commence aux mots : *Nous anticipons ce dernier jour*... est réduit dans la copie à sa plus simple expression. Cf. plus bas, p. 266.

(3) Et non : *je dois*, comme imprime l'édition Hatzfeld. — *D'esprit*, est opposé à *réellement*, comme *de cœur*, à savoir *volontairement et par le désir*, est opposé à *par nécessité*. L'explication proposée dans l'édition Hartzfeld contient donc une erreur, car on y lit : « C'est à dire, je meurs à tout en idée et je ferme mon cœur aux biens extérieurs ». Esprit et cœur ne sont nullement employés ici au sens que suppose cette explication.

(4) Il y aurait un recueil à faire des descriptions données par les maîtres de la chaire, Bossuet, Bourdaloue et Massillon, de ce foyer des intrigues que le prédicateur appelle ici le centre du monde, et que le texte du manuscrit Phelipeaux exprime ainsi : « (la leçon) que le prophète roi pratiquoit pour se conserver des attaques de la vanité sur le trône que l'on peut dire justement être le grand théâtre des passions humaines, et le lieu où elles règnent avec plus de souveraineté... p 226» — Bossuet dit, dans son *Panégyrique de saint Sulpice* (1664) (Lebarq, t. IV, p. 214) : « Et de ce monde, messieurs, la partie la plus éclatante, et par conséquent la plus dangereuse, chacun sait assez que c'est la cour.

parvenu? Que faisoit ce saint roi? Il se contentoit de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui

Comme elle est le principe et le centre de toutes les affaires du monde, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe. Là se trouvent les passions les plus fines, les intérêts les plus délicats, les espérances les plus engageantes; quiconque a bu de cette eau, il s'entête; il est tout changé par une espèce d'enchantement, c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres... » — Cf. le sermon *sur l'Efficacité de la pénitence* (jeudi de la première semaine du carême de 1662). V. aussi le *Panégyrique de saint François de Paule* (1655), dans lequel la cour est comparée au détroit de Sicile « fameux par tant de naufrages ». Bossuet y donne la définition déjà citée et ajoute : « Là est l'empire de l'intérêt, là est le théâtre des passions : là elles sont plus violentes, là elles sont plus déguisées » (Lebarq, t. II, p. 32 ; cf. second panégyr. t. III, p. 457). — Au sermon *sur les vaines Excuses des pécheurs* (Dim. de la Passion 1660), il faut lire une fine étude psychologique des exigences de la vie de cour : « Qu'est-ce que la vie de la cour? Faire céder toutes ses passions au désir d'avancer sa fortune. Qu'est-ce que la vie de la cour? Dissimuler tout ce qui déplaît, et souffrir tout ce qui offense pour agréer à qui nous voulons. Qu'est-ce encore que la vie de la cour? Étudier sans cesse la volonté d'autrui, et renoncer pour cela, s'il est nécessaire, à nos plus chères pensées. Qui ne sait pas cela, ne sait pas la cour ». (Lebarq, t. III, 317). — Enfin, sans épuiser tout ce que Bossuet a dit sur ce sujet, citons ces phrases de l'oraison funèbre de la princesse Palatine : « La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. » (Lebarq, t. VI, p. 262.)

Pour expliquer Bourdaloue par lui même, il faut renvoyer au sermon *sur l'Ambition* (mercredi de la seconde semaine de Carême), dont le début montre ce vice comme le vice dominant de la cour : « C'est particulièrement dans le palais des rois que se trouvent les ambitieux ; *Ecce in domibus regum sunt*... c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts... » etc. (Ed princeps, t. I, p. 489). — Dans le sermon *sur la fausse Conscience*, montrant que tous dans le monde, et surtout les grands fréquentant la cour, sont plus exposés à se fausser la conscience, il fait ce tableau : « Car c'est à la cour que les passions dominent, où les désirs sont plus ardents, où les intérêts sont plus vifs... c'est à la cour, où cette divinité du monde, je veux dire la fortune, exerce sur les esprits des hommes, et ensuite sur leurs consciences, un empire plus absolu. C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où l'entêtement de se pousser, où la crainte

fît connoître sa fin : *Notum fac mihi, Domine, finem meum* [1] ; et qu'il lui fît même sentir combien il en étoit proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qui lui restoit encore à vivre [2] : *Et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi* [3]. Il ne doutoit pas que cette seule pensée : il faut mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutoit-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* [4] ; et, par là, tout ce que je suis, et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* [5]. Devant moi, ce néant est quelque chose, et même toutes choses ; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond et se perd dans ce néant ; et la mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait, généralement et sans exception, de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens* [6]. L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer ; mais il est pourtant vrai que la vie n'est qu'une ombre, et une figure qui passe : *Verumtamen in imagine*

de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui passeroient partout ailleurs pour monstrueuses... » T. I, p. 159, sermon pour le 3e dim. de l'Avent, fin du Ier point. Voir aussi le sermon *sur les Tentations*, Dimanche de la première semaine du carême (vers le troisième tiers du premier point, t. II, p. 212). « Oui, chrétiens, je l'avoue, la cour est un séjour de tentations... » Voyez aussi plus haut, p. 215[1].

(1) *Ps.* 38, 5.

(2) C'est le texte de l'édition princeps. Celle de M. Hatzfeld a donc eu tort d'imprimer : « le peu de temps qu'*il* lui restoit... ».

(3) *Ps.* 38, 5.

(4) *Ibid.* 6.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

pertransit homo [1]. Il se trouble, et, comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustra conturbatur* [2]. Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et [2] thésauriser ; mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse ni qui profitera de ses travaux : si ce seront des enfants, ou des étrangers, si ce seront des héritiers reconnoissants ou des ingrats, si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea* [3]. Ces sentiments, dont le prophète étoit rempli et vivement touché, réprimoient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisoient un exemple de modération [4].

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours : car, disons la vérité, chrétiens : si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité, qui nous rend tributaires de la mort [5], quelque vaines que soient nos passions, nous

(1) *Ps.* 38, 7.

(2) L'édition Hatzfeld imprime : « pour amasser et *pour* thésauriser ».

(3) *Ps.* 38, 7.

(4) Aujourd'hui on ne mettroit pas « en » (H.). Sans doute, mais la pensée du prédicateur n'est pas précisément de dire : ces réflexions faisaient qu'un roi assis sur le trône était un exemple de modération, mais peut-être, par suite du latinisme qui a conduit à ce pronom explétif : « faisaient de David, *au lieu* d'un roi conforme à sa condition, naturellement capable d'enfler, un homme modéré. » Le *ex* que semble traduire *d'un* roi, indique une sorte de changement, transformant en modèle de retenue, un roi que sa place devait enivrer. (Cf p. 2041.) Toutefois il faut tenir compte du texte de Phelipeaux : « Ces pensées fréquentes et redoublées faisoient de ce grand prince au milieu de la cour et de toutes les grandeurs du monde, un miracle de modération et un modèle de vertu. »

(5) Cf. Lafontaine (VIII, 1).

Il n'en est point qu'il ne comprenne
Dans ce fatal tribut (H.).

n'en voudrions jamais reconnoître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-dessus de longs discours ; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes ; on auroit beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration ; nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agiroit de nous persuader [1]. La foi avec tous ses motifs n'y feroit plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère, nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse [2] de vivre au gré de nos désirs ; nous compterions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant ; et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commenceroit à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous le disons à nous-mêmes, ah ! chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve désarmé par cette pensée, la raison prend l'empire sur lui [3], et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela ? Parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre foiblesse, que la vue de la mort non seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une

(1) Cette explication : « dont il s'agirait de nous persuader », n'est-elle pas introduite après coup ? Le texte du manuscrit Phelipeaux est curieux à ce point de vue. Cf. p. 270[1].

(2) On dit de même point d'honneur : c'est le point où l'on fait consister l'honneur, la sagesse (H.). — C'est une manière de parler fréquente dans le Bourdaloue imprimé, et plus encore dans celui des copistes. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 168[2].

(3) Cette expression est beaucoup plus forte que prendre de l'empire. Prendre l'empire veut dire : diriger souverainement (H.).

impression plus forte, et nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créés que toutes les autres considérations? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou [1] que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle étoit l'excellente conclusion que tiroit saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégagement qu'il leur recommandoit avec tant d'instance. Car le temps est court, leur disoit-il : *Tempus breve est* [2]. Et que s'ensuit-il de là? [3] Que vous devez vous réjouir comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde comme n'en usant pas ; *Reliquum est ut qui gaudent tanquam non gaudentes, et qui emunt tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur* [4]. Quelle conséquence ! Elle est admirable, reprend saint Augustin ; parce qu'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder, et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, mourir, est un terme de privation [5] et de destruction, qui abolit tout, qui

(1) L'édition Hatzfeld modifie encore ici le texte : omettant une ligne, elle imprime : « des preuves de cette vanité *et* que c'est la mort qui fait .. »

(2) *I Cor.* 7, 29.

(3) Cf. p. 82.

(4) *I Cor.* 7, 29-31. Reliquum est ut et qui... gaudent. Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 238 et *Nouv. Sermons inédits*, p. 199.

(5) Ces expressions empruntées au vocabulaire de la logique, étaient en usage chez tous les prédicateurs. Elles n'en étaient peut-être pas

anéantit tout ; qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paroître les choses qui sont, comme si elles n'étoient pas, au lieu que Dieu, selon l'Ecriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étoient [1].

Non seulement nos passions sont vaines, mais, quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes. Car quel ambitieux entêté de sa fortune et des honneurs du monde [2], s'est jamais contenté de ce qu'il étoit ? Quel avare, dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre, a jamais dit : c'est assez ? Quel voluptueux, esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs ? La nature, dit ingénieusement Salvien [3], s'arrête au nécessaire, la raison veut l'utile et l'honnête, l'amour-propre, l'agréable et le

plus claires pour le commun de l'auditoire. Le « terme de privation » et sa « propriété », mis en cause dans cette phrase, ne devaient certainement pas être saisis par tous. Il est difficile d'échapper à cette langue, mais on peut dire que plus l'orateur l'évite, plus son langage porte loin.

(1) C'est une allusion au texte de saint Paul, *Rom.* *h.* 17 : *Et vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt.* Dieu appelle les êtres encore dans le néant, comme s'ils étaient déjà. Il y a bien quelque subtilité dans cette opposition entre Dieu et la mort, le mot *mourir* faisant en quelque sorte rentrer dans le néant les êtres mêmes qui existent, Dieu donnant l'existence à ceux qui sont encore dans le néant.

(2) Opiniâtrement attaché à *H.* L'expression est forte ; le manuscrit nous offre cependant un archaïsme plus curieux encore. Cf. p. 271[1]. « Car quel ambiteux *aboyant* après les grandeurs est jamais content des honneurs où il est élevé ? »

(3) Salvien est relativement cité par Bourdaloue, et j'ai déjà signalé à deux reprises des manuscrits où il est appelé l'*évêque* Salvien (*Histoire critique*, p. 95[1], *Sermons inédits*, p. 80[1], et *Nouveaux Sermons inédits*, p. 38[1].) La même erreur se rencontre dans l'édition, au sermon pour le premier dimanche après l'Epiphanie, t. IX, p. 20, de l'édition princeps : « Ainsi parloit l'éloquent évêque de Marseille. » Au ms. Tournemeulle, on lit : « Salvien, évêque de Marseille, qui étoit le Jérémie de son siècle ». — Salvien, né à Cologne, selon Baluze, et prêtre de l'église de Marseille, envoyait à un certain nombre d'évêques, entre autres saint Eucher, de Lyon, des lettres que ceux-ci faisaient lire dans leurs églises. Ce fait fit nommer Salvien le maître des évêques, et amena la confusion signalée plus haut. Voyez plus bas, p. 272, ligne 3, où Salvien est ainsi annoncé : « le grand et le docte Salvien »

délicieux : mais la passion, le superflu et l'excessif [1]. Or, ce superflu est infini ; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise : *Memento, homo, quia pulvis es* ; souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière ; *et in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours et qu'on ne remplit jamais [2]. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni, et vide* [3], venez et voyez [4].

Venez, avares [5] : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni, et vide* ; venez et voyez. C'étoit un homme de fortune comme vous [6] ; en peu d'années,

(1) Voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. 370[2] et plus bas, p. 272[3].

(2) Dans le sens de satisfaire pleinement, comme Pascal : « Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit. » *Disc. sur les passions de l'amour* (H.).

(3) *Io.* 11, 34.

(4) Cette phrase est excellente : celle du ms. Phelipeaux, plus particulière, n'est pas moins bonne. Voyez plus bas, p. 272.

(5) Nous ne voyons pas pourquoi l'édition Hatzfeld porte : Venez, avare (au singulier), s'écartant ainsi du texte donné par Bretonneau. Sans doute, l'apostrophe est très logique ; il faut pourtant se conformer au texte de l'édition, quand on le publie.

(6) Ce qui répond à l'expression du ms. P. : « C'étoit un homme riche et opulent comme vous ». Le ms. A porte : « C'étoit un homme de fortune de pouvoir et de crédit comme vous... »

il s'étoit enrichi comme vous : il a eu, comme vous, la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant ? Voyez-vous la nudité, la pauvreté, où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? Où sont ses richesses ? Où sont ses meubles somptueux et magnifiques ? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes ? Cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture : rien davantage. Qu'est devenu tout le reste ? Voilà de quoi borner votre avarice : *Veni, et vide* [1].

Venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur ; vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore : et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous ? C'étoit un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous ; distingué par sa qualité, comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnoissez-vous ? Voyez-vous où la mort l'a fait descendre ? Voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées ? Voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions ? C'est de quoi régler les vôtres : *Veni, et vide* [2].

(1) Ce passage, rattaché sans doute originairement au sermon *sur la Préparation à la mort* (jeudi ou vendredi de la 4e semaine) par l'emploi du texte même *veni et vide*, tiré du chapitre XIe de saint Jean, se retrouve donc parallèlement dans plusieurs sermons. Voy. dans l'*Histoire critique*, pp. 103 et 181, ms. d'Abbeville et ms. Tournemeulle. Cf. plus bas le ms. Phelipeaux, p. 272.

(2) Il serait bon de comparer aussi l'apostrophe à l'ambitieux dans les divers manuscrits parallèles au texte de Bretonneau. Celui de Tournemeulle donne : « *Veni et vide*, venez et voyez cet homme qui étoit du grand monde, qui étoit idolâtre de la grandeur, qui avoit l'ambition de s'élever par dessus tout le monde, qui étoit rempli de jalousie, ne pouvant souffrir personne au-dessus de lui. C'étoit un homme qui étoit considéré au dessus de tous les grands, qui étoit en passe d'être tout. Le voyez-vous où la mort l'a borné? » Cf. p. 273.

Venez, femme mondaine, venez ; vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes : la passion qui vous domine est le soin de votre beauté ; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse ; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez et voyez : c'étoit une jeune personne aussi bien que vous ; elle étoit l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous [1]. Mais la voyez-vous à présent ? Voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur [2] ? C'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni, et vide.*

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentiments qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres ; mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité, et par son souvenir nous oblige à nous faire justice nous-mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola ius aequum est generis humani* [3].

(1) L'édition Hatzfeld omet les mots « et aussi adorée. »

(2) Pour le paragraphe consacré à la mondaine, l'édition a, plus encore que dans les autres, atténué tout ce que nous offrent de réaliste les diverses leçons des manuscrits. C'est par l'apostrophe au voluptueux que celui d'Abbeville commence, contrairement à l'ordre suivi dans les deux autres : « Levez, levez cette pierre et détrompez vous de ce que vous croyez être une dame chrétienne qui a été recherchée et tant flattée par sa beauté, et qui a tant causé de scandale. Cette jeune personne qui a malheureusement aimé le monde plus que son Dieu : *Tollite lapidem*, levez cette pierre, la voyez-vous maintenant ? La connoissez-vous ? Voyez comme ce sein est tout fourmillant de vers ». Ici le prédicateur tourne court et cesse son développement. Au manuscrit P, p. 273) il le prolonge, mis à l'aise sans doute par cette précaution oratoire : « Peut-être que l'ouverture de ce tombeau offensera votre délicatesse... mais il n'importe, *veni et vide ;* il faut, aux dépens de votre délicatesse, vous apprendre à modérer les mouvements de vos passions. »

(3) Ce mot de Sénèque est cité d'une manière différente dans le ms. P. Cf. p. 275[1].

En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagements pour nous, tandis qu'on[1] n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pesante et si dure ? [2] Mais méditons la mort, et bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, et à la rendre aux autres de nos fiertés et de nos hauteurs, de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportements [3]. Comme donc il ne faut, selon l'ordre et la parole du Dieu tout puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer : *Hic confringes tumentes fluctus tuos* [4], il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur [5], pour en arrêter

(1) Toujours au sens de *en même temps que*, Cf. p. 151.

(2) La description de ces duretés et de ces hauteurs est faite dans ms. Phelipeaux. Cf. plus bas, p. 275.

(3) « Nous rendre et rendre aux autres justice de nos fiertés » semble équivaloir au sens d' « expier nos fiertés, » etc. Ce latinisme dit plus que « rendre justice à nous-mêmes et aux autres de sujet de nos fiertés », qui était l'explication de M. Hatzfeld, p. 99, note 2.

(4) *Iob*, 38, 11.

(5) S'il y a eu ici un travail d'éditeur, il a été heureusement tiré parti de la simple métaphore du début, non conservée dans l'édition (V. plus haut, p 209[2], : « Pensez que... ces emportements se doivent un jour briser contre la cendre du sépulcre » (p. 262, ligne 12). Cette ébauche serait peut-être devenue, grâce au rapprochement heureux du texte de Job : *Hic confringes*, etc., le passage ci-dessus Nous le pou-

toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela ? C'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous, égalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire, pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car, quand nous repassons ce que disoit Salomon, et que nous le disons comme lui : tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé : *Unus et stulti et meus occasus erit* [1]. Quand nous nous appliquons ces paroles du Prophète royal : vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfants du Très-Haut; mais, fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adorations : *Dii estis, et filii Excelsi omnes : vos autem sicut homines moriemini* [2]. Quand, selon l'expression de l'Ecriture, nous descendons encore tout vivants et en esprit dans le tombeau [3], et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave : même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même

vons supposer à la décharge de Bretonneau. Vraisemblablement son travail de retouche n'a point trahi les intentions de Bourdaloue, et est entré avec souplesse dans ce que le prédicateur eût rêvé de faire pour lui-même. Toutefois, sans lui reprocher de n'avoir pas eu d'autres idées que celles de son temps, nous regrettons les coups de lime qui ont enlevé tant de traits naturels et vrais.

(1) *Eccl* 2, 14. Sapientis oculi in capite eius : stultus in tenebris ambulat : et didici quod unus utriusque esset interitus.

(2) *Ps.* 81, 6 7. La citation précédente de l'Ecclésiaste avec son développement, manque dans le ms. P. Mais le passage du psaume, suivi d'une application à peu près semblable, se rencontre en un autre endroit. V. p. 275[2].

(3) Allusion au verset 16 du psaume 54 : *Veniat mors super illos et descendant in infernum viventes.*

poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo* [1] ; quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions, et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime, que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir, et sur qui l'on veut prendre un empire si absolu, que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards, que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, et contre qui l'on agit avec tant d'animosité et de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous ; ou, si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi foibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort : ah ! mes chers auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès là [2] l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connoît beaucoup mieux soi-même ; dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance, ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus, après tout, que d'homme à homme il y ait tant de différence : dès là, l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dues ; dès là, l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, ou véritable ou prétendu, et qu'on n'est plus si fort persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience ; on sait compatir, prévenir,

(1) *Iob*, 3. 19.

(2) Noter cette expression, au sens de *dès lors*, rencontrée plus haut sous la forme *de là*. Cf. 17[1] et p. 216[1].

excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort [1]. C'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECOND POINT

Quelque pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer [2], c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidae, et incertae providentiae nostrae* [3]. Nos pensées sont timides, dit saint Augustin [4] expliquant ce passage, parce que souvent, dans les choses mêmes qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même

(1) Ces considérations sur l'effet de la pensée de la mort ne se lisent pas dans le texte manuscrit du recueil Phelipeaux, notablement plus court en cette première partie. Voyez plus bas p. 275.

(2) Se piquer de quelque chose, s'en faire honneur. Mol. *Misanth.*, IV, 1.

Et la sincérité dont son âme se pique
A quelque chose en soi de noble et d'héroïque. (H).

C'est un des mots les plus familiers à Bourdaloue. L'édition l'a conservé fréquemment et il se rencontre presque partout dans les copies.

(3) *Sap.* 9 14. L'édition Hatzfeld ajoute : *et* nos prévoyances...

(4) La copie donne le commentaire comme tiré de saint Bernard. Celui-ci a pu emprunter lui-même à saint Augustin, et il est possible que les deux leçons soient exactes. Comment le vérifier sur des indications aussi vagues ? Il est bien à craindre aussi que ces noms de Pères, pour des passages surtout où aucun texte précis n'est apporté, soient donnés quelque peu au hasard, soit par l'incurie des scribes, soit même du fait du prédicateur intervertissant par un lapsus de mémoire les autorités dont il emprunte la pensée (Cf. p. 81 et 214). Ici d'ailleurs, par l'influence peut-être de deux sources distinctes, les développements diffèrent dans l'édition et dans le manuscrit P., plus bref que l'édition : Cf. plus bas, p. 276.

si le parti que nous prenons est absolument bon, et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr et infaillible. D'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paroisse, peut ne l'être pas en effet, et que les vues courtes et bornées d'une foible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égarements dont saint Paul vouloit nous garantir, quand il nous avertissoit d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement [1] : *Cogitationes mortalium timidae.* Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute que nos prévoyances [2] sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connoissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoique avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris : si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir ; si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie ne sera point à la mort la matière de nos regrets et de nos désespoirs : *Et incertae providentiae nostrae.* Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déploroit, et qu'il regardoit comme la suite fatale du péché [3]. Il seroit donc

([1]) Opérer a ici le sens latin de *travailler à* .. H.) — L'emploi s'explique : Cf. *Philip.* 2, 12. *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* C'est donc la traduction plus littérale de ce passage biblique qui a fait conserver cet archaïsme.

([2]) Nos vues d'avenir (H.). C'est encore une traduction littérale. La seconde partie du texte : *et incertae providentiae nostrae*, que le manuscrit P. laisse complètement, est la source de ce paragraphe absent de la copie, ici beaucoup moins pleine. Cf. p. 276.

([3]) L'auteur inconnu du livre de la *Sagesse* n'est pas Salomon, comme le marque la note de l'édition Hatzfeld, et comme le croyait le

important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes ; qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également et de l'erreur et du repentir. Or, je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace est le souvenir de la mort. Pourquoi ? Le voici : parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes, de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations, et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourroient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable [1] où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant et même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous proposons dans le monde doit aboutir, comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière ce

prédicateur, à en juger par l'expression « le plus éclairé des hommes. » C'est cependant de la prière de Salomon qu'est tiré le texte commenté ci par Bourdaloue, et que suit immédiatement ce verset : *Corpus enim quod corrumpitur aggravat animam, et terrena habitatio deprimit sensum multa cogitantem. Sap.* 9, 15). Il est donc exact de dire que l'auteur sacré déplore plutôt la condition du penseur gêné dans ses méditations par l'infirmité du corps, que le péché, cause de ces peines. Du moins c'est bien indirectement que se vérifie la phrase du prédicateur.

[1] Ce mot *indispensable*, au sens de *nécessaire, ne souffrant pas de dispense ni d'exception*, est bien de la langue de Bourdaloue et de son temps. Je l'ai relevé dans un règlement rédigé par Bossuet pour les religieuses de l'abbayes de Faremoutiers : « Le silence de l'après-dînée sera indispensable. » Cf. *De munere pastorali Bossuet*, p. 204[1], cf. p. 3[2].

souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer? C'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort : la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit ; elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits, et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée : il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses : dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin ou ce qui peut m'aider à y parvenir : et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra ; et puisqu'il [1] m'est pernicieux, je le dois donc rejeter ; et puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre ; et puisqu'il

(1) Cf. plus haut, p. 451. Cet emploi de *il*, au neutre, fréquent chez Bourdaloue (V. Bossuet, Lebarq, t. I, p. 36), est une des particularités de la syntaxe du temps.

m'exposera, je le dois donc craindre ; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort, cette considération de ma dernière fin ne feroit tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches ; c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort et l'éternité qui en est inséparable, elle frappe mon esprit et toutes les puissances de mon âme, en sorte même que je ne puis plus me distraire, ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé et pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis : et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible du mal qu'il faut fuir et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Ecriture, un fonds de prudence et d'intelligence [1] : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent !* [2]

Aussi, pourquoi les païens mêmes rendoient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres ? Pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles ? Pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenoient-ils leurs conseils et leurs assemblées ? C'étoit une superstition, mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin [3], ne laissoit pas d'être fondée sur un instinct

(1) La brièveté de la copie dans les passages parallèles, est à noter et la comparaison s'impose. Elle est intéressante dans le détail même et l'expression : « un fonds de sagesse où tous les hommes doivent prendre leur conseil », est à rapprocher de la fin de ce paragraphe. Cf p. 278, ligne 19.

(2) *Deut.* 32, 29.

(3) Ce témoignage de Clément d'Alexandrie est invoqué aussi dans le manuscrit Phelipeaux (p. 279[1]), mais aucune autorité n'est citée dans les passages parallèles, très abrégés, du sermon *sur la Préparation à la mort*, dont diverses leçons présentent ce souvenir de l'antiquité païenne. Cf.

secret de raison et de religion. Car ils sembloient ainsi reconnoître que leurs conseils ne pouvoient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assembloient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* [1]. Or, ce que faisoient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes [2] ; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition [3] de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre : car, malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons

Revue Bourdaloue, 1er octobre 1903, p. 553 et 1er janvier 1904, p. 29[9] et 77 — V. plus bas p. 279[3] le passage du manuscrit Joursanvault.

(1) *Eccl.* 7, 3. Melius est ire ad domum luctus quam ad domum convivii : in illa enim finis cunctorum admonetur hominum. — *Illic* est donc un changement amené par la citation incomplète, et que n'a point rectifié l'édition où est indiqué le chapitre vie au lieu du viie. Cf. p. 239[1], 276[2] et 282[1].

(2) L'expression du manuscrit P. est encore plus particulière : « il n'y a point de jour où nous ne dussions assembler le conseil entre Dieu et nous... (p. 279) »

(3) Il y a sans doute une faute d'impression dans la note de l'édition Hatzfeld, qui donne ici : *Manière de les exposer*. Toutefois, s'il faut lire *disposer* ou *manière d'en disposer*, on se demande en quoi cette explication éclaire le sens d'une expression en somme aisée à comprendre.

pas eu assez de lumières pour trouver là dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abus, chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible ? Faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie : choisissez-le comme devant un jour mourir, et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens : réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir ; et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu et de mourir ; et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer : videz l'un et l'autre comme vous voudriez l'avoir fait, s'il falloit maintenant mourir ; et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité [1]. Non, chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements, et de contrepoids [2] à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui, de

(1) Le texte de la copie Phelipeaux plus court, ne manque pas de couleur. Cf. p. 279-280.

(2) Cette métaphore du contrepoids à opposer aux inclinations mauvaises semble plaire à Bourdaloue. On la retrouve à divers endroits de son œuvre, même dans l'édition, mais surtout dans les manuscrits où elle a plus de relief encore par l'emploi du verbe *contrepeser*. Voy. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 51. (Cf. *Dictionnaire de l'Académie*, éd. de 1694, au mot *peser*.) Par exemple, on rencontre dans le sermon encore inédit intitulé : *Point de probité sans religion*, ce passage déjà cité aux *Sermons inédits* (p. 302, n. 1) : « On ne s'étonne plus qu'une femme

tout temps, a conduit les saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber ? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnoit de folie [1], mais que leur inspiroit la plus haute sagesse de l'Evangile ? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, et où la seule grâce de Dieu les pouvoit soutenir ? Les routes qu'ils devoient suivre pour ne pas se perdre étoient autant de secrets de prédestination ; mais ces secrets autrement impénétrables [2], se développoient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers et des pièges dans le chemin où ils marchoient, puisqu'il y en a partout : mais la vue de la mort les préservoit de tous les pièges et de tous les dangers ; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

qui étoit si retenue et si sage se soit enfin laissée gagner par les sollicitations d'un amant ; on ne s'étonne plus qu'un juge se laisse corrompre ; on ne s'étonne plus que dans les plus saintes et plus considérables places de l'Eglise on commette des actions que la sainteté de la chaire me défendroit de qualifier de friponneries, si l'usage ne m'y autorisoit d'ailleurs ; on ne s'étonne plus, dis-je, de tout cela, car comment voulez-vous que cette femme, ce juge, cet ecclésiastique ne soient pas emportés par le poids de la tentation, s'ils n'ont quelque chose qui les soutienne et qui leur serve comme de contre poids pour contrepeser celui de la tentation ? Or, ce contrepoids, c'est la religion, qui, non seulement triomphe des attaques de l'ambition et la contrepèse en quelque manière, en arrêtant ses saillies et ses mouvements, etc... » On voit quels passages vivants et *vécus* avaient disparu par suite du travail de l'édition, et nul ne soupçonnera les scribes d'avoir inventé ces passages. — Il y a donc un Bourdaloue nouveau à connaître.

(1) Il faut noter ce latinisme, qui n'est pas en somme moins logique que l'expression encore reçue, et d'origine tout voisine, de *taxer de folie*. Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er juillet 1904.

(2) Autrement, c'est à dire *sans cela*. Le manuscrit P., outre les ressemblances textuelles qu'il présente avec l'édition, offre aussi des différences pleines d'intérêt, nullement au désavantage de la rédaction des copistes. Cf. p. 280.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connoissance, nous faisons des fautes irréparables ; si nous nous engageons témérairement ; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, et [1] où il nous prive de mille grâces qu'il vouloit nous donner ailleurs ; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre ; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux ; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès [2] ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine ; si nous entrons en des sociétés, en des partis [3], en des négoces qui intéressent la conscience, et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire, et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes sans réflexion et sans discrétion) [4] ; si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, chrétiens ; ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avoit pourvu ; et malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvoit et devoit nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose

(1) L'édition Hatzfeld supprime à tort cette conjonction.

(2) L'issue : comme dans le *Misanthrope*, acte I, sc. I :

J'en veux voir le succès.

C'est le sens latin. (H.)

(3) Et non *en des parties*, comme imprime l'édition Hatzfeld, qui explique cependant fort bien : « Entreprises formées par plusieurs personnes. »

Sans discernement. On dit encore l'âge de discrétion. (H.)

à tous les égarements où nous nous laissons entraîner [1].

De là vient un autre avantage, qui est comme une conséquence du premier. Car pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs et les désespoirs dont nos résolutions pourroient être suivies, puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que celui-là ? Qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment : je prends un parti dont je ne me repentirai jamais ; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait : qui le peut, chrétiens ? L'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi ? Excellente raison de saint Augustin : parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme où aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment ? En se demandant à soi-même : quel sentiment aurai-je, à la mort, de ce que j'entreprends aujourd'hui ? Ce que je vais faire me troublera-t-il alors ? me consolera-t-il ? me donnera-t-il de la confiance ? me causera-t-il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car, pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fond : et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort : *Et ipsi in nobis*

(1) Le texte du recueil Phelipeaux a une forme plus énergique. Il est vrai qu'on l'a rencontrée un peu plus haut (p. 234) dans le texte de l'édition Bretonneau : « Malheur à nous, si nous abandonnons tout cela au hasard ! » — Néanmoins, l'on peut dire que ce mouvement n'est qu'esquissé et, en somme, divisé entre deux endroits. Dans le manuscrit, il est concentré à la fin, plus serré peut-être et plus vigoureux dans sa forme archaïque. Cf. p. 281.

responsum mortis habemus [1]. Tandis que [2] nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous donnons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un dérèglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devroit nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devroit nous affliger; mais la pensée de la mort, par une vertu toute contraire et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentiments. Elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie et ce qui le sera toujours. Elle ne nous donne de douleur et de repentir, que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort, après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons; d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, et en la prévoyant, nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non seulement est suffisante, mais toute puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle et qu'elle ne l'emporte [3]. Or, c'est bien ici que la

(1) Inexactement cité, comme il arrive fréquemment dans les copies, et comme on le voit aussi parfois dans l'édition, ce qui prouve que l'éditeur n'a pas toujours pris la peine de vérifier les textes. On lit (1 *Cor.* 1, 9) : *Sed ipsi in nobis metipsis responsum mortis habuimus.* Cf. p. 234[1], 276[2], 282[1].

(2) Toujours au sens de *aussi longtemps que*, *Donec*... (V. plus haut, p. 15[1])

(3) A. Feugère, dans sa pénétrante analyse des procédés de Bourdaloue, montre, en y insistant trop peut-être, la longue chaîne du sorite, construite et prolongée à plaisir : « Dialecticien par l'ensemble du discours, Bourdaloue ne l'est pas moins par le détail... On le voit

prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frère, dirois-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paroître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste arrêt : je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrois alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment ; mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous ; je sais qu'elle vient jusques au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissements et les joies du monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler, et qu'au fond de l'âme elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors

parfois se complaire, s'attarder même dans le raisonnement : il en allonge la chaîne, il en multiplie les anneaux. Veut-il, dans le premier point du sermon *sur la Pensée de la mort*, prouver l'efficacité de cette pensée pour régler les passions ; il en recherche les principaux caractères. Nos passions sont vaines, insatiables, injustes : voilà trois divisions. Nos passions sont vaines parce qu'elles ne nous attachent qu'en nous trompant ; pour s'en détacher, il faut donc s'en détromper : la pensée de la mort nous en détrompera. Est-ce tout ? Le raisonnement est-il fini ? Non. Pourquoi la pensée de la mort nous en détrompe-t-elle ? Parce que la pensée de la mort en général amène la pensée de notre mort en particulier ; penser à la mort, c'est donc mourir par anticipation, et comme à l'heure de notre mort véritable, nous serons pleinement détrompés de nos passions, penser à la mort, c'est s'en détromper par avance. N'aperçoit-on pas ici le raisonneur étendant comme à plaisir et compliquant son sorite ? » *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, Ier éd., p. 97.)

trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je ? J'aime à m'occuper [1] du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort, et au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me désespèrent pas à la mort ; c'est à dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirois, afin de ne me repentir jamais. Je dis, comme le prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis* [2], les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé [3] de toutes parts ; et, bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même ; ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, et à les éviter ? Avec cela que puis-je craindre, ou avec cela, que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisième partie [4].

([1]) Me laisser posséder (sens étymologique) (II) Est-ce aussi sûr, et, de ce que, ailleurs (V. p. 224, ligne 15), le prédicateur a pris le mot *occuper* dans sa signification latine, en faut-il conclure, qu'il ne connaisse et n'emploie que celui-là ? (Voyez, en effet, p. 215, ligne 14 ; Cf. p. 278[1]).

([2]) *Ps.* 17, 5.

([3]) Il y a bien gradation ascendante. L'investissement dit que la place est entourée, le siège, que les attaques sont livrées.

([4]) Il serait exagéré de parler de délayage à propos du développement ferme et bien conduit que présente le texte définitif. Toutefois le texte, plus rapide, sans être maigre, conservé par le copiste vaut la peine d'être lu (p. 282). Saint Jérôme n'y est pas allégué pour l'apostrophe au libertin de la page 240 ; n'en prend-elle pas quelque chose de plus direct ?

TROISIÈME POINT

C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fond de lâcheté et de tiédeur ; tiédeur si hautement réprouvée de Dieu dans l'Ecriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la religion et le christianisme nous engage par devoir ; en sorte que, toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu [1] et par l'extrême rigueur de sa souveraine justice.

Il s'agit, chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre ; il s'agit de la surmonter ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Evangile. Car, qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur ? Il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram* [2]. Telle est la fin de sa mission. Or, de tous les motifs qu'il pouvoit nous proposer, et

(1) On dirait aujourd'hui : selon la manière de voir, de juger, qui est celle de Dieu. C'est en ce sens qu'on lit dans Isaïe faisant parler Dieu : *Non enim cogitationes meae, cogitationes vestrae ; neque viae vestrae, viae meae, dicit Dominus.* (*Is.* 4, 8).

(2) *Luc.* 12, 49.

qu'il nous a en effet proposés, pour exciter cette ferveur et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissants sont sans doute la proximité de la mort et l'incertitude de la mort ; proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer ; incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

Oui, chrétiens, il faut travailler et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disoit le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire. Pourquoi ? Parce que la nuit vient où personne ne peut plus agir [1]. Veillez. Pourquoi ? Parce que le Fils de l'homme, que vous attendez, est déjà à la porte [2]. Négociez, et faites profiter les talents que vous avez en main. Pourquoi ? Parce que le maître qui vous les a confiés, est sur le point de revenir et de vous en demander compte [3]. Tenez vos

(1) Cf. *Io.* 12. 35. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebrae comprehendant : et qui ambulat in tenebris nescit quo vadat. Voir aussi 9, 4. Me oportet operari opera eius qui misit me, donec dies est : venit nox quando nemo potest operari. — Il y a donc allusion à ces deux passages.

(2) Cf. *Mat.* 24, 33. Ita et vos, cum videritis haec omnia, scitote quia prope est in ianuis — Ces paroles sont dites aux apôtres par le Sauveur, qui vient de raconter le dernier avènement du Fils de l'homme, et d'employer la comparaison du figuier dont les jeunes pousses annoncent le printemps.

(3) *Luc.* 19, 13. Negotiamini dum venio. — Le texte est explicitement cité dans le passage parallèle du manuscrit (p. 284[2]) ce qui prouve à quel point dans la variété de la forme, Bourdaloue s'en tenait à la trame, bien sue, de son discours. Or cette multiplicité d'exemples et d'arguments à re-

lampes allumées. Pourquoi ? Parce que voici l'Epoux qui arrive [1]. Hâtez-vous de porter des fruits [2]. Pourquoi ? Parce que c'est bientôt le temps de la récolte. Que vouloit-il nous faire entendre par là ? Ah ! chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes, et nous font connoître, malgré nous, notre folie, lorsque, nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous [3], nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut : *Ambulate* [4] ; cette veille, que l'attention sur nous-mêmes : *Vigilate* [5] ; ce négoce, que le bon usage de temps : *Negotiamini* [6] ; ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire : *Luceat lux vestra coram hominibus* [7] ; ces fruits, que les œuvres de pénitence et de sanctification : *Facite fructus dignos pœnitentiæ* [8] ; et ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient,

tenir offrait matière à un travail de mémoire assez pénible, même si, comme il semble ressortir de tant de doublets divergents des mêmes sermons, le prédicateur ne récitait pas un texte immuable.

(1) *Mat.* 25, 6. Ecce sponsus venit. — Il y a sans doute aussi réminiscence du répons de l'office du commun des vierges : *Prudentes virgines, aptate vestras lampades : ecce sponsus venit.*

(2) Allusion lointaine aux textes : *Ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis ; et fructus vester maneat* : (*Io.* 15, 16) et à la parabole du figuier : (*Luc.* 13, 6-9).

(3) Allusion aux paroles de David à Jonathas : *Quia unô tantum ut ita dicam, gradu ego morsque dividimur.* (1 *Reg.* 20, 3).

(4) *Io.* 12, 35.

(5) *Mat.* 25, 13. Vigilate itaque quia nescitis diem neque horam.

(6) *Luc.* 19, 13.

(7) *Mat.* 5, 16.

(8) *Luc.* 3, 8. Facite ergo fructus...

n'étoient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels d'une mort prochaine ; comme si Jésus-Christ nous eût déclaré que sa sagesse, toute infinie qu'elle est, ne lui fournissoit rien de plus propre à nous embraser d'un saint zèle, et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite ou de sévérité ou de bonté, nous laisseroit sur la terre aussi longtemps que ces premiers patriarches [1] fondateurs du monde, nous aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchements. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il seroit toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu ; il seroit toujours juste quelle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu ; et malheur à nous, si nous abusions alors même d'un temps si cher, et si nous faisions, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment [2] ! Mais être à la veille de paroître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente ; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agis-

(1) Bossuet, *Hist. Univ.*, II, 2 : « (Abraham) naquit environ 350 ans après le déluge, dans un temps où la vie humaine, quoique réduite à des bornes plus étroites, était encore très longue » (II) (éd. Lebel, t. XXXV, p. 179). « La vie humaine, écrit-il encore, qui se poussoit jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu » (*ibid.*, c. I, p. 173), et au premier livre, deuxième époque, on lit : « Près du déluge se rangent le décroissement de la vie humaine, le changement dans le vivre... » (*ibid.*, p. 13.)

(2) *Ier.* 48, 10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter.

sante ; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre, à chaque moment : *Quotidie morior* [1], et ne s'empresser pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente ; il n'y a, mes chers auditeurs, ou qu'une stupidité grossière [2], ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là [3]. C'est néanmoins notre état, et l'état le plus déplorable. Ah ! chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio cito* ; me voici, j'arrive [4] ; *merces mea mecum est* ; j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas : je viendrai, ni, je me dispose à venir ; mais il dit : je viens, *Ecce venio* ; et je viens bientôt : *Ecce venio cito*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une âme paresseuse et lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina praedari* [5]. Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre Testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte ; et, toujours insensibles aux avertissements qu'il vous donne et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même

(1) I *Cor* 15, 31. Cf. Sénèque, *Ep. a Lucilius*, 24 : « *Quotidie morimur, quotidie enim demitur aliqua pars vitae, et tunc quoque cum crescimus, vita decrescit* ». — Chaque jour nous mourons ; chaque jour, en effet, nous est enlevée une parcelle de vie, et alors même que nous croissons, notre vie décroît (H.).

(2) Cf. Pascal, IX, 2 : « Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, en la leur représentant à eux-mêmes, pour les confondre par la vue de leur folie » (H).

(3) Au passage correspondant du recueil Phelipeaux, la rédaction de l'éditeur se reconnaît, mais en abrégé. Cf. p. 285.

(4) *Apoc.* 22, 12. Ecce venio cito et merces... Cf. p. 285².

(5) *Is.* 8, 3.

langueur [1]. Pourquoi ? Parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

Car enfin, si vous et moi, mes frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim iam delibor, et tempus resolutionis meae instat* [2] ; je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice [3] ; le temps de ma dernière dissolution approche [4], et il me semble que j'y suis déjà ; si, par le ministère d'un ange, Dieu nous annonçoit que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt,

(1) Cf. Pascal, IX, 1. « C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. C'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel, qui marque une cause toute puissante qui le cause. » (H.)

(2) 2 *Tim.* 4, 6.

(3) Sans prétendre défendre la manière de parler de Bourdaloue, qui n'est pas peut-être des plus exactes, il faut avouer que la note de l'édition Hatzfeld n'est pas décisive contre cette phrase : « Ce n'était pas, lit-on, p. 148, sur la victime qu'avait lieu l'aspersion : cf. Levitique IV. « Il trempera son doigt dans le sang, il en fera par sept fois l'aspersion en présence du Seigneur sur le voile du sanctuaire. » Voilà Bourdaloue bien réfuté ! Comme si le sacrifice décrit au verset 6 du chapitre cité était l'unique sacrifice en usage, comme si par exemple au chapitre XVI, un des deux passereaux étant immolé, il n'était pas prescrit d'arroser l'autre de son sang, etc. C'est supposer surtout, et gratuitement, que l'orateur prétend parler des rites de l'Ancien Testament et des sacrifices de la loi de Moïse, alors qu'il s'agit apparemment, comme dans l'épître de saint Paul, de l'eau lustrale dont la victime est arrosée avec l'assistance, dans les sacrifices païens, qu'il se figure du reste avec peu de précision. En somme le verbe *delibor*, qui amène la métaphore incriminée, signifie proprement verser comme une libation. *Delibor*, dit saint Paul, c'est à dire, je commence à mourir, à être détruit comme l'offrande de vin sacré que verse le prêtre des faux dieux.

(4) La dissolution dont il est parlé dans Bourdaloue et dans saint Paul n'est pas, comme annote à tort M. Hatzfeld, la « décomposition du corps », mais la mort simplement, qui délie les liens du corps et de l'âme.

que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous ferions tout, et, en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis et comme tout abîmés dans nous-mêmes ou pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abîmés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusements du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu ; pas un moment qui ne lui fût consacré ; pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide : ainsi, plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opéreroit. Or, pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant ? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis ; et la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace [1] que la parole d'un ange.

Voulez-vous savoir, chrétiens, comment parle, et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions ? Ecoutez le saint roi Ezéchias [2], et formez-vous sur cet exemple. J'ai

(1) Voy. plus haut, p. 44.

(2) Ezéchias, roi de Juda (723-694 a. J.-C.), fils et successeur

dit, s'écrioit-il profondément humilié devant Dieu ; j'ai dit au milieu de ma course : je m'en vais aux portes de l'enfer, c'est à dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : vadam ad portas inferi* [1] ; j'ai supputé le nombre de mes années : *Quæsivi residuum annorum meorum* [2], et j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre : *Generatio mea ablata est a me, quasi tabernaculum pastorum* [3] ; que, par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tissue : *Præcisa est velut a texente vita mea* [4] ; que du matin au soir ce seroit fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvoit plus être longtemps retardée : *De mane usque ad vesperam finies me* [5]. Or, ces principes ainsi établis (car c'étoit là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posoit) [6], quelles conséquences en tiroit-

d'Achaz, délivré d'une maladie mortelle, et recevant par Isaïe l'assurance de sa guérison et d'une prolongation de quinze années de vie, composa le cantique, rapporté dans Isaïe, sous ce titre : *Scriptura Ezechiæ, regis Iuda, cum ægrotasset et convaluisset de infirmitate sua. Ego dixi*, etc. J.-B. Rousseau en a fait la traduction : Ode X tirée du cantique d'Ezéchias, pour une personne convalescente.

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant
Au midi de mes années. .

(*Œuvres*, Paris, Lefèvre, 1820, t. I, p. 39).

(1) *Is.* 38, 10.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* 12.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.* 13.
(6) C'est l'allure donnée, très sciemment et volontairement, on le voit, à ce commentaire du cantique, qui a inspiré à M. A. de Tréverret, dans son étude *Du Panégyrique des saints au* XVII^e *siècle*, cette page rigou-

il ? Quelles conclusions pratiques pour la réformation de la vie ? Elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah ! Seigneur, poursuivoit le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo*[1] : voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugements : *Meditabor ut columba*[2] : voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affoiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendois tout mon secours et où je cherchois mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum*[3] : voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que, pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi ; *Domine vim patior, responde pro me*[4] : voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je

reuse : « Cet homme (Bourdaloue) est si bien fait pour démontrer qu'il voit dans les parties les plus poétiques des Saintes Écritures une suite de raisonnements et de démonstrations. Qui de nous ne se sent attendri en lisant les plaintes si douloureuses du roi Ezéchias, arrêté par la mort au milieu même de sa course ? Jamais un homme pieux, mais enlevé tout à coup aux délices de ce monde, n'a exprimé plus vivement sa tristesse, ses regrets, sa stupeur à l'apparition imprévue de la mort. Mais aux yeux de Bourdaloue, Ezéchias n'épanche pas son cœur ; il raisonne, il pose des principes, il conclut : et dans le troisième point du premier sermon sur les Cendres, le prédicateur divise en quatre parties ces conclusions pratiques du monarque juif. » (Tréverret, p. 97) On comprend l'impatience du critique ; mais la citation de ce passage dans le manuscrit (plus bas p. 286) montre que les retouches ont accusé encore cet appareil de raisonnement. Bourdaloue, après tout, devait l'y mettre, étant donné l'emploi qu'il faisait de cette paraphrase. Supposé son dessein et le sujet auquel il l'applique, elle n'a rien que de très naturel.

(1) *Is.* 38, 14.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animae meae* [1] : voilà la ferveur de sa pénitence. Car, je sais, ô mon Dieu, ajoutoit-il, que ce n'est ni l'enfer, ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* [2] ; c'est à dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourants qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres : et qui donc ? Ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir ; mais qui vivent déterminés, comme moi, à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie* [3].

Ainsi parloit ce religieux monarque [4] ; et de là, chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable [5] néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie ; savoir, de faire toutes nos actions comme si chacune étoit la dernière et devoit être suivie de la mort. Prier comme je prierois à la mort ; examiner ma conscience comme je l'examinerois à la mort ; pleurer mon péché comme je le pleurerois à la mort ; le confesser comme je le confesserois à la mort ; recevoir le sacrement de Jésus-Christ comme je le recevrois à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs et toutes nos lâchetés.

(1) *Is.* 38, 15.
(2) *Ibid.* 18.
(3) *Ibid.* 19.
(4) Voir le pendant de ce commentaire d'Isaïe, 38, 10-19, au ms. P. Cf. p. 286, 287.
(5) *Praticable* a ici le sens, non de simplement possible, mais de *avantageux à pratiquer*. Une idée de souhait se trouve renfermée dans ce mot, qui a toute la force que l'étymologie donne de soi, aux adjectifs latins en *bilis*. Il signifie : « qu'il serait si utile de mettre en pratique ».

de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité [1].

Mais il m'est incertain si la mort est proche ou si elle est encore éloignée de moi. Je le veux, mon cher auditeur; que concluez-vous de là? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs? Et cette incertitude, qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? Ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce quelle est incertaine, c'est à dire parce que nous n'en savons ni le jour ni l'heure : *Quia nescitis diem, neque horam* [2]. Ah! chrétiens, Jésus-Christ sans doute auroit bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisoit en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement et saintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies* [3].

En effet, si nous connoissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercices de piété : tout seroit remis à la dernière année, et dans la dernière année, au dernier mois, et dans le dernier mois, à la dernière semaine, et dans la dernière

(1) Tout le reste du sermon est, comme on verra (p. 288), à peine représenté dans le manuscrit Phelipeaux.

(2) *Mat.* 25, 13.

(3) *S. Aug. Serm.* 39, al. 13, *ex hom.* 50, num. 1 : « Diem mortis incertum salubriter constituit Deus : diem ultimum suum quisque salubriter cogitat Misericordia Dei est quia nescit homo quando moriatur. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies ». (M. 38, 241). Le manuscrit P. le donne sous cette forme : *Ideo latere voluit ultimum diem, ut ceteri caute observentur.* Cf. p. 290.

semaine, au dernier jour, et dans le dernier jour, à la dernière heure, ou même au dernier moment [1]. Et de là, plus de salut. Pourquoi ? Parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres, ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres [2]. Mais que fait Dieu ? Par une conduite également sage et miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les moments. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ; peut-être après cette confession, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette conversation, peut-être après cette occupation, la

(1) La leçon du manuscrit P. est plus pressante encore et plus familière. Cf. p. 290, ligne 12.

(2) Cette idée que la mort n'est plus le temps des œuvres est reprise et développée dans le sermon *sur la Préparation à la mort*, à la fin du second point et dans son doublet du recueil Joursanvault : « Aussi n'attendez pas le temps de la mort, qui est l'avant-coureur de la venue du Fils de Dieu, pour aller au devant de lui ; n'attendez pas que le soleil soit éclipsé, c'est à dire que votre raison soit tombée dans de telles ténèbres qu'elle ne puisse plus s'en relever, n'attendez pas que les astres tombent du ciel, c'est à dire que votre volonté soit impuissante à se convertir ; n'attendez pas que la lune perde sa clarté, c'est à dire que la confusion se jette dans tous vos sens. Prévenez tout cela, dit saint Chrysostome, et souvenez-vous que pour vivre en chrétien, il ne suffit pas de se préparer à la mort, mais qu'il faut déjà y être préparé ; parce que le Fils de Dieu, parlant à ses apôtres, ne leur dit pas : préparez-vous à la mort, mais : soyez préparés à la mort : *Estote parati*. Ne soyez pas semblables à ces vierges folles de l'Evangile. Elles étoient allées chercher de l'huile pour se préparer, et cependant, quand elles retournèrent, la porte leur fut fermée : *Nescio vos*. C'est ce qui arrive souvent quand on attend la mort à se préparer. On demande un confesseur ; on cherche tous les remèdes de la grâce ; on a recours aux sacrements de l'Église, mais il n'est plus temps, et Monsieur meurt avant que d'avoir fait sa confession. Il se prépare, il est vrai, et cependant il est réprouvé. Hé, pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas se préparer, mais être préparé. » Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er octobre 1903, p. 548.

mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu ? [1] Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture [2] d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée), on devient laborieux et appliqué : *Sollicitudine non pigri ;* prompt et ardent : *Spiritu ferventes ;* infatigable dans le service du Seigneur : *Domino servientes ;* détaché du monde, et uniquement attentif aux choses du ciel : *Spe gaudentes ;* patient dans les maux : *In tribulatione patientes;* adonné à l'oraison : *Orationi instantes* ; charitable envers ses frères, et toujours prêt à exercer la miséricorde : *Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes* [3] ; également fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain, et à tout ce que l'on se doit à soi-même : *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* [4].

(1) Comparez la finale du sermon *sur la Préparation à la mort*, plus bas, p. 289[1].

(2) Le mot *peinture*, pris en ce sens, est bien du temps, et l'on fait, dans les comptes rendus élogieux du *Mercure galant*, un mérite à Bourdaloue de les avoir multipliées. Il faut entendre par là surtout des analyses, des définitions descriptives, ou même, comme dans le cas présent, de simples paraphrases. Le plus souvent c'étaient ce qu'on nomme encore des peintures de mœurs, ou des portraits, avec ou sans allusions, que les contemporains de Bourdaloue goûtaient en lui : « Pour mettre en son jour la solidité du cœur du Prince, écrivait le rédacteur du *Mercure*, racontant l'oraison funèbre de Condé par Bourdaloue, il crut qu'il le devoit dépeindre tout entier, mais avant que d'entrer dans cette peinture, il en fit une pour lui servir de prélude, de tous les défauts .. Il peint des braves sans esprit, etc. (V. *Histoire critique*, p. 975 . « Il fit, dit ailleurs le même nouvelliste (en 1703), plusieurs portraits bien naturels des peines et des agitations dans lesquelles on vit dans le monde... (V. *ibid.*, p. 928-930.)

(3) *Rom.* 13, 11-13.

(4) *Ibid.* 17.

Disons quelque chose de plus pressant encore [1] et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout de nous dans ce saint temps où nous entrons. C'est un temps de pénitence ; et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or, n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre foiblesse, et que nous paroissons plus lâches et plus irrésolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort ; il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai ; et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car, dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, et perdu sans ressource ; mais tandis que vous [2] y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir, et n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort ?

Je me trompe, chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : et quoi ? C'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme ; il ne s'en est point tenu là : mais il a expressément ajouté : veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole ? Et l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore

(1) On trouve fréquemment ces formes oratoires qui montrent bien, comme les appels : *suivez moi*, etc., signalés par Sainte-Beuve (cf. plus haut, p. 214[3], que le prédicateur ne songe qu'à son œuvre. Ces procédés du reste appartiennent à la langue oratoire du temps. Bourdaloue répète souvent : « Disons quelque chose de plus *sensible* ».

(2) Cf. plus haut, p. 151.

ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché et que je néglige ma conversion ? Si ce divin Maître ne m'avoit dit autre chose, sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serois-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer, Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques : mais enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris ; mais aussi je puis ne l'être pas ; et dans la conduite que je tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonnerois-je. Mais après la parole de Jésus-Christ, il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte ; et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connoître que par là, cette heure fatale [1]. Tout ce que je sais, mais

(1) Dans un sermon inédit *sur l'Impénitence finale*, Bourdaloue touche aussi brièvement, mais avec vigueur, cet argument : « Mais que ces mêmes gens-là, dit le Sage, que ces pécheurs qui se moquent de Dieu sachent qu'à la mort, Dieu, à son tour, en fera un mépris juste. Il est étrange que tout le monde sache cette parole terrible, mais il est encore plus surprenant qu'on l'entende sans trembler : *Quia vocavi et renuistis, quia extendi manum et non erat qui respiceret... ego autem in interitu vestro ridebo et subsannabo* (*Prov.* 1, 24-26). Parce que je vous ai appelé et que vous avez refusé de venir, parce que je vous ai tendu la main et que vous n'avez daigné me regarder, sachez que je me moquerai de vous à votre mort et que je me railleraï. Ou vous serez enseveli dans l'eau, en passant dans un navire, ou Dieu permettra qu'une maladie vous surprenne et que vous n'ayez pas le temps de penser à vous. Combien de personnes sont-elles emportées par des fièvres violentes ! Combien de pécheurs, attaqués en guerre, font naufrage dans la mer, lors même qu'ils sont maîtres du choc, et qu'il semble que Dieu prenne plaisir d'abîmer ! Je ne veux pas dire qu'il n'y ait du hasard ; mais n'y a-t-il pas un grand sujet de craindre ? *Mea est ultio*, dit Dieu chez le prophète (*Deut.* 22, 35). Combien de fois ne fait il pas retentir ces paroles redoutables à vos oreilles : *Qua hora non putatis Filius hominis veniet !* c'est à moi qu'appartient la vengeance ; à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra pour vous juger. Enfin, quelquefois, le pécheur qui se flatte de sa jeunesse, de sa santé, de son embonpoint, croit qu'il a encore longtemps à vivre. — Hé quoi, voudriez vous que je troublasse mes plaisirs par la pensée de la mort ? Je ne crois pas

ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua hora non putatis* [1]. Après cela, ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, et me voyant exposé à toute la haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de promptes mesures pour me remettre en grâce avec lui, et pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé ? Y avez-vous jamais fait, chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion ? Maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien ? Y pensez-vous attentivement ? Y pensez-vous chrétiennement ? Y pensez-vous efficacement ? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous ? Et si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous ? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser ; heureux qui y pense dans la vie ! C'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour nous le remède. Elle est entrée dans le monde par le péché ; mais si nous la considérons comme les saints, si nous y pensons comme les saints, elle nous fera entrer comme eux, par la grâce, dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

sitôt mourir. — Hé ! malheureux, c'est pour cela que tu dois trembler. Le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit qu'il viendra quand tu n'y penseras pas ? *Qua hora non putatis.* » (Ms O. fr 24855, fol. 82). Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er janvier 1902, p. 32.

(1) *Luc.* 12, 40. Et vos estote parati, quia qua hora non putatis Filius hominis veniet.

DISCOURS DE LA PENSÉE DE LA MORT

POUR LE MERCREDI DES CENDRES

D'APRÈS LE MANUSCRIT PHELIPEAUX

NOTICE

Un seul texte de ce sermon, a été jusqu'ici rencontré dans les recueils anciens, celui de la collection Phelipeaux et deux fragments dans le manuscrit 1061, de la Bibliothèque Mazarine, copié sans doute par ce Tournemeulle, qui semble avoir couru les sermons pour recueillir les plus beaux passages. J'en avais déjà cité la plus grande partie dans mon *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, p. 101 et suivantes. On avouera que l'amateur, qui avait recueilli ces morceaux, n'avait pas eu mauvais goût. Il faudra aussi comparer le sermon *sur la Pensée de la mort* avec le quatrième point du manuscrit d'Abbeville *sur la Préparation à la mort*. (Cf. *ibid.*, p. 108 et suivantes, et *Rev. des Sciences ecel.*, n° d'octobre 1901 et suiv.). — Quant au manuscrit de Munich, contenant ce sermon, conforme à l'édition, il n'a pu servir à établir cette édition, ne fût-ce qu'à cause des lacunes dont il fourmille. De plus, la composition toute factice de son second volume, où l'Avent se trouve achevé par des sermons pris aux mystères, montre qu'il s'agit simplement d'une transcription d'amateur, postérieure tout au moins à 1709. Pour la même raison, il n'y a rien à tirer des manuscrits 9436-9437 du fonds français (de l'ancien fonds Harlay) : extraits de sermons de Bourdaloue, certainement du XVIII^e^ siècle, et postérieurs à l'édition d'où ils ont été transcrits. Bon nombre de passages du sermon *sur la Pensée de la mort*, y compris des fragments de l'exorde, s'y rencontrent, mais sans aucune variante, et copiés sur l'imprimé.

Les autres recueils, sans doute parce que le sermon *sur la Pensée de la mort* fut moins souvent repris, n'offrent guère pour le mercredi des Cendres que le thème de la signification des Cendres, gardé dans l'édition sous le titre de *Autre sermon pour le Mercredi des Cendres, sur la*

Cérémonie des Cendres. Mais par contre on retrouve à plusieurs reprises le sermon *sur la Préparation à la mort*, dont le sujet et les développements sont assez voisins du discours *sur la Pensée de la mort.*

Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.

Genes. c. 3° [1].

Souvenez-vous, ô homme, que vous êtes mortel. *Ce sont les paroles que Dieu adressa autrefois à l'homme pécheur et criminel.*

Paroles de malédiction dans le sens que Dieu les prononça pour lors, mais paroles de bénédiction dans l'usage et dans les motifs que la sainte Eglise les dit aujourd'hui à tous ses enfants, paroles terribles pour l'homme pécheur, puisqu'elles le privent de cette éternité bienheureuse où il auroit toujours vécu sans son péché, mais paroles pleines de consolation pour les descendants de cet homme pécheur, puisqu'elles leur font espérer le moyen de cette immortalité [2]. Quand Dieu commanda autrefois à Moïse et à Aaron de prendre des cendres dans leurs mains et de les répandre devant Pharaon sur tout le peuple et sur toute l'Egypte : *Tollite manus plenas cineris de camino et sperşat illum Moyses in caelum coram Pharaone, sitque pulvis super omnem terram Egypti* [3], ce fut un signe des fléaux et punitions que sa justice irritée vouloit exercer contre ces criminels. Dieu fait aujourd'hui à peu près la même chose dans l'Eglise. Il commande à ses prêtres et à ses ministres

(1) *Gen.* 3, 19, Cf. plus haut, p. 201[1].

(2) Il faut ici sans doute suppléer au moins au mot, et lire : « le moyen de recouvrer cette immortalité ». C'est du reste le sens que comporte un doublet de ce sermon sur les Cendres, le ms. J, où on lit : « consolantes pour les pénitents puisqu'elles leur enseignent les voies de leur conversion et de leur justification ».

(3) *Exod.* 9, 8-9. : Tollite plenas manus cineris...

de prendre des cendres de dessus les autels : *Tollite plenas manus cineris*, et qu'après les avoir consacrées en quelque manière par leurs bénédictions, ils les répandent sur la tête de tous les chrétiens. Mais cette cérémonie est bien différente de la première. Car au lieu que Moïse et Aaron ne répandoient les cendres que pour marquer la colère de Dieu et que pour être en quelque façon le mystère et la consommation de sa justice, aujourd'hui, on ne les répand que pour nous donner de l'espérance, que pour nous attirer toutes sortes de bénédictions et nous faire avoir recours à sa bonté et à sa miséricorde, en nous inspirant les véritables moyens de la fléchir [1]. C'est la première vérité que j'ai aujourd'hui à vous proposer, chrétiens, pour commencer à m'acquitter des devoirs du ministère [2] où, tout indigne que je suis, l'on m'a engagé [3]. Et puisqu'il est ainsi, divin Esprit, ôtez-moi, je vous prie, tout ce qui peut nuire à la preuve de cette grande vérité. Donnez-moi une parole éloquente, des expressions pénétrantes, des sentiments vifs et touchants, des preuves fortes et convaincantes, non pas pour flatter les oreilles ou pour contenter la curiosité, mais pour pénétrer les cœurs, pour échauffer la volonté, pour persuader et convaincre l'entendement. Faites que mes auditeurs ne sortent point d'ici que convaincus et pénétrés de ce que j'ai à leur dire. C'est ce que je vous demande et pour eux et pour moi [4], par l'intercession de Marie, lui disant avec l'ange : *Ave.*

(1) C'est, comme sujet, le début même de l'édition princeps, au second sermon pour le jour des Cendres (T. II, p. 50). Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er janvier 1904, p. 8.

(2) P. mistere...

(3) Cf. plus haut, p. 204[2].

(4) Il faut noter dans Bourdaloue soit d'après l'édition officielle, soit surtout d'après les copies du temps, la fréquence de cette formule *et pour eux et pour moi*, dans les exordes. Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 231, ligne 16. Cf. plus haut, p. 265, ligne 14.

C'est un principe que les sages mêmes du paganisme ont compris, que la grande science de la vie est la science et la considération de la mort. En effet, vous m'avouerez que tout ce qui peut servir à perfectionner notre vie est ce qui doit faire notre principale étude. Or, je trouve que la pensée ou la considération de la mort est la chose du monde la plus propre pour perfectionner notre vie, parce que je trouve que toute notre vie, ou, pour mieux dire, tout ce qui [1] peut perfectionner dans notre vie, se rapporte principalement à ces trois choses : à nos passions, à nos délibérations, à nos actions ; à nos passions qui en sont les premiers mouvements, à nos délibérations qui en sont les premières exécutions [2]. Nous avons des passions à ménager [3], nous avons des délibérations à prendre, nous avons des actions à régler. Nous avons des passions à ménager en modérant leurs emportements et arrêtant leurs fougues ; nous avons des délibérations à prendre [4] en évitant les erreurs et les faux brillants qui nous peuvent séduire [5] ; nous avons enfin des actions à régler, ou plutôt des lois à observer ; mais [parce] que la règle de toutes nos actions, c'est l'observance des lois, [il faut les observer], mais les observer avec zèle et avec ferveur. Voilà, ce me semble, toutes les obligations de notre vie et les devoirs les plus essentiels de tout le christianisme. Or, le moyen de rem-

(1) Bien que l'édition porte : « tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, » il n'est pas certain qu'il faille suppléer ici : « tout ce qui (se) peut perfectionner... » Ce verbe ne serait-il pas pris absolument? On aurait le sens de « tout ce qui peut grandir, s'améliorer, ou même tout ce qui est capable d'améliorer dans notre vie ».

(2) Il y a évidemment ici une lacune dans le manuscrit, et le membre de phrase relatif aux actions, comportant un développement, comme les deux incises suivantes, a été omis sans doute.

(3) Voy. plus haut, p. 11[4], et 207[1].

(4) Voy. plus haut, p. 207[2].

(5) Plus étudié ici, le texte de l'édition (Cf. p. 207) a sur le manuscrit l'avantage d'indiquer les subdivisions qui seront ensuite développées sous ce second chef, mais le manuscrit a plus de couleur.

plir tous ces devoirs ? Je n'en trouve point de plus sûr que celui de la mort, puisque c'est le moyen le plus souverain et le plus efficace pour amortir le feu de nos passions, puisque c'est la règle la plus sûre pour prendre des résolutions, et le moyen le plus infaillible pour fixer nos délibérations et nos conseils, puisqu'enfin c'est le motif le plus pressant [pour nous] engager à [les] observer avec zèle et avec ferveur. Vos passions vous emportent-elles, par des mouvements criminels, à ce qui est contraire à la loi de Dieu, ou même contre la loi de la raison ou de la nature, pensez que vous êtes mortel, que tous ces emportements se doivent un jour briser contre la cendre du sépulcre et vous verrez si cette pensée ne vous les amortira pas. Vous délibérez sur une matière importante et vous ne savez que résoudre ni à quoi fixer votre délibération, mais pensez sérieusement ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de votre mort sur ce sujet, et votre incertitude ne durera pas longtemps. Vous négligez enfin vos devoirs, vous êtes lâche dans l'accomplissement de la loi de Dieu, vous sentez de la tiédeur et du relâchement dans l'entreprise que vous avez embrassée de tendre à la perfection, souvenez-vous, ô homme, que vous n'êtes que cendre, qu'en cette qualité vous êtes mortel, que vous n'avez plus qu'un moment à travailler et qu'il est important de bien employer ce moment, et vous verrez que cette pensée échauffera votre tiédeur et animera votre lâcheté. En un mot, cette pensée de la mort arrêtera les dérèglements de vos passions les plus importées ; cette vue de la mort fixera toutes les délibérations de votre volonté les plus flottantes et les plus incertaines ; cette vue de la mort échauffera enfin toutes les tiédeurs, fortifiera toutes vos foiblesses, animera toutes vos lâchetés. Voulez-vous de plus grandes utilités que celles-là ? Elles vont faire tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT

Pour régler et modérer les mouvements de nos passions par le souvenir de la mort, il est important de les bien connoître, et pour les bien connoître, il en faut distinguer les caractères. C'est la pensée et la judicieuse remarque de saint Jean Chrysostome, qui en distingue pour ce sujet trois principaux. Nos passions, dit-il, sont vaines, voilà le premier caractère ; elles sont sans bornes, voilà le second ; elles sont injustes, voilà le troisième. Elles sont vaines par rapport aux [objets][2] qu'elles recherchent et qu'elles poursuivent ; elles sont sans bornes par rapport aux sujets qu'elles embrassent et aux choses qu'elles souhaitent ; elles sont injustes par rapport au prochain contre qui elles agissent. Elles sont vaines par rapport aux objets qu'elles recherchent, ne recherchant que des objets vains, chimériques, fantastiques et de néant ; elles sont sans bornes par rapport aux sujets qu'elles embrassent, étant naturellement insatiables et ne se contentant point de ce qu'elles possèdent ; elles sont enfin injustes à l'égard du prochain, et ne cessant point de le persécuter et de le tourmenter quand il s'agit de se satisfaire. Telle est à peu près l'idée de saint Jean Chrysostome sur ces trois caractères de nos passions. Or, pour en arrêter les saillies, les fougues et les emportements, il faudroit donc trouver quelque chose qui, étant opposée à ces trois caractères, pût en empêcher les effets chez nous ; c'est à dire qu'il faudroit trouver quelque chose qui pût leur ôter leur vanité en les rendant saines et de bon goût à l'égard des objets qu'elles poursuivent, qui pût leur ôter leur insatiabilité, en les rendant plus

(1) P. : par rapport aux *sujets* qu'elles recherchent ..

modérées dans leurs désirs ; qui pût enfin leur ôter leur injustice, en ne leur faisant prendre que des moyens justes et légitimes pour se satisfaire. Or, c'est l'effet admirable du souvenir de la mort, puisqu'elle détruit dans nos passions cette vanité, cette avidité, cette injustice qui les rendent si criminelles. C'est donc ce souvenir qui en arrête toutes les folies, qui en modère tous les mouvements : la conséquence me paroît nécessaire.

Nos passions sont vaines, et pour vous en convaincre, prenez garde que, tandis que [1] les biens de la terre nous paroissent grands, nous nous portons toujours avec avidité à les désirer, mais que dès qu'ils nous paroissent dans leur nature, c'est à dire, que tandis qu'ils nous paroissent tels qu'ils sont effectivement, et entourés de toutes les imperfections qui en sont inséparables, bien loin de les désirer, nous les fuyons et nous les méprisons. Tandis que nous sommes préoccupés de la fausse apparence et du faux brillant de ces biens, nous suivons le faux attrait qui est en eux, et nous nous y laissons entraîner ; et si quelquefois nous suivons la voix de Dieu qui nous en détourne pour nous faire revenir vers lui, la passion nous en retire tout aussitôt et nous fait recourir plus que jamais après les faux appas de ces biens. Nous nous affligeons d'en avoir peu ; nous nous transportons d'en avoir beaucoup [2] ; nous nous impatientons dans leur attente ; nous murmurons dans leur perte ; nous gémissons dans leur éloignement. Ainsi, suivant toujours la vanité de ces fausses passions, nous nous attachons à suivre une ombre et une

(1) Voyez plus haut, p. 151.

(2) La leçon manuscrite est digne d'entrer en parallèle avec le résultat du travail de l'éditeur de 1707 (Cf. p. 213). L' « apparence spécieuse » a son équivalent dans la copie. — Nombre de mots sont à recueillir dans le texte manuscrit ; ainsi : *recourir*, pour *courir à nouveau*, *nous nous transportons*, pour *nous entrons dans des transports de joie*, ce que l'édition exprime par : « nous nous applaudissons ».

fumée, un fantôme et une chimère, un néant. Voilà l'effet de la vanité de nos fausses passions [1]. Pour l'éviter, dit saint Jean Chrysostome, il faut y considérer ces biens dans le fond et non pas dans la simple surface, et quand nous les pouvons ainsi considérer, quand nous avons vu combien de foiblesses, combien de misères, combien d'iniquités, combien d'inquiétudes, combien de vanités, en un mot combien d'imperfections sont renfermées dans la possession ou sous l'écorce de ces biens, bien loin de nous y attacher, nous les négligeons, bien loin de nous paroître grands, nous les regardons comme des néants, bien loin enfin de les rechercher, nous les évitons.

Mais à qui serons [nous] redevables de ce bon office? C'est la pensée de la mort. Car la mort, dit saint Jérôme, est l'argument sensible et palpable du néant qui est dans toutes les choses du monde, et ainsi la seule idée de la mort nous désabuse des fausses erreurs qui nous font courir avec tant d'empressement après les biens du monde. La mort seule nous en fait découvrir la fausseté. La mort seule nous dessille les yeux et lève le charme malheureux dont l'amour-propre les avoit couverts. *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum*, dit l'Ecriture [2], parlant de ces gens enivrés de leurs fausses opinions, et dont l'esprit ayant été faussement préoccupé pendant toute leur vie de la grandeur de ces biens, en verront, à l'article de la mort, le néant et la fausseté. Car ce sera pour lors que ces idées de grandeur et de plaisir, d'honneur, d'utilité, d'élévation, qu'ils avoient si injustement appliquées aux biens de ce monde, périront dans leur esprit, par l'expérience sensible qu'ils auront de leur vanité : *In illa die peribunt*

(1) Voyez *Nouveaux Sermons inédits*, p. XIV, la mise en parallèle des deux passages, et notez encore cette forme d'épiphonème, cf. p. 122[1].

(2) *Ps.* 145, 4. In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. Cf. p. 214[1].

omnes cogitationes eorum. Ce sera pour lors qu'ils commenceront à connoître qu'ils se sont trompés et qu'ils se sont laissés abuser par ce faux éclat [1].

Il se fera, dit l'Écriture, une destruction générale de toutes ces pensées, de toutes ces idées, de toutes ces préoccupations : *In illa die peribunt omnes*, etc., et parce que ces pensées n'avoient aucun fondement que celui de leurs passions, tous ces mouvements seront détruits avec elles, et ainsi ils n'auront plus ces élévations de l'ambition, ni ces saillies de l'amour, ni ces soulèvements de l'orgueil, ni ces emportements de la colère, ni ces débordements de joie, ni ces inquiétudes de l'envie, ni ces chagrins de la tristesse : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* Mais ce qui se fera dans ce jour, je le puis avancer par la pensée de la mort, car quand je me propose devant les yeux ce tableau de la mort, quand j'imprime dans mon idée une vive et sensible image de l'état où je me trouverai pour lors et de la situation où mon cœur et mon esprit se trouveront en ce moment, je porte par avance le même jugement des choses du monde que je porterois si je me trouvois en cet état [2].

Et voilà l'admirable leçon que le prophète-roi pratiquoit pour se conserver des attaques de la vanité des passions, sur le trône que l'on peut dire justement être le

(1) Tout ce paragraphe est bien plus largement développé dans l'édition (p. 315) que dans la copie. Les mots *enivrés de leurs fausses opinions*, *faussement préoccupés*, *expérience sensible*, ne se retrouvent plus dans l'édition, bien que d'autres traits, non moins heureux, les remplacent.

(2) Ces répétitions du mot *trouver*, négligences de langage qu'il serait trop commode de rejeter exclusivement sur les copistes, et que l'édition devait réformer — elle a en effet fort remanié ce passage — sont fort instructives sur la liberté alors accordée aux prédicateurs de parler en chaire, à peu près comme les honnêtes gens écrivaient leurs lettres, avec un abandon que personne ne se serait reconnu le droit de porter dans un livre. C'est un des éléments de foncière différence entre les sermons manuscrits et les imprimés.

grand théâtre des passions humaines et le lieu où elles règnent avec plus de souveraineté [1]. Quand une passion s'élevoit contre lui, il s'élevoit à Dieu, et, lui parlant plus de la voix du cœur que de celle de la bouche, il lui exposoit l'état de son cœur : *Locutus sum in lingua mea*, lui disoit-il, *notum fac mihi finem meum*. Mes passions me portent à rechercher les biens de la terre préférablement à vous, ô mon Dieu, parce qu'elles croient et qu'elles écoutent leurs faux attraits. Mais, mon Dieu, vous m'avez donné un excellent remède pour me garantir de leurs attaques et un admirable moyen pour les faire taire, et ce moyen, c'est que vous m'avez fait connoître et que vous me faites encore connoître tous les jours la vue que j'aurai pour ces biens à la fin de ma vie. *Notum fecisti, Domine, finem meum* [2].

Et en effet : *Ecce posuisti dies mensurabiles meos* (sic) [3]. J'ai considéré la durée de mes jours ; après les avoir considérés, j'ai vu qu'il n'y avoit rien de si court ; j'ai vu que je serai bientôt au terme où l'on voit les choses de ce monde si à fond et si clairement, et je me suis même substitué en esprit en cet état, et après tout, j'ai vu et connu que tous ces biens, ces couronnes, ces hommages, ces plaisirs que je possède maintenant ne sont qu'un pur néant, malgré tout leur brillant et leur éclat : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* [4]. Ce néant, Seigneur, tout néant qu'il étoit, ne laissoit pas de paroître quelque

(1) Cf. plus haut, p. 216.

(2) Pour *notum fac mihi... Ps.* 38, 5. — La traduction même que donne le prédicateur et l'usage fait de ce texte indique bien que la modification n'est pas le fait d'une consonnance mal saisie par le copiste. De plus, la divergence des deux développements amène à conclure que Bourdaloue au moins en ces deux occasions, ne récitait pas des morceaux appris par cœur, mais parlait apparemment sur un canevas tracé (Cf. p. 290[3]). Les exemples de ces modifications au texte sacré ne sont pas rares ni ceux où l'on trouve mélangés dans une même phrase suivie le latin et le français. Cf. p. 185, ligne 24.

(3) *Ps.* 38, 6, Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia...

(4) *Ibid.*

chose devant moi. Mais devant vous, hélas ! je n'ai que trop vu que ce n'étoit que vanité : *Verumtamen universa vanitas* [1]. J'ai compris que puisque l'homme qui est le plus noble et le premier de tous les êtres s'évanouit comme une ombre et comme une image, à plus forte raison ces biens qui n'ont été faits que pour l'homme se doivent-ils évanouir : *Verumtamen in imagine pertransibit homo* [2].

C'est donc en vain, ai-je conclu en suite, que les hommes se tourmentent si fort pour l'acquisition de ces biens : *Et frustra conturbatur* [3]. C'est donc en vain qu'ils prennent tant de soin à thésauriser et à amasser des richesses, sans savoir le plus souvent pour qui ni à quel dessein : *Thesaurizat et ignorat cui congregabit ea* [4], et par conséquent, ô mon Dieu, ce n'est qu'en vous que je dois m'attendre et non pas sur ces biens. Ce n'est donc que sur vous que je dois faire fond et nullement sur eux. C'est donc vous, en un mot, qui devez faire ma subsistance, et je ne les dois considérer que comme des foibles accidents qui passent et qui périssent en un moment : *Et nunc, quae est expectatio mea, nonne Dominus, et substantia mea apud te est* [5] ?

(1) *Ps.* 36, 6.

(2) *Ibid.* 7. Pour *pertransit* du texte biblique : pertransit homo, sed et frustra...

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* Dans l'édition la paraphrase ne se poursuit pas jusqu'à ce verset.

(5) *Ps.* 38, 8. Il faudrait mettre en regard du texte définitif celui des deux manuscrits connus jusqu'ici qui nous offrent ce passage parallèle. Le commentaire de cette partie du verset 6 n'est pas moins heureux dans la copie Tournemeulle que dans l'édition. Voici le texte du manuscrit de la Mazarine, parallèle, mais de fort loin à notre passage : « Le prophète-roi demande à Dieu qu'il lui fasse connoître l'heure de sa mort. Toutes ses pensées et tous ses désirs se terminent à supplier Dieu de lui accorder cette grâce. *Notum fac mihi, Domine finem meum.* Ah quel bonheur pour moi ! Je ne saurois exprimer la joie que j'aurois si j'étois assez heureux de savoir le compte et le nombre de mes jours, *Et numerum dierum meorum quis est !* Ah si je le savois, je saurois tout

Ces pensées fréquentes et redoublées faisoient de ce grand prince au milieu de la cour et de toutes les grandeurs du monde, un miracle de modération et un modèle de vertu.

Tant il est vrai qu'il n'y a rien de si souverain pour purger nos passions de leur vanité que la pensée de la mort [1].

Car disons de bonne foi : S'il n'y avoit point de mort, ou du moins s'il n'y avoit point de loi qui condamnât les hommes à la mort, nous aurions beau parler contre la vanité, on ne nous croiroit pas. On auroit beau prêcher que tous les biens du monde en sont tout pleins, on en feroit même des démonstrations sensibles et palpables : nous nous imaginerions toujours que tout cela, ce seroit

et je ne demanderois plus rien à connoître : *Ut sciam quid desit mihi!* Je sais, mon Dieu, que vous savez tout. Vous connoissez mes pensées, tous les replis de mon cœur et tous les moments de ma vie : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos.* J'avoue que vous êtes tout et que je ne suis rien : *Substantia mea quasi nihilum ante te.* Toutes choses s'abiment devant vous, toute cette pompe, cet éclat, cette galanterie, tout cela n'est que vanité : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens.* L'homme se propose de belles choses et fait de beaux projets; il fait de belles entreprises, mais tout cela passe incontinent : *Verumtamen in imagine pertransit homo.* Si cet homme n'arrive pas à ses prétentions, si ses désirs sont frustrés, il a beau s'inquiéter et se troubler ; tout cela est inutile : *Sed frustra conturbatur.* Il a beau amasser des trésors et des richesses : l'incertitude de la vie ne lui doit causer que de la crainte, ne sachant pas qui seront ses héritiers, ni quel usage ils feront de ses biens : *Thesaurizat et ignorat cui congreget.* Ce sont, messieurs, les sentiments du prophète roi. » Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, p. 101). — Comme il arrive le plus souvent, les textes scripturaires, cités de mémoire, sont à rectifier, par exemple ce verset : *Thesaurizat et ignorat cui congregabit ea.* Il faut aussi attirer l'attention sur cette finale par manière d'épiphonème : « Ce sont, messieurs, etc. » Fréquente dans Bourdaloue (selon les manuscrits du moins) et chez les autres prédicateurs du temps puisés aux mêmes sources, elle conclut d'ordinaire les développements et les citations des Pères. Ainsi plus haut, p. 265, « Voilà l'effet de la vanité de nos fausses passions ». Les manuscrits sont l'occasion de mille remarques de ce genre.

(1) C'est encore la forme d'épiphonème signalée à la note précédente. Cf. 122[1].

de belles subtilités, plus belles que la vanité même, et que tout cela, ce seroit plutôt pour faire voir son bel esprit que pour en détourner [1]. Mais quand on voit que tout tend à la mort, que tout mène à la mort, que de toutes les choses du monde, il n'y en a pas une qui n'aille à sa destruction, et que les plus belles choses sont les plus sujettes à périr [2] et périssent en effet les premières, ah! voilà ce qui nous dessille les yeux, et voilà ce qui nous en fait connoître la vanité. Une belle différence que saint Jean Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes et celle de la mort, c'est que toutes les autres pensées chrétiennes ne sont au plus que les preuves de la vanité, au lieu que celles de la mort sont l'expérience même de cette vanité [3]. Et en effet, c'étoit le grand argument dont saint Paul se servoit quand il vouloit détacher les chrétiens de son temps de la vanité des biens de ce monde. Le temps est court, leur disoit-il, et par conséquent, il faut que ceux qui sont dans ce monde y soient comme s'ils n'y étoient point, que ceux qui jouissent des biens de ce monde en jouissent comme s'ils n'en jouissoient pas, c'est à dire sans passion, ni sans attache, que ceux qui ont de la joie soient comme s'ils n'en avoient point, que ceux qui achètent possèdent ce qu'ils ont acheté sans le posséder [4], que ceux enfin qui sont

(1) Dans cette phrase grammaticalement incorrecte, il y a un air « vécu » qui donne l'impression d'une pure sténographie. Cf p. 220[1].

(2) Le rapprochement s'impose ici entre la dernière phrase et les vers Malherbe.

> Mais elle était du monde, où les plus belles choses
> Ont le pire destin...

Ce n'est pas évidemment une réminiscence, mais une simple rencontre.

(3) Il semble que cette expression soit plus exacte que celle de l'édition faisant dire (p. 221, ligne 6) que « la mort est l'essence de la vanité », car il s'agit de comparer *les pensées chrétiennes* avec *la pensée* de la mort.

(4) P. : sans *les* posséder...

attachés à une femme par le mariage ou à quelque autre par le lien d'une étroite amitié vivent comme s'ils n'en avoient [pas]. *Tempus breve est : reliquum est ut qui habent uxores tanquam non habentes sint, et qui flent, tanquam non flentes, et qui gaudent, tanquam non gaudentes, et qui emunt, tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* [1].

Quelle conséquence ! Elle est admirable, répond saint Augustin, parce que, si le temps est court, toutes les autres choses qui en sont les productions, le sont aussi, et par conséquent, il [n']en faut jouir que comme n'en jouissant pas : *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo sint tanquam non utantur : praeterit enim figura huius mundi* [2].

Nos passions sont vaines, vous [le] [3] venez de voir ; mais elles sont aussi sans bornes. Car quel ambitieux aboyant [4] après les grandeurs est jamais content des honneurs où il est élevé ? Quel avare, idolâtre de son argent, est jamais satisfait des biens qu'il possède ? Quel volup-

(1) 1 *Cor.* 7, 29, 30 et 31. Hoc itaque dico, fratres : tempus breve est : reliquum est ut et qui habent... » Texte des plus fréquemment cités par Bourdaloue. Cf. p. 221[4].

(2) *Ibid.* 31.

(3) *P* : 3. Vous *les* venez de voir.

(4) J'avais été embarrassé par la lecture de ce mot mal écrit dans le recueil Phelipeaux. Le second *b*, déformé, qui devait exister dans le mot (car on écrivait *abboyer*, très logiquement d'ailleurs, de *adbaubari*) remplace l'*o*, qui est resté dans la plume du scribe, et au lieu de *abboyant* on lit *abbyant* mais il ne peut y avoir de doute sur la lecture. S. François de Sales écrit *abbayer*. (Ed. d'Annecy, t. III, p. 195.) M. Henri Chérot m'écrit : « L'emploi de ce mot au figuré n'a rien d'insolite. Le *Dictionnaire* de Furetière, 2[e] édition, 1701, donne encore les deux sens : le propre, *latrare*, abboyer car Furetière ne donne que la forme *abb*, pour le verbe ; seul le substantif *abois* ou *abbois* a les deux formes), et le sens figuré : « Abboyer se dit figurément des hommes lorsqu'ils s'attendent à quelque chose, qu'ils la désirent et la poursuivent avec avidité. Cet avare, cet ambitieux abboye après cette succession, après cette charge. Un chicaneur abboye toujours après le bien d'autrui ». On voit que les copistes contribueront au *Lexique de Bourdaloue*. Le *Dictionnaire de l'Académie*, dans sa première édition, donne aussi, et

tueux, esclave de ses passions, se contente jamais des plaisirs dont il jouit [1] ?

La nature, disoit ingénieusement le grand et le docte Salvien, ne demande que le nécessaire, et l'amour-propre demande le commode et le délicieux ; l'intérêt, l'utile et le profitable ; l'ambition, l'honnêteté et l'éclatant (*sic*) ; mais [la passion] [2] demande toujours le superflu [3]. Quel remède à ceci ? Quelle digue opposer à ce torrent impétueux [des] désirs [4] immodérés de nos passions ! Je vous l'ai déjà dit : C'est la pensée de la mort. Prenons l'avare le plus insatiable de richesses, l'ambitieux le plus avide d'honneurs et de dignités, le voluptueux le plus désireux des plaisirs. Je n'ai qu'à leur dire à tous : *Memento, homo, quia pulvis es*, pour arrêter le cours de leurs désirs. Je n'ai qu'à dire à cet avare ce que Jésus-Christ dit dans l'Evangile : *Veni et vide* [5], venez et voyez. Venez à ce sépulcre ; considérez-y ce cadavre. C'étoit un homme riche et opulent comme vous, qui avoit un grand train comme vous, quantité de terres comme vous, quantité de rentes comme vous ; il a eu la folie comme vous de vouloir laisser une famille grande et une postérité riche. Venez et voyez : *Veni et vide* ; et qu'est-

sous l'unique forme *abboyer*, ce même sens figuratif : « On dit aussi figur. *abboyer après quelque chose*, pour dire, *la désirer, la poursuivre ardemment. Ils sont trois ou quatre qui abboyent après cette charge. Abboyer après une succession* (Edit. de 1694, t. I, p. 2).

(1) Cette phrase est répétée deux fois, mais par inadvertance et fusion avec la précédente, car la première est ainsi conçue : *ne se contente jamais des plaisirs qu'il possède.*

(2) Ms. l'ambition demande. — Inadvertance prouvée par le texte même de l'édition et très explicable à cause de la consonnance.

(3) Voyez un passage correspondant, plus haut, p. 223[1] et aux *Nouveaux Sermons inédits*, p. 370[2].

(4) Le mot *des* a été omis au manuscrit.

(5) *Jo.* 11, 34. Ce n'est pas Jésus-Christ, ainsi que le suppose à tort le texte du manuscrit, qui dit dans l'Evangile : *Veni et vide*, mais, comme a bien rectifié l'éditeur, p. 223 les Juifs venus au tombeau de Lazare *Dicunt ei ; Domine, veni et vide.*

ce que cet homme ? En est-il maintenant plus riche ? Son or et son argent l'ont-ils exempté de la pourriture ? Ses richesses l'ont-elles défendu contre les vers [1] ?

Je n'ai qu'à dire à cet ambitieux : *Veni et vide.* Venez, idolâtre de la grandeur, venez, adorateur de la fortune, venez, esclave de la faveur, et voyez : *Veni et vide.* Ouvrez ce tombeau ; tout superbe et tout magnifique qu'il est, qu'y remarquez-vous ? Ah ! je dirai-je, chrétiens, et votre délicatesse le pourra-t-elle souffrir ? Vous y voyez un cadavre tout nu, tout décharné, tout rongé de vers, tout plein d'ordure et de pourriture. Hé bien ! Qu'en pensez-vous ? C'étoit un homme, comme vous, élevé par ses charges, distingué comme vous, par sa qualité, puissant par ses emplois, illustre par ses actions, grand par sa valeur et encore plus grand par la beauté de son esprit, par la subtilité de son génie et par la sagesse admirable de sa conduite. Voyez ce qu'il est maintenant : *Veni et vide.* Que sont devenus tous ses avantages ? Cette éloquence, ce grand esprit, cette valeur, ce grand génie, l'ont-elles défendu contre la mort ?

Je n'ai qu'à dire enfin à cette mondaine, à cette superbe, à cette femme sensuelle, à cette voluptueuse : Venez, vous qui avez tant de soin de votre corps, vous qui le couvrez d'habits si superbes et si magnifiques, vous qui le couvrez en tant de manières, peut-être que l'ouverture de ce tombeau offensera votre délicatesse ; mais il n'importe : *Veni et vide ;* il faut, aux dépens de votre délicatesse, vous apprendre à modérer les mouvements de vos passions. Voyez-vous cette femme, ou plutôt ce cadavre, dans lequel on ne reconnoît pas même le sexe, tant il est défiguré ? Voyez-vous cette tête décharnée et ces dents dérangées, ces cheveux dispersés, ces joues enfoncées, ces

(1) Ce texte supporte, on le voit, la comparaison avec l'édition (p. 225), et il est même permis de le préférer comme aussi ferme et plus concret.

vers qui fourmillent dans cette chair, les voyez-vous? C'étoit une personne comme vous, belle et bien faite comme vous, de qualité et peut-être encore meilleure que vous.

Ah! chrétiens, encore un coup, quel est l'avare, quel est l'ambitieux, quel est le voluptueux et le sensuel qui n'arrêtera pas les désirs immodérés de sa passion pour peu qu'il considère attentivement tout ce que je viens de vous dire [1]?

Enfin nos passions sont injustes à l'égard du prochain et c'est la mort qui les rend justes, comme l'a reconnu même un philosophe de l'antiquité du paganisme [2]. *Mors*

(1) Ce superbe passage se retrouve aussi, sauf des divergences assez notables indiquant une autre circonstance, dans le manuscrit Tournemeulle, de la Mazarine. Cf. *Histoire critique*, p. 102. M. Maurice Souriau, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, le jour de la soutenance de la thèse sur la Prédication de Bourdaloue, et à propos de ce développement sur le *Vrai et vide*, évoquant le souvenir du Sermon sur la mort de Bossuet, déclarait que « trouver beaucoup de pages semblables, ce serait rendre aux lettres françaises un réel service ». — Le développement du recueil Phelipeaux n'est point inférieur à la leçon de la collection Tournemeulle, s'il n'est préférable même. Aussi l'on demande de quel droit Bretonneau, ou Bourdaloue lui-même, s'il prépara pour l'édition ce sermon, nous privaient de ces pages et ne nous laissaient que le seul texte imprimé jusqu'ici. Malgré ses mérites incontestables, il n'atteint pas, tant s'en faut, à la puissance et la vigueur de ces pages exhumées des recueils anciens. De quel droit, à plus forte raison, au nom de je ne sais quel respect d'un Bourdaloue affirmé authentique, contesterait-on la légitimité de cette publication de son œuvre parlée et vraiment trop inconnue pour sa gloire vraie? Eût il à perdre dans ses éditions de sermons tels qu'il les donna, nous voulons les connaître ce qu'ils furent et non ce que les a faits le travail du polissoir, mais nous pouvons être rassurés par des pages de cette venue. Il ne perdra rien à ce qu'on les entende et nous en comprendrons mieux pourquoi l'on courut tant Bourdaloue. La valeur des sermons qu'on lit dans Bretonneau, fût-elle accessible aux gens du métier et aux littérateurs de nos jours, ne justifie pas et n'explique guère une vogue persistante de tant d'années.

(2) Dans le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, une erreur de copiste oubliée d'abord, mais signalée aux *errata* (v. p. 103), a fait écrire *prophète* pour *philosophe*. Cela n'indiquerait-il pas une transcription d'après des notes abrégées, l'abréviation *phe* étant la même pour

sola humano generi reddit ius [1]. Quand une passion d'orgueil et de vanité règne dans un grand, avec quel mépris regarde-t-il tous ceux qui sont au-dessous de lui ! Avec quel faste et quelle superbe reçoit-il leurs services ! Il croit que tout lui est dû et que tout ce qu'ils peuvent faire n'est encore [que] la moitié de ce qu'ils lui doivent. Or, voulez-vous rien de plus injuste que cela ? Mais ces dédains, ces mépris, ces distinctions, tout cela périra à la mort ; tout cela s'évanouira dans la pensée de la mort. Ces pensées que nous sommes quelque chose de plus que les autres, erreur, erreur, dont la mort nous détrompera : *Ego dixi : dii estis* [2]. Vous vous êtes imaginés que vous êtes de petites [3] divinités en terre, dit un prophète, et voilà ce qui faisoit votre orgueil et votre vanité. Mais apprenez que vous mourrez comme les autres et que la mort, qui a déjà tant égalé de houlettes et de sceptres [4] : *Mors adaequatrix optima*, égalera encore votre sort avec celui du plus bas de vos sujets. *Verumtamen morientini* [5]. Voilà ce qui doit abattre tout [votre] emportement [6].

les deux mots, dans le système des copistes d'alors ? Cf. *Nouveaux Sermons inédits*, p. 56[2].

(1) Ce mot de Sénèque est cité de la même manière, très différente de celle-ci, dans l'édition et dans le manuscrit T, dont voici le texte : « Il n'y a que la mort, dit le philosophe, qui fait tout bien connoître. Elle tient la balance en main pour bien mesurer toutes choses ; elle fait rendre à chacun tout ce qui lui appartient. *Mors sola ius aequum est generis humani.* Méditons donc sérieusement .. » Cf. plus haut, p. 225[3].

(2) *Ps.* 81, 6. « Ego dixi dii estis, et filii Excelsi omnes... »

(3) Voyez plus haut, p. 58[2] et *Hist. crit. de la Prédication*, p. 178.

(4) Est-ce que ces métaphores de houlette et de sceptre ont paru ou trop familières ou trop particulières à Bretonneau, sinon à Bourdaloue se revisant lui-même ? En tout cas, fidèle à son système de généralisation, l'édition (p. 226) enlève soigneusement ce beau passage, et les applications diverses qu'elle lui substitue le laissent regretter à qui connaît le « vrai texte ».

(5) *Ps.* 81, 6. *Vos autem*, dit le texte, *sicut homines moriemini*. C'est encore donné de mémoire et approximativement.

(6) Ms. : Abattre [votre] tout l'emportement (*sic*). — Ce couplet, plus

Mais ce n'est pas tout : la pensée de la mort n'est pas seulement un moyen facile pour régler les mouvements criminels de nos passions ou pour [en] corriger les imperfections et les défauts, mais c'est encore une règle sûre et infaillible pour prendre des conseils et pour fixer nos délibérations [1]. C'est ma seconde partie.

SECOND POINT

C'est une vérité de la foi : nos pensées sont courtes et incertaines. *Cogitationes nostrae breves et incertae* [2]. Nos pensées sont incertaines, dit le dévot saint Bernard [3], parce qu'elles n'ont point une véritable fin qui les puisse arrêter. Elles sont courtes et par conséquent pénibles, parce que si elles ont quelque fin, ce n'est point la véritable fin, elles en changent à tous moments, et ce changement continuel les fait passer aussi continuellement d'inquiétude en inquiétude, de travail en travail, de recherche en recherche. Le secret donc pour remédier à tous ces désordres, ce seroit de trouver quelque chose qui pût fixer ces incertitudes et arrêter ces inquiétudes en faisant connoître à nos passions et leur déterminant la véritable fin

vigoureux, parce qu'il est *ad hominem*, ne serait-il pas, bien qu'il n'ait rien de tellement audacieux pour nous, ce que Mme de Sévigné appelait « des endroits d'une force à faire trembler tous les courtisans ? » Louis le Grand ne devait pas aimer beaucoup que la pensée de sa mort lui fût aussi ouvertement annoncée, ou du moins les serviteurs du maître se le figuraient. C'est ainsi que les prétendues audaces du P. Lombart en 1703, dont j'ai raconté le trait (p. 489 de l'*Histoire critique*), déplaisaient plus à l'entourage du roi qu'à celui-ci.

(1) L'édition, contient des considérations sur l'effet de la pensée de la mort, qui ne se lisent pas ici. Cf. p. 228.

(2) *Sap.* 9, 14. Encore une citation de souvenir et inexacte (Cf. p. 234[1], 282[1] et 289[1]). L'édition a rétabli le texte : *Cogitationes enim mortalium timidae, et incertae providentiae nostrae*, que le manuscrit P. laisse complètement. C'est la source de ce paragraphe absent de la copie, ici beaucoup moins pleine.

(3) Cf. plus haut, p. 229[4].

qui les doit faire agir, qui pût arrêter et corriger ces inquiétudes en leur faisant connoître quelle est la fin à qui elles se doivent inséparablement attacher ; le secret, en un mot, ce seroit de trouver quelque chose qui fût pour elles une source féconde et intarissable de conseil et de délibération, mais une source exempte de peine, d'inquiétude et de travail. Or, je soutiens qu'il n'y en a point de plus propre à cela que la pensée de la mort, parce que c'est l'expression la plus vive et la plus naturelle et la plus sensible de cette fin à laquelle toutes nos passions doivent tendre et à laquelle elles se doivent attacher. Et par conséquent, disons que cette pensée est la règle la plus sûre et la plus certaine pour fixer toutes nos délibérations.

Pour délibérer sûrement quelque chose [1], il faut nécessairement avoir devant les yeux cette dernière et cette première fin qui est la règle de toutes les autres et considérer avec attention la proportion qu'il y a entre les moyens que nous voulons prendre et cette dernière fin. Mais le moyen d'avoir toujours le regard fixé sur une chose qui est si élevée ? Le moyen de voir la proportion qu'il y a entre cette dernière fin et les moyens que je veux prendre, ou entre toutes les autres fins qui lui sont subordonnées ? Tout le monde n'est pas capable de ces raisonnements. — J'en demeure d'accord. Mais aussi, vous m'avouerez d'autre côté que tout le monde est capable de penser à la mort. Or, c'est là le secret que nous pensons. Car quiconque pense sérieusement à la mort n'a pas besoin de grands raisonnements pour délibérer sur ce [qu'il [2]] doit faire, puisque cette pensée lui fait découvrir d'une seule vue et la fin pour laquelle il doit agir et les moyens qui

(1) Ce passage, s'il n'y a point là une simple omission de scribe oubliant la préposition *sur*, fournirait un exemple du mot *délibérer* pris activement.

(2) P : sur ce *qui* doit faire...

sont proportionnés à cette fin, en lui faisant toucher au doigt la fin véritable pour laquelle nous sommes tous au monde.

Quand cette pensée m'occupe[1] : il faut que je meure un jour et quand je serai une fois mort, il n'y aura plus de retour, je vois tout d'un coup ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire. Car si je délibère sur quelque chose, incertain duquel parti que je dois prendre, je n'ai qu'à me dire à moi-même : çà, de quoi me repentirois-je à la mort ? Seroit-ce d'avoir pris ce parti, ou bien d'avoir embrassé le contraire ? Seroit-ce de m'être engagé dans cette intrigue, ou bien de n'y être jamais entré ? Seroit-ce d'avoir entrepris cette affaire ou de n'y avoir jamais songé ? Pour lors je vois facilement ce qui est capable de me corrompre, ce qui est capable de me sauver, ce qui est capable de me conduire à ma dernière fin, ce qui est capable de m'en détourner : et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible de notre incertitude, voilà pourquoi le Sage disoit que c'étoit un fonds de sagesse où tous les hommes devoient prendre leur conseil et de quoi fixer leurs délibérations. Plût à Dieu que les hommes pussent considérer attentivement et s'appliquer à eux-mêmes cette dernière fin ! Nous ne verrions pas tant d'incertitudes, tant d'inconstances ni tant d'indécisions dans le monde. *Utinam saperent et intelligerent ac novissima providerent*[2] !

Et pourquoi lisons-nous, à votre avis, dans l'histoire des anciens idolâtres, que quand il étoit question d'assembler conseil sur quelque matière d'importance, ils s'assembloient plutôt auprès des tombeaux de leurs pères que dans les lieux publics de leurs villes ? Cela paroît d'abord superstitieux, mais néanmoins, dit saint Clément Alexan-

(1) Cf. plus haut, p. 241[1].
(2) *Deut.* 32, 29.

drin [1], ce n'étoit pas sans de bonnes raisons qu'ils en agissoient ainsi, parce qu'ils croyoient que l'on étoit plus capable de mieux consulter dans les lieux tristes que dans les lieux gais [2], n'y ayant rien qui dissipe davantage nos pensées que la joie, au lieu que la tristesse nous fait penser plus sérieusement et peser plus soigneusement les choses que nous voulons déterminer [3]. Or, ce que faisoient nos païens, dans les ténèbres de l'idolâtrie nous doit servir de modèle et même au milieu du christianisme. Car il n'y a point de jour que nous ne dussions assembler le conseil entre Dieu et nous, tantôt sur notre vie, tantôt sur nos emplois, tantôt sur nos obligations, tantôt sur nos enfants. Il n'y a point de jour que nous ne dussions entrer dans le conseil de notre âme pour y examiner sérieusement toutes choses ; et si nous faisions tout cela dans la vue de notre mort et avec la même exactitude que si l'on étoit près de mourir, je m'assure que l'on ne balanceroit pas tant que l'on fait dans le choix de ce que l'on doit faire. Faites-en l'expérience et vous verrez.

Est-il question de prendre un état de vie, est-il question de ménager [4] honnêtement vos biens, est-il question de régler votre famille ou de déterminer quelques condi-

(1) Cf. plus haut, p. 233[3].

(2) P. dans les lieux guais (*sic*).

(3) Le manuscrit Joursanvault, dans un sermon pourtant différent (c'est celui de *la Préparation à la mort*, rappelle aussi, et en très peu de mots, ces traits : « Quand les païens avoient quelque chose à entreprendre, ils délibéroient sur les tombeaux. Falloit-il entreprendre quelque chose de grand, ils alloient sur le sépulcre de leurs parents, et quoique les sépulcres ne leur inspirassent rien de divin, ils ne laissoient point d'en avoir quelque respect et d'en tirer quelque espèce de règle pour leur conduite. Ah ! mes frères, la grande règle des affaires de conscience, c'est de recourir au tombeau et à l'idée de la mort. Faut-il embrasser quelque état, demandez-vous à vous-mêmes, voudrois-je l'avoir fait à la mort ? » Comparez le même passage, à la fin du texte d'Abbeville, IV[e] point, p. 35 du *Sermon sur la Préparation à la mort*. Lille, Morel, 1902, in-8, 36 p.

(4) Cf. plus haut, p. 207[1].

tions que vos enfants peuvent embrasser [1], pensez à la mort, ou plutôt consultez là dessus et suivez avec assurance ce qu'elle vous dira. On vous parle d'un engagement, d'une charge, de mariage, d'une affaire, d'une intrigue, d'une société, de quelque trafic, pensez à la mort et vous verrez si les lois dans lesquelles le monde voudroit bien vous régler en cette occasion, s'accordent aux conseils qu'elle vous donnera. Vous vous êtes engagés dans une querelle et dans un différend que vous avez eu pour la défense de ce que vous avez de plus cher, je veux dire de votre honneur, consultez la mort, et vous verrez si l'entêtement de l'orgueil ou de la superbe du monde vous portera à défendre avec tant d'aigreur et d'opiniâtreté une fumée qui ne dure qu'un moment.

Et n'est-ce pas là ce qui [a] conduit tous les saints au bonheur dont ils jouissent maintenant ? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des règles si austères et des manières de vie si extraordinaires ? N'est-ce pas ce qui les a confinés dans le fond des déserts et des solitudes, et qui les a séparés du commerce de tous les hommes, ce qui leur a fait embrasser toutes ces pratiques terribles de pénitence avec joie et avec tranquillité ? Il est vrai qu'ils voyoient bien des peines de ces entreprises, qu'ils voyoient même des contradictions de la part de Dieu, et que souvent Dieu a permis, pour les éprouver, qu'ils crussent qu'ils s'égaroient et qu'ils n'étoient pas dans le bon chemin, mais ces secrets de prédestination se développoient tout aussitôt à leurs yeux dans le flambeau de la mort, et ils ne l'avoient pas plutôt envisagée que tous ces fantômes s'évanouissoient, que leur esprit se rassuroit, que leur ferveur se redoubloit et que leur cœur reprenoit une nouvelle ardeur, et que leurs corps, quoique tout exténués

[1] Sur ces préoccupations de Bourdaloue, cf. plus haut, p. 21^3, 22^4, 61^1, et *Nouveaux Sermons inédits*, p. 32 à 47.

par les veilles, les jeûnes et les disciplines, devenoient plus que jamais la victime de leur zèle et de leur amour pour Dieu.

Après cela, chrétiens, malheureux, si nous ne réussissons pas dans nos entreprises ! Malheureux, si nous nous jetons mal à propos dans des engagements qui ne nous causent à la fin qu'un cuisant désespoir ! Malheureux, si nous contractons des alliances pleines d'amertumes et d'inquiétudes ! Malheureux, si nous nous jetons dans des intrigues mal concertées ! Malheureux, si nous entrons dans des sociétés et si nous entrons dans des partis qui nous perdent ! Car si cela nous arrive, ne nous en prenons point à Dieu ou à notre foiblesse. Dieu y avoit pourvu : il nous avoit donné le moyen de délibérer sûrement ; il nous avoit donné une règle infaillible dans la pensée de la mort pour fixer toutes les incertitudes de nos pensées e de nos délibérations. Que ne le faisions-nous ?

Mais ce n'est pas tout. Pour bien délibérer, non seulement il se faut fixer à quelque fin, mais il faut aussi prévenir les inquiétudes et les remords et les désespoirs qui peuvent arriver si nous délibérons mal à propos ou si nous nous égarons en ne prenant pas la véritable fin. Car, comme dit saint Bernard, heureux un homme qui, non seulement prend une fin et s'y attache, mais aussi qui peut dire : Je vas prendre un parti dont je ne me repentirai jamais. Or, qui peut donner cet avantage, chrétiens ? C'est la science pratique de la mort. Pourquoi ? Excellente raison de saint Augustin, qu'il prend des sentiments de saint Paul. C'est, dit ce grand docteur, c'est que, par ce moyen, nous avons un remède contre tout ce qui nous pourroit inquiéter, une réponse contre tout ce qui nous pourroit objecter [1], un moyen assuré de faire tout ce que

(1) Sauf la possibilité, toujours à craindre, d'une erreur de copie, il faut noter cet emploi de *objecter* pris comme verbre neutre.

la science nous pourroit dire ; et ce moyen, et ce remède, et cette réponse, c'est la réponse de la mort : *Responsum mortis habemus* [1]. Parce que la pensée de la mort ne nous inspire de repentir que dans ce que l'on mérite, et c'est en ceci, chrétiens, que la prudence des justes nous paroît admirable. Car enfin, mes frères, quelque libertins que vous soyez, ou quelque force d'esprit que vous fassiez paroître dans votre libertinage et dans votre impiété, votre misère et votre douleur est que vous voyez que vous vous repentirez un jour de ce que vous faites, et cette cruelle pensée : je vais faire une chose, ou bien j'ai fait une chose dont je me repentirai dans toute l'éternité, vous occupant sans cesse, avouez-le, avouez-le, mon frère, que cette seule inquiétude vous cause plus de douleur, à proportion, que votre impiété ne vous a jamais causé de plaisir [2]. Ainsi vous voudriez bien effacer ce remords, vous voudriez bien l'étouffer, mais vous avez beau faire, vous avez beau crier qu'il s'efface, il reviendra toujours, à moins que vous ne vous serviez d'un moyen qui est l'unique pour ce sujet. Mais quel est ce moyen, me direz-vous ? C'est de le prévenir, ce remords, c'est [de se] représenter, comme David, ces douleurs, ces remords, ces inquiétudes, ces désespoirs qu'on aura à la mort : *Dolores inferni circumdederunt me* [3], et suivre en même temps leur conseil, et vous verrez d'abord que, quoique leur pensée donne quelque peine, dans la suite elle donnera un repos assuré à vos inquiétudes, et une règle assurée pour vos incertitudes, parce

(1) 2 *Cor.* 1, 9. « Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus... » Ce texte est inexactement cité, même dans l'édition, comme il arrive fréquemment ce qui prouve que l'éditeur n'a pas toujours pris la peine de vérifier les textes. On lit (1 *Cor.* 1, 9) : *Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus.* Cf. plus haut, p. 234[1], 239[1] et 276[2].

(2) Voyez le même argument dans le *Sermon sur la mort* ; *Revue Bourdaloue*, 1er oct. 1903, p. 521 et suiv.

(3) *Ps.* 17, 6. L'édition, dans le passage parallèle, cite le verset précédent : *circumdederunt me dolores mortis.*

que c'est la règle la plus sûre pour fixer nos délibérations.

Ajoutez à cela que le souvenir de la mort est encore le motif [le plus puissant] pour exciter et pour entretenir chez nous la ferveur pour l'observance des lois de Dieu, et j'aurai achevé de vous faire voir les utilités et les avantages de ce souvenir. Ce sera pour ma troisième partie [1].

TROISIÈME POINT

C'est de notre ferveur que dépend la sainteté de notre vie, mais c'est de la sainteté de notre vie que dépend la sainteté de notre mort. Voilà, dit saint Jean Chrysostome, ce que la providence divine a établi [entre] [2] ces trois choses, entre notre vie, entre notre ferveur et entre notre mort. Ce qui renverse cet ordre, c'est un certain fonds de lâcheté qui fait d'abord une vie criminelle et qui la fait terminer par une mort malheureuse. Il s'agit donc ici de vaincre cette lâcheté pour remettre toutes choses dans leur ordre, puisque c'est cette lâcheté qui le pervertit et qui le change. Et c'est ce qu'est venu faire principalement le Sauveur de nos âmes quand il a paru dans le monde. Qu'est-il venu faire ici-bas ? *Ignem veni mittere in mundum* [3]. Je n'ai point eu d'autre dessein, dit cet adorable Sauveur [de] nos âmes [4] que de détruire la lâcheté des hommes et de ranimer leur ferveur : *Ignem veni mittere in mundum*. Or, des deux principaux moyens dont nous trouvons que cette sagesse incréée s'est servie pour ce sujet, le premier, c'est la proximité de la mort [le second, l'incertitude de la mort] [5] ;

(1) A coup sûr, la copie supporte la comparaison avec l'édition.
(2) P : a estably *contre* ces 3 choses, entre...
(3) *Luc.*, 12, 49. Ignem veni mittere in terram... Cf. p. 242[2].
(4) P : Cet adorable sauveur *dans* nos âmes.
(5) Les mots entre crochets manquent dans la copie et sont suppléés d'après l'imprimé.

ç'ont été les deux grands moyens et comme les deux grands ressorts [1] dont il a cru se devoir servir pour exciter notre ferveur et notre activité.

En effet, chrétiens, il faut travailler pour Dieu, mais il faut travailler avec toute la ferveur de notre esprit et de nos cœurs. Pourquoi ? Parce que nous approchons de notre terme, et voilà le premier motif. Et tout l'Evangile est plein de paraboles dont le divin Maître s'est servi pour nous expliquer sa pensée sur ce sujet : *Negotiamini*, dit-il dans le XIX^e^ chapitre de saint Luc, sous la figure d'un père de famille ; travaillez, trafiquez, et faites profiter votre talent avec soin. Pourquoi ? Parce que, semblable à ce père de famille, mon retour sera bientôt. *Negotiamini dum venio* [2]. Tenez vos lampes ardentes, dit-il dans un autre endroit, et soyez toujours préparés : *Estote parati* [3] ; parce que l'époux vient incessamment : *Ecce sponsus venit* [4]. Préparez-vous, ajoute-t-il, avec diligence, et fructifiez en abondance, parce que le temps de la récolte viendra bientôt et que, si vous êtes trouvé comme un arbre sec et inutile, vous serez coupé et jeté au feu.

Or, que veulent dire toutes ces paroles, sinon qu'il faut exciter en nous notre ferveur à cause de la proximité de la mort ? Car, comme ce négoce, ces lampes, ces fruits sont des représentations et des peintures [5] de notre vie, aussi ce père de la famille, ce temps de la récolte, cette arrivée de l'époux sont des symboles naturels de la mort. Et, en effet, chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles tout entiers comme les patriarches [6], quand le temps de notre mort ne seroit pas si proche, il y faudroit

(1) Cf. plus haut, p. 4[2].
(2) *Luc.* 19, 13. Cf. p. 243[2].
(3) *Luc.* 12, 40. *Et vos estote parati...*
(4) *Mat.* 25, 6.
(5) Cf. plus haut, p. 254[2].
(6) Cf. plus haut, p. 245[1].

enfin venir un jour. Et que nous serviroit pour lors cette longue suite d'années, sinon d'accroître nos obligations et de rendre notre compte d'autant plus difficile qu'il seroit long et embarrassé ? Mais être, comme nous sommes peut-être, à la veille de notre mort, la toucher, pour ainsi dire, déjà du bout du doigt et paroître cependant insensibles et ne pas travailler avec ferveur à mettre ordre à la grande affaire de son salut, non, il n'y a que notre infidélité ou notre stupidité [1] qui puisse causer cela dans nous. Jésus-Christ dit encore ailleurs : *Ecce venio cito* [2]. Sur quoi vous remarquerez, avec le grand saint Augustin, qu'il ne dit pas : *Ecce veniam* ; je viendrai, mais : *Ecce venio*, je viens actuellement. D'où il conclut par ces paroles : *Accelera, festina* [3]. Travaillez donc, hâtez-vous, que rien ne vous arrête. Cependant un malheureux assoupissement s'empare de nos cœurs, et nous ne songeons point à travailler. Cela n'est-il pas pitoyable ? Je suis comme une victime déjà attachée sur l'autel, prête d'être égorgée, et néanmoins, je ne me remue point. Ne faut-il pas être stupide ? Si l'on vous faisoit connoître que le temps déterminé pour la fin de votre vie, c'est la journée de demain, et si Dieu, me l'ayant révélé, il vouloit que je vous en annonçasse aujourd'hui la nouvelle, que ne feriez-vous pas ? [4] Vous feriez tout, et en faisant tout, vous ne croiriez jamais en faire assez. Bien loin d'exciter votre ferveur, il seroit plutôt besoin d'en arrêter les mouvements et les impétuosités. Or, pourquoi ne le faites-vous pas dès maintenant, puisque peut-être n'avez-vous pas le temps que vous promettez jusques à demain ?

(1) Cf. plus haut, p. 246[2].
(2) *Apoc.* 22, 12. Cf. p. 246[3].
(3) *Is.* 8, 3. Cf. p. 246[5].
(4) Le texte du manuscrit Phelipeaux est plus court, et, à mon avis, plus vif que le développement de l'édition. La supposition de l'orateur chargé d'annoncer la mort prochaine de son auditeur, sans avoir l'effet

Voilà ce que disoit et ce que pratiquoit autrefois un grand roi : au milieu de mes armées, au milieu de ma bonne fortune [1], au milieu de ma cour, de mon âge et de toutes les dignités qui m'environnent, voyant qu'il n'y a rien de si volage, de si passager ni de si fugitif que ma vie, j'ai voulu la prévenir et travailler de bonne heure à l'affaire de mon salut : *Ego dixi in dimidio dierum meorum* [2] ; et afin de m'y exciter davantage, je suis allé aux portes de l'enfer, c'est à dire, selon la belle pensée de saint Jérôme : J'ai considéré et examiné ma mort : *Vadam ad portas inferi* [3]. J'ai examiné le reste et le peu qui me restoit de ma vie : *Quaesivi residuum annorum meorum* [4]. J'ai vu que, passé un certain terme préfix [5] et déterminé dans les décrets éternels de mon Dieu, il n'y auroit plus moyen de travailler, parce que je ne serois plus. J'ai vu que ce terme étoit fort proche et que ma vie s'écouloit de moi insensiblement et qu'il n'y avoit point de moment qu'il ne m'enlevât de moi une partie : *Generatio mea ablata est a me, et convoluta est tanquam tabernaculum pastorum* [6]. J'ai vu que le ciseau étoit tout prêt pour couper le fil de ma vie :

du fameux passage de Massillon dans son sermon *sur le Petit nombre des élus*, ne paraît pas avoir gagné au développement de l'imprimé. Tout le paragraphe qui suit la phrase : *Bien loin de nous ralentir*, qu'il soit de Bourdaloue lui-même se revisant, ou de Bretonneau son éditeur, ne serait-il pas appelé languissant par de fervents admirateurs de Bourdaloue, s'ils savaient ou soupçonnaient qu'il fût le résultat du travail d'amplification de Bretonneau ? Nous n'avons aucune raison pour ou contre ; mais il est certain que la copie, qui n'a point ces développements, ne manque pas de vigueur.

(1) P : Au milieu de *nos* armées, au milieu de ma bonne fortune.

(2) *Ps.* 38, 10. Cf. plus haut, p. 249[1].

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) « Préfix, dit le *Dictionnaire de l'Académie* (éd. de 1694 : au mot *fixer*) : ixe. Adj. Arresté, déterminé. *Jour préfix, temps préfix, heure préfixe, somme préfixe...* » (t. I, p. 460).

(6) *Is.* 38, 12 : Generatio mea ablata est et convoluta est a me quasi tabernaculum pastorum...

Praecisa est a texente vita mea [1], et qu'à peine aurois-je peut-être commencé d'y penser que cela arriveroit : *Dum ergo ordirer succidit me*, et qu'enfin au plus je n'avois que l'espace d'un jour à attendre : *De mane usque ad vesperam finies me* [2]. Voilà, dit saint Ambroise, les principes que ce grand roi posoit et tâchoit de confirmer à soi-même. Mais en voici les conséquences qu'il en tire pour la perfection de la vie [3]. Donc il dit : il faut que je travaille soigneusement pendant le peu qu'il me reste de ma vie, mais que je travaille avec ferveur, afin de récompenser [4] le temps perdu. C'est pour cela que je serai comme une colombe par ma simplicité et ma méditation continuelle ; c'est pour cela que j'imiterai le cri [5] d'une hirondelle par mes gémissements : *Sicut pullus hirundinis sic clamabo : meditabor ut colum'ba* [6]. C'est pour cela que j'aurai toujours les yeux attachés sur vous, Seigneur, comme sur l'unique objet de mes désirs et de mes espérances : *Attenuati sunt oculi mei, suspicientes in excelsum* [7] : voilà la ferveur de son amour et de son espérance. C'est pour cela que je résisterai à toutes les attaques du démon et à toutes les tentations, parce que je sais que vous me soutiendrez dans

(1) *Is.* 38, praecisa est velut a texente. .

(2) *Ibid.*

(3) Cf. plus haut, p. 249[6].

(4) Cette expression, qui a disparu de l'édition, est un de ces mots à regretter qui eussent donné à la langue sa couleur, dont elle est loin d'avoir gardé tout ce qu'il faudrait. Elle est bien du temps, et on la trouve chez Bossuet, dans son admirable sermon sur la Passion (IIe pas-sion, *Non indicavi*) : « Que si notre délicatesse ne peut supporter les peines du corps que l'Eglise imposoit autrefois par une discipline si salutaire, récompensons-nous sur les cœurs... » (Lebarq, t. III, p. 476) ; Cf. t. I, p. LXV.). L'abbé Vaillant, dans son *Lexique* ou vocabulaire des expressions anciennes, a négligé celle-ci.

(5) Une inadvertance du copiste lui a fait écrire : « comme le roi de l'hirondelle. »

(6) Cf. p. 250[1]. *Is.* 38, 14.

(7) *Ibid.*

toutes les occasions et que vous répondrez pour moi : *Domine, vim patior, responde pro me* [1] ; voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je songerai aux désordres de ma vie passée dans toute l'amertume de mon cœur : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animae meae* [2] ; voilà la ferveur de sa contrition et de sa pénitence. Et tout cela fondé sur la pensée de la mort et de sa proximité : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* [3]. Parce que je suis convaincu que quand je serai une fois mort, il n'y aura plus moyen de travailler. Et, en effet, *non expectabunt qui descendunt in locum, veritatem tuam* [4]. Attend-on à équiper un vaisseau lorsqu'il est en pleine mer ? Attend-on à fortifier une ville lorsque l'ennemi est aux portes ? Attend-on à meubler une maison, lorsque le maître est près d'y venir loger ? Non, non, mon Dieu, il n'y a que les vivants, qui sont dans la résolution où je suis, qui soient capables de travailler avec fruit et à se préparer avec ferveur à ce grand et à ce terrible jour de la mort. *Vivens, vivens ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie* [5].

Appliquez-vous donc, mes frères, toutes ces paroles du prophète qui me paroissent toutes admirables, et qui, étant conçues [6], pourroient être d'une admirable édification pour vos âmes. Travaillez maintenant avec la même ferveur que vous travailleriez si vous deviez mourir dès demain. Examinez votre conscience comme vous feriez ; confessez-vous avec la même exactitude et la même fidélité que vous feriez ; excitez-vous à une aussi amère contrition que vous feriez. Ah ! mes chers auditeurs, si nous entrions bien dans cette grande pratique, que de changements on

(1) *Is.* 38, 14.
(2) *Ibid.* 15.
(3) *Ibid.* 18.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.* 19. *Sermon sur la Préparation*, etc., *op. cit.*, p. 24.
(6) Cf. plus haut, p. 24[2] et 36[4].

verroit dans notre vie et dans toutes nos manières ! Car enfin, si je devois mourir demain, porterois-je tant de tiédeur à la communion ? Serois-je si négligent à restituer le bien ? Demeurerois-je dans cette habitude ? Ne ferois-je pas mon possible pour déraciner ce vice ? Il ne tient donc qu'à moi.

Mais la mort, me direz-vous, est incertaine [1]. Je ne suis pas assuré que je mourrai demain, et ce ne sera pas si tôt. — Eh ! que voulez-vous conclure de là ? Et vous alléguerez cette incertitude pour justifier vos négligences ! Au contraire, sachez que c'est ce qui doit davantage servir à la preuve de ma proposition. Jésus-Christ auroit donc bien mal raisonné quand il a dit : *Vigilate, vigilate* [2], veillez. Et pourquoi ? Parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure, ni le moment que la mort viendra et que vous serez peut-être surpris à l'heure que vous y pensez le moins : *Quia*

(1) Ici on trouve, du moins touchée, l'objection se prise de l'incertitude de la mort, et le prédicateur en tire parti, comme dans le texte de l'édition, pour renforcer son argument. Mais il est des rédactions où la pratique de faire toutes nos actions comme si elles étaient les dernières est la conclusion même du discours. Ainsi le manuscrit d'Abbeville, sermon *sur la Préparation à la mort* (V. p. 36, sa conclusion, assez brusque du reste). Ainsi encore, le doublet inédit de ce sermon *sur la Mort*, appartenant au manuscrit Joursanvault et dont voici les dernières phrases : « Enfin, il faut encore, pour perfectionner nos actions, les réduire au même caractère et les appliquer à la même règle, c'est à dire, faire une revue continuelle sur toutes les actions de la vie, comme si c'étoient les dernières. Il faut que je regarde cette confession comme si c'étoit la dernière confession de ma vie, cette aumône et cet exercice de piété, comme si ce devoit être la dernière action de ma vie. Ah ! chrétiens, avec quelle circonspection ne feriez-vous pas toutes vos actions, si vous les mesuriez de la sorte ! C'est ainsi qu'il faut mesurer son zèle sur la grande règle de la mort pour le corriger et le perfectionner. Si l'on vous disoit : voilà la dernière action de votre vie, avec quelle ferveur ne la feriez-vous pas ? Apprenez de là votre devoir. C'est ce que je vous laisse à examiner, afin que l'ayant sérieusement examiné, vous tâchiez de vous conserver en grâce et de vous rendre dignes de la gloire que je vous souhaite. *Amen.* » Cf. p. 290[3], et *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1902, p. 54[1].

(2) *Mat.* 25, 13. Cf. p. 244[5] et 252[2].

nescitis horam [1]. L'unique raison et le plus pressant motif qui nous doit porter à travailler, c'est l'incertitude de l'heure et du moment de notre mort, parce que c'est ici que l'on peut appliquer justement ces mots et cette belle pensée de saint Augustin : *Ideo latere voluit ultimum diem, ut ceteri caute observentur* [2]. Si Dieu [3] a voulu que l'heure de la mort fût incertaine et son jour inconnu, ce n'étoit pas afin d'autoriser notre négligence, mais afin de nous exciter à sanctifier tous les autres, afin qu'en quelque heure que cette impitoyable vienne, elle nous trouve toujours en bon état et prêts à la recevoir : *Ut ceteri caute observentur.*

Ah ! chrétiens, si Dieu n'avoit eu cette admirable providence, que de crimes et de désordres ne verrions-

(1) *Mat.* 25, 13.

(2) *Serm.* 39, al. 13, *ex hom.* 50, num. 1. Cf. plus haut, p. 252[3].

(3) Cette finale est écourtée, non seulement par rapport à celle de l'édition (Ed. princeps, p. 47 et suiv.), mais aussi à la proportion donnée à l'argument de la proximité de la mort. On pouvait attendre sur le chef de l'incertitude un développement moins rapide. Mais nous avons eu souvent l'occasion de faire remarquer que les sermons manuscrits, tels qu'ils ont été recueillis par les copistes, ont souvent ces conclusions brusques. Suivant toute apparence, c'est ainsi qu'ils furent donnés, le prédicateur étant forcé, pour rester dans les limites de l'heure fixée, de sacrifier une de ses subdivisions, parfois même un de ses points. Ce n'est donc pas, loin de là, une preuve contre l'authenticité, que la constatation de ce phénomène, très naturel et très commun. Ne peut-on point conclure de ce fait et d'autres analogues, par exemple des divergences si multiples entre les divers doublets d'un même sermon, que Bourdaloue n'apprenait point un texte complètement écrit à l'avance, au degré du moins où on l'imagine ? Peut-être prêchait-il d'après un canevas très détaillé, sorte de tableau synoptique des divisions et subdivisions, requérant déjà un exercice intense de la mémoire, surtout avec la plénitude et la durée des discours. (Cf. p. vii[3] et 267[2]). On peut dire que, dans cette hypothèse, il parlait, sinon d'abondance et d'improvisation, au moins sans s'astreindre à garder ni reproduire jamais les mêmes formes de phrases. Ce sont là des conjectures qu'il est malaisé de vérifier, mais utile de soumettre à la critique. On a droit, du moins, de supposer que la nature et la profondeur des variantes ne peut ni ne doit être mise au compte des copistes seuls. Des lacunes de transcription, des remaniements faits après coup pour suppléer à des omissions, ne suffisent pas à expliquer ces formes divergentes.

nous pas dans le cours de notre vie ! Nous aurions remis notre pénitence à la dernière année, au dernier mois et au dernier jour. Que sais-je, moi, si nous n'aurions pas encore remis, de ce dernier jour, à la dernière heure et au dernier moment ? Ainsi, bien loin que cette connoissance eût servi à la sanctification des moments de notre vie, elle n'eût servi qu'à les corrompre.

Avouez donc, chrétiens, que l'incertitude de la mort ne doit pas être un motif moins puissant pour nous exciter à travailler avec ferveur, que sa proximité, et, par conséquent, que son souvenir est capable de régler [non seulement] les mouvements criminels de nos passions, non seulement les inconstances et les incertitudes de nos délibérations, mais aussi d'exciter notre ferveur et d'animer notre lâcheté, pour nous faire faire des actions qui nous fassent mériter la grâce en cette vie et la gloire dans toute l'éternité que je vous souhaite, etc.

LEXIQUE (1)

Aboyer, 222[2], 271[4].
Affligé, 32[1].
A même temps, 143[2], 152[3].
Applaudir à, 21[1].
Bizarre (bigearre), 55[2], 69[8].
Cent, mille, etc., 163[4].
Chagrin, 121[3].
Concevoir, 24[2], 36[4], 288[6].
Condamner de, 236[1].
Consommer, consumer, 76[4].
Contrepeser, 235[2].
Conviction, 87[4].
Déclamer, 112[3].
Décréditer, 47[1], 194[3].
Descendre dans, 72[9].
Dés là, 17[1], 109[2], 113[1], 144[9], 216[1], 228[2].
Délibérer qqch., 277[1].
De vous à moi, 118[1].
Du tout, 56[6].
Economie, 11[1].
Efficace, 4[4], 130[1], 248[1].
En, 135[2], 136[1], 219[4].
Engager, 23[3].
— 33[1].
Enragé, furieux, etc., 57[4], 74[7], 89[1], 99[2].
Ensuivre (s') de, 8[2], 221[3].
Entendre, 4[1].
Entêtement de se pousser, 215[2].
(Epiphonèmes), 122[1], 155[3], 265[1], 268[5], 269[2].
Epreuve, 29[3]. 102[3], 135[1].
Expliquer (s'), 10[3], 114[4], 148[5], 206[4].
Figure (faire), 11[2].
Fin (masc.) 149[7].
Fourbe, 150[1].
Furieux, 57[1], 74[7], 89[1], 99[2].
Guarir, 140[3].

(1) Les mots groupés ici par ordre alphabétique sont ceux qui ont amené, au cours de ces sermons, des explications ou des rapprochements avec d'autres expressions de la langue du temps. Voy. dans les *Nouveaux Sermons inédits*, p. 430, une liste analogue. C'est à l'aide de contributions partielles de ce genre que pourra être établi le *Lexique de la langue de Bourdaloue*. Il devra beaucoup aux copies anciennes, heureusement moins *épurées* que l'édition officielle.

Il (impersonnel), 45[11], 46[5], 86[2], 232[1].
Imposer *et* en imposer, 131[2], 214[2].
Indispensable, 3[2], 165[2], 231[1].
Induction, 131[1].
Infatuer, 27[1].
Injure, 107[2].
Intéresser, 132[3], 163[1].
Intéresser (s'), 23[4].
Marque (de), de remarque, 33[3].
Même temps (à) 143[2].
Ménager, 77[5], 207[1], 261[3], 279[4].
Mille. Cf. cent.
Modestie, 211[1].
Objecter (v. n.), 281[1].
Occupation, 170[1].
Occuper, 241[1], 278[1].
Occuper (s'), 241[1],
Ordonner de, 12[4].
Oublier (s') de, 92[4].
Peinture, 254[2].
Personne (masc.), 46[4].
Petit, 58[2], 275[3].
Piquer (se) de, 229[2].
Point, 220[2].
Poudre, 204[1].
Praticable, 251[6].
Prêcher, 3[1].
Préfix, 286[5].
Prévaricateur de, 85[5].
Railler de, 107[1].
Récompenser, 287[4].
Recourir, 264[2].
Remarque (de), cf. marque 33[3].
Remplir, 223[2].
Renverser la médaille, 58[4].
Ressort, 4[2], 284[1].
Roturier, 147[1].
Soucier (se), 71[5].
Succéder, 13[2].
Succès, 237[2].
Sujet, 41[2], 181[1].
Tâcher à, 22[2],
Tandis que, 15[4], 31[1], 49[5], 73[3], 88[7], 112[4], 122[2], 212[1], 226[1], 239[2], 255[2], 264[1].
Tempérament, 31[3].
Temps (à même), 143[4].
Terminer, 173[4].
Transporter se, 264[2].
Troupe, 37[5].

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION v

SERMON SUR LA PROVIDENCE, d'après l'édition Bretonneau . . . 1

— — — — le Ms. Phelipeaux 35

— — — — le Ms. Montausier 79

SERMON SUR LA MÉDISANCE (Notice) 105

— — — d'après l'édition Bretonneau 106

— — — le Ms. d'Abbeville 140

— — — le Ms. Phelipeaux 169

SERMON SUR LA PENSÉE DE LA MORT (Notice) 197

— — — — d'après l'édition Bretonneau . 201

— — — — d'après le Ms. Phelipeaux . . 258

LEXIQUE 293

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.

252.
B 666
9149
BOURDALOUE, L.
AUTHOR
Sermons Choisis de Bourdaloue
TITLE
DATE LOANED | BORROWER'S NAME | ROOM NUMBER

9149